

# DOSSIER DE CANDIDATURE AU LABEL PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

Teuliad mont war ar renk evit  
al label Bro arZ hag istor









## PRÉAMBULE

"Le Trégor au cœur" : cette formule pourrait à elle seule résumer l'esprit qui était le nôtre lorsque nous avons initié la démarche de candidature au label "Pays d'art et d'histoire" en 2018, et qui demeure le nôtre alors que nous remettons aujourd'hui notre dossier de candidature au Ministère de la Culture. L'intuition selon laquelle la valorisation du patrimoine constituerait un formidable levier de solidarité et de coopération intercommunales a été confirmée par l'enthousiasme avec lequel les communes qui composent Lannion-Trégor Communauté ont accueilli et porté cette démarche de candidature. Certes, Lannion-Trégor Communauté n'est pas tout le Trégor, mais tout le Trégor est au cœur de Lannion-Trégor Communauté et au cœur de ceux qui s'impliquent en faveur de la valorisation et de l'aménagement de son territoire. Une identité culturelle forte et l'attachement des habitants à leur cadre de vie, qu'il soit urbain, littoral ou rural, constituent en effet des éléments clés de motivation de cette candidature. La structuration d'une politique de valorisation du patrimoine au travers d'un service et d'un équipement dédiés sera à n'en pas douter un facteur déterminant d'attractivité, de lien social et de transmission entre générations. Car c'est bien aux jeunes générations que s'adresse avant tout cette volonté politique. L'engagement de la collectivité à faire du patrimoine un élément clé de sa politique culturelle s'articule avec un soutien marqué en faveur de l'éducation artistique et culturelle, que ce soit au travers des équipements

culturels communautaires ou du soutien aux associations. Le présent dossier est l'aboutissement de trois années de travail marquées par une crise sanitaire qui aura plus que jamais rappelé à quel point nous avons besoin de sens, de lien social et de vie culturelle. Il constitue aussi les prémices d'une longue aventure qui s'incarnera dans des actions multiples de valorisation du patrimoine mais aussi dans un Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine au sein de l'ancien palais épiscopal de Tréguier, épicerie s'il en est de la fondation du Trégor. Le Trégor, ce pays où schiste, granit et rivières se sont alliés pour former ces terres où l'homme a pu s'installer durablement et essaimer manoirs, chapelles, fontaines, calvaires et routoirs ; Le Trégor, ce pays où saint Yves dialogue avec Renan, où Marc'harit Fulup chemine avec Anatole Le Braz, où l'ankou de Ploumillau danse au creux des talus d'Anjela Duval ; Le Trégor, ce pays où hommes et femmes savent être visionnaires, inventant toujours le monde de demain sans oublier celui d'hier, où l'écho des festou-noz se répand à travers le monde porté par la fibre optique ; Le Trégor enfin, où nous formulons par cette candidature la volonté que la transmission des connaissances et l'éducation artistique et culturelle soient le phare qui guide notre action en faveur du patrimoine.

**JOËL LE JEUNE**

**Président de Lannion-Trégor  
Communauté**



## RAKLAVAR

"Treger en hon c'halonoù" : e-barzh al lavarenn-se hec'h-unan emañ ar pezh a oa en hon sperejoù pa oamp krog da brientiñ an traoù evit mont war ar renk abalamour da dapout al label "Bro arz hag istor" e 2018, ha broudet omp gant an dro-spered-se bepred p'emaomp bremañ o kas an teuliad da Vinistrezeh ar Sevenadur. Santet hon doa e vefe ur mod dispar da reiñ lañs d'ar genskoazell ha d'ar c'hentlabour etre ar c'humunioù ma vefe lakaet ar glad war wel, ha sklaer eo deuet da vezañ pa weler pegen entanet e oa ar c'humunioù ac'h a d'ober Lannuon-Treger Kumuniezh gant an afer-mañ, ha penaos omp bet harpet gante. Re wir eo, n'a ket Lannuon-Treger Kumuniezh d'ober Bro-Dreger a-bezh, met Bro-Dreger en he fezh zo e-barzh kalon Lannuon-Treger Kumuniezh hag e kalonoù an dud a vez o reiñ bec'h evit lakaat brudañ ha kempenn an takad-mañ.

Rak un identelezh sevenadurel kreñv hag an endro bevañ ec'h eo stag an dud outañ, pe e vefent e kêr, en arvor pe war ar maez, eo ar pezh en deus broudet ac'hanomp da vont war ar renk da gentañ-penn. Frammañ ur politikerezh evit lakaat ar glad war wel gant ur servij hag ostilhoù savet espres-kaer a vo talvoudus-bras, sur ha neket marteze, evit sachañ tud etrezek ar vro-mañ, degas liammoù sokial hag aesaat an deskiñ eus an eil rummad d'egile. Evit ar rummadoù yaouank an hini eo ec'h eo graet ar youl politikel-mañ. War un dro gant bolontez ar gumuniezh da lakaat ar glad e-kreiz he folitikerezh sevenadurel e vez harpet da vat an deskadurezh arzel ha sevenadurel, koulz dre ar sikour roet d'al lec'hioù sevenadurel stag ouzh ar gumuniezh

ha dre an hini roet d'ar c'hevredigezhioù. Frouezh tri bloavezh labour eo an teuliad-mañ, tri bloavezh merket gant ur gwall blegenn a-fet yec'hed hag he deus degaset da soñj dimp, muioc'h evit biskoazh, pegen talvoudus eo gouzout war beseurt hent emeaomp, skoulmañ liammoù sokial ha kaout ur vuhez sevenadurel. An teuliad-mañ n'eo nemet penn kentañ un avantur war hir amzer ma vo oberoù a-leizh evit reiñ talvoudegezh d'hon glad, ma vo staliet ur Greizenn displegañ ar savouriezh hag ar glad e-barzh palez kozh eskopti Landreger, kreizig-kreiz istor orin Bro-Dreger.

Bro-Dreger, ar vro m'eo aet ar skilt, ar greunit hag ar stêrioù asambles da stummañ an douaroù lec'h m'o deus gallet an dud en em staliañ da vat ha sevel manerioù, chapelioù, feunteunioù, kalvarioù ha poullou-lin ;

Bro-Dreger, ar vro ma vez Sant Erwan o kontañ ar gaoz gant Renan, Marc'harid Fulup o vale gant Anatol ar Braz, Ankoù Plouilio o tañsal e-harz ar girzhier e ti Añjela Duval ;

Bro-Dreger, ar vro ma oar an dud sellet etrezek an amzer-da-zont, ijinañ ar bed a zeuy anez ankouaat ar bed kozh, ma vez kaset trouz ar festoù-noz d'ar bed a-bezh dre ar wienn optikel ; Bro-Dreger erfin, ma roomp da c'houzout, pa c'houlomp kaout al label-se, e fell dimp lakaat an deskiñ gouieziegezhioù eus an eil rummad d'egile hag an deskadurezh arzel ha sevenadurel da vezañ sichenn hon oberoù evit ar glad.

**JOËL LE JEUNE**

Président de Lannion-Trégor  
Communauté



# SOMMAIRE

---

## **I. Carte d'identité du territoire**

KARTENN IDENTELEZH LANNUON-TREGER

> PAGE 1

---

## **II. Vivre la culture**

BEVAÑ AR SEVENADUR

> PAGE 49

---

## **III. Les patrimoines culturels matériels et immatériels**

AR GLADOÙ SEVENADUREL DANVEZEL  
HA DIZANVEZEL

> PAGE 85

---

## **IV. Le cadre de vie**

AN ENDRO BEVAÑ

> PAGE 143

---

## **V. Le projet de Pays d'art et d'histoire**

AR RAKTRES BRO ARZ HAG ISTAR

> PAGE 171

---

## **• Liste des acronymes utilisés**

ROLL AN TESKANVIOÙ IMPLIJET

> PAGE 212

---

## **• Annexes**

STAGADENNOÙ

> PAGE 214



# I. Carte d'identité du territoire

## KARTENN IDENTELEZH LANNUON-TREGER

---

1 • ENTRE TERRE ET MER, UN TERRITOIRE SUR LA CÔTE NORD DE LA BRETAGNE	3
Etre an douar hag ar mor, ur vro en hanternoz arvor Breizh	
2 • PRÉSENTATION DE LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ, PORTEUSE DU PROJET DE LABEL	4
Perzhioù pennañ Lannuon-Treger Kumuniezh, a zo o tougen ar raktres evit al label Bro arz hag istor	
3 • DONNÉES GÉOGRAPHIQUES ET PAYSAGÈRES DU TERRITOIRE	8
Douaroniezh ha neuz ar vro	
4 • HISTOIRE ET FORMATION DU TERRITOIRE	16
Istor ar vro, penaos eo bet stummet	
5 • DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES	34
Ar boblañs	
6 • ENSEIGNEMENTS ET FORMATIONS	35
Deskadurezh ha stummañ	
7 • LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE	38
An endro ekonomikel	



# 1 • Entre terre et mer, un territoire sur la côte nord de la Bretagne

ETRE AN DOUAR HAG AR MOR, UR VRO EN HANTERNOZ ARVOR BREIZH

Le Pays d'art et d'histoire Lannion-Trégor est situé dans le département des Côtes-d'Armor, au nord de la Région Bretagne. Bordé par la Manche, son périmètre correspond au territoire administratif de l'arrondissement de Lannion et à celui de la Communauté d'agglomération de Lannion-Trégor, porteuse du projet de Pays d'art et d'histoire.

## Accès

Traversé au sud par la RN12 (2x2 voies Rennes-Brest), le territoire est également desservi par la RD767, voie nord-sud Lannion-Vannes ici divisée en 2x2 voies, ainsi que par la RD 786, voie est-ouest reliant Dinard à Morlaix.

## Voiture

Lannion est à 5h de Paris, 3h de Nantes, 1h45 de Rennes, 1h15 de Brest et 45 mn de Saint-Brieuc.

## Train

Lannion, gare terminus via Plouaret, est à 3h15 de Paris grâce au TGV. Tous les jours en juillet-août, un TGV arrive en direct jusqu'à la gare de Lannion, et une fois par semaine hors saison. Lannion est également accessible plusieurs fois par jour via un TGV avec changement à Plouaret. La gare de Plounérin permet un arrêt sur la ligne Paris-Brest.

## Aéroport

L'aéroport de Lannion est depuis 2018 ouvert au trafic privé professionnel et aux amateurs.

## Bus

Les Transports intercommunaux Lannion-Trégor (TILT) comprennent 8 lignes de bus : 4 lignes régulières sur Lannion, 2 lignes qui relient Lannion à la côte (Trébeurden, Pleumeur-Bodou, Trégastel et Perros-Guirec), 1 ligne qui relie les communes limitrophes de Lannion au marché hebdomadaire du jeudi et 1 navette Cœur de ville de Lannion électrique et gratuite. La ligne Macareux, gratuite pendant l'hiver, relie 4 communes du littoral et une ligne complémentaire relie Lannion à Morlaix, commune du Finistère située à 40 km. Un service de transport intercommunal à la demande est accessible aux personnes à mobilité réduite ou de plus de 18 ans (MobiliTilt) ; pour les personnes de plus de 18 ans (TaxiTilt) ainsi que sur Lannion, un service à la demande point à point ouvert à tous (AlloTilt). L'application Pysae permet de connaître en temps réel l'état du réseau de bus. Les lignes BreizhGo de la Région Bretagne relient Lannion à Guingamp et Paimpol, avec arrêts intermédiaires.

## Déplacements doux

La "Vélomaritime®", portion française de la voie cyclable européenne n°4 reliant sur 4000 km Roscoff à Kiev, longe ici le littoral et est complétée par divers circuits secondaires.







Afin de faciliter les échanges avec les élus communautaires et les habitants, le territoire est divisé en 7 pôles d'animation territoriale,

chacun représenté par un élu référent. Un Espace France Services (EFS) ou une maison communautaire, est implanté dans chacun de ces pôles.

Le Conseil de développement est une instance consultative qui permet l'expression des acteurs économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques et associatifs, sur les enjeux, les projets de développement et d'aménagement de Lannion-Trégor Communauté. Il permet donc de bénéficier de l'expérience et de l'expertise de la population civile, dans un champ de compétences beaucoup plus large.

Des instances de consultation intercommunales ont été mises en place avec Brest Métropole et Morlaix Communauté d'une part et Guingamp Paimpol Agglomération d'autre part. Ces "Ententes" permettent d'échanger des pratiques et des projets sur les territoires qui partagent des enjeux communs (accessibilité, développement économique, enseignement supérieur, environnement...).

## LES COMPÉTENCES DE LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ

La Communauté d'agglomération regroupe 820 agents œuvrant dans plus de 100 métiers différents. Son budget est de 238 M€ en 2022 (dont 118 M€ d'investissement).

### Les compétences obligatoires

- Le développement économique et touristique
- L'aménagement de l'espace communautaire
- L'équilibre social de l'habitat
- La politique de la ville dans la communauté
- La gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Les aires d'accueil des gens du voyage
- La collecte et le traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- L'eau, l'assainissement des eaux usées et la gestion des eaux pluviales urbaines

### Les compétences facultatives

- Enseignement supérieur, recherche et formation
- Aménagement numérique du territoire
- Mutualisation de moyens et de personnels
- Coopération décentralisée
- Équipements ferroviaires
- Maisons de santé
- Financement du contingent d'incendie et de secours
- Gestion de tous les mobiliers accessoires affectés aux lignes de transport de Lannion-Trégor communauté

### Les compétences optionnelles

- Voirie et parcs de stationnement d'intérêt communautaire
- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
- Équipements et services sportifs et culturels d'intérêt communautaire

Le Pays d'art et d'histoire relèvera de la compétence "Culture" mais ses actions seront également liées aux politiques de développement touristique, de l'aménagement de l'espace communautaire, de la politique de la ville, de la protection et de la mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie.



### 3 • Données géographiques et paysagères du territoire

#### DOUARONIEZH HA NEUZ AR VRO

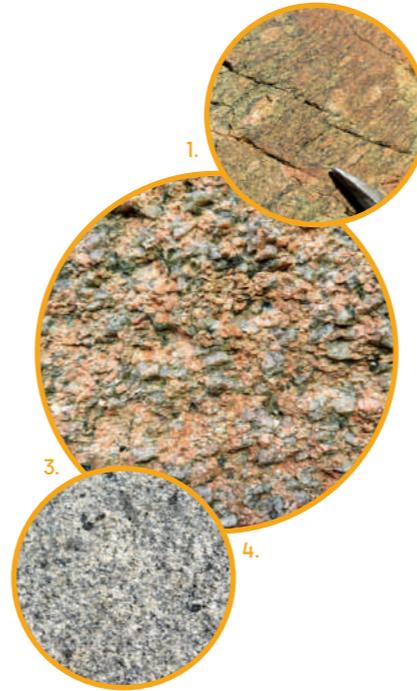
L'ancienneté, la variété et la singularité des formations géologiques du territoire en font une des composantes majeures du patrimoine naturel. Si les rochers roses de Ploumanac'h et La Clarté sont les plus connus, le territoire donne également à voir parmi les roches les plus anciennes de l'Hexagone. Le long du littoral et en certains points du territoire, les affleurements permettent à tout un chacun de voir ces formations géologiques qui se sont succédé entre -2 milliards et -300 millions d'années, qu'elles soient métamorphiques (gneiss, schistes), magmatiques (granites) ou sédimentaires (loess et limons). Constitutives de l'architecture, ces roches contribuent à la variété des paysages au sens large. Ceux-ci sont multiples, selon que l'on soit en bord de mer, en zone rurale, dans des espaces humides ou boisés, au creux d'un vallon ou sur les hauteurs d'un plateau.

#### SOCLE GÉOLOGIQUE

Le Trégor s'inscrit dans le domaine Nord du Massif armoricain. Il repose sur un socle de gneiss daté de 2 milliards d'années (période icartienne, âge Précambrien), roche métamorphique la plus ancienne du territoire et de France métropolitaine. On peut notamment observer les orthogneiss à Pleubian

(site de Port-Béni) 1 et plus ponctuellement à l'embouchure du Jaudy (fond de la baie d'Enfer) et à l'anse de Gouvermel.

Le gneiss de Trébeurden situé sur le pourtour du massif granitique de Ploumanac'h est visible à Pors-Mabo



mais également à Pors-Rolland (Perros-Guirec).

Entre -2 milliards et -300 millions d'années, la formation des différentes roches témoigne d'une intense activité volcanique à des périodes distinctes. Le Briovérien (-700 millions d'années) est caractérisé par la formation de schistes que l'on retrouve d'ouest en est, entre Plestin-les-Grèves et Pleudaniel en passant par Lannion. À Plestin-les-Grèves ou Tredrez-Locquémeau, les schistes noirs de l'estran ont été exploités comme ardoises, dalles de sol ou plaques tumulaires 2.

Dans les communes rurales, des carrières étaient exploitées pour une utilisation locale : à Lannion, celle qui entaille le versant de Brélévenez a servi à la mise en œuvre de l'église dès l'époque romane et au XIV<sup>e</sup> siècle, avec l'emploi de schistes tufacés de teinte gris-verte.

Au Briovérien supérieur (environ 640 millions d'années) se forment les tufs de Tréguier, sur une largeur de 1,5 km et une profondeur d'1 km. Ils sont visibles près de Tréguier et au nord de Lézardrieux, limité au nord par la faille Tréguier-Lézardrieux qui présente au nord des granites et au sud des roches volcaniques (dolérite du Trieux, résultat d'un volcanisme fissural intense). D'aspect schisteux et de teinte variable verte à violacée ils forment un ensemble volcanique homogène remarquable.

Le complexe granitique de Ploumanac'h, connu entre autre par ses rochers roses à l'origine de l'attraction touristique depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, fait partie des roches les plus jeunes du Trégor, formées à l'âge Hercynien, il y a 300

millions d'années environ. Il résulte de l'intrusion successive de trois groupes de roches recoupant les gneiss de Trébeurden de l'époque icartienne. Les granites qui le composent ont des teintes variées, oscillant du blanc au rouge selon la couleur du feldspath qui partage sa composition avec le quartz et le mica noir.

Les trois générations de granite qui composent le massif présentent un aspect concentrique unique. Le granite de la première génération sont des gabbros, granites à gros grains qui ne possèdent presque pas de quartz et sont de couleur rose (de Ploumanac'h à l'Ile Milliau en passant par La Clarté). Ceux de la deuxième génération sont des granites à grains fins de couleur variable (visibles dans les carrières de Toéno, Goas-Trez ou Landrellec). Enfin, les granites de la troisième génération sont des granites à grains fins de couleur gris-blanc (Ile-Grande) 3 + 4.

Entre le Précambrien et le Quaternaire, en l'absence de mouvement tectonique et de glaciers, le Trégor ne connaît pas de variations géologiques. Pendant le Quaternaire (à partir de -2,6 millions d'années), le territoire connaît des dépôts de limons (charriés par les eaux) et de loess (limons plus fins d'origine éolienne). D'épaisseur variable, ces dépôts peuvent atteindre jusqu'à 5 mètres de profondeur. Sur la presqu'île de Lézardrieux, leur forte présence aurait été maintenue par le faible morcellement des terres par les cours d'eau. Cette terre riche favorable aux cultures a également encouragé les installations humaines 5.



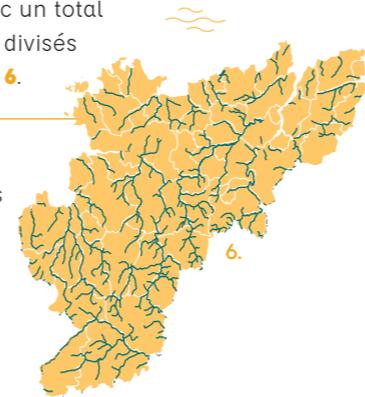
#### ESQUISSE GÉOLOGIQUE DU TRÉGOR

<ul style="list-style-type: none"> <li> GRANITES HERCINIENS</li> <li> SÉRIES ROUGES DÉVONIENNES (PLOUZÉC-PLOURIVO-BRÉHEC)</li> <li> SÉRIE ORDOVICIENNE DE SAINT-MICHEL-EN-GRÈVE</li> <li> INTRUSIONS DIORITIQUES FINI-CADOMIENNES</li> <li> SCHISTES ET GRAUWACKES - SPILITES DE PAIMPOL ] BRIOVÉRIEN SUPÉRIEUR</li> <li> TUF DE TRÉGUIER - LOCOUIREC ] BRIOVÉRIEN SUPÉRIEUR</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li> AMPHIBOLITES DE LANVOLLON AVEC MICASCHISTES ] BRIOVÉRIEN INFÉRIEUR ET MOYEN</li> <li> SOCLE GRAODIORITIQUE DU TRÉGOR</li> <li> AVEC PANNEAUX DE VIEUX GNEISS</li> <li> GNEISS SILICO-ALUMINEUX ET GNEISS GRANODIORITIQUES DU SOCLE DE PENTHIÈVRE</li> </ul>
---	---

## RELIEF ET HYDROGRAPHIE

Le territoire de Lannion-Trégor Communauté est constitué d'un plateau aux altitudes moyennes de 100 m dans sa partie médiane et méridionale, qui baissent progressivement plus on se rapproche du littoral. Le point culminant à 322 m se situe au sud du territoire dans la forêt de Beffou (Loguivy-Plougras). À l'ouest, de Plestin-Les-Grèves à Trébeurden, la façade littorale est composée de falaises parfois

très escarpées et découpées, allant jusqu'à 70 m de haut. À l'est, les côtes à dénudation sont moins élevées. Cette description générale ne doit pas effacer la réalité microtopographique d'un paysage parfois très vallonné en présence de nombreux cours d'eau de taille et d'ampleur variables. Le réseau hydrographique du territoire est en effet très dense, avec un total de 1 836 km de cours d'eau divisés en quatre bassins versants **6**.



### ○ La Lieue de Grève

12 000 ha, 11 communes traversées, avec Le Yar, le Roscoat, le Kerdu, le Quinquis et le Traou-Bigot

### ○ Le Léguer

49 354 ha, 16 communes traversées, avec Le Léguer et 800 km de chevelu

### ○ Le Guindy-Jaudy-Bizien

52 000 ha, 29 communes traversées, 560 km de cours d'eau

### ○ Le Trieux-Leff

88 000 ha, 2 communes du territoire

Ce réseau hydrographique est caractérisé par la présence de trois importants fleuves côtiers : le Léguer, le Jaudy et le Trieux. Ces fleuves ont façonné le paysage : ils ont parfois creusé des vallées profondes aux pentes escarpées allant jusqu'à 70 m de haut pour le Léguer, mais également Le Yar ou la rivière

de Roscoat qui se jettent dans la baie de Saint-Efflam. À leur embouchure se sont formés de larges estuaires. Ces fleuves et leurs affluents sont souvent à l'origine de limites territoriales entre les paroisses puis les communes. Ils sont navigables sous certaines conditions jusqu'à Lannion (Léguer), La Roche-Derrien (Jaudy) et Pontrioux (Trieux).



#### LE LÉGUER

SOURCE Près du hameau de Pen-Léguer, à la limite des communes de Bourbriac (22) et Maël-Pestivien (22)

LONGUEUR 59 km

LARGEUR À L'EMBOUCHURE 0,9 km

PRINCIPAUX AFFLUENTS Le Guic, Le Saint-Ethuriën, Le Min-Ran, Le Frouit

#### PARTICULARITÉS

Un barrage hydro-électrique construit en 1920 à Plounevez-Moëdec (Kernansquillec) a été détruit en 1996. Le cours d'eau est labellisé "Rivière sauvage". Site Natura 2000.



#### LE JAUDY

SOURCE Tréglamus (22), lieu-dit Kermasson

LONGUEUR 48 km

LARGEUR À L'EMBOUCHURE 3,5 km

PRINCIPAUX AFFLUENTS Le Moulin-Bizien, Le Théoulas, Le Guindy (43 km), Le Poullguer



#### LE TRIEUX

SOURCE Kerpert (22)

LONGUEUR 72 km

LARGEUR À L'EMBOUCHURE 0,95 km

PRINCIPAUX AFFLUENTS Le Leff, Le Frouit, Le Sullé,

Ruisseau du Bois de la Roche



## PAYSAGES

Trois entités composent le territoire : la façade maritime, l'espace rural et les cours d'eau qui traversent les terres avant de se jeter dans la Manche. Chacune de ces trois entités présente des paysages différents qui résultent de la combinaison des caractéristiques du relief, des données climatiques et géologiques, de la configuration hydrologique mais également de l'intervention de l'Homme pour ses activités (élevage, culture, habitat, transports).

La façade maritime totalise 253 km de côtes. Si l'on prend en compte le littoral des nombreuses îles et îlots, ce chiffre monte à 340 km. Le territoire ne présente pas de grosse agglomération urbaine, Lannion étant la plus importante en superficie. Depuis quelques décennies, la densification de l'habitat est cependant très forte sur le littoral,

autour de Perros-Guirec et de Penvénan notamment. Sur le reste du territoire, l'habitat est regroupé dans les bourgs et très dispersé dans les campagnes.

L'Atlas des paysages du département des Côtes-d'Armor en cours de finalisation en 2022 définit cinq unités paysagères différentes sur le territoire de Lannion-Trégor Communauté **7**.

### 1 Le petit Trégor

Situé à l'ouest du territoire, l'unité paysagère du "Petit Trégor" présente une façade littorale marquée par l'immense grève sableuse de Saint-Michel-en-Grève **8** encadrée par des falaises couvertes de landes quasiment vierges de constructions. En cet endroit, le paysage peut être

très différent selon les marées, la Manche pouvant se retirer de plus de deux kilomètres au large.

Le plateau retro littoral est entaillé de vallées étroites aux coteaux raides, boisés et intimistes, où les cours d'eau rejoignent la Manche (Le Yar, le Roscoat, le Kerdu, le Douron).

Ces vallées, de même que celle du Léguer qui traverse l'unité paysagère **9** sont peu habitées, mais la présence de l'eau a favorisé l'implantation de nombreux moulins et des châteaux défensifs (Tonquédec, Coatfrec) dont il reste soit des vestiges (biefs, déversoirs, ruines) soit des bâtiments à fort caractère

## ② Le Trégor de Lannion

Le "Trégor de Lannion" occupe le nord-ouest du territoire, bordé par le littoral de la Manche, entre l'embouchure du Léguer (pointe de Séhar) et l'anse de Perros-Guirec. D'ouest en est, le trait de côte présente des paysages très variés, oscillant entre une morphologie abrupte ou aplanie, des espaces naturels ou urbanisés, des estrans étroits ou très vastes, un horizon parsemé d'îles ou non **11**.

Entre Trégastel et Ploumanac'h se dressent les rochers roses **12** emblématiques de la côte, chaos granitiques aux formes douces et organiques qui côtoient une multitude d'îlots, de petites criques et de baies. Trébeurden, Trégastel et Perros-Guirec deviennent des stations balnéaires à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle : les coteaux de Trébeurden et Perros-Guirec sont urbanisés, mais les jardins privés plantés de pins masquent une partie du bâti, notamment à Perros-Guirec. La route de la Corniche (D788) qui relie les trois communes constitue un corridor urbanisé, rarement interrompu.

Le Léguer entaille le plateau pour former un profond estuaire aux versants peu urbanisés où la lande laisse parfois apparaître des affleurements rocheux. Le chenal qui mène de l'embouchure

patrimonial. Les points hauts des plateaux, fortement cultivés, sont également occupés par les bourgs. Ils présentent un bocage dense et continu, composé de talus plantés, favorisant des paysages fermés (Pluzunet, Trégrom, Le Vieux-Marché, Plufur **10**).

à Lannion est encadré par des slikke, étendue de vase recouverte à marée haute et dépourvue de toute végétation. En amont, la vallée sinueuse a des pentes abruptes occupées par des bois qui étaient encore des landes et des terres cultivées dans les années 1950. Au fond de l'estuaire, la ville de Lannion est implantée à la confluence du Léguer et d'un affluent aujourd'hui imperceptible. Encaissée sur les rives du Léguer, elle s'est développée depuis les années 1960 en zones commerciales, d'activités et résidentielles **13**.

Outre le Léguer, de nombreux cours d'eau se déversent dans la Manche, formant de petites vallées côtières boisées (Dourdu, Truzugal, Kerduel, Cruguil, Traouiero, Kerhuel).

L'espace rural présente un réseau de bocages composé de talus et de haies, enserrant des terres cultivées. Quelques landes subsistent : les landes de Milin ar Lann (116 ha) sur les communes de Trébeurden et Pleumeur-Bodou, les landes du Ranolien à Perros-Guirec (48 ha). De grands massifs boisés résultent de l'abandon des cultures, à Trégastel, Trébeurden et Pleumeur-Bodou (Lann ar Warem, avec 300 ha) **14**.



10.



11.

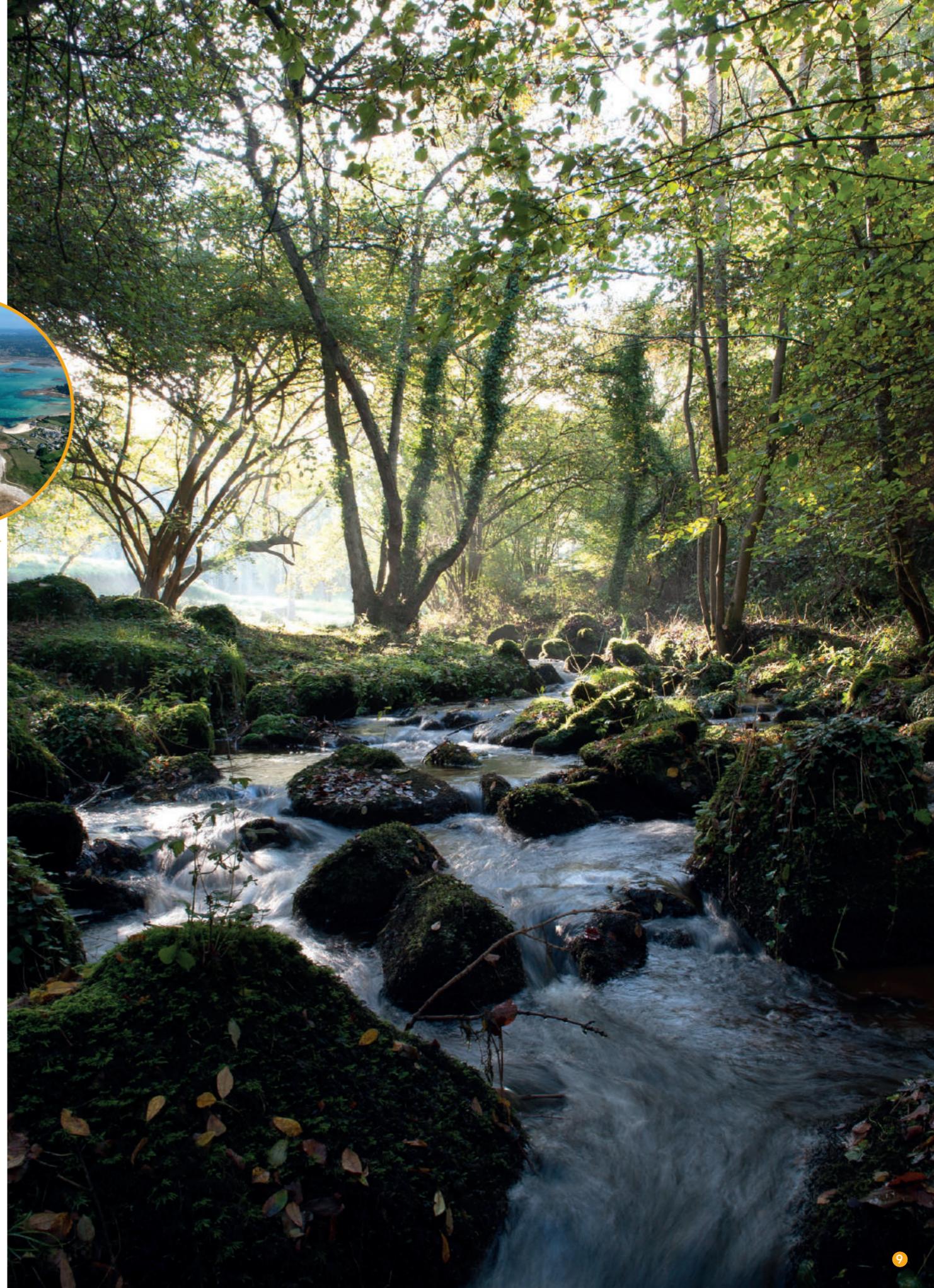
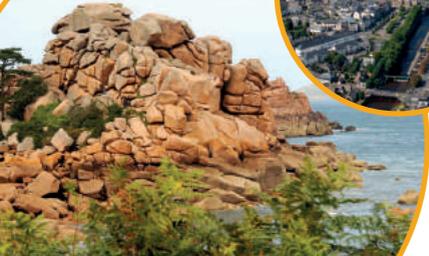


14.



12.

13.





### 3 Le Trégor légumier

Au nord-est du territoire, l'unité paysagère du "Trégor légumier" est fortement influencée par le littoral, bordé par la Manche au nord et le Trieux à l'est.

Son relief est peu élevé, composé de coteaux boisés largement entaillés par les échancrures du Jaudy et du Trieux où se mêlent eaux douces et salées, propices à l'implantation de parcs à huîtres.

Ces estuaires sont encadrés par des slikkes et ponctuellement de shorres (vases couvertes d'un tapis végétal).

Les ponts qui les franchissent dessinent des silhouettes prégnantes (pont Canada, pont de Lézardrieux). Les plus anciens ports se sont installés au creux des rias, loin de la côte inhospitalière : Tréguier, à la confluence du Jaudy et son affluent le Guindy ; La Roche-Derrien dans un méandre du Jaudy, et Lézardrieux le long du Trieux. Si l'épopée du balnéaire n'a que très peu touché cette portion de côte au XX<sup>e</sup> siècle, le littoral connaît depuis quelques décennies une dynamique d'urbanisation entre Trélévern et Port-Blanc.

Le littoral présente un tracé accidenté, avec une alternance de pointes et d'anses ainsi que quelques curiosités géologiques. Selon la marée et les conditions météorologiques, les paysages sont changeants : à marée basse apparaissent une multitude

d'amas rocheux, des vasières ou des étendues sableuses. Plusieurs tombolos (cordon littoral reliant un îlot à la côte) animent le littoral dont le sillon de Talbert est le plus connu. La flèche littorale formée d'une accumulation de galets, longue de 3,2 km, est la plus grande de Bretagne. Le site de Plougrescant est quant à lui connu pour ses tors et ses gouffres formés par l'érosion des roches mises à nu **15**.

Le plateau au sol fertile composé de loess, des limons éoliens, était autrefois planté de lin, remplacé de nos jours par des cultures maraichères dans des champs établis au plus près de la mer (artichauts, choux fleurs, coco de Paimpol) **16**. Il fait partie de la "ceinture dorée", tout comme le Léon qui présente les mêmes caractéristiques physiques. Les talus sont peu plantés, pour ne pas porter ombrage aux cultures, ce qui donne un caractère ouvert au paysage et favorise les vues sur la mer et le bâti. Depuis quelques années, les serres se développent sur cette zone, pour les productions de tomates notamment. Ce climat privilégié profite également aux jardins d'ornement où les plantes exotiques s'acclimatent aisément (Kerdalo, Kestellic, Pellinec).

### 4 Le Trégor intérieur

Au sud de Lannion, l'unité paysagère du "Trégor intérieur" définie dans l'Atlas des paysages du département est un paysage de plateaux agricoles ponctuellement découpé par le Jaudy et ses affluents **17**.

### 5 Les piedmonts du Kerchouan

Au pied des Monts d'Arée, au sud du territoire, le plateau présente des altitudes au-delà de 100 m et un paysage de bocage aux reliefs doux, composé de cultures et de prairies ondulantes **18**. Des ensembles de landes subsistent à Plounérin, notamment à Saint-Junay (86 ha) et au Moulin Neuf. Sur cette portion amont de la vallée du Léguer, les eaux du Léguer et du Guic s'écoulent à vive allure sur les coteaux parfois pentus. À Plounevez-Moëdec, le barrage de Kernanquillec avait modifié le débit du fleuve depuis sa construction

en 1920. Sa destruction en 1996 permet désormais son bon écoulement. Sur cette portion de territoire subsistent d'importants massifs boisés, rares sur le reste du territoire, à Loguivy-Plougras avec la forêt du Beffou (616 ha), les bois de Coat-Meur et de Kerroué **19**. À Plougras, à la faveur d'altitudes élevées, le site de Goariva accueille un parc de 8 éoliennes depuis 2003. Parallèle à la 2x2 voies Rennes-Brest, l'ancienne N12 (actuelle D712) forme un corridor bâti autour de Plounevez-Moëdec qui forme une rupture dans le paysage.

### LES LANDES ET TOURBIÈRES

Constituée de bruyères et d'ajoncs, la lande constitue un des paysages emblématiques de Bretagne. Elle est établie sur des sols pauvres, acides, souvent ventés et résulte parfois du recul d'espaces boisés ou de l'abandon de zones cultivées. Elle était autrefois utile au pâturage extensif, servait de fourrage et de litière pour les animaux. On la trouve majoritairement sur le littoral (landes sèches) mais également dans les terres, au sud-est du territoire (landes humides de Plounérin). Dans le Trégor, les zones humides inventoriées représentent 12 443 ha, soit 14,6 % des 56 communes

prises en compte : cette densité résulte de l'importance du chevelu hydrographique et des efforts de préservation menés sur les bassins versants. Deux types de zones humides sont représentés : les zones humides littorales (vasières, estuaires, marais aux eaux saumâtres) et les zones humides continentales (landes et prairies humides, marais, mares). Leur fonction écologique n'est plus à démontrer : outre la conservation de la biodiversité, ces zones contribuent à la régulation hydrologique et climatique.

## 4 • Histoire et formation du territoire

ISTOR AR VRO, PENAOS EO BET STUMMET

Le panorama historique du territoire montre que ses occupants s'y sont installés très tôt, depuis la Préhistoire et de façon pérenne, jusqu'à nos jours. Le contexte géographique (façade maritime notamment), géologique (présence de terres riches), hydrologique (présence de nombreux cours d'eau dont certains débouchent dans la Manche) sont autant d'atouts qui ont favorisé leur installation. Terre de conflits à la fin du Moyen Âge, sur fond de Guerre de Succession de Bretagne, le territoire connaît une période florissante à partir du XVI<sup>e</sup> siècle grâce à une dynamique agricole de la culture du lin et des céréales. La fin de l'Ancien Régime favorise l'enrichissement de paysans, ce qui contribue à maintenir les populations dans les campagnes. Monde rural et monde littoral fonctionnent alors ensemble, les petits ports étant des interfaces assurant le transit des marchandises dans les terres (goémons, graines de lin) et hors du Trégor (toiles de lin, céréales). Au cœur de ces échanges, les bourgs et les villes se sont formés de façon modeste. Lannion ville commerçante où réside le pouvoir judiciaire et administratif et Tréguier, ville épiscopale, lieu du pouvoir religieux. Les XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles voient naître deux nouvelles activités dont le poids marque encore le paysage économique actuel : le tourisme balnéaire et l'industrie des Télécoms.

### DE LA PRÉHISTOIRE À LA FIN DE L'ANTIQUITÉ

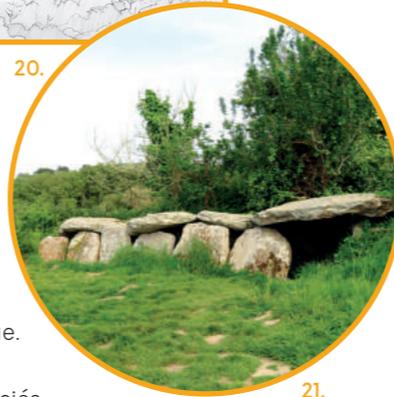
#### Une occupation dès le Paléolithique

Les découvertes archéologiques témoignent d'une occupation très ancienne du territoire depuis la période Paléolithique, notamment au Pléistocène, période où les cycles de glaciation et de réchauffement se succèdent. Les plus anciens sites connus datent de la dernière régression glaciaire, au Paléolithique moyen (-300 000 à -40 000 ans). Avec une densité de sites d'occupation parmi les plus importants de Bretagne, le Trégor semble regrouper les conditions favorables aux installations humaines, notamment le long du littoral. Les grèves offrent en effet des matières premières comme le silex, matériau indispensable à la fabrication d'outils,

ce qui est peu fréquent en Armorique. Par ailleurs, les falaises exondées présentent alors des abris très appréciés. Au Néolithique (entre 6 000 et 2 200 avant notre ère), les individus se sédentarisent et commencent à cultiver la terre. À Lannion, le site de Kervouric établi sur les hauteurs de Servel a révélé la présence de trois habitations longues de type danubienne datées de 4 800 ans avant notre ère. Cette découverte récente témoigne de l'extension vers l'ouest d'une culture commune à tout le nord de la France **20**. Les nombreux mégalithes sont les vestiges visibles de cette période, tant le long du littoral (Trégastel **21**) que dans les terres (Loguivy-Plougras).



20.



21.

#### Le développement des communautés humaines

À l'âge du Bronze (-2 200 à -800 ans), les vestiges de tumulus attestent l'émergence de chefferies et de premiers signes du partage du territoire. La densité de ces sépultures sous terre souligne en outre l'importance de l'occupation humaine à cette période. Situés sur des hauteurs, ils sont souvent implantés à la confluence de deux cours d'eau, proches du Léguer, du Trieux, ou du Leff. Ils témoignent de la mainmise de chefs sur un site stratégique et une voie de communication qu'il faut contrôler. Les objets découverts dans les sépultures confirment par ailleurs que des échanges existaient avec les peuples du sud de l'Angleterre, facilités par la proximité de la Manche (site de la Motta à Lannion). Le site de Bel-Air à Lannion daté du Bronze ancien (2 200-1 600 avant notre ère) est totalement inédit en Bretagne et plus largement dans le nord-ouest de la France. Implanté



22.

#### Époque romaine : Le Yaudet, chef-lieu de pagus

Suite à la Conquête de la Gaule (52 avant notre ère), le territoire de chaque peuple gaulois est démembré en *pagi*. Le chef-lieu des Osismes se déplace alors de l'actuelle commune de Paule vers l'antique *Vorgium* (Carhaix). Le Yaudet devient le chef-lieu d'un *pagus* dont les contours sont ceux du futur évêché de Tréguier. Les voies antiques relient les grandes cités et structurent le territoire : Carhaix - Le Yaudet / Carhaix - Tréguier / Morlaix - Lannion /

à 4 km du Léguer, il a révélé la présence de deux tumulus jouxtant une vaste enceinte de 3,7 hectares entourée d'un large fossé qui disposait également d'un porche monumental en bois **22**. À l'âge du Fer (de 800 à 52 avant notre ère), le Trégor est habité par les Osismes dont le centre du pouvoir est situé à Paule en Centre-Bretagne (site de Saint-Symphorien). Au sein de fermes, ils pratiquent agriculture et élevage tandis que sur le littoral ils développent un artisanat singulier de production de sel. Il est supposé que ce sel était destiné à la salaison des viandes et poissons, moyens de conservation de denrées. La forte densité des sites reconnus laisse également penser que les quantités produites pouvaient faire l'objet de diffusions extra locales.

Aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles avant notre ère, émerge le site du Yaudet, une agglomération implantée sur un promontoire bordant le Léguer, dominant et contrôlant l'entrée de l'estuaire. Avec un accès direct à la mer, le site entretient des relations commerciales avec la côte sud de la Grande-Bretagne, mais aussi l'Espagne et la Méditerranée, comme en attestent entre autres les amphores vinaires découvertes **23**.

Morlaix - Saint-Brieuc (tracé qui suit en partie l'actuelle RN 12). Le long de la voie Lannion - Morlaix, divers vestiges encore visibles (sanctuaire, thermes) témoignent d'une importante occupation sur l'actuelle commune de Plestin-les-Grèves.



23.

## LA LONGUE HISTOIRE DU YAUDET

Le promontoire du Yaudet qui occupe environ 10 hectares a été fréquenté dès la Préhistoire. Établi à l'embouchure du Léguer, cette avancée de granite qui surplombe le paysage littoral est un emplacement de choix pour qui veut contrôler les environs, par voie de terre ou de mer. Le site connaît une occupation dense à la fin de l'âge du Fer (II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècles avant notre ère) après avoir été protégé d'un rempart de terre et de pierres sèches. À cette époque, le site est une des principales agglomérations des Osismes qui entretiennent des relations commerciales avec les régions côtières du nord de l'Armorique et du sud de la Grande-Bretagne. Malgré un déclin aux I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> siècles de notre ère, en faveur de Lannion, le site est à nouveau fortifié à la fin du III<sup>e</sup> siècle, sur les vestiges des anciens remparts gaulois. L'espace interne est alors organisé par deux axes principaux qui se croisent près de la chapelle actuelle. À chaque fois, le site semble occupé pour ses qualités défensives. Pendant le Haut

Moyen Âge, vers le milieu du VI<sup>e</sup> siècle et la fin du VIII<sup>e</sup> siècle, le site est toujours occupé : les fouilles archéologiques ont montré la présence de la technique agraire des *lazy beds* associées à des fours à sécher le grain, importations attribuées aux migrations bretonnes d'outre-Manche. La communauté a un statut social relativement élevé et serait à l'origine de l'ancienne muraille de pierre localement appelée « mur de pêcherie », longue de 130 m et de nos jours à l'état de vestiges. Les archéologues ont pu déterminer qu'à l'origine, ce mur devait être haut de 3 à 4 m et aurait pu être une fondation pour un moulin tout en piégeant les poissons à chaque marée. Une douzaine de maisons des XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles a été fouillée.

Le site du Yaudet a été acquis en 1980 par le département des Côtes-d'Armor afin de le protéger de l'extension de l'urbanisation, de permettre des fouilles archéologiques et de valoriser son histoire.

## PÉRIODE MÉDIÉVALE (VI<sup>e</sup> – FIN XV<sup>e</sup> SIÈCLES)

### La genèse du diocèse de Tréguier et la création des paroisses

Au V<sup>e</sup> siècle, avec la fin de l'Empire d'Occident, l'antique *Vorgium* (Carhaix) cesse d'être le chef-lieu de la cité des Osismes. Dans le même temps, les Bretons chrétiens qui fuient les invasions accostent sur les côtes nord de la Bretagne : Guirec, Efflam, Maudez, Kémo, Ivy, Milliau, Crescan entre autres s'installent sur le territoire et établissent des lieux de culte chrétiens sous forme d'oratoires, de chapelles ou de monastères.

La faiblesse des sources d'archives rend la connaissance des origines du diocèse de Tréguier difficile. S'il est établi que Tugdual, originaire du Pays de Galles, est le fondateur de Tréguier (*Landreger*) en y établissant un monastère vers 550, les origines du diocèse sont quant à elles incertaines et sont l'objet de controverses entre historiens. Pendant longtemps, le récit de la vie de saint Tugdual, rédigé tardivement dans la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle, a véhiculé l'idée que l'évêché de Tréguier régnait sur

un territoire divisé en trois *pagi* d'origine antique : le *Pagus Civitatis*, le *Pagus Tréher* et le *Pagus Castelli*. Par ailleurs, le site du Yaudet a souvent été désigné comme le siège d'un premier évêché couvrant le territoire partant de la pointe Finistère à la rivière du Leff avant qu'il ne migre vers Tréguier.

Depuis les années 1990, ces interprétations sont questionnées par les historiens qui y voient une façon pour Martin, évêque de Tréguier au milieu du XI<sup>e</sup> siècle, d'accréditer les origines antiques de son siège, à l'image des diocèses de Vannes, Quimper ou Rennes. Un consensus tend désormais à conclure que le diocèse de Tréguier, tout comme celui de Saint-Brieuc, s'est constitué plus tardivement que les autres diocèses bretons. Les dernières investigations tablent sur le premier quart du XI<sup>e</sup> siècle, entre 1024 et 1034<sup>1</sup>.

Au sein du diocèse, les paroisses sont fondées sur la base de communautés d'âmes<sup>2</sup>. Elles sont issues d'un long

processus d'adaptation aux usages des fidèles, la hiérarchisation des lieux de culte n'apparaissant pas avant la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>. Le nom des paroisses primitives commence par "Plou-" et ses dérivés "Plo-", "Pleu-", "Ple-". Elles occupent de grandes superficies d'où la nécessité de créer des trèves, succursales de paroisses où les fidèles assistent au culte au plus près de leur lieu de vie. Ce besoin de proximité répond également à l'obligation de se faire baptiser dans l'église et se faire inhumer dans le cimetière paroissial suite à la Réforme grégorienne. Aux XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles, les paroisses primitives sont progressivement démembrées de leurs trèves qui deviennent des paroisses autonomes,

celles que nous connaissons encore de nos jours. Pour exemple, de la paroisse primitive de Pleumeur-Gautier sont issues les paroisses de Trédarzec et Lézardrieux. Au plus près des lieux de vie, les frairies sont quant à elles des subdivisions des paroisses qui se confondent avec le finage villageois et où sont édifiées des chapelles dites frairiales qui cohabitent avec les chapelles seigneuriales. Sur un territoire à l'habitat disséminé, les lieux de culte sont très nombreux sur le territoire. Sur son aire historique, le diocèse de Tréguier est composé de 101 paroisses et 30 trèves et il comprend des enclaves du diocèse de Dol à Lanvellec, Trévou-Tréguignec, Loguivy-les-Lannion, Lanmodez et Perros-Guirec.



24.

### La mise en place des seigneuries et des premières places-fortes

La création du diocèse de Tréguier au début du XI<sup>e</sup> siècle serait intimement liée au pouvoir ducal établi depuis 936. Car Alain III duc de Bretagne cherche à assoir son autorité et étendre sa zone d'influence sur le territoire. En 1034, il laisse le Trégor, le Goëlo et le Penthièvre en apanage à son frère Eon I<sup>er</sup>, nommé Eudes (999-1079) **24**. Ce dernier devient ainsi comte de Bretagne et le premier des Eudonides, lignage des comtes de Penthièvre, une branche cadette des comtes de Rennes et des ducs de Bretagne. Entre 1040 - date du décès de son frère Alain III - et 1047, il est régent du duché de Bretagne et fait construire le château de Guingamp. Concomitamment, le diocèse de Tréguier est créé, détaché de celui du Léon limitrophe. Les actuelles villes de Guingamp et Tréguier semblent fonctionner ensemble, selon une logique bipolaire, avec une châtellenie comtale dans l'arrière-pays d'une part et un évêché en zone littorale d'autre part. Cette configuration n'est pas sans rappeler la configuration bicéphale de Lamballe et Saint-Brieuc<sup>4</sup>.

Les possessions des Eudonides qui dominent le Trégor, le Goëlo et le Penthièvre au XI<sup>e</sup> siècle varient au gré des crises dynastiques et des confiscations de fiefs par le duc de Bretagne, ce qui ne sera pas sans conséquences sur la stabilité du territoire, en proie à de multiples conflits au cours des siècles suivants. Le duché de Bretagne organise en effet son pouvoir politique et social autour des seigneurs locaux. À la fin du XII<sup>e</sup> siècle, le Comté de Trégor jusqu'alors en apanage devient une baillie ducal comprenant 6 châtellenies, certaines élevées au nom de comté : Lannion (26 paroisses, liée au comte de Penthièvre), Guingamp (60 paroisses), Goëlo (50 paroisses), Minibriac (5 paroisses), Quintin (28 paroisses), Morlaix (23 paroisses). Au sein de ces châtellenies, le territoire se partage entre plusieurs seigneuries, au pouvoir plus ou moins important. Au sein de la châtellenie de Lannion, les plus importantes sont alors la seigneurie des Coatfrec dont le siège est à Ploubezre, et celle de Tonquédec

qui appartient à une branche cadette des comtes de Bretagne (Coëtmen-Penthièvre) et prend ainsi le rang de vicomté qui s'étend sur 7 paroisses **25**. Les premières seigneuries établissent des mottes castrales à fonction d'habitat et de place-forte. Il apparaît que des liens de fidélité ou de parenté existent entre les Eudonides et les occupants

### La mise en valeur des terres - l'usement de Tréguier et de Goëlo

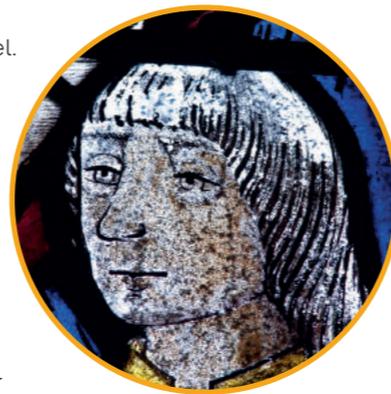
La culture des terres amorcée depuis la période néolithique s'est accrue depuis le Haut Moyen Âge avec une mise en valeur des terres pauvres ou incultes. Les landes, bois et forêts sont défrichés, les zones humides sont asséchées tandis que de nouvelles zones d'habitat émergent, fermes isolées ou regroupées en hameaux. Dans un contexte de féodalité, le clergé et les seigneuries laïques possèdent les terres cultivées par les paysans et la Coutume de Bretagne régit depuis le XVI<sup>e</sup> siècle les règles et usages en matière de droit dans l'ensemble du Duché de Bretagne. Elle intègre néanmoins des usements locaux dérogeant au droit commun de la Coutume : l'usement de Tréguier et de Goëlo régit des règles spécifiques avec le domaine congéable et la quévaise qui ont profondément marqué la structuration du territoire, la société et les mentalités.

Dans le Trégor, comme souvent en Basse-Bretagne, le domaine congéable est largement pratiqué par les seigneuries. La toponymie "convenant", très fréquente sur le territoire, garde le souvenir de ce système dans les campagnes, souvent associé au nom de famille du fermier. Il s'agit d'un contrat de bail de neuf ans par lequel le seigneur reste propriétaire du fonds mais concède les terres au fermier (nommé le convenancier ou domanier) contre une rente modeste et la participation à des corvées. En échange, le fermier est considéré comme propriétaire de ce qu'il construit

des premiers sites défensifs : Les Tournemine, seigneurs de Lézardré-Boloy sont à l'origine de la place-forte de Lézardrieux et de Botloï à Pleudaniel. Les deux sites contrôlent les rives du Trieux, le seigneur disposant en outre de ressources liées aux trafics maritime et aux pêcheries du Trieux.

et ce qu'il plante : bâtiments, talus, fossés et arbres fruitiers. Si le seigneur est en droit de congédier le fermier au terme des neuf ans, il doit lui rembourser tous les biens qu'il a créés et améliorés. Dans ces conditions, le domanier a souvent mis un soin particulier à valoriser ses terres d'autant plus qu'il peut les vendre ou les transmettre.

Parallèlement au domaine congéable, se développe l'usement de la quévaise, sur des terres propriété des abbayes et des Templiers (devenus les Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem après 1312). Il s'agit ici de terres incultes données par les seigneuries qui exploitaient déjà des terres plus fertiles avec l'usement du convenant. Moins nombreuses que les convenants, les terres en quévaise participent néanmoins à la formation de nouvelles occupations humaines prenant le caractère de hameaux. Afin d'attirer les défricheurs et de fidéliser les futurs paysans, cette quévaise se devait d'être plus attractive que le domaine congéable : la concession est ici perpétuelle<sup>5</sup> et c'est le plus jeune des garçons - le juviseigneur (ou juveigneur) - qui hérite de la terre. Cet usage favorise les pionniers en encourageant les aînés à s'installer à leur compte au plus tôt et fonder une nouvelle quévaise alors qu'il était interdit de posséder deux quévaises. L'hôte se voit ainsi remettre un lopin de terre (équivalent à un *journal*) moyennant une rente annuelle. Sur les terres des Hospitaliers



25.  
➔ Jean II  
de Coëtmen

ou des Templiers, l'hôte recevait également un emplacement de maison et un courtil. Ces propriétés exclusives des hôtes sont encloses : certains historiens font remonter l'enclosure à cette période.

Dans le Trégor, de nombreuses terres incultes disséminées sont ainsi données à l'abbaye cistercienne de Bégard, première abbaye cistercienne de Bretagne et l'une des fondations religieuses les plus importantes de la Bretagne médiévale. Fondée en 1130 par quatre moines venus du diocèse de Chartres, elle dépendait du diocèse de Tréguier. Filiale de l'abbaye de Bégard, l'abbaye de Relec est fondée en 1132 sur la paroisse de Plounéour-Ménez dépendant du diocèse du Léon (actuel Finistère). Elle possède également des terres dans le diocèse de Tréguier<sup>6</sup>, notamment à Manach'ty en Plufur

où siégeait un prieuré.

L'usement de la quévaise est attesté à Lanvellec, il a donné naissance aux hameaux de Saint-Carré et Saint-Connay (ou Saint-Gonéry)<sup>7</sup>. Depuis le début du XIII<sup>e</sup> siècle, l'abbaye de Bégard avait également reçu en donation les terres de la seigneurie de Penlan, réparties en 131 quévaises sur les communes de Trébeurden, Pleumeur-Bodou, Trégastel, Perros-Guirec, les Sept-Iles<sup>8</sup>. À la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, les possessions de l'abbaye sont estimées à 10 000 journaux de terres. Jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle, l'ordre religieux possède également des terres en Angleterre, dans le comté de Richmond, données par Alain Le Noir.

### LA TOPONYMIE : CE QU'ELLE NOUS APPREND DE L'ORGANISATION RURALE

À partir du XI<sup>e</sup> siècle, avec les défrichages, la toponymie des hameaux évolue, traduisant les mutations des paysages et la multiplication des zones d'habitat.

- les *Lan* (premières terres consacrées) deviennent des *Loc* ou des *Saint*
- les *Tre* (divisions de paroisses primitives) deviennent des *Ker* (village de quelques unités d'habitation) aux XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles ; puis des *Ty* (maison) aux XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles
- les *Les* ou *Bod* (lieux défensifs) deviennent *Quinquis* ou *Rest* (demeure importante).

Sur le cadastre ancien, établi au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, chaque parcelle est définie par un terme décrivant l'usage de celle-ci :

- *liors* : champ jouxtant l'habitation
- *parc* : champ plus éloigné
- *kloz* : clos sous herbe pour les chevaux
- *prat* : pré pour les pâtures
- *logell* : petite pièce de terre
- *lanneg* : lande
- *mez* : champ ouvert de grande surface
- *tachenn* : petite parcelle

Des compléments permettent de les qualifier :

- *Bihan* (petit), *bras* (grand)
- *Parc en roudour* : champ du gué
- *Izellan* (du bas), *Huellan* (du haut)

### La fondation des villes

Les points de rencontre entre les voies maritimes, fluviales et terrestres que sont les fonds d'estuaires sont vulnérables et les contrôler devient un enjeu de pouvoir. À partir du XI<sup>e</sup> siècle, des places-fortes sont établies sur ces sites stratégiques et donnent

parfois naissance à des bourgs castraux et des embryons de villes : Lannion, La Roche-Derrien, Lézardrieux et Tréguier. Le siège du comté de Lannion est établi à la confluence du Léguer et de la zone marécageuse de Pen-ar-Stang. Le château du Baly (aujourd'hui détruit)



faisait face à l'entrée de la ville qui s'étend en quadrillage et le long d'un axe central (actuelle place du Général Leclerc), protégée par une enceinte dont il ne reste plus de vestiges visibles dans le paysage urbain actuel. La Roche-Derrien contrôle le fond d'estuaire du Jaudy avec un château construit par Derrien en 1070, en lien avec la seigneurie de Penthièvre, sur une motte encore fortement visible dans le paysage 26. À ses pieds se développe la ville, l'habitat formant un plan concentrique, protégé par une enceinte dont on perçoit encore quelques pans de murs de nos jours. La place-forte de La Roche-Derrien est déclassée au début du XV<sup>e</sup> siècle, les fortifications démolies. La cité commerçante possède une place de marché et est assez importante pour avoir une maladrerie qui fonctionne jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Il n'en subsiste plus qu'un fragment de la chapelle. Le bourg castral de Lézardrieux est quant à lui protégé par une motte qui surplombe le Trieux. Il se développe de façon linéaire autour d'un axe central qui constitue de nos jours une place centrale singulière 27.

La ville de Tréguier, établie à la confluence du Jaudy et du Guindy semble ne jamais avoir été protégée

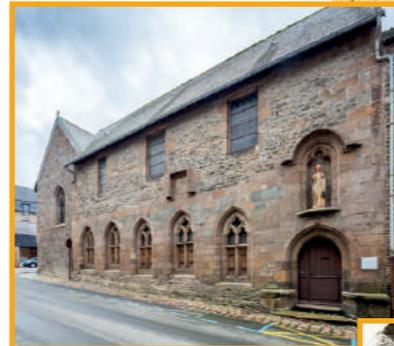
#### XIV<sup>e</sup> siècle : un territoire en proie aux conflits

Pendant le Bas Moyen Âge (XIII<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècles), les oppositions entre les Penthièvre et le duché de Bretagne font du Trégor un lieu d'événements militaires et politiques importants qui mènent à de nombreuses destructions.

La Guerre de Succession de Bretagne (1341-1364) marque profondément l'histoire du Trégor au XIV<sup>e</sup> siècle. Elle débute en 1341 avec la mort sans descendance du duc Jean III de Bretagne. Les deux prétendants

par une enceinte. Siège de l'évêché depuis le XI<sup>e</sup> siècle, elle est dominée par sa cathédrale et bénéficie du pèlerinage de saint Tugdual puis de saint Yves qui en font une ville attractive 28. Les pèlerins sont nombreux à y venir, par la route ou par la mer. Ces visiteurs sont parfois prestigieux : le duc de Berry en 1468, Henri Tudor en 1484. Le *Tro Breiz* apparu au XIII<sup>e</sup> siècle encourage les fidèles à réaliser un pèlerinage des sept évêchés bretons, dont fait partie Tréguier. L'hôtel-Dieu, équipement des villes naissantes, est attesté à Tréguier dès le XIII<sup>e</sup> siècle. À sa fonction d'hôpital s'ajoute un lieu de repos pour les pèlerins 29. Au Moyen Âge, la paroisse de *Ploulantreguer* qui dépend de la cathédrale est composée du territoire urbain de Tréguier et de sa "banlieue", le Minihy de saint Tugdual. Tréguier devient alors une ville religieuse et intellectuelle. Elle est représentée à Paris au sein de l'Université grâce à la fondation du Collège de Tréguier en 1325 par le testament de Guillaume de Coatmohan, grand chancelier de l'église de Tréguier. Ce collège était destiné à accueillir huit écoliers du diocèse de Tréguier. À son emplacement est ensuite construit le Collège de France à partir du XVII<sup>e</sup> siècle.

au duché, Jean de Montfort et Jeanne de Penthièvre, se disputent l'héritage sur fond de conflit entre la France et l'Angleterre qui se disputent quant à eux le trône de France. Jean de Montfort, demi-frère du feu duc de Bretagne Jean III, est soutenu par les troupes anglaises tandis que Charles de Blois, prétendant au duché et époux de Jeanne de Penthièvre, nièce du duc défunt, est lui soutenu par les troupes françaises.



29.



30.

Dans le Trégor, chacun cherche à étendre son pouvoir et à contrôler les forteresses. Charles de Blois fait alors de Guingamp le centre politique et militaire du Penthièvre. Le Trégor faisant partie de son domaine, le territoire est fortement touché par diverses opérations militaires. En 1346, le château de Lannion est démantelé par les Anglais qui soutiennent Jean de Montfort 30. En 1347, le siège de la Roche-Derrien marque le succès des troupes de Jean de Montfort quand Charles de Blois est fait prisonnier par les Anglais 31. En 1365, Jean IV de Bretagne (1339-1399), fils de Jean de Montfort et de Jeanne de Flandre est finalement reconnu seul duc de Bretagne lors du traité de Guérande, suite à sa victoire lors de la Bataille d'Auray (1364). Entre 1394 et 1395, le Trégor est ensuite touché par l'affrontement entre le duc Jean IV et le connétable Olivier de Clisson. Allié aux Penthièvre, ce dernier utilise leurs places fortes, notamment le château-fort de Tonquédec, propriété des Coëtmen. En conséquence de ces ralliements, le château de Tonquédec est démantelé sur ordre de Jean IV en 1395. En 1420, une nouvelle crise émerge lors de l'enlèvement du duc de Bretagne Jean V par Marguerite de Clisson, fille d'Olivier de Clisson et épouse de Jean de Penthièvre. En représailles, ses biens sont confisqués et une partie des places

fortes des Penthièvre détruite, notamment dans le Trégor-Goëlo (Guingamp, la Roche-Derrien, Tonquédec) 32.

À ces batailles destructrices succède une période de reconstruction à partir du XV<sup>e</sup> siècle et dès la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, la cathédrale de Tréguier est en travaux, sous l'impulsion de l'évêque Even Bégaignon. Le duc de Bretagne souhaitant renforcer son influence sur le territoire face aux velléités des Penthièvre, il aide financièrement les seigneurs à améliorer les défenses de leurs forteresses : en 1462, Guillaume de Penhouët est aidé pour son château de Coatfrec (Ploubezre) et en 1473 Jean II de Coëtmen peut reconstruire le château de Tonquédec.

Tous ces conflits causant morts et émigrations ont un impact sur la démographie du Trégor qui se trouve en déclin. Cependant, avec 80 000 habitants dans le Trégor historique, le nombre d'habitants reste assez élevé. Les paroisses les plus peuplées en 1426-1427 sont Plouaret (environ 2 100 habitants, paroisse qui comprend également la trêve du Vieux-Marché), Plestin (environ 1 800 habitants), Pleumeur-Gautier (environ 1 700 habitants, paroisse qui comprend également la trêve de Lézardrieux), et Plougras (environ 1 700 habitants qui comprend également la trêve de Loguivy).

## PÉRIODE MODERNE (XVI<sup>E</sup> – FIN XVIII<sup>E</sup> SIÈCLES)

### Une activité agricole florissante

Une période de croissance succède aux années de conflits. Le Trégor, grâce à ses terres défrichées et fertiles devient un territoire où les activités agricoles sont source de développement économique. La culture des céréales nourrit les Trégorrois et les maintient sur le territoire. Mais c'est également la culture et la transformation du lin et du chanvre qui font la particularité du Trégor. À partir du XVI<sup>e</sup> siècle, l'essor de la navigation au long cours fait croître le besoin en voiles et en cordages. Avec un sol limoneux fertile, un climat doux et humide, le Trégor tout comme le Léon voisin cultive du lin importé par des bateaux bretons depuis les Flandres *via* le port de Roscoff (Finistère). Les toiles sont tissées dans le Léon (nommées "les Créés") et autour de Guingamp ("Les Graciennes").

En retour, ces toiles sont exportées depuis les ports de Roscoff et Morlaix vers Brest et l'Angleterre tandis que le marché espagnol est alimenté par le port de Nantes. Au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, le Trégor délaisse l'activité de tissage et se concentre sur la culture et la transformation du lin, les toiles étant désormais fabriquées en Centre Bretagne, autour de Quintin, Uzel,



Loudéac et Moncontour. La finesse de ces toiles nommées "Bretagnes" est très appréciée dans les colonies espagnoles, elles connaissent leur apogée au XVIII<sup>e</sup> siècle. À cette période, ce sont désormais des bateaux allemands de Lübeck qui assurent l'importation – *via* Roscoff – de la graine cultivée entre la Biélorussie et la région de Saint-Petersbourg. Les graines sont ensuite acheminées dans les ports de Tréguier et Lannion par cabotage et réparties dans la campagne trégorroise.

Mais les vicissitudes historiques avec l'Angleterre et l'Espagne ont un impact sur les exportations et par rebond sur la production des toiles et la culture du grain en amont. Le Trégor, impacté par ces variations, continue bon an mal an à produire des fils de lin, alors que les industries textiles se développent parallèlement en Normandie et dans le Nord de la France.

### Le littoral, entre ouverture au commerce et zone d'insécurité

Activités rurales et maritimes sont étroitement liées : dès lors, les ports deviennent des interfaces entre terre et mer. L'excédent de production de céréales favorise une activité commerciale par voie de mer depuis Tréguier ou Lannion vers les grands ports de Brest ou Bordeaux, mais aussi vers Saint-Malo<sup>10</sup>. De même pour l'importation des graines de lin et l'exportation des toiles. Le port de la Roche-Derrien en tire un grand

profit et devient la "kapital stoup" ("capitale de l'étope" en breton). Mais les plus petits ports ne pratiquent pas le long-cours. Ports de cabotage, leur activité reste modeste en accueillant de petits navires qui font transiter les marchandises vers les plus grands ports voisins. Seuls Lannion et Tréguier connaissent un transit plus important et bénéficient au XVIII<sup>e</sup> siècle de travaux d'aménagement.

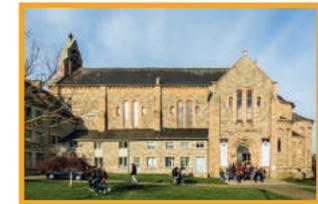
Mais alors que la façade maritime du Trégor était gage de richesses grâce au commerce des marchandises et des productions agricoles, le littoral devient source de dangers au XVIII<sup>e</sup> siècle. Les conflits avec les Anglais et les Hollandais amènent à la construction de fortifications. Dans l'archipel des Sept-Iles (Perros-Guirec), l'île aux Moines est fortifiée entre 1740 et 1746. Le fort

construit par Siméon Garengéau fait partie des dix-sept ouvrages de défense imaginées par Vauban dont fait partie le château du Taureau en baie de Morlaix. Il est construit au XVI<sup>e</sup> et modernisé au XVIII<sup>e</sup> siècle. Alors que les tensions avec l'Angleterre persistent, des postes de surveillance, batteries et corps de garde équipent le littoral pour compléter l'action du fort de l'île aux Moines.

### Lannion et Tréguier, des villes en expansion

Malgré leur taille qui reste modeste, Lannion et Tréguier deviennent les agglomérations urbaines les plus importantes du territoire. Pendant la Guerre de la Ligue (1588 - 1598), les deux villes subissent pillages et destructions.

L'essor démographique de Lannion entraîne une expansion urbaine au-delà de l'enceinte médiévale signalée comme étant en ruines dès 1487. Suite au démantèlement de la place-forte, fin XVIII<sup>e</sup> siècle, les faubourgs nouvellement créés prolongent la ville vers les paroisses proches de Brélévenez, Loguivy et Ploubezre. Progressivement, la ville reçoit des attributions lui conférant un rôle de centralité : elle devient sénéchaussée en 1392 puis "sénéchaussée royale de Tréguier au siège de Lannion" au XVI<sup>e</sup> siècle. Au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, un auditoire de justice est construit au cœur de la ville qui devient le centre judiciaire du Trégor où vont séjourner les Hommes de loi. À partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, la ville se renouvelle : comme le montre un plan de 1763 dessiné par Anfray, ingénieur des Ponts-et-Chaussées, les édiles cherchent à moderniser la ville, notamment en redressant le tracé des rues et en alignant les façades médiévales des habitations. À cette époque, les ruines du château servent de carrières de pierres.



33.

Tréguier est quant à elle le siège du pouvoir épiscopal où sont formés et séjournent les religieux : un séminaire est créé en 1649 à l'initiative de Balthazar Grangier, évêque de Tréguier et Michel Thépault, seigneur de Rumelin et chanoine. Il est l'un des plus anciens de Bretagne après celui de Saint-Malo, fondé en 1646. La première pierre du séminaire est posée en 1658. Totalelement reconstruit par l'architecte rennais Henri Mellet en 1897, il est de nos jours occupé par le Lycée Savina 33.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, dans le cadre de la Réforme de l'Église, les deux villes en forte croissance attirent des institutions religieuses dont l'objectif est de former l'élite sociale et d'instruire les masses populaires. Leurs implantations marqueront durablement Lannion et Tréguier : sur de vastes espaces situés aux portes des villes, les couvents enclos de hauts murs vont constituer des réserves foncières importantes pendant plusieurs siècles.

## PÉRIODE CONTEMPORAINE (DE 1789 À NOS JOURS)

### Le développement des bourgs et des villes sur un territoire profondément rural

Après la Révolution française et la création du département des Côtes-du-Nord, le Trégor historique se trouve démembré de la partie ouest nommée le "Bas Trégor" aussi nommé "Trégor finistérien". Le 29 novembre 1801, une bulle pontificale supprime quant à elle le diocèse de Tréguier, intégré dans celui de Saint-Brieuc, la partie finistérienne relevant désormais du diocèse de Quimper et Léon. La création des communes structure de nouvelles entités géographiques. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, à côté de l'église paroissiale et du presbytère sont désormais construites la mairie et l'école. Le bourg tend progressivement à devenir plus attractif avec l'implantation de magasins de commerce et d'artisans, de nouvelles habitations sont construites au XIX<sup>e</sup> siècle.

Mais la majorité de la population – cultivateurs, laboureurs, ménagères, filandières, journaliers... – vit toujours dans les campagnes. L'habitat est dispersé, les terres cultivées contenues dans un réseau bocager dense. Alors qu'en Bretagne les grandes villes se structurent, le Trégor reste à la marge. Plouaret, qui n'est pas encore séparée du Vieux-Marché compte 4 000 habitants, mais son bourg n'accueille pas la majorité de cette population. Lannion et Tréguier accueillent toutes deux 3 000 habitants en 1778<sup>11</sup>, mais de façon agglomérée, sur une petite superficie.

La ville et le bourg ont cependant en commun d'être des places commerçantes de premier plan. Les marchés hebdomadaires et foires annuelles sont essentiels pour écouler les productions agricoles, car la campagne nourrit les villes. Au cœur des agglomérations, la place du marché, souvent centrale joue un rôle commercial

et social important.

À Lannion, la place du Marc'hallac'h **34** est une place de marché importante. Le Vieux-Marché, comme son nom l'indique, est une place de commerce qui se développe à Plouaret et connaît un tel développement qu'elle devient une commune indépendante en 1866. Le cadastre de 1835 montre la présence d'une halle couverte aujourd'hui disparue.

Lannion conforte cependant son rôle de centralité en devenant sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement. De nombreux projets d'embellissements sont projetés. En l'an VII (1798), un premier plan d'alignement est proposé, suivi du plan Burdelot en 1800, puis 1822. La volonté est d'aligner les rues et de rompre avec le caractère médiéval de la ville, ses rues étroites et sinueuses **35 + 36**. Sur la place centrale, on détruit les halles vers 1825 et l'auditoire vers 1864. La ville se dote de nouveaux équipements publics : un tribunal vers 1855, un hôtel de ville à l'emplacement de l'ancienne prison vers 1865, une nouvelle poste en 1910. Le long du Léguer, un marécage est assaini et accueille le quartier de la gare à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. À l'exemple des plus grandes villes, des espaces verts sont aménagés : le parc autour du tribunal devient un jardin public, les quais d'Aiguillon et les douves comblées du château disparu sont plantés d'allées d'arbres. La vocation administrative, judiciaire, économique et résidentielle de Lannion la distingue désormais de Tréguier.



34.



35.



36.

### Persistance des activités rurales et maritimes dans un monde en mutation

Dès le XVI<sup>e</sup> siècle, l'usage du domaine congéable avait permis à certains fermiers de s'enrichir grâce à la capacité de sous-fermage, ce qui prend de l'ampleur après la Révolution française. Celle-ci a pour effet d'abolir les droits fonciers, même si la loi du 27 mai 1792 stipule que le système du convenant persiste. L'usage de la quévaise est quant à lui définitivement supprimé et les quevaisiers en deviennent propriétaires sans bourse délier.

La richesse de ces nouveaux propriétaires se traduit dans les constructions de grandes fermes et le déclassement de manoirs reconvertis en exploitation agricole.

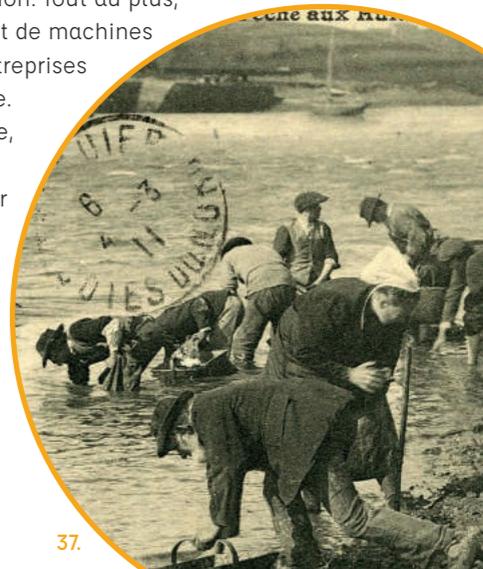
Les activités restent majoritairement liées à la culture des céréales tandis que la culture du lin décline progressivement. Au XIX<sup>e</sup> siècle, la concurrence des toiles de Belgique et d'Allemagne, celle des cotonnades anglaises fait chuter l'activité de tissage, malgré les aides publiques. Le Trégor, zone des cultures et de teillage n'est pas directement impacté par la chute de production de toiles, ses débouchés ne se font plus vers le Centre Bretagne. Cependant, il a du mal à se moderniser. Quelques usines de teillage mécanique sont installées, mues par la force hydraulique, mais l'activité reste proto-industrielle. Désormais, les fils sont exportés dans les filatures du nord de la France. Rares sont les machines à vapeur installées pendant l'entre-deux guerres. Les derniers teillages cessent au milieu des années 1950 et les productions maraichères tendent progressivement à prendre la place du lin. La pomme de terre Duke, variété précoce et robuste originaire de Grande-Bretagne, commence à être produite dans le Trégor après la Première Guerre mondiale.

Exportée en Angleterre et à Paris, elle est très lucrative.

Force motrice des campagnes, les chevaux participent au développement agricole ; leur élevage est réputé dans le Trégor, avant la mécanisation au cours de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. À Plouaret, la commune est réputée pour "sa station d'étalons impérieux"<sup>12</sup>.

Sur le littoral, la pêche côtière assure la subsistance des familles et fait également l'objet de commerce. Séché et salé, le poisson est commercialisé par voie de cabotage par des bateaux de faible tonnage. La pêche aux huîtres dans les gisements naturels du Jaudy et du Trieux est réglementée depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle **37**. L'élevage dans les parcs à huîtres se développe au début du XIX<sup>e</sup> siècle et coexiste avec la pêche par bateau. Le produit de cette activité reste majoritairement destiné à une consommation locale et quelques exportations vers la capitale et l'Angleterre. La récolte du goémon, en pleine mer ou sur l'estran est une activité ancienne qui se perpétue aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Elle permet d'amender les terres tout comme l'usage accru de sables coquillers et de maerls.

Parallèlement à ces activités rurales et maritimes, le Trégor ne connaît pas de forte industrialisation. Tout au plus, les moulins s'équipent de machines à vapeur, mais les entreprises restent de petite taille. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, trois conserveries de sardines voient le jour mais connaissent une vie éphémère. Les chantiers navals sont de petites



37.

entreprises locales, quelques cidreries prennent le relais des presses familiales. Deux activités seulement émergent : à Plounevez-Moëdec, les papeteries Vallée ont été l'une

### Le chemin de fer

La ligne de chemin de fer Paris-Brest est inaugurée en 1865. La commune de Plouaret, située sur le tracé, bénéficie d'un arrêt alors nommé gare de "Plouaret-Lannion". Pour rejoindre Lannion, il est alors nécessaire de prendre la diligence. En 1881, la ligne Plouaret-Lannion est inaugurée. Pour les édiles locaux de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle,

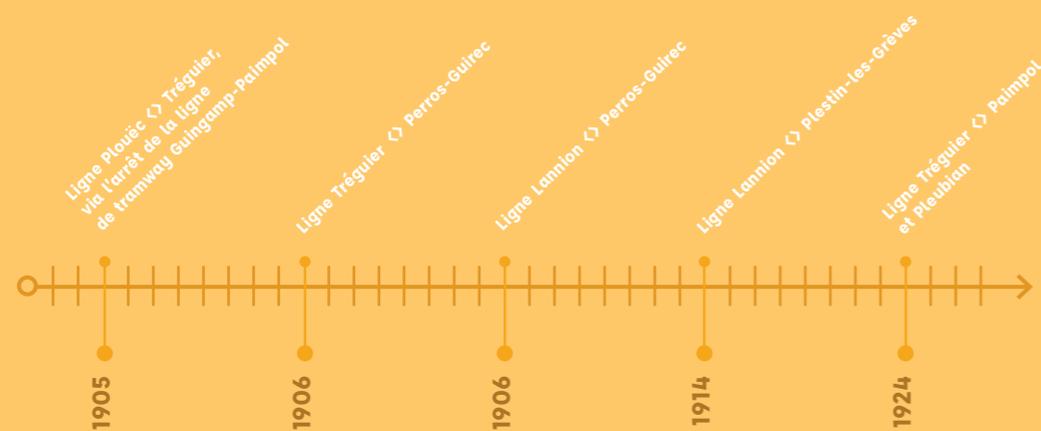
des plus importantes usines du territoire et à la faveur d'une hausse du nombre de constructions, les carrières de granite sont l'objet d'exportations extra-locales.

Le chemin de fer est avant tout un moyen de transport qui doit accompagner le développement économique lié à l'agriculture, florissante sur le territoire. Le réseau à voie métrique du Chemin de fer des Côtes-du-Nord se développe à partir de 1905, contribuant à un nouveau maillage du territoire :

### Le tourisme balnéaire

La ligne de chemin de fer Paris-Brest inaugurée en 1865 permet aux voyageurs de découvrir la Bretagne et le Trégor dont l'accès est facilité à partir de 1881 quand le train arrive à Lannion. Les récits de voyage décrivent la découverte inattendue des chaos granitiques de Ploumanac'h, paysage alors dépeint comme tourmenté, associé à des scènes païennes de sacrifice. Concomitamment, la bourgeoisie lannionaise fréquente la côte lors de promenades dominicales. Le premier établissement dédié à l'accueil des baigneurs est construit en 1884 à Trégastel, à l'initiative de religieuses

venues de Saint-Quay-Portrieux où elles avaient déjà établi un tel équipement. À Perros-Guirec, sur la grève de Trestraou, Joseph Le Bihan ouvre le Grand Hôtel de la Plage en 1886, encouragé par Ernest Renan qui passe ses étés à Louannec depuis 1885. Le chemin de fer, en désenclavant cette portion du Trégor favorise l'émergence d'une nouvelle économie liée au tourisme. En 1900, un "Syndicat touristique de Lannion et ses plages" est mis en place, vantant à la fois les eaux ferrugineuses de Lannion connues depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle et la qualité des eaux du littoral **38**.



Pour franchir les nombreux estuaires et cours d'eau, des ponts sont construits, entraînant parfois le déclin de certains ports, à l'image du Pont-Canada construit en 1834 entre Tréguier et Trédarzec qui empêche désormais l'accès des grandes embarcations à La Roche-Derrien.

Avec le développement de l'automobile, le réseau de chemin de fer périclité rapidement, toutes les lignes sont fermées dans les années 1950. Parallèlement, de larges voies sont construites, à l'image de la route

de la Corniche qui relie les stations balnéaires de la Côte de Granit rose à la ville de Lannion au cours de l'entre-deux-guerres et contribue à renforcer son entité touristique. La RN12 Rennes-Brest qui reprend ponctuellement le tracé de la voie romaine puis de la voie royale est mise en 2x2 voies dans les années 1970 ; la 2x2 qui mène à Lannion est établie en 2007 (RD767). L'accès en train à Lannion est quant à lui amélioré avec l'électrification de la ligne en 1999 et l'arrivée du TGV.

Outre les bains de mer et les jeux de plage, les baigneurs s'adonnent à des excursions dans l'arrière-pays, appréciant la beauté des paysages, le pittoresque des manoirs, des chapelles et des châteaux. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, la plage est encore un lieu sauvage à domestiquer : les digues, murs de soutènement, cabines de bains et casino structurent la grève tandis que les constructions de villas et d'hôtels de voyageurs forment de nouveaux quartiers en marge des anciens villages, donnant naissance aux stations

balnéaires. Les stations de la Côte de Granit rose, classées "balnéaires" (Perros-Guirec **39**, Trégastel, Trébeurden) voient leur urbanisme se développer et de façon plus modeste dans certaines autres communes littorales comme Plestin-Les-Grèves.

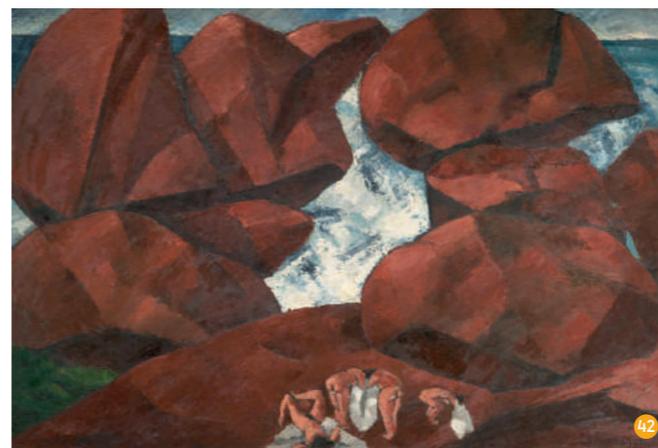
À la veille de la Seconde Guerre mondiale, ces stations qui ont connu une croissance importante durant l'entre-deux-guerres présentent encore une trame urbaine assez lâche. Depuis les années 1950, la densification est à l'œuvre, toujours d'actualité de nos jours.

## La rencontre du monde des Lettres et des Arts

En exposant leurs œuvres à Paris, révélant des paysages inconnus dans la capitale, les artistes-peintres sont généralement à l'origine de la naissance des stations balnéaires. Les côtes du Trégor n'échappent pas à cette règle, mais elles ont la particularité d'avoir également été révélées par des écrivains.

Ernest Renan, originaire de Tréguier, revient dans le Trégor à la fin de sa vie et passe ses derniers étés dans la villa Rosmapamon de Louannec à partir de 1885. À Paris, l'académicien préside les "Dîners celtiques" dont les membres s'intéressent aux "études bretonnes et celtiques". Parmi eux figurent les Trégorrois François-Marie-Luzel originaire de Plouaret et Narcisse Quellien de La Roche-Derrien. À la belle saison, Renan invite les membres du cercle et ses amis à Louannec : le chimiste Marcelin

Berthelot, Maurice Barrès, Léon Durocher, auxquels s'adjoignent des Lannionnais dont Charles Le Goffic. Il règne autour de Renan une ambiance particulière où se mêlent littérature, poésie et chansons bretonnes. Après la mort d'Ernest Renan en 1892, les Trégorrois d'origine continuent à faire vivre cette atmosphère singulière, notamment Charles Le Goffic, membre du Syndicat d'initiative de Lannion et ses plages. Dès 1901, il contribue par ailleurs à la protection des rochers de Ploumanac'h au sein de la Société pour la protection des paysages de France, accompagné d'artistes et d'écrivains parisiens. Par ses écrits, ses actions en faveur de la littérature, sa valorisation des paysages, il accompagne le mouvement régionaliste de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle qui se traduit par une architecture singulière



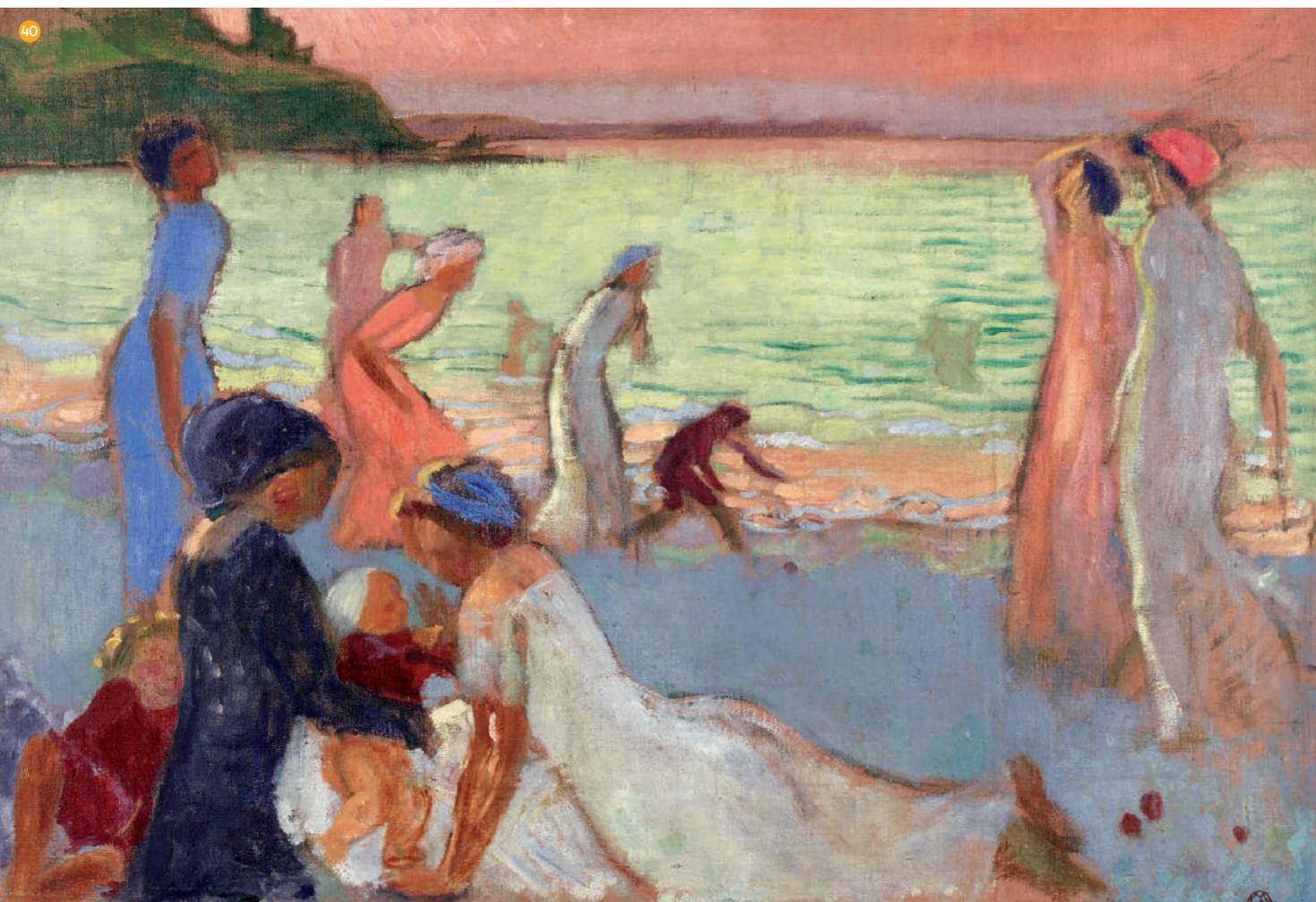
sur la côte trégorroise. Plus à l'est, autour de Port-Blanc, le même esprit artistique et intellectuel se développe autour de Théodore Botrel, Anatole Le Braz, Armand Dayot, Ary Renan...

Les artistes-peintres ont également une relation particulière avec cette côte : sans être à l'origine d'une "école" comme à Barbizon ou Pont-Aven, un certain nombre s'y installe et y produit une grande partie de leurs œuvres. Dans les années 1860, dans le sillage des récits de voyageurs, quelques artistes voyageurs présentent des peintures à Paris à l'image de James Mac Neill Whistler qui aurait réalisé "Alone with the tide" en 1861. Au tournant du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle, le chemin de fer facilite la découverte des rochers roses de Ploumanac'h vantés dans les guides touristiques. Alors que les artistes-peintres fuient les stations balnéaires mondaines à la mode, ils sont attirés par les plages encore peu envahies de la futur Côte de Granit rose, mais surtout par les paysages emblématiques et les scènes de vie quotidienne, empreintes de pittoresque **40**. Un certain nombre s'y installe pendant la saison estivale ou à l'année :

Albert Clouard serait l'un des premiers en 1895, Raymond Lefranc en 1903, Maurice Denis depuis 1908, Etienne Bouillé en 1914. Maurice Denis demeure le plus connu tant il a été fidèle à la côte : il revient dans sa villa Silencio de Perros-Guirec jusqu'à son décès accidentel en 1943 et y réalise un grand nombre d'œuvres, scènes de vie familiale ou de vie quotidienne à Perros-Guirec et ses environs **41**.

Alors que les stations balnéaires connaissent un essor important au début du XX<sup>e</sup> siècle, les artistes-peintres continuent à fréquenter les lieux. A partir de 1913 et jusque dans les années 1920, un groupe d'artistes se réunit à Ploumanac'h autour d'Henri-Victor Le Fauconnier : Yves Alix, André Favory, Conrad Kickert, Tadeusz Makowski, Jules-Emile Zingg, Georges Sabbagh entre autres s'essaient au cubisme **42**.

Les bords du Trieux et du Jaudy ont également été des sujets d'inspiration pour Louis-Marie Faudacq fin XIX<sup>e</sup> siècle, Paul Signac en 1927-1929, Charles Lapicque dans les années 1950, ou Yvon Le Corre jusqu'à récemment.



## L'industrie des Télécoms

Le Trégor rural, qui s'est ouvert à l'économie touristique sur le littoral, connaît un nouvel élan avec le développement des industries technologiques autour de Lannion après la Seconde Guerre mondiale.

Cette nouvelle ère débute avec le décret ministériel du 30 juin 1955 qui entérine la politique de décentralisation. Pierre Marzin, directeur du Centre national d'études des télécommunications (CNET) y trouve une opportunité pour assurer l'extension du site d'Issy-les-Moulineaux. Originaire de Lannion, son choix le porte sur le plateau granitique du Trégor. René Pléven, ancien président du Conseil et président du Conseil général des Côtes-du-Nord de 1948 à 1976 contribue à cette implantation, pesant de son poids politique sur la concurrence de la ville de Grenoble.

Sous la pression du CELIB (Comité d'étude et de liaison des intérêts bretons), un plan de développement régional est conclu en 1956. Des incitations sont mises en place pour attirer des industriels en Bretagne et accélérer la décentralisation industrielle.

Localement, le projet est soutenu par Pierre Bourdellès, député des Côtes-du-Nord et maire de Louannec. Le Syndicat intercommunal pour le développement industriel de la région de Lannion (SIDIRL) est créé afin d'acquérir des terrains et implanter les infrastructures nécessaires. En avril 1959, les essais en vol du CNET sont transférés de Paris à l'aérodrome de Servel qui avait été mis en place par l'armée allemande pendant la Seconde Guerre mondiale. Le 19 mai 1960, la première pierre du CNET est posée par Michel-Maurice Bokanowski, ministre des PTT et le 8 septembre, le Général de Gaulle vient visiter les locaux.

Pierre Marzin entreprend des collaborations avec les Américains pour développer les transmissions par satellite : il accepte avec le Post Office britannique d'être partenaire européen de l'ouverture de la liaison transatlantique par le satellite Telstar, menée aux Etats-Unis par Bell Labs (ou AT&L). A Pleumeur-Bodou, en neuf mois, est mis en place l'antenne à cornet abritée sous une sphère en Dacron



43.



44.

baptisée Radôme, néologisme issu de radar et dôme. Dans la nuit du 10 au 11 juillet 1962, les premières images de télévision sont transmises en direct entre les deux continents, européen et nord-américain. Le 19 octobre 1962, deux ans après sa visite à Lannion, le Général De Gaulle, président de la République inaugure le Centre de Télécommunications par satellites (CTS) de Pleumeur-Bodou 43. En juin 1965, le premier satellite géostationnaire pour les télécommunications, Early Bird, est mis en exploitation. Le tournant numérique est entrepris dès la fin des années 1950. Tandis que les projets liés à la commutation spatiale sont réfléchis à Issy-les-Moulineaux, le CNET de Lannion travaille sur le projet PLATON : le premier central de commutation temporelle E10 est construit à Perros-Guirec en 1970, inauguré officiellement le 18 juillet 1972. Il inaugure l'ère des télécommunications numériques pour tous et fait du CNET un centre de recherches mondialement reconnu. Il fait entrer les télécommunications françaises dans l'ère de la modernité.

Le CNET entraîne l'implantation d'entreprises sur le "plateau industriel", encouragées par les élus locaux qui facilitent leur installation : Société lannionaise d'électronique (SLE), Lignes

télégraphiques et téléphoniques (LTT)... Ces entreprises fournissent un emploi à de nombreuses jeunes Trégorroises, les postes étant essentiellement féminins. Le Centre de météo spatiale (CMS) s'y installe en 1963. L'aéroport de Lannion dispose d'une ligne commerciale et permet aux ingénieurs de venir rapidement sur site. La dynamique profite à l'ensemble du Trégor, avec des activités à Tréguier et Guingamp, et contribue à la vocation électronique de la Bretagne. Pierre Marzin contribue à la création d'un IUT au plus près des sites industriels.

Les industries génèrent une hausse démographique qui nécessite de construire de nouveaux logements. Pour ce faire, de nouveaux quartiers émergent avec la construction d'équipements (Ker Uhel en 1963 avec 512 logements, église, école...) 44. Le Grand-Lannion naît en avril 1961 de la fusion de cinq communes : Lannion, Brélévenez, Buhulien, Loguivy-les-Lannion et Servel. La superficie de la commune de Lannion passe alors de 349 à 4391 hectares. Sociologiquement, le territoire est en mutation : de nombreux ingénieurs s'installent sur cette portion trégorroise ce qui implique la création de nouvelles offres, notamment culturelles (création de clubs photo par exemple).

## PIERRE MARZIN (1905-1994)

Son grand père, Guillaume, est le fondateur d'une fabrique de machines agricoles à Lannion. Soutenu par un investisseur local, il avait réalisé un broyeur d'ajoncs, machine présentée à Paris et remarquée jusqu'en Angleterre.

En 1911, son frère, Yves-Marie, vend dans son entreprise de machines agricoles une machine à égrainer le lin, inventée par l'abbé Bonniec, professeur d'agriculture à l'Institution Saint-Joseph de Lannion. Pierre est attiré par les sciences.

Après son baccalauréat, il intègre les classes préparatoires aux écoles d'ingénieur de Rennes, ce qui lui permet d'intégrer l'Ecole Polytechnique en 1925, puis l'Ecole nationale supérieure des PTT. Ses recherches le portent vers l'amélioration des postes téléphoniques et dès 1930 à la télévision. Elles donnent lieu à des publications et des dépôts de brevets. Parmi ceux-ci la « capsule Marzin », dispositif

qui améliore les performances acoustiques des téléphones, le fera connaître. Responsable depuis 1946 du Service des Recherches et du Contrôle Technique (SRCT) il obtient financements et affectations de personnels qui lui permettent de mettre à niveau la technologie française. Ce succès lui vaut de reprendre en 1954 la direction du Centre national d'études des télécommunications (CNET), laboratoire interministériel fondé en 1944. En 1951, il est promu commandeur de la Légion d'honneur. En 1968, il est nommé directeur général des télécommunications. Maire de Lannion de 1971 à 1977, sénateur jusque 1980, la ville de Lannion lui doit des réalisations telles que l'hôpital, le lycée, la caserne de pompiers.

En fondant l'IUT puis l'ENSSAT, le triangle vertueux est né : formation, recherche et industrie.



➤ Rospez, en 1950 (haut) et de nos jours (bas)

## Mutations actuelles

Le développement des lotissements en périphérie des centres-bourgs et centres-villes a dévitalisé un certain nombre d'entre eux, avec une tendance à l'abandon de l'habitat ancien. Dans le même temps, l'accroissement des zones commerciales en périphérie a aggravé la fermeture de commerces dans les centres urbains. Dans les campagnes, le bocage est en recul, les talus et haies ont dans certaines parties du territoire été supprimés pour former de grandes

parcelles agricoles, encouragé par la politique de remembrement 45.

Pour lutter contre ce constat des politiques sont mises en œuvre pour rénover l'habitat, revitaliser les quartiers, repenser les espaces publics et adapter la voirie au partage des moyens de transport. La lutte contre la dispersion de l'habitat et la maîtrise de consommation d'espaces passe par la densification des centres-villes et centres-bourgs.

## 5 • Données démographiques

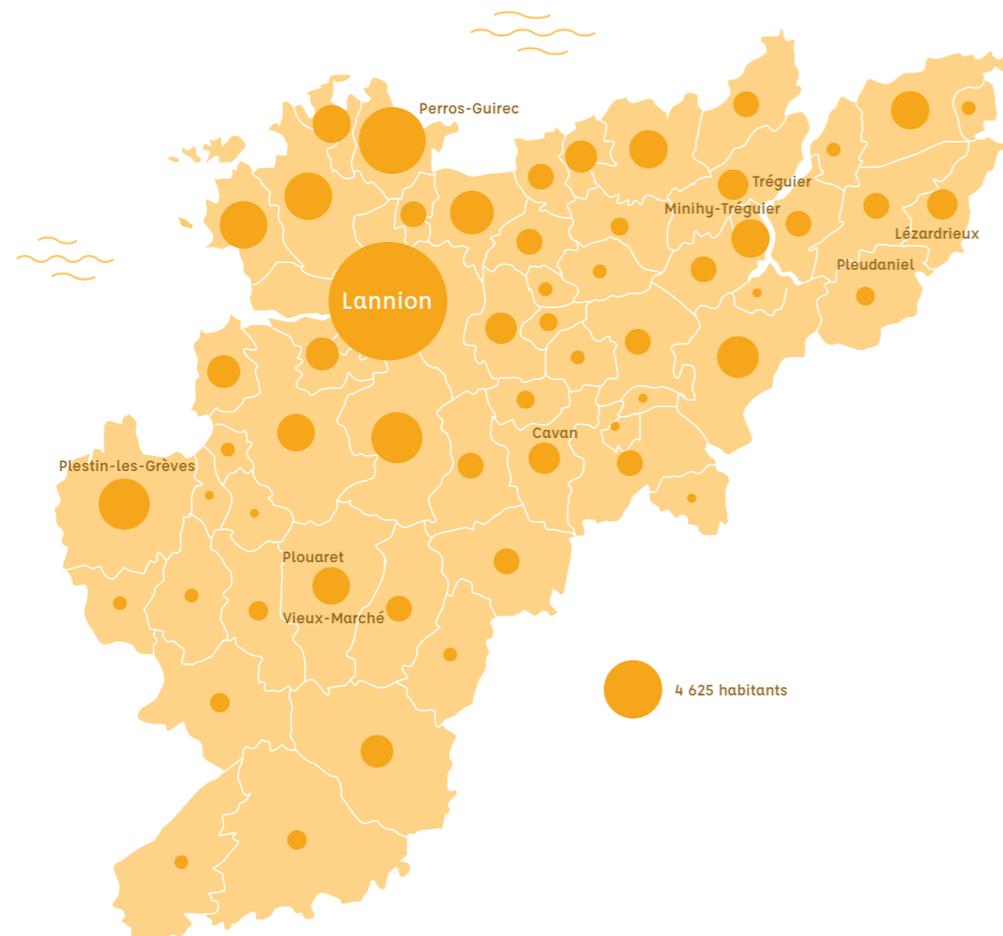
### AR BOBLAÑS

Avec 103 412 habitants (Insee 2020), Lannion-Trégor Communauté est le deuxième établissement public de coopération intercommunale du département des Côtes-d'Armor après Saint-Brieuc Armor agglomération (163 187 habitants).

La densité de population de l'EPCI (110 hab./km) est un peu moindre que celle de la Bretagne (122,6 hab./km) mais supérieure à celle du département des Côtes-d'Armor (87,2 hab./km)<sup>13</sup>.

La majorité des communes, soit 43, ont moins de 2 000 habitants. Parmi elles, 24 en ont moins de 1 000, la commune de Tréduder étant la moins peuplée avec 195 habitants. 14 communes ont de 2 000 à 5 000

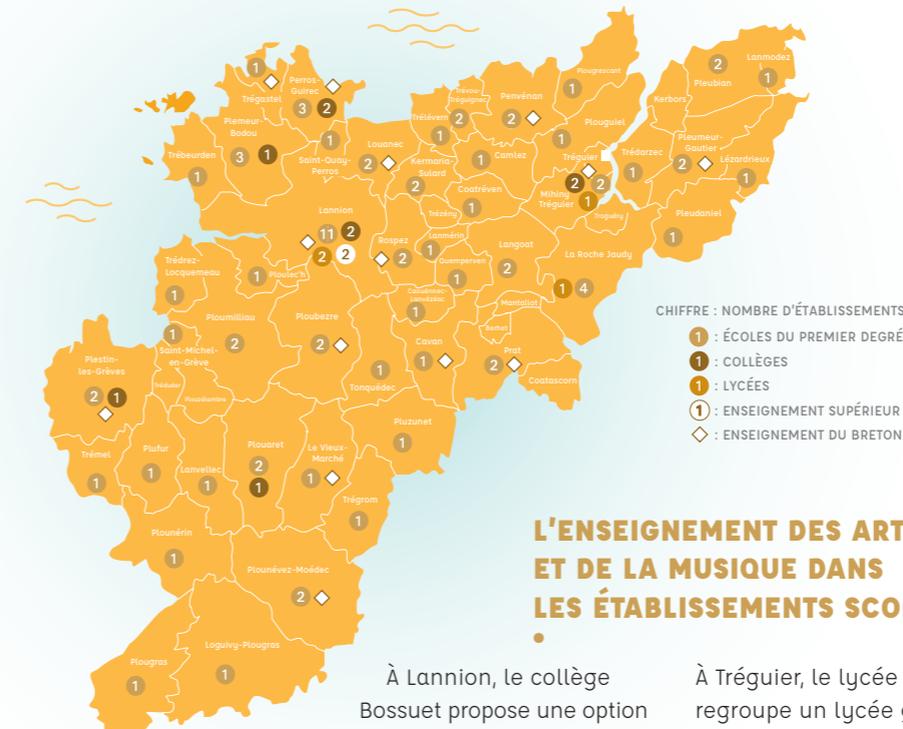
habitants et seules Lannion, avec 19 880 habitants, Perros-Guirec avec 7 139 habitants, en ont plus de 5 000<sup>14</sup>. Le littoral et les communes proches de Lannion sont les plus peuplées. La courbe démographique tend à diminuer, en raison d'un déficit naturel. Comme pour le département des Côtes-d'Armor, la population est vieillissante, avec 37,49 % de 60 ans et plus et 20,5 % de moins de 20 ans.



## 6 • Enseignements et formations

### DESKADUREZH HA STUMMAÑ

En 2020, 15 533 élèves et étudiants étaient scolarisés dans les 95 structures d'enseignement du territoire, de la maternelle à l'enseignement supérieur. Plusieurs spécialités fondent la diversité et la spécificité de l'offre d'enseignement sur le territoire, notamment avec les sciences et techniques, les arts vivants et plastiques, la musique et la langue bretonne.



80 établissements du 1<sup>er</sup> degré avec 7 286 élèves  
9 collèges avec 4 050 élèves  
4 lycées généraux, techniques et professionnels avec 4 197 élèves  
2 établissements d'enseignement supérieur avec 1 230 étudiants (830 IUT et 400 ENSSAT)



46.

À Lannion, le collège Bossuet propose une option "musique", de même que le lycée Félix Le Dantec. Le collège dispose en outre d'une maîtrise de chant choral tandis que le lycée accueille chaque année le concours inter-lycées de musique bretonne co-organisé avec Ti ar Vro Treger-Goueloù **46**. Depuis la rentrée 2021, le collège Bossuet propose également une "klas bagad", deux heures par semaine de cours de musique traditionnelle bretonne en groupe, en partenariat avec le Bagad Sonerien Bro Dreger de Perros-Guirec et la Fédération Sonerien 22. Il s'agit de la première formation de ce type dans les Côtes d'Armor.

À Tréguier, le lycée Joseph Savina regroupe un lycée général et un lycée professionnel, deux unités reliées par une forte dominante artistique. Il est le seul établissement breton à dispenser une formation aux Arts du cirque et le seul des Côtes-d'Armor à proposer l'option cinéma et audiovisuel, en plus d'autres spécialités rares comme le théâtre, les arts appliqués, les arts plastiques, histoire des arts, danse, pour le premier ; formation de staffeurs, de tapissiers décorateurs et de menuisiers agenceur pour le second. Il propose également deux DNMADE (Diplôme national des métiers d'art et de design) en "design graphique" et "matériaux" ce dernier étant unique en France.

## L'ENSEIGNEMENT DU BRETON DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

La langue bretonne est enseignée depuis les classes du 1er degré jusqu'au lycée, dans les établissements publics et privés, en immersion totale ou en enseignement bilingue.

Les écoles privées Diwan qui pratiquent un enseignement immersif sont au nombre de 8 dans le département des Côtes-d'Armor ; Lannion-Trégor Communauté en compte 3 sur son territoire, totalisant 150 élèves à Lannion, Louannec et Plounevez-Moëdec. Deux projets sont à l'étude à Tréguier et Perros-Guirec. Des classes bilingues français-breton existent par ailleurs au sein de 14 écoles primaires publiques et privées, touchant environ 560 élèves. Ce sont au total 9,7% des élèves du 1<sup>er</sup> degré

qui bénéficient d'un enseignement de la langue bretonne, le plus fort taux du département des Côtes-d'Armor.

Dans le secondaire, les collèges et lycées poursuivent la formation avec des classes bilingues proposées à Lannion au collège Charles Le Goffic, collège-lycée Saint-Joseph Bossuet et lycée Félix Le Dantec : aux heures de langue vivante s'ajoutent des cours d'histoire géographie enseignés en breton. Lannion a d'ailleurs été la première ville bretonne à offrir un enseignement au collège en 1989, ainsi qu'au lycée en 1993, avant Rennes ou Lanester. Actuellement, Lannion regroupe le plus grand nombre d'offres d'enseignement du secondaire après Rennes, avant Quimper et Landerneau<sup>15</sup>.

## L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES

En février 2020, le territoire lannionnais est devenu un Campus des métiers et des Qualifications d'excellence "Numérique et Photonique" confortant son rayonnement régional, national voire international dans ces filières.

Deux établissements d'enseignement supérieur composantes de l'Université de Rennes 1 forment aux métiers des technologies. L'IUT (Institut universitaire de technologie) de Lannion propose des diplômes dans les spécialités : réseaux et télécoms, informatique, mesures physiques. L'ENSSAT (École Nationale Supérieure des Sciences Appliquées et de Technologie) de Lannion forme des ingénieurs en sciences du numérique et de la photonique. L'École est affiliée à l'Institut Mines-Télécom. Les étudiants peuvent y poursuivre un doctorat en informatique, photonique, systèmes numériques, multimédia et réseau **47**.



47.

En amont de l'enseignement supérieur, le lycée public Félix Le Dantec de Lannion propose une classe de CPGE (Classe préparatoire aux grandes écoles) en Ingénierie industrielle et des BTS (brevet de technicien supérieur) en Informatique et réseaux pour l'industrie et les Services Techniques, Génie Optique et Électrotechnique.

## AUTRES FORMATIONS ET SPÉCIALITÉS

L'enseignement agricole est dispensé au Lycée privé agricole de Pommerit (La Roche-Jaudy) qui comptabilise 950 élèves de la 4<sup>ème</sup> au post-bac ; dont 170 étudiants dans les trois BTS et la Licence professionnelle.

Sur un territoire où le tourisme est une composante économique importante, des formations spécifiques sont proposées : un BTS Tourisme (Lycée Bossuet de Lannion) et une Licence-pro Tourisme et numérique (IUT de Lannion). Par ailleurs, une filière des métiers de l'hôtellerie et de la restauration est proposée au lycée technologique Bossuet de Lannion.

Le trophée "Douar ha mor" lancé auprès des élèves du lycée hôtelier met à l'honneur les produits du territoire ; il récompense le meilleur accord entre une recette de cuisine originale et une boisson.

Des formations en "Information-communication" et "Métiers du multimédia et de l'internet" niveau BUT (Bachelor universitaire de technologie) sont dispensées à l'IUT de Lannion, qui propose également une Licence-pro Journalisme.

Les métiers du bois, de la tapisserie d'ameublement et du staff sont proposés au lycée Savina de Tréguier, sur plusieurs niveaux, 3<sup>e</sup> Prépa métier (PM), CAP (Staffeur ornementaliste), BMA (Brevet des métiers d'art) Staff et matériaux associés,

Bac Pro menuisier agenceur, et Bac pro tapisserie d'ameublement.

Enfin, l'IFPS (Institut de formation des professionnels de santé) à Lannion compte 150 étudiants en soins infirmiers et 35 étudiants aide-soignants.

Lannion et Tréguier disposent par ailleurs d'Universités du Temps libre qui, entre autres activités, proposent des conférences multi-thématiques.

Chaque année en novembre, Lannion-Trégor Communauté soutient le Forum Étudiants-Entreprises qui met en relation entreprises et étudiants en recherche de stage.

Au sein de l'EPCI voisine de Guingamp-Paimpol Agglomération, l'INSEAC (Institut National supérieur de l'éducation artistique et culturelle) en lien avec le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) à Guingamp est un lieu dédié à la formation, à la recherche, à l'animation et la production de ressources en éducation artistique et culturelle (EAC). Établi depuis la rentrée 2021 dans l'ancienne prison réhabilitée de la ville, deux formations sont accessibles : niveau Bac +1 "Agent d'accueil des publics de l'éducation artistique et culturelle" et Master "Culture et communication - Éducation Artistique et Culturelle, Idéation, Dynamiques et Pratiques : Arts et Techniques des Publics, Interactions et Transmission".

## 7 • Le contexte économique

### AN ENDRO EKONOMIKEL

La spécificité du tissu économique trégorrois est la présence d'un écosystème lié aux industries des réseaux numériques et de télécommunication optique. Toute la filière y est représentée, des fabricants de composants au développeurs d'outils numériques. L'activité économique s'est de plus développée dans d'autres domaines technologiques dans les années 2010 avec la cosmétique ou la mécanique de précision. À ce secteur industriel s'ajoutent les activités agricoles, maritimes et touristiques qui distinguent également le territoire dans la Région.

### LE SECTEUR DES ENTREPRISES TECHNOLOGIQUES

Les entreprises de télécommunication sont implantées à Lannion depuis 1960, année d'implantation du CNET (Centre national d'études des télécommunications). Le secteur a connu diverses crises mais s'est ouvert à l'optique photonique, la technologie web et aux logiciels. Le secteur des fibres optiques se concentre autour du Photonics Park de Lannion, un écosystème qui concerne plus de 1 000 emplois directs avec des entreprises au rayonnement mondial. Site de production, il est également un centre de ressources technologiques. Dans la tour de fibrage de 12 m de haut, unique en France, sont conçues des fibres optiques à haute valeur ajoutée depuis 2017 **48**.

La Technopôle Anticipa regroupe 120 entreprises dont des groupes mondiaux (Orange, Nokia..) et des PME, PMI, soit 4 000 emplois, ce qui représente 12,36 % des emplois du territoire. Il porte le label French Tech qui a permis le succès de nombreuses startup (Eco-compteur, Ekinops, Lumibird, Apizee, Actility, DC Brain ...). Lannion affiche un taux de création de startup par habitant le plus élevé en France et se place



48.

dans le top 3 des villes bretonnes en nombre de brevets déposés **49**.

Cet écosystème favorise la R&D (Recherche et Développement) avec 1 000 chercheurs dans les entreprises et des formations locales adaptées à Lannion, du BTS à Bac+8 qui représentent 16 diplômes différents avec 2 000 étudiants.

Il s'intègre dans le pôle de compétitivité Images et réseaux dont il accueille le siège : référent de l'innovation numérique en régions Pays de la Loire et Bretagne, le pôle stimule et accompagne les acteurs économiques dans leur stratégie de recherche et d'innovation pour leur développement.



49.



### ACTIVITÉS AGRICOLES ET MARITIMES

L'agriculture et la pêche regroupent 7,1% des emplois du territoire, ce qui est important au regard de la moyenne régionale qui est de 4,7%. Cela représente 970 exploitations agricoles et 1 900 emplois directs. Depuis 2016, Lannion-Trégor Communauté facilite l'installation de nouveaux agriculteurs en les soutenant avec une aide de 3 000 € bonifiée de 1 500 € dans le cadre d'une installation en agriculture biologique.

#### La singularité des cultures maraichères

Avec un climat doux l'hiver, tempéré l'été, peu pluvieux et des terres limoneuses, le territoire est propice à la culture des légumes frais: tomates, choux fleurs, artichauts, fraises, échalotes, pommes de terre primeurs, cocos de Paimpol.

Le territoire bénéficie de la présence de l'UCPT (Union des coopératives de Paimpol et Tréguier) devenue "Les maraichers d'Armor" depuis juillet 2020, une des coopératives légumières de Bretagne : elle collecte et met en vente la quasi-totalité des légumes frais des Côtes-d'Armor via ses plateformes Bro-Dreger de Camlez et Pleumeur-Gautier. Associée à d'autres organisations économiques bretonnes, ils forment le groupe "Prince de Bretagne" un acteur de tout premier niveau au plan national **50**.

Parmi ces productions, le Coco de Paimpol, haricot blanc demi-sec est le premier haricot à obtenir en France une AOC en 1997, reconnu au niveau européen depuis 2018 avec une AOP. 43 communes du territoire

possèdent cette AOC : sont concernées 1 000 hectares de terres pour une production annuelle de 9 000 tonnes.

Les entreprises ont su s'appuyer sur les filières d'excellence du territoire (numérique, photonique, industrie) pour développer des innovations optimisant les rentabilités, améliorant les procédés. Le colloque annuel Smartagri organisé sur le territoire vise à faire connaître ces innovations.

Localement, la filière bénéficie également de la présence de la station d'expérimentation Terre d'essais créée en 1969 à l'initiative des producteurs de légumes, implantée depuis 1982 à Pleumeur-Gautier. Elle a accompagné le développement local des cultures sous abris plastiques et est devenue la référence régionale pour réaliser les essais sur ce type d'abris. Depuis 1998, la station s'est spécialisée en agriculture biologique et est devenue un site pilote régional. Depuis 2013, une serre d'expérimentation est mise en service pour l'agriculture biologique.



### Élevage et pêche

L'élevage de bovins est majoritaire sur le territoire. L'abattoir communautaire situé à Lannion, datant de 1912, ne répondait plus aux exigences actuelles. Depuis 2021, la filière bénéficie d'un nouvel abattoir communautaire multi-espèces (bovins, porcs, ovins, caprins, équins) implanté sur l'espace d'activité de Beg-ar-C'hra à Plounevez-Moëdec.

Le territoire ne possède pas de gros ports de pêche mais accueille une cinquantaine d'armements notamment à Trédrez-Loquémeau, Perros-Guirec, l'Île-Grande (Pleumeur-Bodou).

La totalité des bateaux relève de la "petite pêche" de proximité, de durée limitée, le plus souvent d'une journée. Cette activité traditionnelle regroupe plusieurs types de pêches (drague, chalut, casier, filet, ligne) et concerne des espèces à forte valeur ajoutée comme la lotte, le lieu jaune, la sole, ou le homard. La majorité des navires pratique également la pêche saisonnière à la coquille saint jacques. En baie de Lannion, des moules sont élevées dans des parcs en eau profonde, la production est ensuite débarquée au port de Loquémeau. Les estuaires du Jaudy et du Trieux sont propices au développement de l'aquaculture et à l'élevage des huîtres qui succède

à la pêche aux huîtres sauvages qui avait cours depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle. Au total, le territoire regroupe 96 emplois directs pour la filière pêche et 180 emplois pour la filière conchyliculture, avec une trentaine d'établissements. La pêche locale trouve également ses débouchés localement avec des ventes en direct, dans un contexte où la flotte se maintient et les bateaux sont repris par des jeunes patrons pêcheurs **51**.

Un "Pacte maritime" a été signé entre la Région Bretagne et Lannion-Trégor Communauté afin d'accompagner le développement des filières et leur diversification, notamment grâce au Feamp (Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche).

La récolte des algues de rive sur la presqu'île de Lézardrieux participe au développement des biotechnologies marines et la cosmétique qui représentent 20 entreprises et 200 emplois sur les secteurs de Lannion/Paimpol/Guingamp. Le CEVA (Centre d'études et de valorisation des algues) à Pleubian est le seul centre technique de ce type en Europe : il joue un rôle essentiel dans le domaine de la biologie marine.

### LE TOURISME

Le tourisme constitue un des piliers économiques du territoire.

Apparu depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, à la faveur de la mode des bains de mer et de l'attractivité des paysages. Dès 1901 est créé le «Syndicat d'initiatives des Plages de Perros-Guirec, Trégastel, Trébeurden et des eaux minérales de Lannion» dont l'objectif était de développer le tourisme.

En 2021, le territoire compte 5 communes touristiques<sup>16</sup> (Plougrescant, Penvénan, Pleumeur-Bodou, Lannion, Plestin-les-Grèves) et 4 stations classées<sup>17</sup> de tourisme (Perros-Guirec, Trébeurden, Trégastel, Tréguier).

La Plage de Trestel à Trévou-Tréguignec détient le label Pavillon bleu catégorie plage.

En 2021, le territoire compte plus de 36 000 lits marchands, les locations et les campings offrant les plus fortes capacités (84% du total).

Mais ce sont les résidences secondaires qui accueillent la majorité des vacanciers : elles représentent plus de 81 000 lits non marchands, soit 69,2 % de l'offre.

Ainsi, 23 % des logements sont des résidences secondaires (contre 13% en Bretagne), quand 69 % des résidences sont principales<sup>18</sup>. Les communes littorales regroupent la majorité des hébergements touristiques et des résidences secondaires.

### L'Office de tourisme Communautaire Bretagne Côte de Granit rose

Depuis 2010 l'Office de tourisme Bretagne Côte de Granit rose est communautaire, structuré sous la forme d'un établissement public industriel et commercial (EPIC). Son champ d'intervention s'étend sur 56 communes, Perros-Guirec ayant son propre Office de Tourisme ouvert à l'année. Le territoire est intégré dans la Destination Bretagne "Côte de Granit Rose - Baie de Morlaix", une stratégie touristique de Destination régionale actée en 2018 avec les acteurs du tourisme de Roscoff, Baie de Morlaix, Perros-Guirec et Côte de Granit Rose, les EPIC correspondants et la Région Bretagne.

Une convention entre Lannion-Trégor Communauté et l'Office de Tourisme communautaire formalise les objectifs de développement touristique autour de cinq thématiques : l'accueil et l'information, la promotion et la communication, les partenariats et la commercialisation, la qualité, les moyens. Une convention de partenariat lie également la communauté d'agglomération,

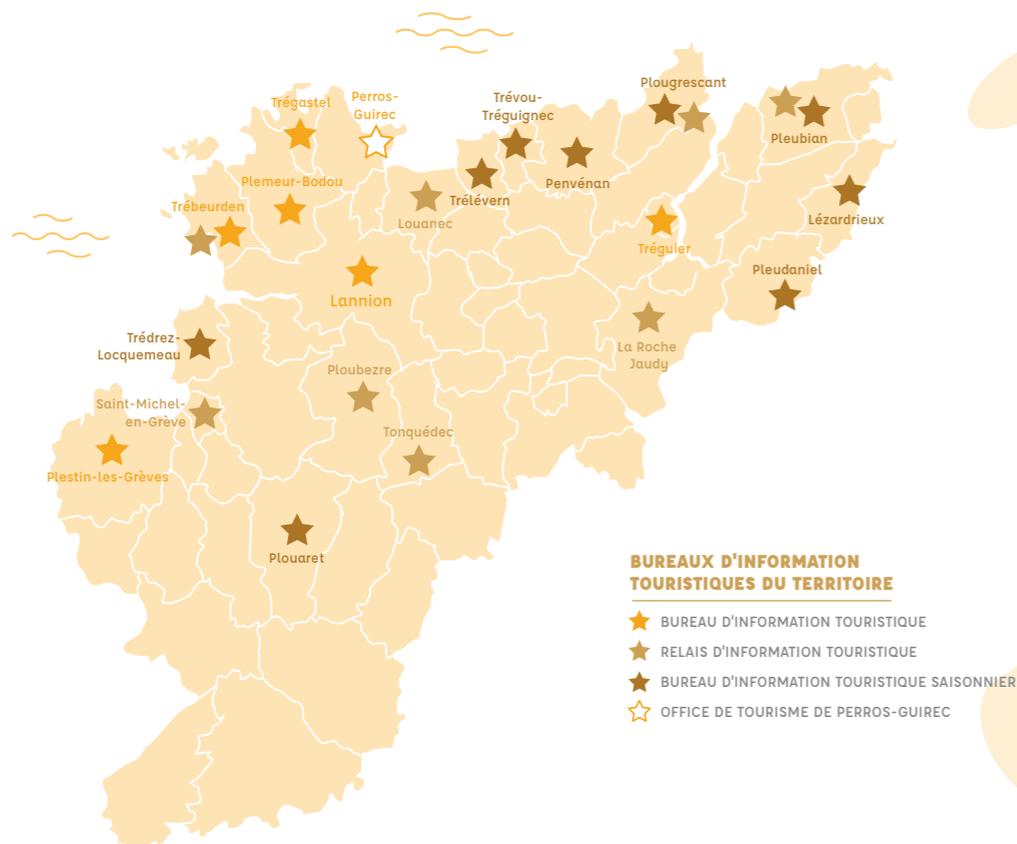
la commune de Perros-Guirec et les Offices de tourisme. Depuis 2018, une taxe de séjour communautaire est prélevée dans 56 communes (hors Perros-Guirec).

De par son label Qualité tourisme obtenu en 2013 et son classement en catégorie 1 depuis 2014, l'Office de tourisme communautaire est le garant d'un accueil de qualité dans ses 13 bureaux d'informations touristiques répartis sur le territoire : 6 bureaux permanents ouverts à l'année, 7 bureaux d'information saisonniers ouverts de 2 à 6 mois et 5 relais d'informations ouverts pendant la saison.

Outre l'accueil et l'information des touristes dans les bureaux d'information, l'Office de tourisme assure la communication et la promotion du territoire. Pour ce faire, il dispose d'un nouveau site internet dédié depuis mai 2020 où les réservations en ligne sont possibles (billetterie, visites

guidées, hébergements...). L'information des visiteurs est également assurée par l'édition de diverses brochures diffusées dans les bureaux d'information et sur le site internet pour les versions gratuites. Le catalogue qui s'étoffe chaque année comprend des guides pratiques (Hébergements, Loisirs, Saveurs, Aires de campings-cars, Lieux accessibles à tous) et des brochures thématiques

(Guide des visites, Guide des parcs et jardins, Offres groupes, Agenda des marchés...). Les visiteurs étrangers bénéficient quant à eux de guides traduits en anglais, allemand, italien et néerlandais. Les cartes touristiques complètent l'offre, dont trois cartes de randonnées où figurent 103 circuits commentés. Le magazine "L'essentiel" vient compléter l'offre d'édition depuis le printemps 2021. L'Office est également accessible *via* les principaux réseaux



sociaux et participe à des salons nationaux professionnels et grand public. L'Office commercialise des visites guidées individuelles, des circuits, des séjours et des accueils de groupes de même que des produits en boutique issus de collaborations avec ses partenaires ou conçus en interne. En période estivale, des brochures recensent les animations du territoire **52**.

L'Office de tourisme œuvre également au développement des partenariats avec les professionnels locaux. Il participe notamment à la mise en réseau des acteurs du nautisme, ceux des équipements de loisirs, à structurer l'offre de randonnée et accompagne les acteurs de la filière pêche. Il soutient et accompagne également ses partenaires dans les démarches



52.

de labellisation et de qualité, notamment dans le domaine de l'hébergement (gîtes, locations...). Depuis 2019, il organise le Forum du tourisme, moment d'échange et de rencontres entre professionnels

du tourisme et les membres de l'Office de tourisme. Depuis 2020, un "service groupes" commercialise des excursions et séjours en "B to B" en partenariat avec les professionnels de l'hébergement, de la restauration et des loisirs.

### L'OFFICE DE TOURISME BRETAGNE-CÔTE DE GRANIT ROSE EN CHIFFRES

- 30 salariés permanents dont 2 guides - conférenciers
- 218 000 visiteurs accueillis dans les bureaux d'information touristique en 2021
- 157 270 en 2020 (crise de pandémie Covid-19)
- 265 000 visiteurs en 2019
- 35 % de clientèle bretonne, 34 % d'Allemands et 32 % de Belges
- 7 langues parlées par les agents : français, anglais, allemand, espagnol, italien, néerlandais, breton
- 198 000 € TTC de CA pour les produits touristiques en 2021
- 150 000 € TTC en 2020 (crise de pandémie Covid-19)
- 600 partenaires (hébergeurs, saveurs, loisirs) en 2021
- 27 visites - guidées en 2021 représentant 1733 visiteurs

### Les atouts et offres touristiques du territoire

La variété et la qualité des paysages ainsi que la richesse du patrimoine culturel sont les atouts sur lesquels repose une grande partie de l'offre touristique du territoire, avec de nombreuses activités de plein air (randonnée, nautisme, golf, pêche...), des visites de sites et d'équipements. En 2020 - 2021, les cinq sites les plus fréquentés sont la visite de l'Archipel des Sept-Iles (106 722 visiteurs en 2021, 88 037 visiteurs en 2020), la Maison du littoral à Ploumanac'h (41 229 visiteurs en 2021, 52 000 visiteurs en 2020), le casino de Perros-Guirec (47 558 visiteurs en 2020), le village gaulois (47 750 visiteurs en 2020) et la Cité des Télécoms à Pleumeur-Bodou (37 417 visiteurs en 2020)<sup>19</sup>.

Les offres de randonnées sont nombreuses sur le territoire, qu'elles soient pédestres, cyclables ou équestres. Ces activités sont d'ailleurs celles que les touristes interrogent le plus auprès de l'Office de tourisme Communautaire. Les circuits de randonnées pédestres s'inscrivent dans le schéma

départemental de la randonnée des Côtes-d'Armor : le territoire totalise 1 065 km de chemins petites et grandes randonnées qui comprennent le GR<sup>®</sup>34 sur 195 km le long du littoral trégorrois. La portion de GR<sup>®</sup>34 qui longe le site classé des Rochers de Ploumanac'h, particulièrement attractive, attire 800 000 visiteurs par an, près de 300 000 pour un seul mois d'août **53**.

Le sentier littoral est doublé par les GR<sup>®</sup>34 A, B et D récemment déclassés. L'un d'eux est devenu le chemin Mon Tro Breizh<sup>®</sup> entre Saint-Pol-de-Léon et Tréguier qui cumule 200 km sur le territoire.

L'entretien et la gestion de ces chemins sont mis en œuvre par le Service des Espaces naturels de Lannion-Trégor Communauté et les associations locales avec qui sont signées des conventions. Lannion-Trégor Communauté, avec son Office de tourisme, se structure suivant les critères du label "Destination Rando" qui assure la variété et le bon entretien des circuits, des hébergements dédiés et des services adaptés pour favoriser l'itinérance.



## LE GR<sup>®</sup>34

Le GR<sup>®</sup>34 qui longe sur 1 770 km la côte bretonne de la Baie du Mont Saint-Michel à Saint-Nazaire trouve son origine sur la côte lannionnaise. Emile Orain (1923-2016), ancien instituteur était investi dans les activités éducatives et culturelles de l'auberge de jeunesse de Lannion. Adeptes de la marche à pied, il répond favorablement à une sollicitation pour développer la pratique de la randonnée dans les Côtes-d'Armor. A partir de 1968, accompagné d'amis et de jeunes de l'auberge de jeunesse, il entreprend de débroussailler et baliser un sentier littoral à Trébeurden entre Pors-Mabo et Beg-Léguer, première portion du futur GR<sup>®</sup>34.

À Lannion, il fonde le premier club de randonnée aujourd'hui dénommé « Les Galopins » et rédige le premier topoguide « Morlaix-Paimpol ». En 2018, le sentier qui suit l'emprise de l'ancienne voie de chemin de fer entre Lannion et Perros-Guirec qui avait été créé en 1995 est baptisé « Emile Orain », à l'occasion du cinquantenaire du GR<sup>®</sup>34, en hommage à son fondateur. La reconnaissance du GR<sup>®</sup>34 le long du littoral est à l'origine de la loi du 31 décembre 1976 instituant sur l'ensemble du rivage français la Servitude de passage des piétons le long du littoral **54**.

Les circuits de randonnée à vélo cumulent 659 km. Ils comprennent une portion de la Vélomaritime<sup>®</sup> (Eurovélo 4) qui relie la Bretagne à l'Europe du nord, de Roscoff à Kiev. À cela s'ajoutent 373 km de parcours VTT. L'Office de tourisme assure la location de Velek'tro, des vélos à assistance électrique. Les circuits de randonnée équestre cumulent quant à eux 515 km.

Outre l'agrément des plages, les activités en mer ou en rivière contribuent à l'attractivité du territoire : plaisance, kayak, surf, paddle mais également pêche en mer ou en rivière. Des ports de plaisance et une multitude de zones de mouillages émaillent le littoral, répartis sur 75 sites au total. Parmi les ports de plaisance, ceux de Perros-Guirec et Trébeurden ont été l'objet de travaux importants pour la construction de bassins à flot permanents. D'autres ont préservé leur caractère ancien ; ceux de Ploumanac'h et Le Yaudet sont labellisés "Port d'intérêt patrimonial", Tréguier et Lézardrieux se sont engagées dans une démarche de candidature.

Lannion-Trégor Communauté accompagne les acteurs du secteur nautique selon trois axes principaux :

la promotion de l'offre dans une brochure "Espace mer", la vente de produits phares en collaboration avec l'Office de tourisme communautaire et l'accompagnement des communes et centres nautiques intéressés **55**.

Le territoire dispose également d'un golf de 18 trous à Pleumeur-Bodou et d'offres de thalassothérapies / spa dont le Forum de Trégastel, équipement géré par Lannion-Trégor Communauté. La communauté d'agglomération participe par ailleurs au développement de la pratique sportive avec trois équipements aquatiques à Lannion, Tréguier et Trégastel.

Depuis 2019, des visites guidées à caractère historique des villes de Lannion, Tréguier, La Roche-Derrien et du site de Kernansquillec (Plounevez - Moëdec) sont régulièrement assurées par des guides-conférenciers. En période touristique, des visites d'entreprises (la Brasserie Philomène située dans l'ancienne remise à machines ferroviaires de Tréguier) sont proposées et l'Office de tourisme communautaire accompagne la manifestation régionale "la semaine du tourisme économique et des savoir-faire" pendant les vacances d'automne. •



## Notes •

1. BOURGES, André-Yves. *Les origines de l'évêché de Tréguier : état de la question*. Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne. 2018.
2. PICHOT, Daniel. *Communauté et territoire villageois dans l'ouest de la France (XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles)*. Cahiers de recherches médiévales et humanistes. 2003, n°10, pp. 9-28.
3. LUNVEN, Anne. *Naissance de la paroisse "territoriale" : l'apport de trois actes du XI<sup>e</sup> siècle relatif à la Bretagne*. Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest, Anjou, Maine, Poitou-Charente, Touraine. 2014, n°121-2, pp. 31-46.
4. MORIN, Stéphane. *Trégor, Goëlo, Penthièvre : le pouvoir des Comtes de Bretagne du XI<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2020. Histoire.
5. LAURENT, Jeanne. *Un monde rural en Bretagne au XV<sup>e</sup> siècle. La quévaise*. Paris : EPHE, 1972.
6. Détruite par un incendie en 1896, l'abbaye actuelle a été reconstruite au XX<sup>e</sup> siècle.
7. LEON, Erwan. *Les quevaisiers de Lanvellec à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Leur place dans la société paroissiale*. Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest. 2019, n°126-1, pp. 163-179
8. DUBREUIL, Léon. *L'usage de quévaise dans le domaine de Penlan (évêché de Tréguier)*. Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest. 1961, n°68, pp. 403-435.
9. MINOIS, Georges. *La démographie du Trégor au XV<sup>e</sup> siècle*. Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest. 1976, tome 83, n°3, pp. 407-424.
10. NIERES, Claude. *Les villes de Bretagne au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2015. Histoire.
11. OGEE, Jean-Baptiste. *Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne*. Nantes : Vatar, vol. 2 1779 et vol. 4, 1780.
12. GAULTIER DU MOTTAY, Joachim. *Géographie départementale des Côtes-du-Nord*. Saint-Brieuc : Guyon frères et Paris : Hachette, 1862, p. 672
13. Chiffres Insee 2018
14. Chiffres Insee 2019
15. Office public de la langue bretonne. *L'enseignement bilingue dans le Trégor-Goëlo en 2015*. Rapport [en ligne], 2016, 18 p.
16. Les communes touristiques sont régies par les articles L.133-11 et L133-12 du code du tourisme
17. Les communes classées stations de tourisme sont régies par les articles L.133-13 à L.133-16 du code du tourisme
18. Source Armorstat – Observatoire de l'habitat
19. Source : Observatoire du tourisme. L'ensemble des équipements ont subi une baisse de fréquentation en 2020.



## II. Vivre la culture

### BEVAÑ AR SEVENADUR

---

1 • LA POLITIQUE CULTURELLE DE LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ	50
Politikerezh sevenadurel Lannuon-Treger Kumuniezh	
2 • DES LIEUX POUR LA CULTURE	55
Lec'hioù evit ar sevenadur	
3 • LES ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES	71
Ar c'helenn arzel	
4 • UNE CULTURE BRETONNE VIVANTE	73
Bev-buhezek eo sevenadur Breizh	
5 • EVÈNEMENTS, MANIFESTATIONS ET FESTIVALS	77
Festoù, abadennoù ha festivalioù	

# 1 • La politique culturelle de Lannion-Trégor Communauté

## POLITIKEREZH SEVENADUREL LANNUON-TREGER KUMUNIEZH

La culture et le sport sont deux domaines pour lesquels la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République de 2015 (loi NOTRe) a maintenu le principe d'une compétence partagée par l'ensemble des collectivités territoriales. Lannion-Trégor Communauté a fait le choix d'exercer une compétence optionnelle en matière de construction, d'entretien et de gestion des équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire. Il s'agit d'une compétence récente de la communauté d'agglomération : la politique culturelle actuelle résulte de l'héritage des politiques menées par les communautés de communes avant les différentes fusions. Depuis 2017, avec l'intégration de la dernière communauté de communes, cette politique est en voie de stabilisation et de renforcement des projets. En terme d'organisation, la Culture et le Sport sont regroupés dans une même direction qui dépend du Pôle Attractivité économique, Tourisme, Culture et Sports. En 2021, la Direction Culture Sport dispose de 6 M€ de budget (4,6% du budget global de Lannion-Trégor Communauté).

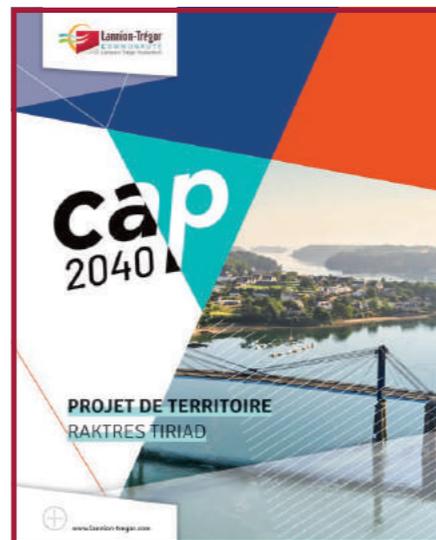
## AXES DE LA POLITIQUE CULTURELLE DE LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ

### La culture, un axe du projet de territoire

Dans son projet de territoire "Cap 2040" validé en 2021, la politique culturelle est un des chantiers du défi "Vivre solidaires". Elle est définie dans le chantier n°15 "Prendre part au développement culturel et sportif du territoire". L'accès de tous à la culture et au sport constitue l'horizon à atteindre, avec des objectifs complémentaires en termes de maillage du territoire, de diversité de l'offre, d'enseignement et de pratiques amateurs, de politiques tarifaires ou d'actions de sensibilisation.

Concernant la culture, deux objectifs vont orienter les actions de Lannion-Trégor Communauté :

- **Objectif 45 :**  
Soutenir les singularités artistiques et culturelles du territoire



Partant du constat que le Trégor est riche d'une grande diversité artistique et culturelle, tant par

la force des dynamiques associatives que des singularités artistiques présentes sur le territoire, Lannion-Trégor Communauté poursuivra le soutien aux opérateurs culturels du territoire, professionnels ou bénévoles, afin de favoriser le déploiement d'une offre culturelle tout au long de l'année.

- **Objectif 46**  
Transmettre et partager les arts, la culture et le patrimoine

### Champs et domaines d'actions

Lannion-Trégor Communauté intervient en tant qu'opérateur, financeur ou coordinateur, avec des périmètres d'intervention différents dans sept domaines culturels :

- Le spectacle vivant
- L'enseignement de la musique
- La culture scientifique et technique
- Le patrimoine
- La langue et la culture bretonnes
- Les arts plastiques
- La lecture publique

En tant qu'opérateur, la Direction de la Culture et du Sport assure la gestion d'équipements culturels :

- Deux salles de spectacles réunies au sein d'une saison culturelle unique : le Théâtre de l'Arche (Tréguier) et le Centre culturel Le Sillon (Pleubian)
- Deux équipements dédiés à la Culture scientifique : le Planétarium de Bretagne (Pleumeur-Bodou) et l'Aquarium marin (Trégastel)
- La Galerie du Douven dédiée à l'art contemporain (Trédrez-Locquémeau)
- Le Conservatoire de musique Lannion-Trégor à rayonnement intercommunal.

La découverte des arts et de la culture grâce à l'éducation artistique et culturelle tout au long de la vie, le partage *via* les enseignements et les pratiques amateurs et la transmission du patrimoine culturel matériel et immatériel sous-tendent les objectifs de la communauté d'agglomération. Lannion-Trégor Communauté soutiendra les initiatives visant à favoriser l'éveil et la découverte dans le champ des arts, de la culture et du patrimoine dans le respect de l'égalité des cultures et du droit de chacun à participer à la vie culturelle du territoire.

Elle organise également deux événements :

- Le Festival d'art de l'Estran (expositions d'œuvres d'art dans l'espace public)
- Jardins secrets (Fête des plantes couplée à des visites patrimoniales).

En tant que financeur, la communauté d'agglomération soutient les associations culturelles de deux façons :

en attribuant des subventions de fonctionnement pour les associations reconnues d'intérêt communautaire et des subventions dédiées aux manifestations ou actions d'envergure communautaire.

La notion d'intérêt communautaire relative à l'offre culturelle a été définie comme suit par la délibération du 11 décembre 2018 :

- Permet de maintenir, d'accroître ou d'enrichir une offre de qualité et de proximité
- Permet de répondre aux attentes et aux besoins du plus grand nombre
- Est ouverte à tous les résidents du territoire communautaire dans les mêmes conditions
- Contribue à affirmer le rayonnement et l'identité de l'espace communautaire
- Participe à un aménagement pertinent et équilibré du territoire.

Quatre séries d'indicateurs permettent de définir si une association peut prétendre à une subvention de fonctionnement :

- La diversité des partenariats et l'ambition du projet : diversité des partenariats avec le tissu associatif et éducatif local, intégration dans les réseaux culturels et/ou les politiques publiques à l'échelle communautaire, départementale, voire régionale ;
- La participation à l'aménagement culturel du territoire : un projet inscrit dans un territoire éloigné d'une offre culturelle permanente ;
- Le fait de concourir à la diversité culturelle du territoire : un projet original, novateur ou singulier qui participe à la diversité de l'offre artistique et culturelle du territoire communautaire ;
- Le rayonnement du projet : un rayonnement communautaire en termes de fréquentation et d'intérêt du public.

S'agissant des aides aux manifestations ou aux projets, une grille d'analyse a été mise en œuvre afin de définir si le projet relève ou pas de l'intérêt communautaire.

Pour entrer dans le champ des actions d'envergure communautaire, le projet doit de préférence se dérouler sur plusieurs communes, impliquer des partenaires locaux et participer au rayonnement de la communauté d'agglomération. Le projet doit également être de qualité, reconnue de façon institutionnelle ou professionnelle et présenter un caractère singulier ou innovant, porter un intérêt économique, touristique et environnemental.

Les aides dédiées au secteur du patrimoine sont en cours de réflexion au sein d'un groupe de travail. À ce jour, seul le patrimoine navigant est soutenu, pour la restauration et la valorisation des bateaux d'intérêt

patrimonial ou protégés au titre des Monuments historiques, à raison d'un soutien financier tous les deux ans. Trois bateaux ont ainsi été accompagnés : *Ar Jenlilez* et *Le Kotick* (Perros-Guirec), *Le Barr Awel* (Trédrez-Locquémeau).

Enfin, au titre de sa compétence en faveur de l'enseignement musical, la communauté d'agglomération apporte des aides au fonctionnement des associations œuvrant dans ce domaine.

En 2022, 23 associations ont bénéficié d'une subvention de fonctionnement et 12 ont bénéficié d'une aide au projet, pour un montant total de 924 545 €.

En tant que coordinateur et facilitateur, Lannion-Trégor Communauté accompagne les acteurs culturels du territoire, favorise leur mise en réseau et leur apporte des ressources en terme d'ingénierie culturelle. La Fête de la Science est un exemple de ce type d'action. Coordonnée depuis 2016 dans le Trégor avec le soutien opérationnel du Planétarium de Bretagne, la manifestation nationale réunit les acteurs institutionnels et associatifs de la culture scientifique pendant trois jours consécutifs et s'adresse au plus grand nombre, avec rencontres, animations, expositions...

Les deux après-midis du week-end sont consacrés au grand public et une journée en semaine au public scolaire. Chaque année, la manifestation attire en moyenne plus de 4 000 visiteurs et une vingtaine de classes **1**.

Dans le domaine de la lecture publique, Lannion-Trégor Communauté occupe également une position de coordinateur dans la déclinaison locale d'un Contrat départemental lecture itinérance (voir en II-2).



1.

En 2021, suite à la crise sanitaire due au Covid-19, Lannion-Trégor Communauté a souhaité accompagner les artistes ayant subi de plein fouet l'arrêt de leur activité en 2020.

Trois actions ont été mises en œuvre. Un dispositif d'interventions artistiques dans les établissements médico-sociaux du territoire a été mis en place pendant l'été 2021, pour un budget de 40 000 €, avec le soutien de la Drac Bretagne et du dispositif « L'été culturel en Bretagne ». 28 établissements ont été concernés (24 EHPAD et 4 établissements d'accueil de personnes en situation de handicap), 56 dates programmées avec 70 artistes qui sont intervenus auprès des résidents et des personnels soignants. Par ailleurs, la communauté d'agglomération a adhéré au GIP (Groupement d'intérêt public) Cafés-culture afin de soutenir l'emploi artistique

au sein des petits établissements relevant du secteur de l'hôtellerie-restauration. La contribution 7 000 € vient conforter la dynamique amorcée par la Région Bretagne et le Département des Côtes-d'Armor. Enfin, une journée d'information à destination des organisateurs occasionnels de spectacles (communes et associations) a été mise en œuvre afin que la réglementation relative au statut et aux droits des artistes soit mieux connue de tous. Un budget spécifique a ainsi été alloué à cette action. Cet épisode a également pour effet une réflexion sur la programmation des salles de spectacle communautaire Arche-Sillon. Des spectacles hors les murs pourront être déployés, le nombre de résidences d'artistes accru : une phase expérimentale est en cours en 2022-2023.

## DES DISPOSITIFS POUR FAVORISER L'ACCÈS DU JEUNE PUBLIC À LA CULTURE

La "Saison jeune public" est un dispositif mis en place depuis 2018 par Lannion-Trégor Communauté à destination des écoles élémentaires du territoire (cycles 2 et 3). Le dispositif permet à chaque enfant d'assister à un spectacle vivant au moins une fois durant son année scolaire : la commune finance l'entrée au spectacle (à raison de 4,50 € par élève) et Lannion-Trégor Communauté finance et organise le transport en bus des élèves et des adultes qui les accompagnent (budget annuel de 16 000 €). Il est proposé par les salles Arche-Sillon (Tréguier et Pleubian), le Carré Magique (Lannion), le Sémaphore (Trébeurden) et An Dour Meur (Plestin-les-Grèves). Chaque année, 14 spectacles différents sont proposés, pour un total de 31 représentations, soit 6 840 places.

Dans le cadre de sa compétence "enseignement musical", Lannion-Trégor Communauté déploie des interventions musicales en milieu scolaire sur l'ensemble du territoire. Six dumistes (agents titulaires du Diplôme Universitaire

de Musicien Intervenant) rattachés au Conservatoire interviennent auprès des élèves des écoles élémentaires. Par ailleurs, afin d'encourager la pratique de la musique, les tarifs du Conservatoire sont basés sur le quotient familial pour les habitants de la communauté d'agglomération, dégressifs à partir du 2<sup>e</sup> enfant.

Les projets d'Éducation artistique et culturelle (EAC) contribuent également à la confrontation des enfants avec les artistes et leurs œuvres. La Drac Bretagne a identifié huit communes territoires prioritaires pour des projets EAC, toutes situées au sud-est du territoire : Le Vieux-Marché, Loguivy-Plougras, Plouaret, Plougras, Plounérin, Plounevez-Moëdec, Tonquédec et Trégrom. À ces communes s'ajoute Lannion dont deux quartiers prioritaires sont éligibles à la Politique de la ville (Ker-Uhel et Ar Santé-Les Fontaines). Il n'est pas de projet EAC sans acteurs : en 2022, les structures partenaires sont au nombre de dix<sup>1</sup>, dans les domaines



## 2 • Des lieux pour la culture

### LEC'HIOÙ EVIT AR SEVENADUR

Le territoire dispose d'équipements culturels publics, gérés par la communauté d'agglomération ou les communes mais également des lieux associatifs ainsi que privés. Cette variété d'acteurs confère au paysage culturel un caractère dynamique et entreprenant. Certains lieux associatifs, avec le soutien de la communauté d'agglomération et de financements croisés, proposent des actions d'intérêt communautaire en mesure d'enrichir l'offre culturelle pour l'ensemble du territoire. Dans cet environnement foisonnant, trois thèmes donnent son caractère singulier au territoire : les sciences et techniques, les arts du cirque et ce que nous nommerons « la matière sonore » 3.

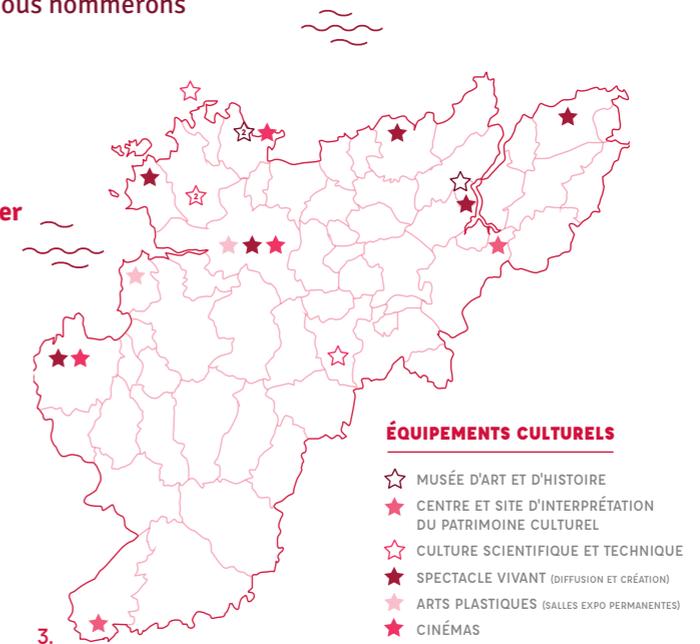
### LES MUSÉES D'ART ET D'HISTOIRE

#### Maison natale d'Ernest Renan à Tréguier

La maison natale où l'écrivain a vécu les quinze premières années de sa vie est classée au titre des Monuments historiques depuis 1944 et labellisée "Maison des illustres". Donnée à l'État, la maison est devenue un musée en 1947, actuellement géré par le Centre des Monuments nationaux. Le parcours de visite, introduit par une projection audiovisuelle retraçant la vie de Renan, expose des souvenirs de famille, la vie intellectuelle de l'académicien et rappelle l'épisode trégorrois de l'érection d'une statue en sa mémoire en 1903. Le musée conserve de nombreux objets personnels d'Ernest Renan : son épée d'académicien, des manuscrits, des peintures de ses proches, une restitution de son bureau au Collège de France 4.

#### Ar Skol à Perros-Guirec

Ce musée privé a ouvert ses portes en juillet 2019 dans les locaux de l'ancienne école primaire de Ploumanac'h, réhabilitée et agrandie. Les collections présentent des œuvres réalisées autour de Ploumanac'h et La Clarté entre 1895 et 1950 : Clouard,



Une exposition temporaire vient compléter cette exposition permanente. L'édifice est également une façon de découvrir une maison d'armateur du XVII<sup>e</sup> siècle dont la façade à pans de bois a été restaurée en 1992, à l'occasion du centenaire de la mort de l'écrivain.



des arts visuels (L'imagerie de Lannion), la lecture publique (Médiathèque de Lannion), les médias (radio de l'IUT Info Comm Talk To U), et le spectacle vivant (Centre de découverte du Son à Cavan, Le Logelloù à Penvénan, Rimat à Lanvellec, Centre culturel Le Sémaphore à Trébeurden, Conservatoire de musique Lannion-Trégor, Théâtre de L'Arche à Tréguier, le Pôle image rural à Le Vieux-Marché). Lannion-Trégor Communauté entre dans le dispositif du Ministère de la Culture avec les projets du Conservatoire de musique et la salle de spectacle du Théâtre de L'Arche, mais élabore également d'autres

actions notamment à la Galerie du Douven (voir infra II-2) 2.

Le Pass Culture est un dispositif porté par le Ministère de la Culture dont l'objectif est de favoriser l'accès à la culture afin de renforcer et diversifier les pratiques culturelles en révélant la richesse culturelle des territoires. Il fait le lien avec la politique globale d'Éducation Artistique et Culturelle. Lannion-Trégor Communauté s'est engagée dans ce dispositif avec ses équipements culturels : le Planétarium de Bretagne, l'Aquarium marin, les salles de spectacle L'Arche et Le Sillon et le Conservatoire de musique Lannion-Trégor.

été et un espace est dédié à un artiste contemporain. En 2020, la ville de Perros-Guirec et l'ARSSAT (Association pour la recherche, la sauvegarde des sites archéologiques du Trégor), en partenariat avec le musée Ar Skol, ont édité un livret

### Musée de l'histoire et des traditions de Bretagne à Perros-Guirec

Situé dans le quartier du port de Perros-Guirec, le musée occupe l'ancienne capitainerie puis bureau de douane de la ville. Il a été fondé en 1989 et abrite au rez-de-chaussée la collection de cartes et plans des XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles rassemblés par le géographe Jacques Khanzadian. Des coiffes et costumes bretons, images d'Épinal et illustrations viennent compléter les vitrines. Les autres espaces du musée portent quant à eux sur trois périodes historiques : la Révolution française de 1789, la Première et la Deuxième Guerres mondiales.

retraçant l'histoire de Ploumanac'h et de ses peintres. Il sert de support pour des visites guidées estivales, suivant les pas des peintres, avec un arrêt au musée **5**.

La période révolutionnaire est retracée sur deux niveaux du musée, en diorama taille réelle composé de personnages de cire et d'une bande son narrative. Les dix scènes se terminent sur l'évocation de Perros-Guirec à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, avec Ernest Renan, Charles Le Goffic, Maurice Denis... **6** Dans une salle annexe sont exposées les deux guerres mondiales, avec des documents illustrés et des militarias. Le musée est ouvert du mois de mars au mois de septembre et propose des visites guidées en français, anglais et en allemand.



5.



6.

### LES CENTRES ET SITES D'INTERPRÉTATION DU PATRIMOINE CULTUREL

#### Maison des talus et des routoirs à lin à Pouldouran (commune de La Roche-Jaudy)

Cet équipement propriété de Lannion-Trégor Communauté est le point de départ d'un sentier de découverte du patrimoine environnant. Pour cette raison, il a été conçu pour être en accès libre pendant la journée et proposer un espace abrité de pique-nique. À l'intérieur, une exposition permanente retrace l'histoire

du bocage, explique son intérêt écologique et présente le patrimoine qui lui est associé (routoirs à lin, talus-murs, barrières de champ, chemin creux) visible le long du sentier de découverte **7**. Lieu de sensibilisation, il contribue à préserver la mémoire des savoir-faire autant qu'à interpeller sur l'intérêt de maintenir certaines pratiques.

#### Le site de Goariva à Plougras

Au sud du territoire, le site de Goariva avec ses huit éoliennes, culmine à 314 m d'altitude. Il embrasse un panorama à 360° sur les paysages environnants. Une borne géodésique du XVIII<sup>e</sup> siècle est à l'origine de l'aménagement du site en lieu de découverte

depuis 2021. Au centre de l'aménagement, un abri protège une table de jeu d'où les participants rayonnent pour résoudre des énigmes dont le sujet principal est la cartographie **8**.



7.



8.

### LES ÉQUIPEMENTS DE CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

#### L'Aquarium marin de Trégastel

Créé en 1967, rénové en 2005, l'Aquarium marin était géré par l'Office de tourisme de Trégastel avant son transfert à Lannion-Trégor Communauté en 2013. Il prend place dans un espace atypique, sous un chaos de granite rose qui a accueilli depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle une chapelle, un habitat troglodyte, un dépôt de munitions... Vestige de ce passé, la statue dite du Père Eternel qui surplombe le chaos a été édiflée par le recteur Bouget en 1869.

La singularité de l'Aquarium marin tient aux espèces présentées – poissons, crustacés, invertébrés – qui illustrent le milieu marin de la Manche, avec pour objectif de sensibiliser aux richesses naturelles locales. En complément des visites guidées, de nombreuses animations sont proposées tant pour les adultes que pour le jeune public y compris scolaire, de la maternelle à la 3<sup>e</sup>. Pour les plus petits, une visite ludique est proposée, accompagnée d'un livret disponible en français et en breton.

Outre la découverte des animaux marins visibles dans les bassins, le public est invité à découvrir le phénomène des marées, les algues qui recouvrent l'estran. Car bien plus qu'un équipement de loisirs, l'Aquarium marin est également un lieu d'éducation à l'environnement avec une équipe de soigneurs qui sensibilise les visiteurs lors de visites dans l'Aquarium ou de sorties sur l'estran. Il est aussi un lieu à visée scientifique, conservatoire de certaines espèces qui peuvent être mises à disposition de laboratoires de recherche. À ce titre, l'Aquarium marin adhère à l'Union des Conservateurs d'aquariums. Les raies et les roussettes font ainsi partie des espèces emblématiques

de l'établissement : leur reproduction en captivité fait l'objet d'un suivi scientifique particulier que le public est invité à découvrir. Soucieuses de vulgariser ces connaissances auprès du plus grand nombre, les équipes de l'Aquarium marin participent à des manifestations nationales et internationales comme la Fête de la Science ou la Journée mondiale de l'Océan.

Trois espaces distincts constituent le parcours de visite, chacun présentant des milieux différents : la zone des embruns, la zone des marées et la zone des profondeurs. En 2022, l'Aquarium marin bénéficie de travaux d'agrandissements avec un nouvel espace d'exposition permanente, mais également une salle d'animations multi fonctionnelle et des espaces techniques plus vastes pour la zone de quarantaine des animaux. Ce nouvel espace d'exposition permanente, conçu en continuité avec le parcours de visite habituel, est consacré au thème de la Manche selon 3 axes : la carte d'identité de la Manche, la magie de la biodiversité et la pression anthropique. La scénographie, volontairement ludique, vise à toucher tous les publics, y compris les plus jeunes.

L'Aquarium a reçu 28 779 visiteurs en 2021, un chiffre en augmentation par rapport aux 25 023 visiteurs de 2020, année pendant laquelle l'équipement n'a pas pu fonctionner normalement du fait de la crise sanitaire, mais toujours en retrait par rapport aux 54 746 visiteurs de la dernière année normale de 2019. Les groupes scolaires totalisent quant à eux 4 074 entrées en 2019 **9**.



9.

## LE PARC DU RADÔME

Sur le plateau où a été édifié le Radôme de Pleumeur-Bodou le « parc du Radôme » regroupe trois équipements à vocation scientifique, culturelle, touristique et de loisirs : le Planétarium de Bretagne, La Cité des Télécoms et le Village gaulois. Il bénéficie d'un site internet dédié qui renvoie aux trois équipements et propose un « pass » avec tarif préférentiel vendu en Office de tourisme. Le Village gaulois créé en 1986

par une association (MEEM actuellement VGPA) avait pour vocation humanitaire de financer la scolarité de près de 3 500 élèves et la construction de collèges au Nord du Togo avec une partie des bénéfices. Les constructions d'inspiration gauloise ont été réalisées par des chantiers de bénévoles internationaux. Parc de loisirs, le site propose de nombreux jeux pour le jeune public.

## Le Planétarium de Bretagne

En 1983, l'opportunité du don d'un projecteur d'étoiles et d'un dôme de projection par le Palais de la Découverte est saisie pour créer le Planétarium de Bretagne alors nommé " Planétarium du Trégor". Inauguré en 1988, l'équipement est volontairement établi sur un site proche du Radôme de Pleumeur-Bodou. Depuis 2006, il est géré par un Syndicat mixte composé à parité de la communauté d'agglomération et du département des Côtes-d'Armor.

Avec ses 20 mètres de diamètre, d'une capacité de 270 places, il est alors le plus grand Planétarium de France. Sa voûte hémisphérique permet des projections animées à 360° pour découvrir l'astronomie et l'espace. Afin d'assurer une qualité d'image sans cesse renouvelée, le Planétarium a continuellement dû adapter sa technologie. Équipé à ses débuts d'un planétaire de marque "Zeiss", puis d'un système numérique en 1995, il fête ses dix ans en 1998 avec un nouveau planétaire animé. Avec le "Digistar 2" inventé au Planétarium, ce dernier est alors le seul au monde à fonctionner avec cette technologie numérique révolutionnaire. En 2007, le système Sky-Skan est installé, avec 10 stations de travail qui calculent parallèlement des images 3D en temps réel. Pour suivre une technologie toujours plus rapide, le nouveau système installé

en 2011 propose des images du ciel étoilé de haute qualité et résolution. Ainsi, plus de 100 000 étoiles sont répertoriées à leur véritable position depuis tout point de la terre et à toutes époques.

Le système solaire est également accessible, de même que la terre vue du ciel. À tout moment, les médiateurs peuvent intervenir sur ces images et naviguer à la demande.

Les activités du Planétarium sont nombreuses et variées : séances commentées d'astronomie, spectacles, observations en sorties nocturnes, projections de films, pour tous publics y compris le jeune public à partir de 5 ans. Des modules proposent une séance découverte combinée à des ateliers thématiques adaptés au niveau des élèves. Par ailleurs, des expositions temporaires sont régulièrement renouvelées, certaines sont proposées à la location. À la vulgarisation scientifique s'ajoute la sensibilisation du public aux actions de l'Homme sur son environnement spatial (les nuisances lumineuses ou la pollution spatiale des débris satellites par exemple).

Le Planétarium est membre du Pôle Bretagne Culture scientifique depuis 2016, année de sa création et à ce titre est identifié comme établissement majeur de la culture scientifique en Région. En 2021, il a accueilli

32 914 visiteurs dont 8 008 visiteurs constituant des groupes scolaires (contre 27 487 en 2020, impacté par la crise sanitaire du Covid-19 et 44 733 en 2019).

Acteur incontournable dans le domaine de la culture scientifique, le Planétarium

## La Cité des Télécoms

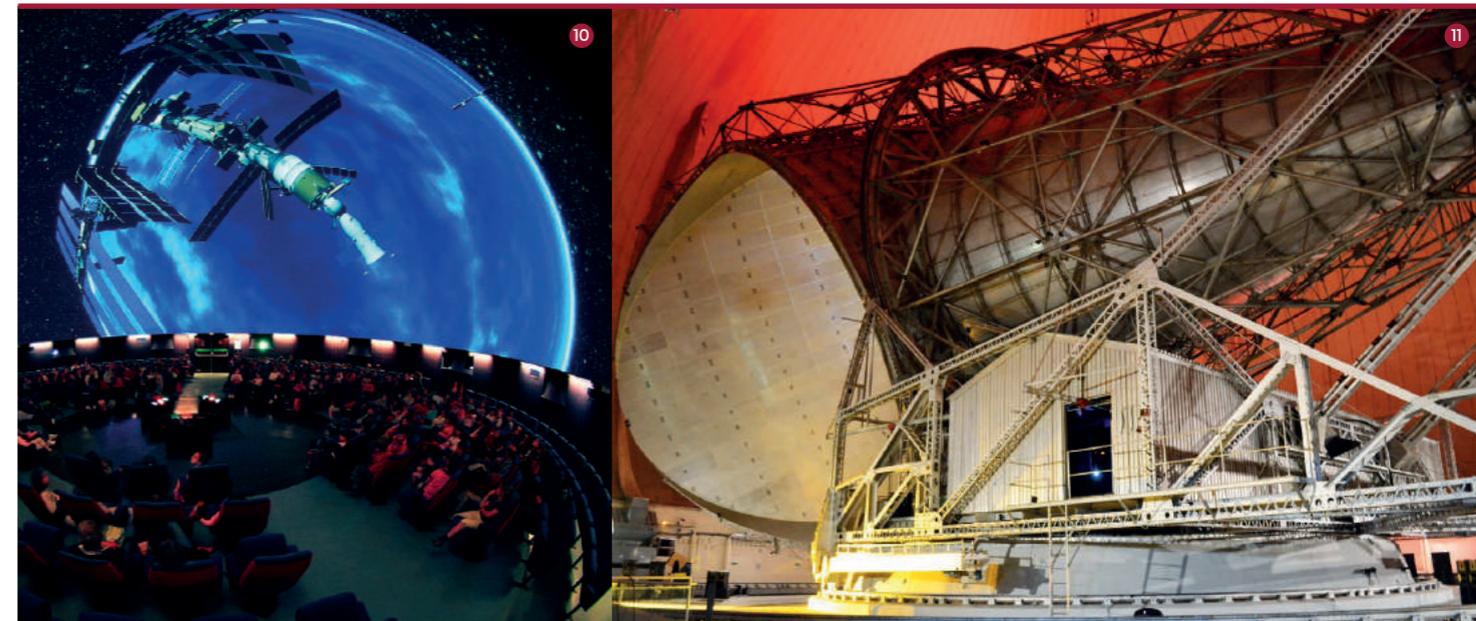
La Cité des télécoms est implantée depuis 1991 près du Radôme construit en 1962 par Plunnett Millton et classé au titre des Monuments historiques depuis 2000. Ce Radôme protège l'antenne chargée en 1962 de réceptionner images et sons envoyés depuis les États-Unis *via* les satellites (projet Telstar). Elle cesse son activité en 1985 et reste la seule dans le monde à témoigner des avancées technologiques d'après-guerre, son équivalent américain ayant été détruit. La visite de ce Radôme fait partie intégrante du parcours d'exposition de la Cité des télécoms : l'antenne est le cœur d'un spectacle son et lumière composé de projections vidéo, de mapping, de sons et de commentaires replaçant le visiteur au centre de l'aventure technologique des années 1960 **11**.

organise et coordonne la Fête de la Science pour le compte de Lannion-Trégor Communauté et participe à la Journée internationale des astéroïdes, la Nuit des étoiles et Le Jour de la nuit **10**.

Le "Musée des Télécommunications" est la première appellation de l'équipement, créé en 1991 par les architectes associés Melot et Bideau sur un espace de 3 000 m<sup>2</sup>. En 2006, la Fondation d'entreprise

Orange le baptise "Cité des Télécoms". Cet outil muséographique, pédagogique et ludique est le plus grand centre européen dédié à la découverte des télécoms.

Le parcours scénographique retrace l'histoire des moyens de communication originés à nos jours : télégraphie optique, morse, téléphone, pose des câbles sous-marins, fibre optique... Une large place est dédiée aux technologies actuelles, mises en parallèle avec la collection historique de téléphones des plus anciens aux plus originaux. Le plateau supérieur accueille



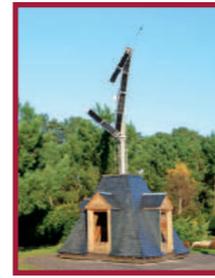
chaque année une exposition temporaire ainsi que le "Jardin des Sciences", un espace ludique et pédagogique pour les 6-12 ans.

Dans le parc environnant subsistent des antennes satellite et le menhir

### Le Centre de découverte du son à Cavan

À mi-chemin entre la culture scientifique et la sensibilisation à l'environnement naturel et patrimonial, le Centre de découverte du son est un équipement singulier et original. Géré par une association depuis 1994, il sollicite l'ouïe de ses visiteurs pour découvrir le monde qui les entoure. Les animateurs réalisent des actions pour les publics scolaires et péri-

inauguré par le Général de Gaulle en 1962 lors de sa visite. Des dispositifs de médiation ludiques explicitent des notions scientifiques comme le télégraphe de Chappe et le télégraphe électrique **12**.



12.

scolaires. Pour ce faire, ils disposent d'un parc de découverte et de loisirs pour lequel des dispositifs ont été spécialement conçus. Les équipes du centre ont également travaillé sur des dispositifs hors les murs sur le thème des paysages sonores en lien avec la mémoire des lieux et des Hommes (Circuit campanaire, Abris sonores, voir infra partie III-1) **13**.

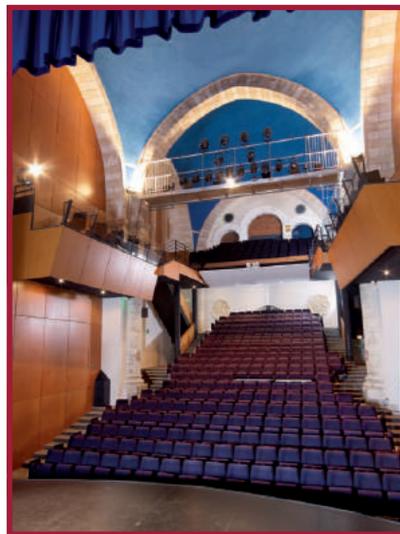


13.

## LE SPECTACLE VIVANT : LES ESPACES DE DIFFUSION ET DE CRÉATION

### Le Théâtre de l'Arche à Tréguier et le Centre culturel Le Sillon à Pleubian, deux équipements communautaires

Les deux salles de spectacle communautaires gérées par Lannion-Trégor Communauté sont implantées dans deux communes différentes, mais disposent d'une programmation, d'une billetterie, d'abonnements et d'une communication communes depuis la saison 2017-2018.



14.

.Les deux équipements offrent une ambiance qui leur est propre. À Tréguier, la salle de 320 places occupe depuis 1992 la chapelle désacralisée de l'ancien séminaire de la ville, construite en 1896 **14**. À Pleubian, l'équipement moderne est modulable et multi-fonctions. Inauguré en 2009, il dispose de 292 places assises **15**.

Les deux salles adhèrent au réseau "Bretagne en scène" et au "Réseau Chainon". La programmation pluridisciplinaire propose théâtre, musique, spectacles d'humour, projection de films documentaires ainsi que des spectacles pour le jeune public dès 3 ans, soit une trentaine de spectacles par saison.



15.

Des partenariats permettent d'explorer de nouveaux champs de création et de toucher d'autres publics. Ainsi, le spectacle "Morceaux de ciel" présenté au Planétarium de Bretagne de Pleumeur-Bodou est le fruit d'un partenariat avec le Logelloù de Penvénan. Depuis 2021, et pour 3 ans, l'artiste Krismenn est en résidence à l'hôpital de Tréguier pour un projet autour du thème de la mémoire auprès de résidents. Cette résidence entre dans le cadre de l'appel à projet "Culture santé" de l'ARS et de la Drac Bretagne.

### Le Centre culturel Le Sémaphore à Trébeurden et l'Espace culturel An Dour Meur à Plestin-les-Grèves, deux équipements communaux

L'équipement culturel municipal de Trébeurden offre une salle d'une capacité de 300 places **16** en position gradins. Membre du réseau Bretagne en scène et du Réseau Chainon, il propose à la fois des spectacles pluridisciplinaires et des manifestations associatives. La structure accueille également des artistes en résidence : quatre compagnies proposeront leur création en 2022. Le jeune public dispose d'une programmation spécifique, avec le temps fort du Festival

Les deux structures impactées par la crise sanitaire en 2020, si elles n'ont pu présenter leur programmation habituelle, ont poursuivi leurs actions par l'accueil d'artistes en résidence. Cet épisode a fortement impacté la fréquentation des deux salles : de 6 733 spectateurs en 2018/2019 avec 25 spectacles et 36 représentations, la fréquentation est tombée à 4 160 spectateurs en 2019/2020 la saison ayant été stoppée en mars, et 727 en 2020/2021.



16.

17.

Mom'Art qui se tient chaque année pendant les vacances d'automne dans les communes de Trébeurden, Pleumeur-Bodou et Trégastel. L'espace culturel municipal de Plestin-les-Grèves est dédié à toutes les expressions du spectacle vivant. L'équipement multifonctions accueille également des manifestations publiques (salons) ou privées, de même que des événements comme le festival Gouel Bro Plistin. Sur 1 300 m<sup>2</sup>, il dispose de 338 places en gradins pour les spectacles **17**.

### Le Carré magique à Lannion, Pôle national des arts du cirque

Le Carré Magique né en 1991 comme théâtre de la ville de Lannion devient "Pôle cirque" et "Scène conventionnée pour les arts de la piste" en 2001. Depuis 2011, il fait partie des 13 pôles français labellisés "Pôle national des arts du cirque", le seul en Bretagne. Il accueille des artistes de niveau national et international à la pointe de cette discipline. Il est par ailleurs membre de l'association "Territoires de cirque" dont il est le seul représentant en Bretagne..

Le Carré magique est un équipement reconnu d'intérêt communautaire

depuis le transfert de compétences de la ville de Lannion à la communauté d'agglomération en 2005 ; à ce titre, Lannion-Trégor Communauté en assure la maintenance et contribue à 43% du budget de fonctionnement de l'association qui porte le projet artistique et culturel. Cette association emploie une dizaine de salariés permanents qui animent cet équipement composé notamment d'une salle de 850 places et d'un studio de répétition de 200 m<sup>2</sup> équipé pour les activités circassiennes. La dominante des arts circassiens dans sa programmation



18

en fait sa singularité, même s'il propose également des spectacles de danse, de théâtre et de musique.

Trois principaux axes orientent les actions du Carré Magique : la saison des spectacles, le soutien à la création et les actions artistiques et culturelles. Le soutien à la création consiste en apport en coproduction ou en aides à la résidence d'artistes, ce qui lui confère un rôle de pôle ressource en matière de création circassienne. En 2021, malgré le contexte sanitaire, le Carré Magique a accompagné 7 résidences d'artistes. Les actions artistiques et culturelles permettent de toucher les publics éloignés des pratiques artistiques, en partenariat avec le tissu associatif local, le secteur hospitalier ou l'Éducation nationale. Ces actions se font généralement hors les murs, ce qui a été particulièrement développé lors de la crise sanitaire due au Covid-19 en 2020.

Les projets artistiques et culturels

### **Le Centre d'exploration et de création artistique Le Logelloù à Penvénan**

Cet espace singulier inauguré en 2015 est animé et porté par l'association Fur ha Foll ("sage et fou" en breton). Créée en 2004, l'association s'était donné

en partenariat avec l'Éducation nationale et les établissements d'enseignement touchent plus particulièrement le thème du cirque, pour les élèves du CP à la Terminale. Ils consistent en des résidences d'artistes au collège, des ateliers de pratique en classe et un partenariat spécifique avec le lycée Savina de Tréguier où la pratique du cirque est composante du cursus. En 2022, le Carré Magique développe un projet avec le milieu hospitalier à Trévou-Tréguignec, pour les 100 ans du centre de rééducation de Trestel, à destination du personnel, des patients, et plus largement des habitants de la commune.

Tous les deux ans, le Festival Gare au Gorille organisé à Pleumeur-Bodou constitue le rendez-vous incontournable des amateurs de spectacles circassiens. Hors les murs, des chapiteaux sont aménagés au pôle Phoenix, dans un décor d'antennes satellites toujours en place **18**.

pour objectif de réhabiliter une ancienne école des garçons devenue cinéma paroissial et de dédier le lieu à la recherche



19.

et la création artistique. Les deux salles ont été conçues pour travailler dans des conditions acoustiques optimales, un équipement qui manquait au Trégor alors que l'activité dans ce domaine est foisonnante et dynamique. L'association est membre du réseau "Futurs composés, réseau national de la création musicale contemporaine" et du collectif régional "Hybrides".

Ses actions s'orientent sur plusieurs axes. Lieu de création sonore, il accueille des résidences d'artistes ; lieu de recherche et de développement, il encourage l'innovation et dispose d'un studio d'enregistrement. L'association composée de salariés et de bénévoles propose également des formations professionnelles (agrément Datadock) autour des techniques de l'image et du son, notamment une formation au *Logelloop*, logiciel de mise en boucle et traitement de son. Lieu de création, les œuvres sont ensuite présentées hors les murs. En septembre 2021, le projet "Eaux mêlées" de et avec

Christine Groult s'est produit en extérieur, sur le site du Yaudet, dans le cadre de la programmation de "Léguer en fête" coordonné par Lannion-Trégor Communauté **19**. L'équipe réalise régulièrement des rencontres avec les artistes en résidence, notamment auprès du jeune public, assurant une médiation culturelle locale, en milieu rural.

En partenariat avec le Centre de découverte du son de Cavan, le Logelloù a initié la mise en réseau des acteurs du son en Trégor et de la création de l'association "Trégor sonore", à laquelle participent des chercheurs d'Orange Labs et Feichter Audio. Leurs actions communes visent à apporter de la visibilité au territoire comme pôle d'excellence dans le domaine du son. Chaque année, en janvier, les associations participent et coordonnent la "Semaine du son" dans le Trégor, un événement encouragé par l'Unesco.

### **LES CAFÉS CONCERT ET CAFÉS DE PAYS**

Expression de la vitalité locale, de nombreux cafés organisent des soirées concert régulières. À Lannion, le Truc Café, Le Flambard, Les Valseuses et dans les communes alentour, le café Théodore à Trédrez-Loquémeau,

le Café Ar Vag à Plougrescant, Chez Constance à Penvénan sont les plus connus. À Trégastel, le Toucouleur proposait de la musique celtique depuis 30 ans, la crise sanitaire a anticipé le départ en retraite de ses propriétaires.

### **LES ARTS PLASTIQUES**

#### **Des lieux d'exposition variés**

#### **La Galerie du Dourven à Trédrez-Loquémeau : une galerie d'art contemporain**

Propriété du département des Côtes-d'Armor, la Galerie est implantée au cœur des 16 ha de l'Espace naturel sensible de La Pointe du Dourven. Le site, longé par le GR® 34, bénéficie d'une vue panoramique sur la baie

de Lannion. Depuis 1992, la Galerie du Dourven a marqué son soutien actif à la création contemporaine à travers une politique d'exposition de production et d'accompagnement des publics, menée par l'association Itinéraires Bis. En 2016, l'arrêt de l'activité de l'association a entraîné la fermeture de la Galerie.

Depuis 2018, la Galerie est mise à disposition de Lannion-Trégor Communauté par le Département des Côtes-d'Armor pour y mener un projet dédié à l'art contemporain. Le projet culturel repose sur trois piliers : des expositions, des résidences d'artistes et des actions de médiation culturelle. Le projet artistique de la Galerie s'appuie quant à lui sur la notion de "Paysages". Des artistes plasticiens professionnels, toutes techniques confondues, sont invités à exposer ou sont accueillis en résidence pour produire une œuvre en lien avec cette thématique et en résonance avec l'identité et les singularités du lieu, du territoire, ainsi qu'avec les enjeux contemporains qui traversent la scène artistique.

À raison de deux à trois expositions par an, la Galerie peut conjuguer des expositions monographiques, des expositions collectives ou des projets hors les murs, notamment en articulation avec le Festival d'art de l'Estran, tous les deux ans en septembre. Le lieu de résidence offre aux artistes un espace et des moyens financiers et techniques pour les accompagner dans leur recherche et la production d'œuvres nouvelles et singulières,

pensées en lien avec les spécificités du lieu. En 2021, deux résidences d'artistes ont donné lieu à deux expositions : "L'Océanique des flaques" avec Sylvain Le Corre et Nicolas Desverronnières et "Cinis" d'Anaïs Lelièvre **20**.

Un programme d'actions culturelles et pédagogiques est progressivement mis en œuvre. Il permettra de sensibiliser les publics pluriels et de les inclure dans le projet : établissements scolaires et universitaires, mais aussi établissements de santé, centres de loisirs, acteurs de l'environnement, centres sociaux... Visites commentées, rencontre avec les artistes, conférences, actions culturelles avec un médiateur sont autant d'actions pour favoriser les échanges avec les publics et les amener à l'art contemporain.

La rénovation de la Galerie, diligentée par Lannion-Trégor Communauté en 2022 permet d'améliorer les conditions d'accueil des artistes et du public.

### L'Imagerie à Lannion : la photographie à l'honneur

Lieu permanent d'exposition inauguré en 1984, L'Imagerie **21** est un centre d'art consacré principalement à la promotion de la photographie et de l'image



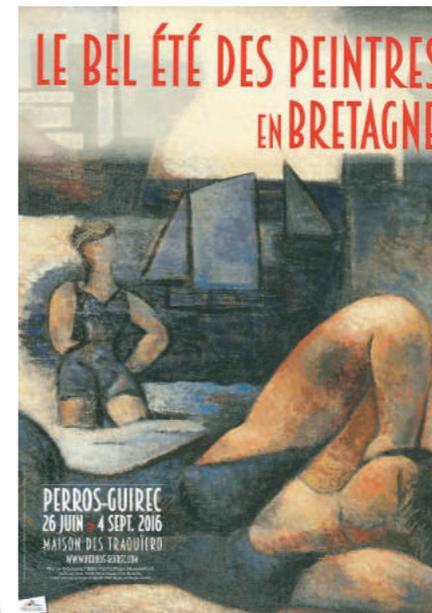
20.



22.



21.



23.

(fixe ou animée). La programmation se fait à un rythme trimestriel (quatre périodes d'exposition par an), avec un temps fort l'été lors de la saison touristique, permettant la mise en place d'expositions de plus grande envergure. La programmation veille cependant à garantir la balance entre artistes de différentes générations et de statures variées (artistes au parcours international ou au contraire moins expérimentés), faisant également alterner présentations à caractère rétrospectif et production d'œuvres inédites. Un programme intitulé "La devanture" a récemment été initié, invitant de jeunes artistes du territoire régional à produire une œuvre dans la vitrine donnant sur la rue. L'activité de soutien à la création passe également par l'organisation de résidences d'artiste menées chaque année sur le territoire lannionnais. Fondée à l'origine autour du Festival photographique du Trégor qui se déroulait pendant la période estivale, L'Imagerie a progressivement assorti sa programmation d'un volet culturel, conduisant à la fréquentation de plus en plus nombreuse du public individuel et scolaire. La mise en place d'une médiation renforcée en direction des scolaires (de la maternelle à l'enseignement supérieur) et des publics des champs

médicaux et sociaux confirme la place centrale de L'Imagerie dans le paysage artistique et culturel du territoire de Lannion-Trégor Communauté. Inscrite localement, L'Imagerie rayonne également à l'échelle nationale, la qualité de sa programmation étant reconnue dans le milieu de la photographie depuis plusieurs décennies. Le centre d'art bénéficie actuellement pour ses expositions de plus de 400 m<sup>2</sup>, répartis sur deux salles. Les activités de L'Imagerie sont portées par une équipe salariée composée de quatre personnes : un directeur (programmation artistique et administration), un chargé des publics, un agent chargé de l'accueil et un chargé de collection. Au fil des années et des expositions, L'Imagerie a en effet constitué une collection de plus de 800 tirages. Le centre d'art est par ailleurs membre des réseaux Art contemporain en Bretagne (a.c.b.) et Diagonal.

### Salles d'expositions temporaires, galeries privées et ateliers d'artistes

Quelques communes disposent de salles d'exposition avec une programmation culturelle, équipées pour accueillir des expositions d'art plastique. À Lannion, au sein d'un ancien couvent, la chapelle des Ursulines constitue la salle d'exposition de la ville sur 180 m<sup>2</sup>. Sur le même principe à Tréguier, la chapelle des Paulines, inscrite au titre des Monuments historiques reçoit des expositions **22**.

À Perros-Guirec, la Maison des Traouïéro est un équipement multifonctions qui dispose d'un espace d'exposition. En période estivale, de nombreuses expositions temporaires consacrées aux artistes peintres ayant travaillé ou séjourné sur la Côte de Granit rose, ou plus largement en Bretagne, y ont été présentées, accompagnées d'un catalogue **23**.

Ce panorama ne serait pas complet si n'étaient pas évoquées les galeries



25

privées et ateliers d'artistes. Ces derniers n'ont pas pour vocation à accueillir le public, mais leur nombre traduit la vitalité de la pratique sur le territoire : une trentaine d'artistes peintres, sculpteurs (Bernard Louedin, Arnaud Gautron, Pierre Delcourt, Anne-Paul André...), une quinzaine de galeries sont recensées. Ces dernières sont parfois directement liées aux ateliers des artistes, comme l'atelier galerie La Cimaïse de Corinne Vomscheid à Lannion.

### Les arts plastiques hors les murs

À mi-chemin entre commandes publique et privée et exposition à ciel ouvert, plusieurs sites du territoire donnent à voir des œuvres hors les murs traditionnels d'une salle d'exposition.

À Ploumanac'h (Perros-Guirec), le parc des sculptures Christian Gad et Daniel Chhé accueille 18 œuvres monumentales en granite rose réalisées sur site lors de deux symposiums, rencontres de carriers et de sculpteurs, en 1998 et 2007 **24**.

Depuis 1997, la municipalité de Cavan a fait le choix d'acquérir une œuvre sculptée chaque année pour animer la vallée du Ru aménagée en promenade. Généralement, le public peut voir l'artiste en train de créer, à l'image de David Puech en 1998.

En 2004, un symposium a réuni 8 sculpteurs qui ont redonné vie à des pins de Lambert abattus lors de la tempête de 1999 ; puis en 2008, un second symposium a réuni des sculpteurs sur granite et métal.

La Vallée du Ru est désormais dénommée la Vallée des Arts, exposition artistique permanente en plein air **25**.

Ponctuellement, certains lieux à caractère patrimonial sont investis pour des expositions d'art contemporain. Citons le cloître de la Cathédrale de Tréguier ou le "Circuit des chapelles" organisé chaque année dans les communes autour de Plestin-les-Grèves où certaines chapelles accueillent des œuvres d'arts en période estivale **26**.



26.



24.

### L'art dans la cité : 1% artistique et commande publique

Instaurée en 1951, l'obligation de décoration des constructions publiques, plus communément dénommée "1% artistique" est l'expression de la volonté publique de soutenir la création et de sensibiliser les concitoyens à l'art contemporain.

Sur le territoire, 13 sites dans 4 communes ont bénéficié de ce dispositif, à l'initiative du Conseil Régional (Lycées), du département (collèges), du Ministère de l'Enseignement supérieur (université) ou des communes (lieux culturels).

- **Titre inconnu, Georges Rohner**  
Lannion · Lycée Félix Le Dantec
- **Titre inconnu, Michel Le Bon**  
Lannion · Lycée Félix Le Dantec
- **Titre inconnu, Lenoble**  
Lannion · Lycée Félix Le Dantec
- **Dialogue, Morice Lipsi 27**  
Lannion · Lycée Félix Le Dantec
- **Titre inconnu, Guy Mame**  
Lannion · Lycée Félix Le Dantec
- **Titre inconnu, André Beaudin**  
Lannion · Lycée Félix Le Dantec
- **Quimper Lannion 1667, Disque mou de disque dur, Les cinq fondatrices, trois œuvres de Patrick Carré**  
Lannion · Médiathèque Sainte-Anne
- **Titre inconnu, Roger Bezombes 28**  
Lannion · IUT



28.

- **Signal, Dominick Le Tarnec**  
Lannion · IUT
- **Titre inconnu, non identifié**  
Lannion · Rond-point
- **Titre inconnu, Noël Pasquier**  
Perros-Guirec · collège des Sept-Iles
- **Titre inconnu, Henri Larrière**  
Plestin-les-Grèves · collège Penker
- **Titre inconnu, Denis Meriaux**  
Tréguier · Lycée Savina

Quelques exemples récents montrent par ailleurs un déploiement de la commande publique. Lannion-Trégor Communauté a passé commande d'une œuvre d'art à l'artiste plasticien Marc Didou dans le cadre de l'aménagement de l'espace d'activités

Corinne Erhel inauguré en décembre 2019. En 2018, la ville de Tréguier a pour sa part commandé à Guillaume Castel la sculpture monumentale "Nori", une œuvre où se reflète la silhouette de la cathédrale **29**.

29.



27.



23.

### DES COLLECTIONS MUNICIPALES

Certaines communes possèdent des collections d'œuvres d'art constituées grâce à des dons d'artistes ou des acquisitions. Perros-Guirec et Tréguier sont particulièrement bien dotées, certaines œuvres étant protégées au titre des Monuments historiques. A Perros-Guirec, un « musée municipal » existait pendant l'entre-deux-guerres, les œuvres sont

maintenant conservées à la mairie. Les œuvres de Raymond Lefranc, Etienne Bouillé, Haberkorn, Markitant entre autres sont le témoignage de l'intense production picturale de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup> siècle sur le littoral. À Tréguier, des œuvres sont actuellement conservées à l'hôtel de ville.

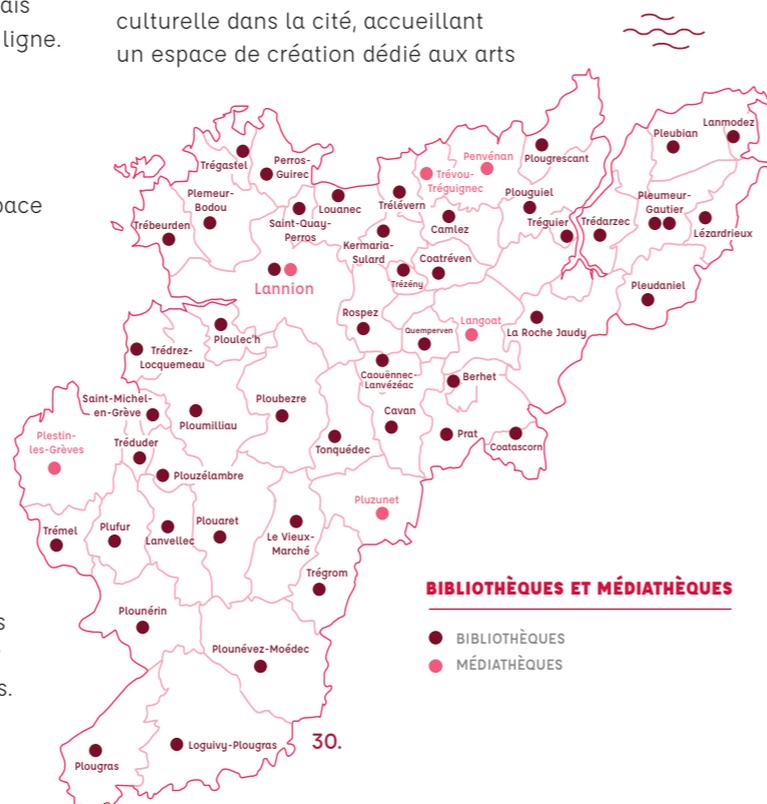
## LECTURE PUBLIQUE

Les médiathèques, bibliothèques et points lecture qui relèvent de la compétence communale sont parfois le seul équipement culturel dans une commune. Leur nombre est important sur le territoire, puisque 84% des communes possèdent un équipement de lecture publique **30**. Ce bon maillage territorial cache cependant des disparités, tant en terme d'ouverture au public qu'en terme de fonctionnement ou d'équipements. Ainsi, seules 27% des bibliothèques sont gérées par des salariés qualifiés et 73% fonctionnent grâce aux bénévoles, totalisant 216 bénévoles sur le territoire, le chiffre le plus important du département. Ce bénévolat, s'il témoigne d'une belle dynamique culturelle de volontariat n'est pas sans incidence sur les ouvertures des équipements, qui sont très souvent restreintes. Les trois-quarts des bibliothèques reçoivent une fois par mois la navette de la Bibliothèque des Côtes-d'Armor et 68% assurent des prêts gratuits. Toutes ont une adresse mail et une connexion internet mais seulement 7 ont un catalogue en ligne. Les plus récentes d'entre elles possèdent un espace d'exposition (Pleumeur-Bodou, Pluzunet...). La médiathèque Alain Gouriou de Lannion prend place dans l'espace Sainte-Anne, un ancien couvent réhabilité en 2016. Plus de 100 000 documents y sont disponibles pour tous les publics, avec un espace jeunesse, des livres audio et en gros caractères, un espace musique (avec prêt d'instruments) et une salle thématique dédiée à la Bretagne.

Certains réseaux de bibliothèques se sont formés afin de mutualiser leurs énergies et leurs animations.

"Biblioth'régor" regroupe ainsi huit communes depuis 1997 (Tréguier, Penvénan, Plougrescant, Trévou-Tréguignec, Trélévern, Pleumeur-Gautier, Pleubian et Saint-Quay-Perros) et "Les médiathèques du Trégor rural" représentent trois communes qui mutualisent un salarié (Pluzunet, Plouaret, Bégard). Ponctuellement, les bibliothèques s'engagent dans des projets communs, encouragés par la Bibliothèque des Côtes-d'Armor, comme ce fut le cas pour les cinq bibliothèques de Lannion, Ploulec'h, Plufur, Quemperven et Le Vieux-Marché qui ont réalisé le "Raconte tapis" pour les tous petits, un module en tissu avec des personnages qui s'animent le temps d'une lecture.

À Tréguier, la bibliothèque municipale installée dans l'ancien Palais épiscopal occupera prochainement une aile de l'ancien Couvent des Sœurs du Christ. Récemment réhabilité, le site est voué à devenir un nouveau lieu de vie culturelle dans la cité, accueillant un espace de création dédié aux arts



48 médiathèques / bibliothèques municipales et points lecture

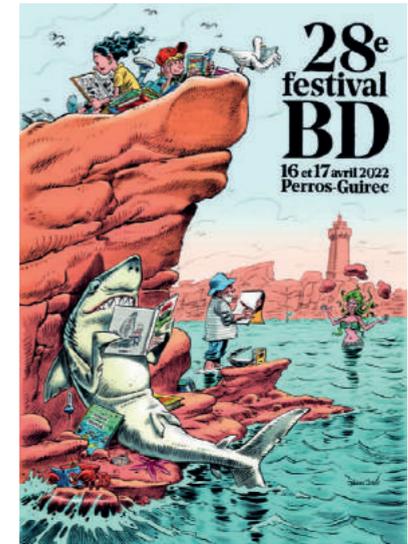
3 bibliothèques associatives "Lecture pour tous"

2 réseaux de bibliothèques

1 fonds breton à Ti ar Vro (Cavan), seule antenne de la BCA dédiée à la langue bretonne

circassiens (inauguré en septembre 2021), une antenne du Conservatoire de musique Lannion-Trégor (inaugurée en juin 2022) et un lieu de diffusion de la lecture avec une médiathèque. Ouvert sur la ville, le site comprend également des logements et un parc public.

Dans ce contexte, Lannion-Trégor Communauté souhaite se positionner en tant que coordinateur d'actions culturelles. Depuis 2020, la communauté d'agglomération s'est engagée auprès du département des Côtes-d'Armor (Bibliothèque des Côtes-d'Armor - BCA) pour mettre en œuvre une déclinaison locale d'un Contrat départemental lecture itinérance (CDLI) passé entre le département des Côtes-d'Armor et la Drac Bretagne. L'objectif est de développer des actions innovantes en partenariat avec les acteurs locaux (bibliothèques, acteurs médico-sociaux, éducation, centres de loisirs...), d'agir auprès des publics éloignés de la lecture et d'initier de nouveaux réseaux intercommunaux de lecture publique. Pour la communauté d'agglomération, cette expérience a pour vocation de préfigurer une compétence communautaire en matière d'animation et de mise en réseau des équipements de lecture publique. Une cinquantaine d'actions ont été mises en œuvre dans le cadre de ce projet et autour du thème "Carnets de voyage". Parmi elles, des "balades croquées" ont été réalisées dans plusieurs communes en septembre 2021, l'occasion pour des carnetistes de mêler découverte du patrimoine



32.

local et pratique artistique, tant auprès d'un public adulte que scolaire **31**. Ce maillage de la lecture publique est accompagné de temps forts sur le territoire : Festival de la BD à Perros-Guirec **32**, Mois de l'Imaginaire à Lannion, Salon du livre jeunesse "Marmouzien" à Pleubian, entre autres. De même, différents acteurs complètent ce panorama : les actions d'associations (Liratouva à Penvénan), des éditions spécialisées en culture bretonne (An Alarc'h basée à Lannion, Kerjava à Cavan...), des librairies indépendantes. Sur six librairies labellisées "Librairie indépendante de Référence" dans les Côtes-d'Armor, trois sont implantées sur le territoire : Le Bel aujourd'hui (Tréguier), Gwalarn (Lannion) et Tom Librairie (Perros-Guirec). La librairie Gwalarn réalise des actions avec la médiathèque, notamment des rencontres avec les auteurs.



31.

## DES LUDOTHÈQUES

La Ludothèque du Trégor située à Cavan depuis 2012 possède 2 200 références dont une structure gonflable. Elle fonctionne avec deux salariés. La ludothèque du Haut-Trégor située à Langoat est gérée depuis novembre 2018 par l'association

d'Entrée de jeu et dispose d'un poste d'animateur de jeu depuis 2020 (convention avec la ville de Tréguier). La médiathèque de Lannion dispose également de plus de 2 000 références

## ACTION ! DES ASSOCIATIONS À L'ŒUVRE

Depuis 2017, l'association Trégor cinéma installée à Trébeurden propose des dispositifs d'accompagnement à l'écriture de fictions. Dans le cadre des « Courts d'Armor », dispositif financé par la Région Bretagne, en partenariat avec la ville de Trébeurden et le département des Côtes-d'Armor, Trégor cinéma accompagne en résidence d'écriture de jeunes auteurs de court-métrage de fiction de moins de 40 ans, sans producteur, en voie de professionnalisation. Les lauréats, entre 4 et 8 par an, sont accompagnés dans leur écriture par un professionnel du cinéma pendant 15 jours, entre octobre et juin, tandis que les locaux et le matériel sont mis à disposition

des résidents. Les auteurs sont également accueillis hors dispositif particulier, ou suivis à distance sous forme de tutorat.

TV-Trégor, qui a succédé à Trégor-vidéo en 2011, est une association qui contribue au développement de la communication audiovisuelle dans le Trégor. Elle anime une Web-tv où sont diffusés des reportages sur la vie locale réalisés par des bénévoles.

Lannion-Trégor Communauté est membre du conseil d'administration. Avec 36 ans d'archives vidéo, l'association possède une importante mémoire audiovisuelle qui de support de communication est devenue une véritable ressource documentaire.



33.

## CINÉMAS ET CRÉATION AUDIOVISUELLES

Deux cinémas privés nommés Les Baladins sont établis à Lannion et Perros-Guirec. À Lannion, le cinéma situé face à la gare possède cinq salles de 279, 200, 138, 111 et 94 places, accessibles aux personnes à mobilité réduite, deux salles possèdent quant à elles un dispositif pour les personnes ayant des problèmes auditifs.

Le cinéma est classé "Art et essai".

À Perros-Guirec, situé face à la plage de Trestraou, dans le quartier balnéaire, le cinéma possède deux salles de 184 et 125 places refaites à neuf en 2020 et accessibles aux personnes à mobilités réduite. Le cinéma de Perros-Guirec est également classé "Art et essai" et dispose des labels "Jeune public" et "Recherche et découverte".

Dans les deux cinémas, la programmation variée, avec ses sorties nationales, est assortie de soirées débat.

À Plestin-les-Grèves, Le Douron est un cinéma associatif classé "Art et essai" animé par une soixantaine de bénévoles depuis 1956 (alors nommé le Foyer). Totalement rénovée en 2012, la salle historique accueille 180 places.

Depuis 2020, une seconde salle a été construite avec le concours de Lannion-Trégor Communauté, avec une capacité de 87 places. Le cinéma doté d'une projection numérique, assure un accès pour les personnes à mobilité réduite et des équipements spécifiques pour les malentendants.

Avant la pandémie de Covid-19, le cinéma

accueillait près de 30 000 cinéphiles par an. La programmation est variée, accompagnée de soirées rencontres avec les équipes des films ; des cycles thématiques sont proposés ainsi que des projections de films de voyage animés par leurs auteurs (label Le Cercle des voyageurs). Tous les ans, le cinéma accueille par ailleurs le festival de court-métrage "Armoricourt" créé en 2009 **33**.

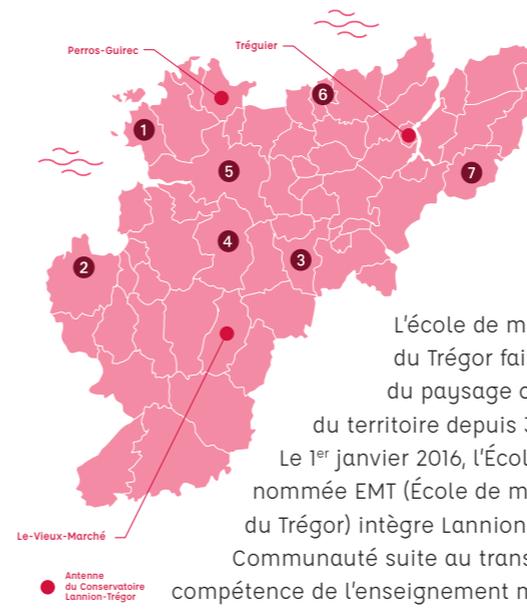
Les trois cinémas du territoire participent à l'opération "Cinécole" créée par l'association la Règle du Jeu qui regroupe les salles classées Art et essai de Bretagne, Pays de Loire et Normandie. Cette opération destinée classes maternelles et élémentaires consiste à intégrer la culture cinématographique dans le parcours scolaire de l'enfant et de le familiariser dès le plus jeune âge avec le cinéma. En outre, le cinéma Les Baladins de Lannion participe aux dispositifs "École et cinéma", "Collège au cinéma" et "Lycéens et apprentis au cinéma" proposés aux élèves de l'école primaire au lycée. Ce dispositif d'éducation à l'image mis en œuvre au niveau national par l'association Passeurs d'images repose sur un partenariat entre les salles de cinéma, l'Éducation nationale, la Drac, les collectivités territoriales et le CNC (Centre national du cinéma et de l'image animée). Il vise à aborder le cinéma en tant qu'art et bénéficier d'un travail pédagogique d'accompagnement.

## 3 • Les enseignements artistiques

### AR C'HELENN ARZEL

Outre l'enseignement en milieu scolaire, les Trégorrois disposent d'une offre de formation et de pratique artistiques partagée entre des structures publiques et privées. Les nombreuses associations œuvrent au plus près des habitants au sein des communes et dans des disciplines variées, quand dans le domaine de la musique le Conservatoire communautaire permet une pratique au cœur des différents pôles du territoire.

### LE CONSERVATOIRE DE MUSIQUE LANNION-TRÉGOR



L'école de musique du Trégor fait partie du paysage culturel du territoire depuis 30 ans.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2016, l'École alors nommée EMT (École de musique du Trégor) intègre Lannion-Trégor Communauté suite au transfert de

compétence de l'enseignement musical à la communauté d'agglomération. Il prend alors le nom d'EMCT (École de musique communautaire du Trégor).

Depuis 1987, l'établissement est classé Conservatoire de musique à rayonnement intercommunal, agréé par le ministère de la Culture. Il adopte définitivement l'appellation "Conservatoire de musique Lannion-Trégor" en 2022, concomitamment à son installation dans de nouveaux locaux à Lannion. Installé dans l'ancien tribunal de Lannion spécifiquement réhabilité pour cet usage, il dispose désormais de nouveaux espaces adaptés et d'un auditorium de 111 places.

Trois antennes complètent les actions de l'École de Lannion : à Tréguier, Perros-Guirec et au Vieux-Marché.

L'antenne de Tréguier va également bénéficier de nouveaux locaux courant 2022, suite à la réhabilitation d'une aile de l'ancien couvent des Sœurs du Christ **34**.

En complément de l'offre d'enseignement musical du Conservatoire, sept écoles de musique associatives sont subventionnées par Lannion-Trégor Communauté :

- 1 Radomisol - secteur de Trébeurden, Trégastel, Pleumeur-Bodou, Louannec
- 2 Ty An Holl - secteur de Plestin-les-Grèves
- 3 École de musique des 3 Rivières (EM3R) - secteur de Cavan
- 4 La Ruche Artistique - secteur de Ploubezre
- 5 Le Centre culturel breton (KSL) Lannion et communes proches (en complémentarité avec le Conservatoire de musique Lannion-Trégor)
- 6 Le Centre culturel Saint Guénoles - secteur de Trévou-Tréguignec
- 7 La Presqu'île à tue-tête - secteur de la presqu'île de Lézardrieux

750 élèves inscrits au Conservatoire et 780 dans les écoles associatives en 2021/2022

36 enseignants (2021/2022)

6 musiciens intervenants dans 68 écoles du territoire (2021/2022)

70 manifestations programmées (concerts, auditions...) en 2021/2022



34.

Dans le cadre de sa prise de compétence de l'enseignement musical, la communauté d'agglomération se donne pour objectifs d'assurer un accès équitable aux habitants et en priorité aux jeunes, de proposer une formation musicale de qualité et d'accompagner les pratiques musicales amateurs du territoire. L'offre d'enseignement est destinée à tous les âges et à toutes les attentes, pratique de loisir ou diplômante.

Pour les plus jeunes, à partir de 4 ans, la découverte de la musique et des instruments fondent la sensibilisation à la discipline. À partir de 7 ans, plusieurs parcours de formation sont proposés, diplômants ou non. À partir de la 3<sup>e</sup> année de pratique, l'élève peut intégrer des formations collectives instrumentale ou vocale. En matière de musiques traditionnelles, un cursus diplômant permet la délivrance du Diplôme d'Étude Musicale (DEM) donnant accès aux établissements d'études supérieures de la musique.

Les instruments proposés sont variés : à vent, à cordes, piano, percussions, musique actuelle, musique ancienne. Des cours de musique traditionnelle sont également dispensés (accordéon

diatonique, binioù, bombarde, clarinette, tin whistle, harpe celtique...), de même que des cours de chant.

Ouvert sur le territoire, le Conservatoire de musique propose une offre culturelle variée : la mise en scène des travaux des élèves de même que des concerts d'artistes-enseignants.

La saison musicale compte plus de 60 événements. L'établissement développe également des actions dans le domaine de l'Éducation artistique et culturelle (EAC) par l'intervention de 6 Dumistes (Diplôme universitaire de musicien intervenant) en accompagnant des structures de la petite enfance (crèches, RPAM), des publics handicapés et des écoles primaires. Les interventions musicales auprès des écoles du territoire représentent en moyenne 10h d'intervention par classe : en 2020/2021, 43 communes et 68 écoles ont bénéficié de ce dispositif.

Le Conservatoire de musique encadre également deux orchestres à l'école : à Lannion (école de Woas Wen, orchestre de cuivres et bois depuis 2009) et Tréguier et Minihy-Tréguier (école publique intercommunale Anatole-Le-Braz, orchestre à cordes depuis 2022) **35**.

ont été comptabilisées dans les domaines des arts plastiques, de la danse, du théâtre et de la musique.

## AUTRES ENSEIGNEMENTS

Des structures publiques dispensent des cours de danse (Lannion), d'arts plastiques (Perros-Guirec) et de dessin (Lannion). Par ailleurs, 115 associations

## 4 • Une culture bretonne vivante

### BEV-BUHEZEK EO SEVENADUR BREIZH

Situé en Basse-Bretagne, le Trégor est un territoire dit « bretonnant » où la langue bretonne est encore parlée de même que les danses, la musique et le chant traditionnels sont encore pratiqués. Outre les enseignements qui favorisent la transmission, la culture bretonne est ici encore très présente ; elle peut se vivre au quotidien grâce à l'action des associations qui perpétuent festoù noz, causeries en breton, représentations théâtrales.

La présence de structures de référence comme Ti ar Vro Trégor-Goueloù et Dastum concourt à cette dynamique que Lannion-Trégor Communauté a entrepris d'accompagner.

### UN SCHÉMA COMMUNAUTAIRE EN FAVEUR DE LA LANGUE BRETONNE

Dans le Trégor, la langue bretonne conserve une belle vitalité. Il est le territoire breton où on l'entend le plus : 48% de la population l'entend régulièrement contre 33% en Basse Bretagne<sup>2</sup>. C'est également dans le Trégor que l'on trouve le plus grand nombre de locuteurs après le pays Centre Ouest Bretagne (22% de la population contre 12,5% en Basse-Bretagne) et le plus grand désir de transmettre la langue (40% de la population contre 33% en Basse Bretagne).

Lannion-Trégor Communauté a souhaité accompagner le dynamisme de la langue bretonne sur le territoire en adoptant un Schéma communautaire en faveur de la langue bretonne le 5 novembre 2019.

Ce schéma vise à encadrer la politique de la communauté d'agglomération en faveur de la langue bretonne tout en agissant en complémentarité avec la politique régionale et le schéma départemental en préparation.

Trois axes ont été définis, se déclinant en 19 actions :

- **Afficher la langue dans la vie publique** afin de donner de la visibilité à la langue bretonne dans les espaces publics à destination des habitants (liens au territoire, identité) et aux visiteurs (attractivité du territoire) ;
- **Transmettre la langue bretonne** afin de pérenniser l'usage de la langue bretonne dans la vie sociale, en tant qu'entrée privilégiée dans la culture bretonne ;
- **Vivre la langue et la culture bretonnes** afin de faire du breton une langue du quotidien, pour faire partager la conscience de la richesse de la culture bretonne et la rendre attractive.



Entre autres actions, la langue est rendue visible sur les documents de la collectivité, la signalétique est renouvelée dans un objectif de bilinguisme, la charte Ya d'Ar Brezhoneg sera mise en œuvre **36**. Dès à présent, la communauté d'agglomération propose des cours de breton à destination du personnel. L'objectif est également de favoriser la sensibilisation à la langue et à la matière culturelle de Bretagne dès la petite enfance, en lien avec le CIAS. Enfin, des actions de valorisation de la langue et de la culture bretonnes sont encouragées. Les personnes âgées constituent

de leur côté un public de référence car locuteur. Mais la transmission est également privilégiée grâce aux actions menées dans les équipements culturels et accompagnées par l'Office de tourisme communautaire. Depuis 2020, la Planétarium de Bretagne et les salles Arche-Sillon proposent des animations et spectacles en langue bretonne. La direction de l'Environnement propose quant à elle des visites de sites en langue bretonne. Les associations soutenues par la communauté d'agglomération sont également incitées à promouvoir la langue bretonne et le patrimoine culturel immatériel dans leurs manifestations.

36.



La campagne « Ya d'ar brezhoneg » lancée en 2001 par l'Office public de la langue bretonne vise à la promotion de la langue bretonne dans la société et auprès des communes. En 2022, 24 communes du territoire possèdent le label

à des niveaux divers, Lannion-Trégor Communauté a atteint le niveau 2 et débute une réflexion pour atteindre le niveau 3.

## TI AR VRO TREGER-GOUELOÙ, UNE STRUCTURE DE RÉFÉRENCE SUR LE TERRITOIRE

Depuis 1996, le Trégor bénéficie d'une "Entente de pays" reconnue par la Région Bretagne. Ti ar Vro Treger-Goueloù fédère ainsi 35 associations culturelles bretonnes, avec plus de 350 membres. La fédération est devenue une référence dans le paysage culturel trégorrois, un moteur de développement et un fédérateur d'énergies. Depuis 2006, un équipement lui est consacré à Cavan : la maison de pays "Ti ar Vro", maison de la culture

bretonne en Trégor-Goëlo. Elle mutualise dans un même bâtiment plusieurs services de structures différentes qui œuvrent toutes pour la diffusion de la culture bretonne.

Les missions de Ti ar Vro Treger-Goueloù sont variées. La fédération organise des événements tous publics, comme des veillées-causeries en breton, des festoù noz, des expositions disponibles en prêt (sur le thème du collectage, des noms de famille en breton entre autres **37**).

Chaque année, elle participe à l'organisation du concours inter-lycées de musiques bretonnes avec le lycée Félix Le Dantec de Lannion. Depuis 2016, un service enfance-jeunesse réalise des animations auprès des scolaires et centres de loisirs, sur le thème de la culture bretonne au sens large (langue, savoir-faire, littérature, musique...). Ti ar Vro propose par ailleurs des cours d'enseignement du breton pour adultes. Il assure également le conseil auprès des collectivités.

Les locaux disposent d'un studio de musique pour des cours hebdomadaires ou pour des répétitions de groupes musicaux. Une bibliothèque de 130 m<sup>2</sup> est consacrée aux documents en langue bretonne issus de l'antenne décentralisée de la Bibliothèque Départementale des Côtes-d'Armor basée à Plérin.

Sur un territoire où la tradition du collectage est ancienne, la présence du pôle Dastum Bro Dreger dans les locaux de Ti ar Vro Treger-Goueloù à Cavan a toute son importance.

L'association indépendante de celle de Dastum partage cependant les mêmes objectifs et missions que sont : collecter, sauvegarder et diffuser le patrimoine oral (chansons, musiques, contes, légendes, histoires, proverbes, dictons, récits, témoignages...). Le pôle Dastum Bro Dreger met en œuvre ces missions sur le territoire du Trégor Goëlo : collectages et sauvetage de sources d'archives viennent enrichir "Dastumedia", la base de données documentaire de Dastum où sont conservés plus de 120 000 documents sonores inédits (correspondant à 8 800 heures d'écoute) et plus de 50 000 documents iconographiques. Dans le cadre de sa mission de diffusion, des CD audio et des livres sont édités, sources documentaires qui pourront être utiles au Pays d'art et d'histoire. À titre d'exemple, les CD audio de témoignages *Le lin et le Trégor* ou *Les métiers maraîchers*, mais aussi l'ouvrage *Constance Le Merrer* où sont retranscrits les contenus de ses cahiers de chants populaires<sup>3</sup>.

## PRATIQUER ET VIVRE LA CULTURE BRETONNE

### L'enseignement de la langue bretonne hors temps scolaire

L'enseignement de la langue bretonne concourt à son maintien sur le territoire : outre les formations des établissements scolaires (voir Partie I-6), les adultes bénéficient également de cours auprès de diverses structures.

Le Centre culturel breton de Lannion/ Kreizenn Sevenadurel Lannuon (CCB/ KSL) a développé des cours du soir depuis les années 1960-1970, de même au Centre culturel Ernest Renan (CCER) à Tréguier. Dans les années 1980, ce mouvement s'est poursuivi avec Nevez Amzer à Trégastel, Ti an Holl à Plestin-les-Grèves.

Depuis 1996, Ti ar Vro Treger-Goueloù basé à Cavan fédère les associations et donne de la visibilité à ces cours du soir. Quatre enseignants à temps plein dispensent des cours hebdomadaires sur une quinzaine de communes pour environ 300 élèves par semaine. Des stages d'une journée pour différents niveaux sont également proposés.

Skol Ober, créé en 1932, possède son siège à Lannion depuis 2000. Il dispense des cours par correspondance. Roudour, dont le siège est à Carhaix possède une antenne à Lannion.



## Des associations investies

Le territoire compte de nombreuses associations se donnant pour mission de valoriser et promouvoir la culture bretonne : langue, chant, danse, musique, littérature... Créé en 1996, le livret Al Levrig est un annuaire qui recense l'ensemble des associations et des acteurs de la culture bretonne du Trégor-Goëlo. Il est édité par Ti ar Vro Treger Goueloù tous les quatre ans, entre 10 000 et 20 000 exemplaires selon les éditions. Il recense près de 800 contacts, soit environ 400 associations et 400 musiciens.

Dans le domaine de la musique et du chant, le Centre culturel breton de Lannion / Kreizenn Sevenadurel Lannuon (CCB/KSL) est très actif.

Il fait d'ailleurs partie des associations qui complètent l'offre d'enseignement du Conservatoire de musique Lannion-Trégor. L'association édite également des CD audio dans la collection "Tud Bro Dreger" (gens du Trégor) initiée en 2004, avec 7 titres à ce jour. Celle-ci fait suite à la collection "Bro Dreger" composée de 15 CD parus entre 1988 et 2019.

Dans le domaine de l'édition, l'association Kuzul ar Brezhoneg basée à Lannion rassemble plusieurs éditeurs en langue bretonne.

Au total, 19 associations se consacrent à la pratique de la danse bretonne dans diverses communes.



38.

À Plistin-les-Grèves, l'association Dañs Treger créée en 1997 a pour objectif de promouvoir la musique, le chant et la danse du Trégor. Tous les ans en novembre, elle est à l'initiative du Festival Gouel Bro Plistin, une semaine de programmation où cinéma et théâtre en breton, chant, danses et stages sont proposés. La Dañs Treger, une danse qui avait disparu au début du XX<sup>e</sup> siècle, est sortie de l'oubli grâce au travail de musicologues et des actions de valorisation de l'association **38**.

## 5 • Événements, manifestations et festivals

### FESTOÙ, ABADENNOÙ HA FESTIVALIOÙ

Manifestations culturelles et festivals animent le Trégor tout au long de l'année. En période estivale, à la faveur d'une forte activité touristique, les offres sont plus nombreuses. Une grande partie des manifestations sont portées par des associations dans des domaines très variés comme la musique, la danse, le cinéma, la littérature, la photographie... Parmi celles-ci, les manifestations d'envergure communautaire sont soutenues par Lannion-Trégor Communauté, à raison d'une quinzaine tous les ans. La Direction de la Culture et du Sport de Lannion-Trégor Communauté porte pour sa part deux événements depuis 2021.

### DES ÉVÉNEMENTS PORTÉS PAR LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ

#### Festival d'art de l'Estran

Depuis 2006, le Festival d'art de l'Estran invite l'art contemporain à investir les paysages exceptionnels des communes littorales de Trégastel, Trébeurden et Pleumeur-Bodou. Des œuvres plastiques éphémères sont conçues spécialement pour les lieux, entrant en résonance avec l'environnement dans lequel elles prennent place. Des artistes plasticiens, paysagers, architectes sont invités à produire des œuvres à l'échelle de paysages uniques aussi grandioses, esthétiques, mouvants, convoités que populaires.

Ce rendez-vous culturel et artistique amène la création contemporaine là où on l'attend le moins : hors des galeries, en plein air, dans la nature, sur la plage. Une invitation à porter un regard différent

et renouvelé sur les paysages de communes littorales, à la fois balnéaires et rurales, ainsi que sur des thématiques sociales, philosophiques ou scientifiques contemporaines propres à un territoire. Cette combinaison si singulière d'éléments fait du Festival d'art de l'Estran un rendez-vous unique en son genre, désormais ancré dans le territoire et fréquenté par plus de 6 000 visiteurs par édition.

Organisé par l'Office de tourisme communautaire jusqu'en 2019, le festival a été transféré à la communauté d'agglomération en 2020 afin d'assurer une meilleure articulation avec la Galerie du Douvren qui s'appuie également sur la notion de "paysages" et avec lequel il partage la mission de favoriser l'accès à l'art au plus grand nombre.

Ce transfert s'est accompagné d'une réflexion portant sur la révision de son format. Le parcours initial a été davantage déployé dans le temps et dans l'espace avec :

- Une durée de 2 semaines, soit 3 week-end, contre un seul auparavant, offrant l'opportunité aux artistes de proposer un nouveau type d'œuvres et le temps aux publics de venir et revenir les apprécier à leur gré ;
- Des œuvres implantées dans de nouveaux lieux du territoire, au-delà de la matrice initiale de l'estran, faisant dialoguer l'art contemporain avec de nouveaux paysages et le patrimoine historique et culturel des trois communes (des chapelles, une allée couverte, un sentier de randonnée...) **39**.

Fort de cette expérience, le Festival adopte désormais un format biennuel, avec un budget renforcé, des résidences artistiques au printemps

### Jardins secrets

La manifestation "Jardins secrets" est organisée par la Direction de la Culture et du Sport depuis 2021 après avoir été portée depuis 2009 par l'Office de tourisme communautaire. La Foire aux plantes dont c'était la 14<sup>e</sup> édition en 2021 a pour particularité de se dérouler dans un lieu privé, ouvert exceptionnellement au public le temps d'un dimanche d'octobre. Ce moment est également l'occasion de sensibiliser les visiteurs à l'environnement, raison pour laquelle un stand est réservé au Service espaces naturels de Lannion-Trégor Communauté. Aux différents ateliers, expositions et animations s'ajoutent des événements ponctuels

dans les communes co-organisatrices de l'événement, des temps forts artistiques les week-ends.

Le Festival n'a cessé d'évoluer avec le souhait de se renouveler, en incitant la création contemporaine, à la fois exigeante et accessible, à aller à la rencontre de nouveaux publics, pas toujours aussi initiés que dans les galeries ou centres d'art. Le public est constitué d'habitants du territoire : des scolaires, des familles, des retraités, des amateurs d'art contemporain, des promeneurs curieux, issus des communes de la Côte de Granit Rose, de Lannion et du reste du territoire de Lannion-Trégor Communauté. L'événement attire également des visiteurs des départements voisins : citadins de Rennes, Brest, Saint-Brieuc, ainsi que des touristes de fin de saison estivale, français et étrangers, venus pour l'occasion ou profitant pendant leur séjour.

comme un concert des élèves du Conservatoire de musique Lannion-Trégor. L'affiche de l'événement est réalisée par des élèves de la section DNMADE du Lycée Savina de Tréguier.

Hors de tout épisode de Covid-19, la manifestation peut accueillir jusqu'à 2 500 visiteurs, l'édition 2021 en a accueilli 1 600 **40**. Cette manifestation illustre le type de partenariats que le Pays d'art et d'histoire pourra mettre en œuvre pour valoriser le patrimoine du territoire.



40.



## MANIFESTATIONS ET FESTIVALS

LISTE NON EXHAUSTIVE

### Spectacle vivant

- ☆ Rencontres internationales de Musique ancienne en Trégor **41**  
LANVELLEC
- ☆ Festival Trieux Tonic Blues  
LÉZARDRIEUX
- ☆ Festival Gare au Gorille **42**  
PLEUMEUR-BODOU (PÔLE PHOÉNIX)
- ☆ Festival de Buguelès  
PENVÉNAN **43**
- ☆ Festival Tango par la Côte  
TRÉBEURDEN
- ☆ Petit festival Son ar Mein  
DIVERS LIEUX DU TRÉGOR,  
Y COMPRIS FINISTÉRIEN
- ☆ Festival Chausse tes tonges  
TRÉVOU-TRÉGUIGNEC
- ☆ Festival Voce Humana  
MULTI SITES
- Festival de musique de chambre  
PERROS-GUIREC
- Ker Roc'h en fête  
LA ROCHE-DERRIEN

### Arts plastiques

- Fête des Peintres de Perros-Guirec  
PERROS-GUIREC
- ☆ Circuit des chapelles  
PLUSIEURS COMMUNES  
AUTOUR DE PLESTIN-LES-GRÈVES
- ☆ Randonnées des artistes  
PLUSIEURS COMMUNES  
DE LA VALLÉE DU LÉGUER
- ☆ Festival de l'Estran  
TRÉBEURDEN, TRÉGASTEL  
ET PLEUMEUR-BODOU
- ☆ Festival Faites des étincelles  
TRÉGUIER
- Festival Cap sur les Arts  
PERROS-GUIREC

### Cinéma-audiovisuel

- Festival Courtoujours
- ☆ Festival Armoricourt  
PLESTIN-LES-GRÈVES **44**
- ☆ Festival du Film et de l'image des mondes sous-marins  
TRÉBEURDEN
- ☆ Festival Fais ça court  
TRÉBEURDEN

### Patrimoine culturel immatériel

- Festival Gouel Bro Plistin  
PLESTIN-LES-GRÈVES
- ☆ Concours interlycées  
LANNION
- Printemps des sonneurs  
LANNION

### Livre et lecture

- Festival de la Bande-dessinée  
PERROS-GUIREC
- ☆ Festival Scorfel  
LANNION **45**
- Mois de l'Imaginaire  
LANNION MÉDIATHÈQUE
- Salon du Livre  
PLESTIN-LES-GRÈVES
- ☆ Salon du Livre jeunesse Marmouzien **46**  
PLEUBIAN
- Salon du livre  
TRÉGASTEL

### Patrimoine maritime

- Fête des misainiers et des bateaux en bois  
PERROS-GUIREC
- Fête des Vieux gréements  
PERROS-GUIREC

### Métiers d'art

- Salon des Métiers d'art  
PLESTIN-LES-GRÈVES
- Salon des métiers d'art  
LANNION



41.



43.



44.



45.



46.





#### Notes •

1. Source site internet Drac Bretagne.
2. *Les langues de Bretagne*. Enquête sociolinguistique menée en 2018 par la Région Bretagne avec l'Institut TMO Régions.
3. LASBLEIZ, Bernard et GIRAUDON Daniel. *Constance Le Merrer. Une collecte de chants populaires dans le pays de Lannion*. Lannion : Dastum Bro-Dreger, 2015. Collection Mémoire vivante.



# III. Les patrimoines culturels matériels et immatériels

## AR GLADOÙ SEVENADUREL DANVEZEL HA DIZANVEZEL

---

1 • CONNAÎTRE LES PATRIMOINES : ÉTAT DES CONNAISSANCES	86
Anavezout ar glad : stad an traoù	
2 • LE PATRIMOINE CULTUREL MATÉRIEL	90
Ar glad sevenadurel danvezel	
3 • LE PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL	124
Ar glad sevenadurel dizanvezel	
4 • LES ACTIONS DE RESTAURATION ET DE RÉHABILITATION DU PATRIMOINE CULTUREL MATÉRIEL	129
An oberoù evit nevesaat hag adkempenn ar glad sevenadurel danvezel	
5 • ACTIONS DE VALORISATION	133
An oberoù talvoudekaat	
6 • ARCHITECTURE RÉCENTE ET CONTEMPORAINE	137
Batisoù nevesoc'h hag en amzer a vremañ	

# 1 • Connaître les patrimoines : état des connaissances

ANAVEZOUT AR GLAD : STAD AN TRAOÙ

Le territoire bénéficie d'un grand nombre de ressources disponibles, base de connaissances qui nous a permis de présenter les principales caractéristiques du patrimoine dans ce document, mais qui seront également des ressources disponibles pour les actions de valorisation du Pays d'art et d'histoire.

## ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Une quinzaine de thèses traitent du territoire en tout ou partie, dans des domaines très variés : son histoire notamment sous l'Ancien Régime (notabilité, religion, commerce et histoire maritime), les télécommunications, la poésie... Le patrimoine architectural est traité du point de vue de l'habitat urbain à la Renaissance, de l'architecture balnéaire et de l'architecture religieuse flamboyante. Certains de ces travaux ont été l'objet de publications.

À ces travaux s'ajoutent 69 Maîtrises ou Masters dont les sujets portent sur le patrimoine du Trégor, son histoire, ses paysages et son économie agricole.

Dans le détail :

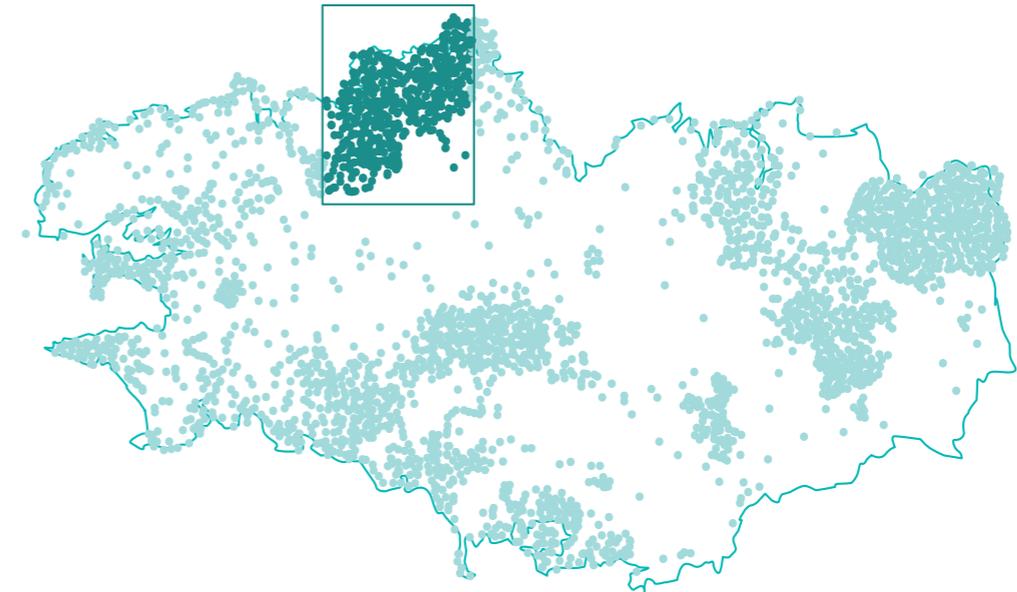
- 34 portent sur le contexte historique, sociologique et politique (période révolutionnaire notamment, de même que l'industrie des télécommunications) ;
- 26 portent sur le patrimoine du Trégor (architecture religieuse, défensive, manoriale, balnéaire, le patrimoine industriel et les objets mobiliers religieux, l'archéologie et l'urbanisme de Lannion) ;
- 7 portent sur les paysages spécifiques au Trégor ;
- 2 traitent de l'économie agricole (maraîchage).

## INVENTAIRES DU PATRIMOINE CULTUREL

Le territoire candidat bénéficie d'Inventaires topographiques et thématiques du patrimoine culturel entrepris dès la fin des années 1960 : au total, nous disposons de près de 21 600 fiches d'édifices recensés et près de 1 800 dossiers d'étude sur les sites internet dédiés<sup>1</sup>. Il s'agit d'un des rares territoires de Bretagne aussi bien couverts par des enquêtes d'Inventaire. Ce résultat est le fruit d'une volonté politique locale de connaître le patrimoine afin de le prendre en compte dans le SCoT et le PLUI-H

et qui a engagé une coopération fructueuse avec le Service de l'Inventaire de la Région Bretagne depuis 2008 <sup>1</sup>.

Parmi les informations recueillies, les plus anciennes constituent désormais une source d'archives visuelles d'un patrimoine souvent transformé. Il en est ainsi des enquêtes de pré-Inventaire menées de 1967 à 1977 dans 44 communes du territoire et des prises de vue photographiques d'édifices ruraux (fermes) et religieux (églises, chapelles).



1.

Depuis 2003, les investigations topographiques ont été menées en plusieurs étapes, avec des cahiers des charges et des acteurs différents mais à chaque fois avec une méthode identique. Ainsi, de 2003 à 2009, le Conseil Départemental des Côtes-d'Armor a réalisé le recensement topographique des 21 communes du littoral, sans que des études systématiques aient été ensuite réalisées, ce qui représente environ 5 600 notices.

Entre 2009 et 2019, la Région Bretagne a ensuite réalisé le recensement et l'étude des 44 communes non investiguées, dans le cadre de l'établissement du SCoT Trégor par Lannion-Trégor Communauté. En mai 2019, pour cette seule opération, près de 12 500 notices de recensement et 1 800 dossiers d'étude ont été produits. Suite à l'intégration de nouvelles communes au sein de la communauté d'agglomération en 2019, Lannion-Trégor Communauté a entrepris de finaliser ces enquêtes en régie et en partenariat avec la Région Bretagne : deux chargées d'études ont réalisé le recensement

de 3 500 entités architecturales dans les quatre communes qui restaient à investiguer (Lannion, Pleudaniel, Trédarzac et Pleumeur-Gautier).

Encouragées par la Région Bretagne, des associations locales se sont investies dans des Inventaires participatifs, en réponse à des appels à projets régionaux. Ainsi, entre 2016 et 2018 l'association Océanide (Tréguier) a travaillé sur le thème du "Patrimoine maritime des estuaires de Tréguier et du Trieux", elle travaille actuellement sur le recensement des tuiles importées du Somerset. De son côté, l'ARSSAT (Lannion) travaille actuellement sur la thématique du port de Lannion. Lannion-Trégor Communauté participe au suivi de ces enquêtes en étant membre des Comités de pilotage et/ou techniques.

Afin d'envisager des rapprochements dans le cadre du Pays d'art et d'histoire, la communauté d'agglomération a d'ores et déjà établi une convention de partenariat avec l'ARSSAT afin d'accompagner l'association dans

Le recensement des Croix et Calvaires de la commune de Lannion.

Le territoire bénéficie également d'études ponctuelles résultant d'enquêtes thématiques nationales et régionales :

- Le patrimoine de la villégiature sur la Côte de Granit Rose (1999-2001)
- Les phares de Bretagne (2001-2002)
- Les fortifications du littoral en Bretagne : le Mur de l'Atlantique (2002-2004)
- Les fortifications de Vauban en Bretagne (2006)
- Les châteaux du 19<sup>e</sup> siècle en Bretagne (2003-2005)
- Les stalles médiévales de l'ancien duché de Bretagne (2006-2007)
- L'architecture gothique en Bretagne (reprise en 2006)
- Le patrimoine linier et chanvrier de Bretagne (depuis 2012)
- Les moulins à papier et papeteries industrielles en Bretagne (2014-2015)
- Les équipements sportifs en Bretagne (2016-2019)

## DIAGNOSTICS ET ÉTUDES DU PATRIMOINE

Préalablement à des travaux réalisés sur des bâtiments protégés au titre des Monuments historiques (restauration, mise en sécurité), 31 dossiers d'études préalables ont été rédigés. Ils concernent majoritairement des édifices religieux mais également un château, deux manoirs, un couvent dans 14 communes du territoire. À ces monographies s'ajoutent les documents de synthèse établis dans le cadre de la mise en place d'outils d'urbanisme. Ainsi, sur la base des enquêtes d'Inventaire de la Région Bretagne, deux rapports ont été rédigés en 2009 puis en 2016 afin de contribuer à la rédaction du SCoT de 2012 et 2020. Les ZPPAUP de Perros-Guirec, La Roche-Derrien et Trédrez-

Locquémeau disposent d'inventaires patrimoniaux<sup>2</sup>, de même que Tréguier dispose d'une synthèse des données architecturale et patrimoniale de la ville dans le cadre de la mise en place du Plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV). En 1980, Lannion a fait l'objet d'un dossier de "Protection et mise en valeur du patrimoine architectural et du site de Lannion" sous l'égide du Ministère de l'Environnement et du cadre de vie. Des travaux des architectes étudiants de l'École de Chaillot ont bénéficié aux communes de Lannion (2015) et Tréguier (2013-2015). Plus récemment, les projets de SPR à Lannion et Perros-Guirec ont donné lieu à des études historiques et architecturales.

## FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES

La carte archéologique établie par le Service régional de l'Archéologie (Drac Bretagne) recense 517 entités archéologiques sur 55 communes du territoire (suite à opération d'archéologie ou de prospection). Elle témoigne de la richesse et la variété des sites archéologiques connus. Depuis 1952 ont été

dénombrés : 26 opérations de sauvetage, 13 diagnostics préventifs, 15 opérations de fouilles programmées (concernant essentiellement plusieurs fours à sel de l'âge du Fer à Pleumeur-Bodou, et le site du Yaudet à Ploulec'h), 2 fouilles préventives et 8 opérations de prospection thématiques (fortifications en terre et bourgs castraux notamment).

Ces opérations ont donné lieu à 64 rapports d'opération consultables sur internet.

La carte des ZPPA (Zones de présomption de prescription archéologique) identifie les espaces à proximité des mégalithes,

de sites manoriaux, d'édifices et édicules religieux comme potentiellement riches de vestiges archéologiques, de même que le long du tracé des anciennes voies romaines.

## ARCHIVES PUBLIQUES ET PRIVÉES

Les ressources que constituent les archives sont indissociables des connaissances que l'on peut avoir d'un territoire. Parmi celles-ci, les archives communales sont complétées par les archives départementales de Côtes-d'Armor, à Saint-Brieuc. Plus de la moitié des communes du territoire ont bénéficié à ce jour d'un inventaire et d'un classement de leurs archives par le Centre de gestion des archives des Côtes-d'Armor dont le travail est encore en cours.

Parmi les archives privées connues, celles du CNET conservées dans le locaux d'Orange ont un caractère scientifique, avec une grande partie d'ouvrages et de revues spécialisées.

Plus anciennes, celles du château de Rosanbo (Lanvellec) sont constituées par le chartrier de la famille Le Peletier, dont le fonds Vauban du XVII<sup>e</sup> siècle. Ce fonds est accessible sous forme de microfilms aux archives de Pierrefitte, dont la consultation est soumise à l'autorisation de l'ayant-droit (cote 155 Mi).

Au Vieux-Marché, le fonds photographique Yvonne Kerdudo est à la fois un fonds patrimonial et une ressource documentaire incontournable. Acquis en 2005 par l'association Compagnie Papier Théâtre, il rassemble 13 400 plaques

de verre au gélatino-bromure d'argent, dont certaines à deux vues portent la collection à 22 095 photographies. "Madame Yvonne", née en 1878 à Ploumilliau, n'est encore qu'une jeune fille quand elle découvre et s'initie à la photographie à Paris, où elle réside quelques temps pour passer ses diplômes d'aide-soignante puis d'infirmière. Vers 1905, elle revient en Bretagne où elle est infirmière tout en développant une activité de photographe. Pour ce faire, elle installe un studio dans sa maison et se déplace à vélo dans un rayon d'une quarantaine de kilomètres autour de Plouaret. Elle réalise ainsi de nombreux portraits de Trégorrois, des réunions de famille, des événements publics et quelques scènes de vie au cours de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Le fonds constitue un rare témoignage de la vie rurale à cette époque. Préservée, cataloguée et numérisée par l'association, la collection fait l'objet de projections publiques et d'expositions <sup>2</sup>. Installés sur l'Île-Grande (Pleumeur-Bodou), les photographes Armelle et Marc Enguerand possèdent une collection privée de photographies des plus grandes scènes françaises et mondiales : théâtre, opéra, cinéma, danse....



## 2 • Le patrimoine culturel matériel

AR GLAD SEVENADUREL DANVEZEL

Le patrimoine culturel matériel du territoire est varié et riche, il s'étend sur une large période chronologique, de la Préhistoire à nos jours. Sur un territoire rural bordé par le littoral, avec des pôles urbains anciens, les typologies sont nombreuses. Les caractéristiques de ces patrimoines sont ici développées de façon typo-chronologiques.

### UN PATRIMOINE RECONNU : LES ÉDIFICES PROTÉGÉS AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES

Le nombre d'édifices protégés est assez élevé sur le territoire, seules 9 communes n'en possèdent pas (16%). La majorité des communes soit 58% possède de 1 à 4 édifices protégés quand 21% en possède de 5 à 10. Les communes de Lannion, Tréguier et Perros-Guirec, si elles ne représentent que 5% des communes du territoire avec plus de 10 édifices protégés, rassemblent 70 édifices à elles seules. Une concentration d'édifices se trouve donc représentée dans les communes de taille importante avec un centre urbain dense (Lannion, Tréguier) dont les maisons à pans de bois et les bâtiments conventuels représentent la majorité des édifices protégés. Perros-Guirec, avec 12 édifices protégés, présente, en plus des autres communes rurales des édifices plus tardifs, liés au développement balnéaire

(maison de villégiature, palais des congrès). Il est à noter une forte concentration d'édifices protégés dans les communes bordant le Léguer (Le Vieux-Marché, Plouaret, Tonquédec, Ploubec'h, Ploumilliau), de même que sur la frange littorale ouest (Trégastel, Pleumeur-Bodou, Trébeurden, Trédrez-Locquémeau, Plestin-les-Grèves). Les protections couvrent une large période, du Néolithique (mégalithes) au 3<sup>e</sup> quart du XX<sup>e</sup> siècle (Palais des Congrès de Perros-Guirec et Radôme de Pleumeur-Bodou) ; la majorité des protections couvrant les XV<sup>e</sup>, XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. La majorité des édifices protégés sont des églises (34), chapelles (33) et manoirs (30).

211 édifices ou édifices protégés au titre des Monuments historiques, soit en moyenne 4 par commune : 66 classés, dont 2 classés en partie  
141 inscrits, dont 6 inscrits en partie  
4 classés et inscrits en partie  
48 communes concernées sur 57 au total



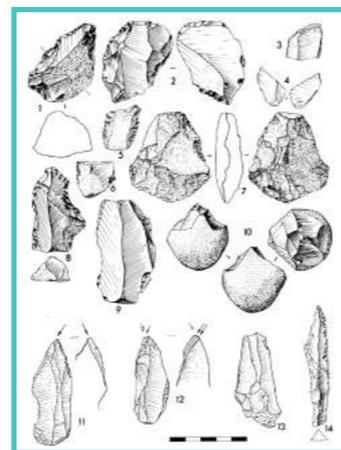
21 édifices protégés au titre des Monuments historiques  
16 classés et 5 inscrits  
7 menhirs · 6 dolmens · 6 allées couvertes  
1 nécropole  
1 enceinte

### PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE

#### Paléolithique

Une quarantaine de sites paléolithiques sont signalés sur la carte archéologique établie par le Service régional de l'Archéologie (Drac Bretagne). La majorité des sites date du Paléolithique moyen, dominés par l'industrie lithique du Moustérien (entre 200 000 et 40 000 avant le présent) caractérisé par

des débitages laminaires et un outillage réalisé sur des éclats. Les matériaux utilisés sont le silex, mais il n'est pas rare de trouver des roches de remplacement comme la dolérite, le microgranite ou le quartz 3.



3.

#### Néolithique

Témoins matériels les plus visibles de cette période, les mégalithes sont nombreux sur le territoire. La carte archéologique répertorie 52 sites de mégalithes avec 11 allées couvertes, 4 dolmen et 42 menhirs. Ils sont datés entre 6 000 et 4 000 avant notre ère, à une période où le niveau de la mer se situait quelques mètres en dessous du niveau moyen actuel. Pour cette raison, certains d'entre eux comme le menhir de Toënno à Trébeurden se trouvent immergés à chaque grande marée, témoignant du recul du trait de côte. Certaines allées couvertes

comme celle de Kerguntuil à Trégastel présentent des motifs en ronde-bosse, symboles de la déesse mère. Les cas de christianisation de mégalithes témoignent de la pérennité de l'occupation d'un site au fil des siècles. À Pleumeur-Bodou, le menhir de Saint-Uzec sculpté des instruments de la Passion et surmonté d'une croix était également peint mais ce décor disparaît progressivement 4. Au Vieux-Marché, un dolmen sert de crypte à la chapelle des Sept-Saints.



#### Âge du Bronze

La carte archéologique dénombre 35 tumulus sur le territoire, beaucoup ont été fouillés au XIX<sup>e</sup> et début XX<sup>e</sup> siècle. Ils contiennent des sépultures et du mobilier archéologique dont le nombre, la rareté des matériaux, la qualité technique témoignent du statut élitaire du défunt. Les poignards sont nombreux dans les tombes du Trégor : 7 à Pleudaniel (Mouden-Bras), parfois des épingles de bronze et d'argent sont posées sur le plat de la lame. Le type de pointes de flèches, de type ogival long, est également spécifique

au Trégor, de même que la présence d'aiguiseur en schiste. Le tumulus de la Motta à Lannion, près du Léguer, est l'un des plus riches du Trégor, avec celui de Mouden-Bras à Pleudaniel, établi près du Trieux. La fouille de 1939 a exhumé d'un coffre en pierre, 6 poignards, 2 haches et 1 épée en bronze, 1 aiguiseur perforé en schiste et 7 pointes de flèches en silex. Sous le coffre a été découvert un objet en or, interprété comme un pendentif ou un brassard d'archer symbolique à fonction votive 5.

#### Âge du fer

À la faveur de l'utilisation des métaux, les Gaulois sont connus pour leurs qualités d'artisans et d'agriculteurs. Dans le Trégor, de nombreux ateliers de fabrication de pains de sel ont en outre été fouillés. Certains sont connus dès le Néolithique ou l'âge du Bronze, mais dans le Trégor ils se multiplient aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles avant notre ère. Entre Le Yaudet et le Trieux, plus d'une vingtaine de sites archéologiques ont ainsi été reconnus.

Les sites d'Enez-Vihan et Landrellec à Pleumeur-Bodou sont les plus connus. Les vestiges archéologiques consistent entre autres en des cuves étanchéifiées avec de l'argile, un fourneau ou des augets qui contenaient la saumure qui était chauffée pour obtenir les pains de sel. Les sites de pêcheries pourraient avoir fonctionné concomitamment aux ateliers de bouilleurs de sel. S'appuyant sur des émergences rocheuses établies

sur l'estran, des barrages en pierres retiennent les poissons et crustacés à marée descendante. Les premières pêcheries sont maintenues à l'Époque romaine, mais également par les abbayes au Moyen Âge, le poisson étant autorisé à la consommation

### Époque romaine

La commune de Plestin-les-Grèves, située sur le tracé de la voie romaine Lannion-Morlaix, présente de nombreux vestiges antiques, dont plusieurs ont été fouillés et mis en valeur. Les thermes du Hogolo sont établis en bordure de rivage tandis que le fanum de Coz-Illis est un sanctuaire qui domine le paysage, sur les hauteurs proches du Grand Rocher **7 + 8**.

La commune de Plouaret conserve une des quatre sculptures de Cavalier à l'Anguipède de Bretagne. Ce monolithe en granite représente le dieu Jupiter chevauchant un cheval qui piétine un personnage dont le corps se termine par un corps de serpent. Cette représentation, surtout présente dans l'est de la France, surmonte généralement une colonne

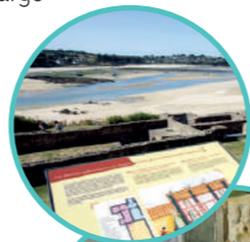
les jours de carême et les jours maigres, soit 166 jours par an (pêcherie du Taureau, à l'embouchure du Léguer).

Les vestiges de certaines de ces pêcheries, bien que fragilisées, sont parfois encore visibles de nos jours, certaines ayant été utilisées tardivement **6**.

implantée près d'un cours d'eau.

Le Cavalier de Plouaret découvert en 1886 est actuellement conservé sous le porche de l'église paroissiale mais était à l'origine au centre d'un domaine agricole au lieu-dit Saint Mathieu (il était d'ailleurs surnommé "le cheval de Saint Mathieu") **9**.

Pour mémoire, rappelons que 271 lingots de plomb ont été découverts au large de Ploumanac'h. Peu d'éléments permettent de dater précisément ce lot, actuellement conservé au Musée de Saint-Brieuc. Il semble cependant que ces lingots proviennent de Grande-Bretagne et attestent des échanges avec le continent.



103 édifices ou édicules protégés au titre des Monuments historiques, soit près de 50% du bâti protégé sur le territoire

34 classés et 3 classés en partie  
59 inscrits, 6 inscrits en partie

35 églises · 34 chapelles  
30 calvaires, croix, oratoires, fontaines et ossuaires  
3 établissements conventuels  
1 cathédrale

## LE PATRIMOINE BÂTI

### Premiers signes de chrétienté

Outre la toponymie des communes ou des lieux-dits, quelques vestiges matériels rappellent les migrations des Bretons d'outre-Manche à partir du V<sup>e</sup> siècle. Sur l'Île Saint-Maudez (Lanmodez) subsiste une tourelle circulaire considérée comme la cellule de saint Maudez, transformée en oratoire **10**. À Perros-Guirec, l'oratoire de Saint-Guirec aurait été élevé au XI<sup>e</sup> ou XII<sup>e</sup> siècle par les moines de l'Abbaye de Bégard sur la grève où le saint aurait débarqué dans son auge de pierre **11**. Le saint était invoqué pour être marié dans l'année en piquant une épingle sur le nez de la statue de bois dont l'original du XIV<sup>e</sup> siècle est conservé dans la chapelle toute proche.

La Croix de la Lieue de Grève est quant à elle établie là où l'Irlandais saint Efflam toucha l'Armorique. Implantée au milieu de la voie maritime qui relie Saint-Michel-en-Grève à Plestin-les-Grèves,

elle servait également à signaler la marée montante pour les marcheurs utilisant le gué. L'ancienne croix, détruite pendant la Seconde Guerre mondiale a été remplacée en 1993.

Quelques édifices conservent les traces romanes des premiers lieux de culte religieux des XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles : la nef de l'église Sainte-Anne à Trégastel, le portail à voussures de l'ancienne église prieurale de l'Île-Maudez à Lanmodez, la chapelle des fonts de l'église Sainte-Catherine de La Roche-Derrien (fin du XIII<sup>e</sup> siècle), le chevet de l'église de la Trinité de Brélévéné à Lannion, ou de nombreux éléments à l'église Saint-Jacques de Perros-Guirec. La cathédrale Saint-Tugdual de Tréguier conserve la "tour Hasting" du début du XII<sup>e</sup> siècle qui occupe le transept nord sur quatre niveaux **12**.



### L'ART ROMAN DE L'ÉGLISE DE PERROS-GUIREC

L'église Saint-Jacques de Perros-Guirec conserve des chapiteaux historiés dans la nef romane, des sculptures au niveau du portail sud et sur un bénitier, datés du XII<sup>e</sup> siècle.

Les chapiteaux représentent diverses scènes historiées de l'Ancien testament et des décors végétaux stylisés, gravés ou sculptés.

Les chapiteaux extérieurs, dégradés, laissent entrevoir une scène d'homme armé d'une épée luttant contre un dragon, qui pourrait être saint Efflam. Le bénitier présente des hommes tels des atlantes. Le Christ tétramorphe roman du portail sud est l'un des deux subsistant en Bretagne **13**.



## La cathédrale de Tréguier

La cathédrale de Tréguier est entièrement reconstruite entre le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle **14**, les travaux étant financés par la fabrique *via* les dons des pèlerins, du chapitre et le mécénat des grands seigneurs qui s'y font inhumer, dont fait partie le duc Jean V.

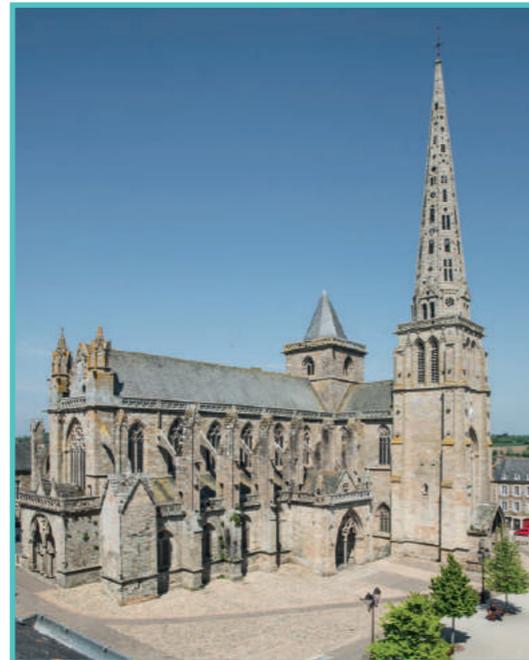
Située au cœur de la cité, l'ensemble de routes et rues y convergent.

Le porche du Peuple idéalement orienté vers la place du Martray et la rue Saint-Yves est une porte monumentale couverte en arc brisé et ornée d'un fin remplage gothique par où passent les pèlerins lors du pardon de saint Yves. La construction de la cathédrale se fait en plusieurs étapes – la nef, puis le chevet, le transept et la croisée – visibles dans l'évolution des décors. La nef s'élève sur trois niveaux : de grandes arcades couvertes d'un arc brisé, un triforium et des fenêtres hautes avec passage. La construction du cloître s'étale de 1450 à 1468.

Chef-d'œuvre du gothique flamboyant breton, il est composé de quatre galeries couvertes en berceau où se succèdent quarante-six baies cintrées.

À la différence de la plupart des cloîtres

cathédraux, celui de Tréguier avait plusieurs usages : lieu de recueillement des chanoines, accueil des pèlerins et marché couvert. Le palais épiscopal qui jouxte la cathédrale est reconstruit au XVIII<sup>e</sup> siècle à l'emplacement d'un manoir épiscopal du XV<sup>e</sup> siècle. Il conserve des pièces décorées de boiseries de style Régence des années 1730-1745.



14.

## Églises paroissiales, chapelles tréviales et frairiales

Au cœur des paroisses, l'église est le centre religieux communautaire où les fidèles doivent être baptisés et enterrés. Les paroisses étant étendues et la population de fidèles disséminée sur le territoire, de nombreuses chapelles frairiales sont construites pour permettre aux fidèles d'assister à la messe. Au fil des siècles, ces lieux de culte ont généralement évolué, objets d'agrandissements ou de reprises : chaque intervention se lit dans l'évolution des styles, à l'image de l'église Saint-Pierre de Tonquédec modifiée du XV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle. Près de 180 édifices religieux

ont été recensés lors des enquêtes d'Inventaire, dont 120 chapelles. À la fin du Moyen Âge, la Guerre de Succession de Bretagne (1341-1364) est une période mouvementée pour le Trégor, mais à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, le contexte devient favorable à une reprise économique et architecturale. Les offrandes des fidèles permettent le lancement de nouveaux chantiers : entre 1400 et 1500, 16 églises paroissiales et 41 chapelles sont construites. Certains le sont à l'initiative de seigneurs, à l'image de Roland IV



15.

de Coëtmen seigneur de Tonquédec qui fait construire la chapelle de La Clarté à Perros-Guirec.

Au XV<sup>e</sup> siècle, les édifices arborent le style gothique flamboyant et adoptent les mêmes principes constructifs : ils n'ont pas de transept, sont couverts d'un lambris en berceau, présentent un clocher-mur à deux ou trois baies. Le chevet est plat, percé d'une maîtresse-vitre et les bas-côtés sont couverts d'une série de toits en bâtière. Le pignon des chapelles latérales est aigu, percé de larges baies, leurs rampants sont munis de crochets aux motifs de "choux frisés" **15**.

Au cours de la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, certains édifices sont agrémentés d'éléments typiques de la Renaissance, inspirés de l'Antiquité : colonnes, chapiteaux, pilastres, frontons triangulaires.

La chapelle de Kerfons à Ploubezre, dont le bras sud est ajouté vers 1553-1559, présente de nombreux éléments décoratifs et une porte dans le style de la première Renaissance bretonne **16**. À Plouaret, la chapelle Sainte-Barbe possède un fenêtrage Renaissance très ouvragé, de même que la tour de l'église paroissiale commencée en 1554 qui arbore colonnes, chapiteaux corinthiens et frontons.

Au cours des XVII<sup>e</sup> -XVIII<sup>e</sup> siècles, le style des chapelles s'épure. Les plans se simplifient avec une seule nef, le clocher quant à lui perd en volume. Des maisons de prêtre construites près d'une chapelle sont encore visibles à Trédarzac (Traou-Meur), Tonquédec et Le Yaudet (Ploulec'h). Leur singularité réside dans son logis situé à l'étage, accessible grâce à un escalier extérieur.



16.

## LE STYLE BEAUMANOIR

À la fin du XV<sup>e</sup> siècle, Etienne et Philippe Beaumanoir, installés à Morlaix, introduisent une nouvelle façon de construire les édifices religieux. Dans l'objectif d'illuminer l'espace sacré du chœur, ils transforment le chevet plat et introduisent le chevet polygonal à nous multiples percé de baies, une formule jamais utilisée auparavant. Sur la façade occidentale, ils systématisent la tour-clocher accolée d'une tourelle d'escalier en vis.

Leurs réalisations sont par ailleurs caractérisées par un décor flamboyant : les crossettes sont imagées, les motifs de "choux frisés", de fleurons systématiques...

Entre 1480 et 1540, l'atelier Beaumanoir, construit des édifices sur la frange ouest du territoire ainsi que sur la partie finistérienne du Trégor historique. La chapelle Saint-Nicolas de Plufur semble être la première à être construite en 1499 **17**. Au moins six édifices religieux sont encore visibles de nos jours : Ploumilliau, le chevet de Ploulec'h, nef, chapelle et reliquaire de l'église Saint-Quémeau de Locquémeau, Trédrez, Trémel, chapelle sud de la chapelle Saint-Maudez de Lanvellec. Le « style Beaumanoir » sera ensuite repris par d'autres constructeurs, notamment la formule de la tour-clocher<sup>3</sup>.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, certaines églises paroissiales jugées trop petites ou dans un état sanitaire dégradé sont détruites, d'autres sont construites à l'emplacement de l'église tréviale désormais trop exigüe pour recevoir les fidèles de toute une paroisse (Le Vieux-Marché, Kerbors).

La chapelle de Saint-Ivy à Loguivy-Plougras, construite par l'atelier Beaumanoir au XVI<sup>e</sup> siècle, est reconstruite en 1864-1865, tout en conservant des éléments du décor figuratif caractéristiques de l'atelier. Les édifices de ce siècle ont des volumes imposants et usent du style historiciste (néo-gothique, néo-roman), marqués par quelques architectes dont Alain Lageat à Kerbors (1859) et Plounérin (1873) ou l'architecte diocésain Ernest Le Guerrannic à Camlez **18** (1892) et Louanec (1898), Meslay à Rospez (1868).

Au XX<sup>e</sup> siècle, quelques édifices sont dessinés par des architectes de renom : James Bouillé construit l'église de Larmor-Ploubihan en 1932 et la chapelle Saint-Joseph à Lannion en 1935 **19**. Dans cette dernière, il utilise une voute parabolique en béton armé et s'adjoint la collaboration d'artistes et artisans d'art pour la décoration : le peintre Xavier de Langlais, le sculpteur Jean-Charles Le Bozec, les maîtres-verriers Paul et André Rault, les ferronniers Le Mercier

et Carzunel. Auguste et Yvon Courcoux dessinent la chapelle romano-byzantine de Porz-an-Park à Plounevez-Moëdec en 1935 **20**. De son côté, issu d'une famille d'architectes lannionnais, Claude-Joseph Lageat construit les églises de l'Île-Grande (1909) et Trévou-Tréguignec (1923-1927). Plus récemment, suite à l'expansion du quartier Ker Huel à Lannion, une nouvelle paroisse est fondée et l'église Saint-Yves est construite par les architectes Philippe Delvaux et Albert Le Corre en 1985.

Le cimetière où les fidèles sont inhumés depuis les XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles est établi autour de l'église



20.



19.



21.



22.

paroissiale, dans un espace sacré délimité par des murets. Sans égaler les grands enclos paroissiaux du Finistère, quelques lieux de culte du territoire présentent des aménagements similaires. Clos d'un mur d'enceinte percé d'entrées obstruées par des échaliers, l'espace du cimetière comprend un calvaire et un ossuaire isolé

### Calvaires, croix et fontaines de dévotion

Les croix de chemin et calvaires sont tout autant des signes religieux que des marqueurs territoriaux quand elles sont établies à l'intersection des voies rurales ou en limite des paroisses et de seigneuries. Pour cette raison, ces édifices sont nombreux sur le territoire : environ 480 croix et 38 calvaires ont été recensés lors des enquêtes d'inventaire. Les plus anciennes datent du Moyen Âge, monolithes de granite aux bras pattés et sans décor.

À Plounérin (Pont-Hir) et Ploubezre (Les Cinq-Croix) **22**, les croix sont multiples, assemblées sur un même socle : cette disposition, peu fréquente, en font des cas singuliers.

(Trédrez-Locquémeau, Lanvellec). À Plouzélambre, l'église Saint-Sylvestre encore entourée de son cimetière, avec un calvaire et un ossuaire laisse entrevoir les aménagements d'origine **21**. Les églises Sainte-Anne de Trégastel et de la Trinité de Brélévenez à Lannion ont leur ossuaire accolé au bâtiment.

Plus tardivement, les édifices religieux sont ornés au recto d'un Christ en croix et au revers, une Vierge à l'Enfant ou Pietà. Sur un territoire au réseau hydrographique dense, les fontaines sont fréquentes. Aux fontaines profanes souvent rudimentaires, s'ajoutent les fontaines de dévotion dédiées à un saint invoqué pour protéger le bétail, les récoltes ou les fidèles : saint Gildas guérit les fièvres et les maux de tête (Tonquédec), saint Maudez guérit des abcès et furoncles (Lézardrieux), saint Blaise favorise la guérison des porcs (Plestin-les-Grèves). Lors des pardons, la fontaine se trouve généralement sur le tracé de la procession. Les plus ouvragées sont protégées des intrusions animales par un muret et des échaliers et leur pourtour est dallé **23**.

Plouzélambre  
Fontaine de dévotion  
Saint-Sylvestre ↙

23.



## L'ATELIER HERNOT À LANNION

L'atelier de sculpture Yves Hernot concerne à la fois le père Yves (1820-1890), originaire de Plouaret, puis son fils, Yves-Marie (1861-1929). Tous deux ont marqué le Trégor de leurs réalisations aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, et bien au-delà en Normandie, Vendée, Corrèze, à Jersey, Haïti, au Sénégal, au carmel du *Pater noster* au mont des Oliviers à Jérusalem.

L'atelier ouvre à Lannion en 1844, rue de Tréguier. Au cours de la carrière paternelle, 517 calvaires auraient été créés dans l'atelier. Pour ses besoins en matériaux, Yves Hernot ouvre lui-même des carrières de granite à Plouaret, mais également dans le Finistère, à l'Aber-Ildut et Daoulas où se trouve la pierre de kersantite, tendre à travailler et résistante à l'érosion.

La croix de mission de Saint-Jean du Baly à Lannion reçoit une médaille à l'exposition universelle de Paris en 1867 **24**.

Sous la direction de son fils, qui a étudié à l'École des Beaux-Arts de Paris, plus de 440 calvaires auraient été sculptés.

À Tréguier, le Calvaire de la protestation, également nommé Calvaire de la réparation (1904) est une de leurs œuvres les plus connues avec le Calvaire breton érigé à Lourdes en 1900. Dans l'oratoire de Saint-Guirec à Ploumanac'h, la statue sculptée dans le granite rose a été conçue en 1904 pour remplacer l'originale en bois.

Après la Première Guerre mondiale, l'atelier a également produit des Monuments aux morts, dont ceux de Lannion, Plestin-les-Grèves et Lanmodez. Il s'adonnait également à quelques créations civiles, comme la statue de l'Amiral Duquesne à Concarneau. Le tombeau d'Augustin Le Mintier, dernier évêque de Tréguier, est également issu de leur atelier. Les deux fils, Léon et Paul participeront au Monument aux morts de la place du Machallac'h à Lannion, et à celui de Ploulec'h. Après avoir employé plus de 80 travailleurs, l'atelier ferme définitivement en 1932.



24.

25.



## Les établissements conventuels

Dans les villes, les ordres religieux sont les premiers à accueillir indigents et malades en fondant des hôpitaux. Les Augustines hospitalières prennent ainsi en charge les hôtels-Dieu de Lannionet de Tréguier.

Pour accueillir les lépreux, les maladreries sont construites à Tréguier et La Roche-Derrien. Les Ursulines se donnent en plus pour mission l'éducation des jeunes filles.

À Lannion comme à Tréguier, les communautés religieuses s'implantent aux portes de la ville. Établies sur de grandes superficies, encloses de hauts murs, les couvents façonnent le tissu urbain pour de nombreux siècles. À Lannion, quatre couvents sont construits: le couvent des Capucins (de 1624 à 1633), le couvent des Augustines (v. 1667-1672), le couvent des Ursulines (entre 1667 et 1690), le couvent des Augustins (détruit en partie). De même à Tréguier: le couvent des Ursulines (1625, détruit, il ne subsiste que les murs d'enclos et le portail d'entrée), le couvent des Augustines (1654, en reprenant l'hôtel-Dieu du XV<sup>e</sup> siècle), le couvent des Filles de la Croix (1667) et le couvent

des Paulines, puis des Ursulines (fondé en 1699, construit vers 1760) **25**.

Le couvent est établi selon un plan quasiment invariable, composé d'un grand corps de logis, d'ailes secondaires (pour abriter le parloir, l'infirmerie, le pensionnat), d'une église, disposés autour d'un parterre ou d'un cloître. L'église conventuelle ouverte aux habitants est accessible depuis la rue. Le plan d'une nef sans transept est souvent utilisé: coupée en deux par un mur diaphragme, un espace équipé de stalles est destiné à accueillir l'avant-chœur des Soeurs, l'autre est destiné aux fidèles.

À Tréguier, dans l'église des Filles de la Croix, cette séparation est signifiée par une boiserie de 1890 signée Le Merrer et dans la chapelle des Paulines par un décor sculpté et peint de 1873. Le couvent des Augustines a conservé l'ancien hôtel-Dieu et sa chapelle du XV<sup>e</sup> siècle, restaurés dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. De même, le grand corps de logis du XVII<sup>e</sup> siècle a conservé ses dispositions d'origine. Un projet de Centre d'interprétation est actuellement à l'étude sur ce site **26**.



26.

## MOTTE CASTRALE, CHÂTEAUX FORTS ET MANOIRS : LES RÉSIDENCES DE LA NOBLESSE

### Les mottes castrales

Les mottes castrales établies au Moyen Âge révèlent les sièges des plus anciennes seigneuries du territoire (Croas-Husto à Camlez, Guern ar C'Hastel à Plufur, Cavan, Le Beffou à Plougras, Tonquédec...). Lieu de résidence, la motte artificielle en terre sur laquelle est établie un donjon en bois ou en pierres est défendue par un fossé et des palissades. Trente-quatre mottes sont identifiées sur la carte archéologique du Service régional de l'Archéologie (Drac Bretagne). Les types d'implantations sont multiples: le plus souvent, les défenses naturelles sont savamment utilisées, notamment la pente de rebord de plateau, de même que les lieux stratégiques de passage, près des cours d'eau (Plufur, Cavan, Le Beffou à Plougras...).

Dans leur grande majorité, ces mottes sont isolées du centre paroissial et n'ont pas cristallisé de groupes humains. Inégalement conservées, leur volume est très généralement amoindri, voir rasé, un certain nombre de mottes encore décrites au XIX<sup>e</sup> siècle, signifiées sur le cadastre ancien, ne nous sont pas parvenues (Coatellec à Kermaria-Sulard). À Cavan, la motte de Touliezoù est assez bien conservée, elle possédait une basse-cour **27**. La motte de La Roche-Derrien est également encore très visible dans le paysage. Elle commandait l'accès

à la ville épiscopale de Tréguier et le passage de la rivière du Jaudy. Le château en pierre aurait pu être construit à la fin du XII<sup>e</sup> siècle. Assiégé plusieurs fois au cours de la Guerre de Succession, en 1345, 1346 et 1347, il est démantelé en 1420 en représailles de l'enlèvement du duc Jean V par les Penthièvre. À Langoat, l'enceinte de Castel-Du qui pourrait être d'origine protohistorique, aurait été confortée par les troupes de Charles de Blois lors du siège de La Roche-Derrien en 1347.

Beaucoup de donjons quadrangulaires ont disparu lors de la Guerre de Succession de Bretagne, à l'image de la place-forte de Boloy à Pleudaniel, une des plus anciennes seigneuries du territoire. Assimilées à ces donjons, sans que la fonction défensive n'ait pu être définie, la "maison-tour" est caractérisée par son plan quadrangulaire élevé sur plusieurs niveaux<sup>4</sup>. À Prat, le manoir de Coadelan conserve ce type de tour qui daterait du XIII<sup>e</sup> siècle; près de trois siècles plus tard le manoir de Bois-Riou à Cavan présente ce même type de construction, avec une pièce chauffée à l'étage et un pigeonnier au dernier niveau **28**.

28.



27.

34 édifices ou édifices protégés au titre des Monuments historiques  
6 classés et 27 inscrits,  
1 inscrit en partie

27 manoirs · 3 moulins  
2 châteaux-forts  
2 colombiers



## Les châteaux-forts

Les progrès de l'artillerie concourent à l'édification de châteaux-forts, notamment le long du Léguer et du Trieux, pour contrôler les incursions venant de la mer.

Le château de Tonquédec demeure le seul château-fort qui témoigne de sa puissance passée, de par son volume et les systèmes défensifs encore visibles. Fondé par les Coëtmen, il possède un donjon isolé.

Quelques kilomètres plus au nord, le château-fort de Coatfrec à Ploubezre est fondé par Guillaume de Penhoët, seigneur de Coatfrec, au milieu

du XV<sup>e</sup> siècle. Il est connu pour avoir été le siège de Guy Eder de la Fontanelle en 1592. Aujourd'hui en grande partie ruiné, il reste de belles élévations mais est dans un état sanitaire alarmant. Quelques kilomètres au sud, le château-fort de Runefau à Ploubezre contrôlait un gué sur le Léguer. Démantelé dès 1500, il n'en reste aujourd'hui que des vestiges à l'état de ruines. Les systèmes défensifs sont encore visibles sur certains sites devenus manoirs, comme au château de Keralio (Plouguiel) qui conserve une tour monumentale avec mâchicoulis et des douves de la fin du XV<sup>e</sup> siècle **29**.



29.



31

## Le manoir et son domaine

Toutes les informations recueillies sur le thème des manoirs ne sauraient être résumées ici, tout au moins pouvons-nous évoquer la richesse et la variété de ce corpus malgré les évolutions inévitables de ce type de bâti au fil des siècles. Environ 240 manoirs ont été recensés lors des enquêtes d'Inventaire, 120 ont fait l'objet d'une étude spécifique.

Fin XIV<sup>e</sup> siècle, apparaissent les premiers manoirs qui désignent à la fois le logis où séjournait le seigneur ainsi que l'ensemble des terres et des dépendances qu'il possédait, plus ou moins éloignées (métairie, moulin, vivier, colombier, four, pressoir, routoir...).

À ce titre, il peut être défini comme un lieu de pouvoir et une exploitation agricole. La plupart des manoirs encore visibles de nos jours sur le territoire ont été érigés à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle (fin de la Guerre de Cent ans) et massivement aux XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles.

Certains manoirs sont proches d'une motte castrale, dénotant une continuité d'occupation sur une longue période (Kerdezzer à Plouguiel, Coat-Roué à Plouaret, Le Manoir à Coatreven). Les plus anciens logis conservés sur le territoire sont construits à la fin

du XIV<sup>e</sup> siècle : le manoir de Kerandraou à Troguéry **31** dont le logis-porche est construit vers 1390 et celui de Kersaliou à La Roche-Jaudy (Pommerit-Jaudy). Les commanditaires de ces deux manoirs étaient proches du duc de Bretagne, Jean IV de Montfort.

Le site manorial est le plus souvent composé de plusieurs corps de bâtiments qui forment une cour. L'entrée est matérialisée par un portail avec porte charretière et parfois piétonne, bien souvent détruites pour des besoins fonctionnels des véhicules modernes. Le logis prend diverses formes, selon la période de construction, du plan allongé au plan en T ou en L.

Une tourelle circulaire ou polygonale recevant l'escalier en vis dessert l'étage. Sans entrer dans le détail de l'évolution de la distribution intérieure au fil des siècles, il est cependant important de signaler que beaucoup de manoirs du XV<sup>e</sup> siècle avaient à l'origine une salle basse sous charpente, une pièce qui se voulait majestueuse et imposante où le seigneur exposait son pouvoir. Aucun manoir n'en conserve de nos jours, l'ajout de plafonds se généralisant à la Renaissance. Différents indices permettent cependant de lire leur existence ancienne.

## LE CHÂTEAU DE TONQUÉDEC

La construction du château-fort de Tonquédec **30** s'étale sur deux siècles, aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles et en trois phases distinctes.

Une première place-forte est édifiée au début du XIII<sup>e</sup> siècle par la famille de Coëtmen qui porte le titre de vicomte de Tonquédec. Élevé sur un promontoire entre le Léguer et un affluent, le château contrôle l'axe de communication constitué par la vallée. Il est détruit en janvier 1394 lors du conflit qui oppose les Coëtmen à Jean IV. De ce premier château il ne reste que peu de vestiges visibles, hormis les restes d'une tour circulaire enveloppée dans la tour ouest à l'entrée de la cour actuelle. Fidèle aux Penthièvre, Roland III de Coëtmen, seigneur de Tonquédec obtient en 1406 une indemnité qui lui permet de reconstruire le château tel que l'on peut le voir de nos jours. Au nord, un donjon isolé est construit, accessible par un pont-levis et protégé par deux tours ; de l'autre côté d'une cour est édifiée une grosse tour (dite tour d'Acigné) située à côté d'un châtelet d'entrée où figurent les armoiries des Coëtmen (sept annelets).

Les deux tours qui protègent cette entrée conservent des mâchicoulis de type breton.

À la fin du XV<sup>e</sup> siècle, Jean II de Coëtmen fait ajouter au plan initial un corps de logis sur le front ouest, côté Léguer, ainsi qu'une partie de l'enceinte de la basse-cour qui forme une barbacane dont la fonction est de se protéger du danger venant du plateau, au sud. Celle-ci est achevée de 1577 à 1582 par Charles Guyon de la Moussaye, seigneur de Tonquédec qui adapte l'édifice à l'artillerie. À cette époque, Tonquédec devient la principale place-forte royaliste dans un Trégor en grande majorité ligueur, sa fidélité au roi lui vaudra de ne pas être détruit à la fin de la Guerre de la Ligue.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, le démantèlement est ordonné par Richelieu et le château abandonné. Acquis par la famille Rougé en 1880, descendant des seigneurs de Coëtmen, le château est classé au titre des Monuments historiques en 1892. Objet de consolidations et d'investigations archéologiques, il est désormais ouvert au public et des animations sont proposées par une association de reconstitution historique.

Outre la qualité, y compris esthétique d'une charpente conçue pour être vue, la conception d'une cheminée et de son haut conduit, les percements singuliers des baies en partie haute peuvent trahir une ancienne coursière en encorbellement extérieure en bois (Kerdéozér à Pleudaniel) voire en intérieur (Coadélan à Prat). Certains manoirs possèdent une chapelle intérieure, comme le manoir de Kerandraou (Troguéry) ou des éléments de confort, comme des étuves dans le manoir de Coadélan (Prat). Intégrés dans le gros-œuvre, les manoirs conservent saloirs muraux, vaisselier ou placard mural, évier...

Selon les périodes de construction ou de rénovation, les manoirs affichent différents styles. Le style gothique, avec fenêtres à meneaux couvertes en ogive (Runoden à Caouennec), arcs trilobés (Le Launay à Ploubezre, Kerandraou à Troguéry). Au XVI<sup>e</sup> siècle, le style gothique flamboyant se lit dans les lucarnes ouvragées (Kermerzit à Trémel) 32. À la Renaissance, les décors inspirés des motifs antiques agrémentent les entrées des logis. À Guernanchanay (Plouaret) ils s'affichent dès le portail d'entrée qui pourrait avoir été dessiné par Le Taillanter, auteur également des clochers et porches d'églises de Ploubezre, Loguivy-Plougras) 33. Parmi les dépendances du manoir, le colombier sert à l'élevage des pigeons destiné à la consommation personnelle du seigneur, mais également pour le prélèvement de la colombine (la fiente des pigeons) à usage d'engrais. Posséder un colombier est alors un privilège, la Coutume de Bretagne

établit que seuls les seigneurs qui ont au moins 300 journaux de terre peuvent en faire ériger un.

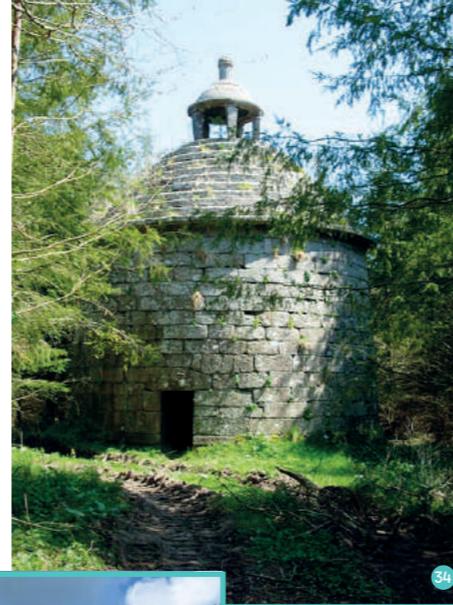
À l'intérieur de celui-ci, le nombre de trous de boulins est proportionnel à la superficie détenue, un trou équivalant à un demi arpent de terre. Outre les tours-fuies 34, le territoire conserve bon nombre de pigeonniers isolés qui marquent profondément le paysage du territoire.

Construits en moellons de granite ils ont ici une forme particulière : de plan circulaire, ils sont couverts en tas de charge. Certains conservent le système d'échelle intérieure mobile comme à Kerhir (Trédarzec). Le colombier de Lesmoal (Plounérin) est protégé au titre des Monuments historiques depuis 1997 : construit au XVI<sup>e</sup> siècle, un lanteron est ajouté au XVII<sup>e</sup> siècle, une table à grain est conservée à l'intérieur 35.

Le moulin est un autre privilège des seigneurs. La retenue d'eau située à proximité peut en outre servir de vivier, particulièrement utile les jours de Carême. Bon nombre de moulins ont disparu de nos jours ou ont été transformés en habitation, mais il en subsiste néanmoins un nombre assez conséquent sur un territoire au réseau hydrographique dense : une quarantaine a été étudiée dans le cadre des enquêtes d'Inventaire et 120 ont été recensés.

Certains, malgré un état sanitaire médiocre, possèdent encore des mécanismes intérieurs (Moulin du Losser à Ploubezre, Milin-ar-Prat à Loguivy-Plougras).

35.



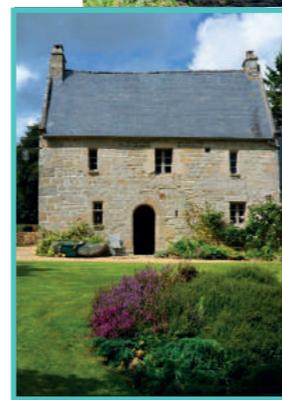
34.



37.



38.



39.

Le moulin de Kergrist à Ploubezre est en ruines, mais le logis reconstruit en 1758 est préservé : la qualité de son architecture montre l'aisance du commanditaire.

En bord de mer et dans les estuaires, subsistent des moulins à marée 36. Le moulin de Bili-Gwenn à Troguéry est un moulin à marée seigneurial agrandi aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles pour devenir une minoterie qui conserve encore ses équipements intérieurs 37.

Les moulins à vent sont parfois dans un état sanitaire très médiocre

(le Hellen à Trébeurden), intégrés ou transformés en habitation (Trovern à Trébeurden, Kerguil à Plougrescant, Keraniou à Lanmodez), ou restaurés avec soin (Guernaultier à Penvenan, moulin de Crec'h-Olenn à Ploulec'h, moulin de la lande du Crac'h à Perros-Guirec). Ce dernier est d'ailleurs représentatif du type trégorrois "à petit pied" 38. Le Moulin du Merdy à Kerbors porte la date 1574.



36.

## LES EXPLOITATIONS AGRICOLES : FERMES ET MÉTAIRES NOBLES

### Un semis de fermes

Sous l'Ancien Régime et jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la grande majorité des habitants vit de la terre. La ferme qui comprend logis et dépendances représente la grande majorité du patrimoine bâti du territoire.

Les plus anciennes exploitations qui nous sont parvenues datent de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Comme les logis des manoirs, elles ont subi des évolutions structurelles au fil des siècles.

Les modules peuvent être très simples, en rez-de-chaussée avec une porte et une fenêtre, mais le logis peut également comporter un étage.



40.

1 édifice ou édicule protégé au titre des Monuments historiques, inscrit en partie

1 portail de ferme, ancien manoir déclassé

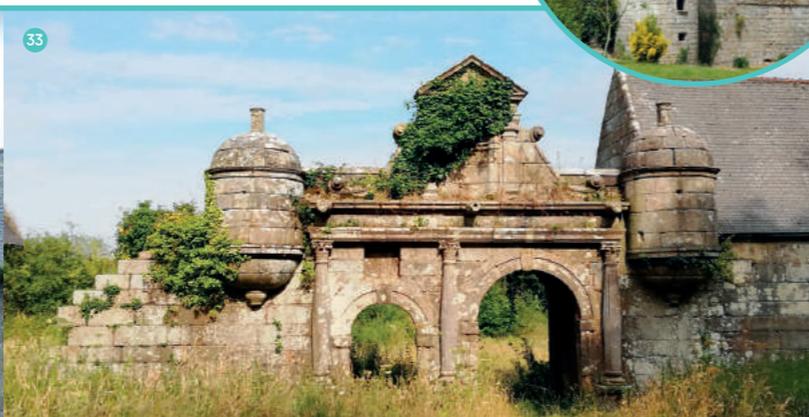
Les plus imposants de ces logis sont parfois d'anciennes métairies nobles, dépendant directement de manoirs 39. Un certain nombre de fermes abritent plusieurs habitations, les familles cherchant à éviter le morcellement des terres suite aux héritages 40. À l'ouest du territoire, au plus près du Finistère, le nombre de maisons dites "à avancée" va croissant : ce "kuz-tol" est un espace intérieur destiné à accueillir une table 41.



41.



32.



33.

À l'intérieur du logis, quelques aménagements n'ont parfois rien à envier aux manoirs : comme des saloirs muraux, conservés dans l'épaisseur des murs. Dans les logis non remaniés, on peut

### Les grandes fermes du Trégor<sup>5</sup>

Fin XVIII<sup>e</sup> siècle, la production agricole augmente grâce aux progrès techniques, le Trégor conforte sa position de grenier à blé de la Bretagne, mais également de terre à lin et d'élevage de chevaux. Certains agriculteurs enrichis entreprennent de reconstruire des logis de fermes et leurs dépendances. Quand on ne reconstruit pas totalement le bâtiment, c'est la façade principale sud "d'apparat" qui est remaniée, la façade nord est gardée telle quelle avec l'éventuelle tourelle d'escalier qui trahit l'ancienneté et le statut de la construction. Certains éléments décoratifs sont réemployés (baies à accolade, cheminées intérieures), d'autres sont gardées par souci d'économie (arc brisé, arc plein cintre), d'autres sont déplacées en façade nord **42**. Le site de Coat-Nizan à Pluzunet est particulièrement éloquent : le nouveau propriétaire reconstruit le logis en 1838 mais garde les douves du manoir. Les façades de ces nouveaux logis sont ordonnancés, comparables à celles des maisons de bourg **43**.

encore trouver les "kuz-gwele" au plus près de la cheminée. Il s'agit d'un renforcement dans le mur destiné à accueillir le lit-clos.

Pour stocker les récoltes et remiser le matériel, les granges sont souvent imposantes. Largement ouvertes sur la cour par des piliers de bois ou de granite qui supportent le linteau de couverture **44**. Certains de ces piliers sont particulièrement soignés, chanfreinés ou ornés de chapiteaux. Un four à pain subsiste dans un corps de bâtiment le plus éloigné du logis, afin d'éviter tout risque d'incendie. Un puits est le plus souvent construit dans la cour. Si quelques puits à balancier sont conservés, les puits à guérite et parfois à fronton triangulaire sont les modèles les plus fréquemment rencontrés **45**. Dans les communes bordant le littoral, des dépendances sont souvent couvertes de tuiles qui proviennent de Saint-Ilan (Langueux, Côtes-d'Armor) mais également du Somerset (Angleterre) d'où elles ont été importées de 1880 à 1930 par des voiliers caboteurs trégorrois, depuis le port de Bridgwater.



44.



46



47

### LE BOCAGE : HAIES, TALUS ET TALUS-MURS

Le bocage n'a rien de naturel, il est formé par des haies plantées ou des talus érigés le long des routes et en plein champ, pour ensuite former des parcelles distinctes. La notion « d'embocagement » est utilisée pour désigner le long processus de formation et d'évolution du bocage, variable selon les territoires. Outre la division de l'espace, ces talus ont également pour fonction de protéger les cultures du vent, limiter l'érosion du sol par ruissellement des eaux de pluie et empêcher les incursions de bétail. Sur certaines portions du territoire persistent des talus-murs, établis le long des routes et chemins : renforcés à leur base par un muret de pierres sèches, le talus est planté d'arbres et d'arbustes. Sous l'Ancien Régime, ils fournissent bois de chauffage et fourrage pour le tenancier,

bois d'œuvre pour le seigneur. Ils forment avec les talus et les haies un réseau bocager dense parfois mis à mal par les remembrements. La répartition du bocage sur le territoire est inégale : au sud du territoire, les sols pauvres et les reliefs prononcés ont favorisé le maintien d'un bocage dense ; au nord-est, les terres riches favorables aux cultures légumières ont préservé un réseau dense de talus nus ; et sur le reste du territoire, la densité du réseau bocager est en recul. Avec le développement des machines agricoles, les traditionnelles barrières en bois et piliers monolithes ont progressivement disparu à l'entrée des champs. Depuis les années 1990, l'association « Skol ar C'hleuziù - L'école des talus » a entrepris de restaurer certains talus-murs et barrières **46 + 47**.



42



43



45

## La culture du lin et du chanvre

La culture du lin et du chanvre et leur transformation avant tissage ont engendré la construction d'équipements spécifiques sur le territoire : les routoirs et les moulins à teiller. Les routoirs sont des bassins maçonnés aménagés sur le parcours d'un cours d'eau. Les tiges de lin y étaient immergées pour en dégager la fibre. Leur utilisation a perduré jusqu'à l'interdiction définitive fixée par arrêté préfectoral en 1896, afin de stopper la pollution des eaux. Si beaucoup ont disparu, enfouis sous la végétation et comblés, d'autres ont été restaurés et sont régulièrement entretenus **48**.

Le teillage consiste à broyer les tiges de lin pour en extraire la fibre. Aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, la filasse ainsi extraite servait à la production des Bretagnes, toiles fabriquées autour d'Uzel, entre Quintin et Pontivy, Corlay et Moncontour. L'étope restante, constituée de fibres courtes, servait localement à calfater les bateaux, rembourrer les matelas... La Roche-Derrien était alors nommée "kapital stoup" (capitale de l'étope). Enfin, les anas, ultime déchet ligneux, servait de combustible ou de litière



49.

pour les animaux. Le teillage se faisait manuellement dans les fermes, puis mécaniquement dans des moulins à eau. Quelques-uns conservent encore les outils et machines d'origine (moulin de Kerouzy à Plouguiel, Moulin Neuf au Vieux-Marché, moulin Rolands à Hengoat). L'usine Thas de La Roche-Derrien qui ouvre en 1928 emploie jusqu'à 80 ouvriers.

Quelques granges de stockage de grains et de tiges témoignent de cette économie locale florissante jusque dans les années 1950. Celle de Lesmoal (Plounérin) datée de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, protégée au titre des Monuments historiques, est d'autant plus exceptionnelle qu'elle est d'une qualité architecturale indéniable **49**.

48.



## PATRIMOINE MARITIME

### Le danger vient de la mer : défendre les côtes

À partir de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et au XVIII<sup>e</sup> siècle, le littoral trégorrois s'inscrit dans un vaste ensemble défensif des côtes bretonnes, notamment contre les Anglais et les Hollandais. Dépendant de la capitainerie de Morlaix, le littoral est équipé de corps de garde, guérites d'observation, magasins à poudre et batteries de canons. Les corps de garde étaient construits sur le même modèle : une pièce

habitable équipée d'une cheminée et une pièce accolée mais isolée, où était entreposée la poudre. Un certain nombre de ces témoins ont disparu, mais ceux qui subsistent ont généralement été restaurés, visibles par les randonneurs qui parcourent le GR<sup>®</sup>34, nommé "le sentier des douaniers" **50**. Au large de Perros-Guirec, l'archipel des Sept-Iles est en première ligne face aux incursions étrangères :

2 édifices ou édicules protégés au titre des Monuments historiques, classés

2 phares

51.



7 Corps de garde et guérite de la pointe du Dourven (Trédrez-Loquémeau)

un fort est construit sur l'Île-aux-Moines entre 1740 et 1746, sur les plans l'ingénieur-architecte Siméon de Garengéau **51**.

Sur le littoral et parfois même à quelques kilomètres dans les terres, le territoire conserve un certain nombre de bunkers en béton armé et murs anti-

### Sécuriser la navigation

L'approche dangereuse des côtes a toujours été une préoccupation pour les navigateurs. La tradition orale rapporte que la chapelle de La Clarté (Perros-Guirec) aurait été construite pour remercier Notre-Dame d'avoir sauvé des marins du naufrage en les guidant dans le brouillard. Outre les astres, les éléments naturels (les rochers qui portaient tous un nom) ou construits (les clochers des églises) ont longtemps été les seuls repères. Au XIX<sup>e</sup> siècle, le littoral devient un vaste chantier de signalisation et de balisage. En 1825, un schéma d'ensemble de l'éclairage des côtes de France est établi ; le littoral du Trégor, émaillé d'îlots et rochers, est particulièrement bien équipé.

chairs construits par l'armée allemande pendant la Seconde Guerre mondiale. Le site de Port-L'Epine à Trélévern, où sont visibles des vestiges de corps de garde du XVIII<sup>e</sup> siècle et d'un bunker du milieu du XX<sup>e</sup> siècle témoigne de la pérennité de certains sites défensifs.

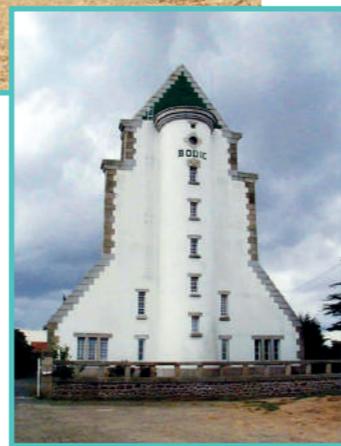
Le Service des phares et balises est établi au port de Lézardrieux dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les bâtiments reconstruits en 1947.

Quinze phares ont été inventoriés sur le littoral trégorrois : trois sont construits au large, deux sur de faibles plateaux rocheux et dix sont sur le continent.

Le phare des Héaux au large de Pleubian est l'un des plus haut et des plus anciens construits en haute mer **52**. Achevé en 1839 sur les plans de l'ingénieur des Ponts-et-Chaussées Léonce Reynaud après quatre ans de travaux, le feu fixe fonctionne à l'époque à l'huile de colza.



52.



53

54

55

56

57

58

59

Deux niveaux détruits par l'armée allemande en 1944 sont reconstruits en 1948 par Henri Auffret<sup>6</sup> et Joël Hardion auxquels est ajouté un niveau supplémentaire. Les derniers gardiens quittent le phare en 1982 suite à son électrification en 1979.

Le phare de l'Île-aux-Moines a également été construit entre 1949 et 1952 sur les plans d'Henri Auffret et Joël Hardion. Il remplace le premier phare de section circulaire construit en 1835 auquel on avait ajouté une tour carrée en 1854, détruit par l'armée allemande en 1944.

Le phare des Triagoz est quant à lui établi au large de Pleumeur-Bodou depuis 1864, dessiné par les ingénieurs Dujardin et Pelaud **53**. De section carrée, il est crénelé en son sommet et construit en granite gris et rose.

L'ancienne lanterne, remplacée lors de l'électrification du feu, est visible au port de Lézardrieux depuis 1981.

À terre, le phare de Mean-Ruz à Ploumanac'h qui avait été construit en 1860 a également été détruit lors de la Seconde Guerre mondiale et reconstruit en 1948 sur les plans des mêmes Henri Auffret et Joël Hardion. À l'intérieur, les mosaïques sont dessinées par Isidore Odorico. Reconstruit sur un site protégé, il était nécessaire d'intégrer le nouveau bâti au site, raison pour laquelle il est intégralement édifié en granite rose. De nos jours, le phare dans son écrin paysager est l'objet de nombreuses photographies touristiques **54**.

Divers autres feux d'alignement signalent la rade de Perros-Guirec et l'entrée du Trieux. La rade de Perros-Guirec est signalée avec quatre feux construits en 1860 selon les plans de Dujardin et Delarue, des "maisons-phare" qui abritent dans la même construction le logement du gardien et le feu. Selon l'altitude, le feu a été installé dans une tourelle plus ou moins élevée (phare de Nantouar à Louannec) **55**. En 1948, le phare du Bodic (Lézardrieux) est reconstruit par Auffret et Hardion sur la rive gauche du Trieux dans un style singulier lui attribuant les caractéristiques d'un amer **56**.

Ce panorama ne serait pas complet sans citer les nombreuses tourelles construites pour signaler les entrées de ports et les passes difficiles entre les îlots. Enfin, seul le sémaphore de la Clarté (Perros-Guirec) fonctionne de nos jours, reconstruit en 1949. Les autres ont été désaffectés et réutilisés (pointe Bihit à Trébeurden, Penvénan). Celui de Creac'h-Maout (Pleubian) a délibérément été laissé à l'état de ruine, en mémoire de 33 résistants massacrés par l'armée allemande en 1944.

Des abris de canot de sauvetage sont construits à Perros-Guirec, Trébeurden : en 1867, à la rade et en 1912 à Ploumanac'h. Les deux sont détruits pendant la Seconde Guerre mondiale, seul celui de Ploumanac'h est reconstruit en 1948 et est toujours en usage, avec la rampe de lancement du canot sur la cale d'origine.

## Aménagements des ports

Les villes de Lannion et de Tréguier bénéficient d'aménagements portuaires importants au XVIII<sup>e</sup> siècle. À Lannion des quais sont aménagés par le Duc d'Aiguillon à partir de 1762 **57**. À Tréguier, le port situé à 7 km de la mer dispose de deux quais et de plusieurs cales accessibles à marée basse. Des travaux d'aménagement sont entrepris entre 1750 et 1768 ; dans les années 1920, les quais sont reliés entre eux en bas de la Grande Rue (actuelle rue Renan) qui débouchait jusqu'alors sur une grève.

Le littoral est par ailleurs riche de nombreux havres progressivement aménagés de cales et de quais à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, notamment suite à l'arrivée du chemin de fer qui favorise le développement des débouchés commerciaux. Les petits ports deviennent alors des interfaces entre les activités agricoles et le transport des productions au-delà du Trégor. Ces aménagements rappellent la vivacité des activités disparues de nos jours.

Au port de Locquémeau, la pêche à la sardine entre 1890 et 1950 entraîne un accroissement d'activité si important que l'ancienne cale doit être prolongée. À l'Île-Grande et aux alentours (île Losquet, île Agathon...), des quais sont aménagés pour l'embarquement

des blocs de granite prélevés sur place. À Perros-Guirec d'où l'on exporte des pommes de terre primeurs et on importe des planches de sapin, de la houille, on construit la digue-jetée du Linkin en 1848.

Nombreuses sont les cales également construites pour le débarquement des amendements marins (goémon, maerl, sable coquiller). Le petit port de Pouldouran, est établi loin de la mer, sur les rives du Bizien, affluent du Jaudy. Sur ses quais étaient déchargés le goémon qui amendait les terres agricoles, et en retour, des produits partaient vers le port de Tréguier **58**. La ville de Lannion disposait d'un "quai aux sables" aujourd'hui comblé, où les bateaux sabliers à voile donnaient rendez-vous aux agriculteurs des communes rurales. Les ports du Yaudet (Ploulec'h) et de la Roche-Jaune (Plouguiel) étaient des havres d'attente pour remonter vers Lannion et Tréguier.

L'ensemble de ces aménagements marquent toujours le paysage actuel. Si quelques ports continuent une activité, comme celui de Locquémeau, les ports de plaisance remplacent progressivement les ports de pêche (Lézardrieux, Tréguier) et des bassins à flot sont créés (Trébeurden **59**, Perros-Guirec).

## ARCHITECTURE DOMESTIQUE

### L'habitat urbain

L'habitat urbain ancien est caractérisé par des maisons à pans de bois préservées à Lannion, Tréguier et La Roche-Derrien.

Au total, 25 d'entre elles sont protégées au titre des Monuments historiques (15 à Tréguier, 9 à Lannion et 1 à La Roche-Derrien).

Les plus anciennes datent de la fin du XV<sup>e</sup> siècle et leur construction s'étire jusqu'aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Une diversité formelle et une richesse décorative caractérisent ces constructions.

Les plus anciennes de ces habitations prennent modèle sur des constructions établies à Guingamp. Surtout présent à Tréguier et La Roche-Derrien, moins à Lannion, ce modèle est caractérisé par un motif répétitif de croix de Saint-André surmonté d'un alignement de baies couvertes en accolade. Cette formule pourrait être inspirée par le triforium de la basilique de Guingamp que l'on retrouve dans le chœur de la cathédrale de Tréguier<sup>7</sup>. Une adaptation locale consiste à remplacer les baies en accolade par des baies couvertes en linteau **60**.

Tréguier possède une maison à "pondalez"<sup>8</sup>, construite vers 1490, la seconde préservée et connue dans les Côtes-d'Armor avec Dinan. Ce type de maison est lié au négoce de la toile, il se rencontre également dans le Finistère, à Morlaix ou Landerneau. L'espace central de treize mètres de haut, directement sous charpente apparente n'est pas sans rappeler les salles basses sous charpente des manoirs qui leur sont contemporains **61**.

À Lannion, les typologies sont plus nombreuses. Deux modèles à oriels ont été repérés, uniques en Bretagne. Seule subsiste la maison du Chapelier

39 édifices protégés au titre des Monuments historiques  
5 classés et 34 inscrits,  
2 classés et inscrits en partie

32 maisons (dont 25 maisons à pans de bois et 1 maison de villégiature)  
6 châteaux de plaisance  
1 palais épiscopal  
2 jardins



60.



61.

établie sur la place centrale de la ville, avec ses deux oriels à pans coupés **62**. Au XVII<sup>e</sup> siècle, apparaissent les maisons à "façade-rideau" (ou "à vitrines") : les petites baies alignées sont remplacées par de larges fenêtres souvent en surplomb qui assurent un meilleur éclairage des intérieurs **63**. Cette formule existe également à Dinan, Saint-Malo, Morlaix et dans des villes portuaires du sud de l'Angleterre et en Espagne : l'hypothèse d'une influence réciproque



entre villes qui commerçaient par voie maritime a été avancée. À l'intérieur des constructions, la structure est en partie portée en façade par des colonnes Renaissance d'inspiration antique.

Avec Morlaix, Lannion présente pour l'architecture civile urbaine "le patrimoine sculptural le plus important de Basse-Bretagne et avec Rennes, le plus remarquable de Bretagne"<sup>9</sup>.

La différence entre Morlaix et Lannion réside cependant dans les thématiques : religieuses pour la ville finistérienne et profane pour Lannion, qui fait preuve d'une tendance novatrice quand Morlaix n'intègre ces décors qu'au XVII<sup>e</sup> siècle. Cette profusion de décors se développe fin XVI<sup>e</sup> - début XVII<sup>e</sup> siècle, lors de la seconde Renaissance bretonne, à une période où l'architecture savante se diffuse dans les traités et sur quelques réalisations majeures. L'inspiration antique règne en maître : colonnes à chapiteaux corinthiens ou ioniques, pilastres, cariatides engainées, motifs végétaux, feuilles d'acanthes, godrons... Les sculptures figuratives complètent parfois le décor **64**. Les protections au titre des Monuments historiques ajoutées aux protections urbaines et autres actions en faveur de l'habitat ont permis d'en restaurer certaines tant sur le plan structurel que décoratif.

L'architecture en pierre se généralise après la Guerre de la Ligue (1588-1598), une période où les villes connaissent d'importantes destructions. À Lannion, à partir de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la ville se renouvelle : de nouvelles constructions en pierre jouxtent les anciennes maisons à pans de bois. Dans le but d'embellir la ville, certaines rues médiévales sont alignées et des façades en pan de bois reconstruites en pierre sans pour autant que le reste de l'habitat ne soit remodelé. Au XIX<sup>e</sup> siècle, de grands immeubles à logements avec magasin de commerce en rez-de-chaussée apparaissent dans les rues alignées **65**.

Dans les bourgs, l'habitat de type urbain se généralise au XIX<sup>e</sup> siècle. Les constructions, souvent de même gabarit, avec un rythme régulier de travées forment des fronts bâtis linéaires. Édifiées en granite, elles donnent un caractère homogène aux rues et leur caractère si particulier aux bourgs **66**.



66.

## Les châteaux de plaisance

Au tournant des XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles, le logis noble s'émancipe du manoir à connotation agricole. Les châteaux sont construits *ex nihilo* ou sont le fruit d'agrandissements et de modernisation d'un manoir. Six d'entre eux sont protégés au titre des Monuments historiques. Le château de Rosanbo (Lanvellec) est représentatif de ces sites nobles qui ont évolué dans le temps : le manoir construit vers 1500 est agrandi au XVII<sup>e</sup> siècle puis au XVIII<sup>e</sup> siècle par l'architecte parisien Louis Joubert d'Orgemont pour Louis

## Les maisons de villégiature

La mode des bains de mer et le développement du tourisme sur la côte trégorroise à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle marque l'apparition d'une nouvelle architecture. Destinée à une occupation saisonnière, la maison de villégiature cherche l'agrément de la vue sur mer, qui n'est pas jusqu'alors la préoccupation des habitants locaux. Les premiers villégiateurs, qu'ils soient briochins ou parisiens, font intervenir des architectes diplômés exogènes au territoire qui importent une architecture alors inconnue des Trégorrois. Le style chalet si fréquent dans les stations balnéaires françaises fait son apparition 69. Au tournant du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle, quelques architectes

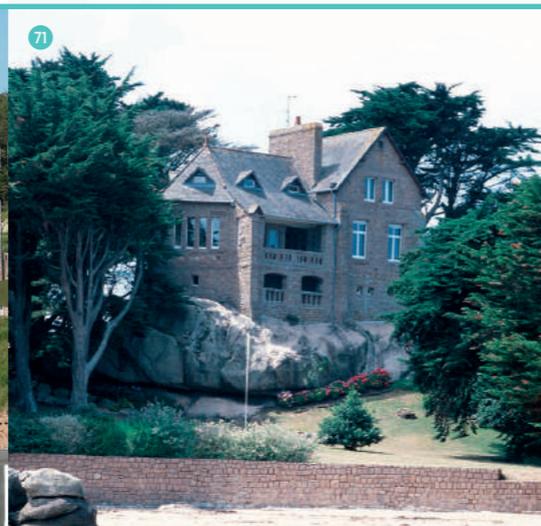
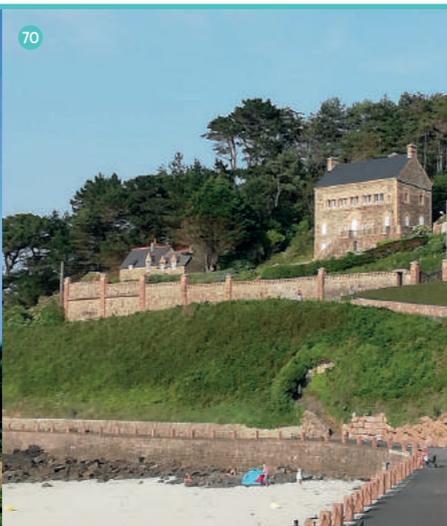
Le Pelletier, marquis de Rosanbo, président du Parlement de Paris 67. À Kergrist (Ploubezre), le manoir qui trouve ses origines au XV<sup>e</sup> siècle est agrandi dans un style néoclassique au XVIII<sup>e</sup> siècle, agrémenté d'un jardin à la française 68. À Ploubezre, le château de Coatilliau est construit *ex nihilo* sur un site manorial au XVIII<sup>e</sup> siècle. De style classique, à travées régulières et fronton triangulaire marquant la travée centrale d'entrée, il présente des similitudes avec le château de Kerninon à Ploulec'h.

vont cependant faire de la Côte de Granit rose un laboratoire qui ouvre sur une architecture régionaliste. Inspirés de la nature environnante, notamment son granite, de l'histoire du territoire, avec son architecture vernaculaire et manoriale, ils dessinent des villas cossues, aux références savantes, mais avec la volonté de se fondre dans le paysage. À Perros-Guirec, la villa Silencio affiche une façade sobre d'inspiration romane et renferme une salle haute sous charpente en référence aux manoirs, à Trégastel la villa Le Roc semble sortir des rochers 70 + 71.

Les architectes parisiens laissent la place à des architectes bretons pendant l'entre-deux-guerres.



67.



Ceux-ci sont diplômés et chacun à leur manière diffuse un style régionaliste qui leur est personnel ensuite copié de façon parfois maladroite par les entrepreneurs locaux. Parmi ces architectes, James Bouillé est le plus connu. Installé à Perros-Guirec, il est un des initiateurs du mouvement des Seiz Breur en 1923 et fondateur de l'Atelier d'art chrétien en 1929 **72**. Dans les stations balnéaires et à Lannion s'ouvrent les cabinets de Jean Le Corre, Robert Vitasse, René Ronsin.... Le style régionaliste s'inspire de l'architecture vernaculaire en utilisant des matériaux de construction locaux (granite laissé apparent, ardoise en couverture), mais également du manoir avec l'emploi de la tour d'escalier, des espaces intérieurs sous charpente. Des balcons, bow-windows et terrasses sont ajoutés pour bénéficier de l'agrément du bord de mer. Une certaine homogénéité d'ensemble ressort de ces productions.

### Les jardins

Véritables écrans pour les propriétés bâties, les jardins d'agrément les plus anciens entourent les châteaux de plaisance ou jouxtent les anciens couvents. Ils participent également à la physionomie des paysages urbains quand ils enserrant les maisons individuelles ou devancent les hôtels particuliers. A Tréguier, la ville regorge de jardins privés clos de hauts murs. Dans les stations balnéaires, nombreux sont les jardins qui cachent les constructions derrière des rideaux de haies et de pins de Lambert. Avec un climat doux et humide, des végétations exotiques se sont acclimatées sur le territoire : hortensias, camélias, eucalyptus agrémentent ces espaces privés et leur confèrent un caractère luxuriant **75**.



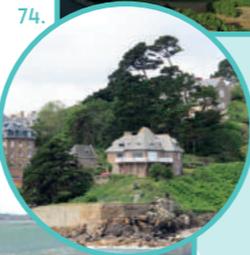
73.

Les stations balnéaires de Perros-Guirec, Trébeurden et Trégastel concentrent la majeure partie des villas sur le territoire, d'autres communes du littoral en présentent ponctuellement, parfois d'étonnantes **73**.

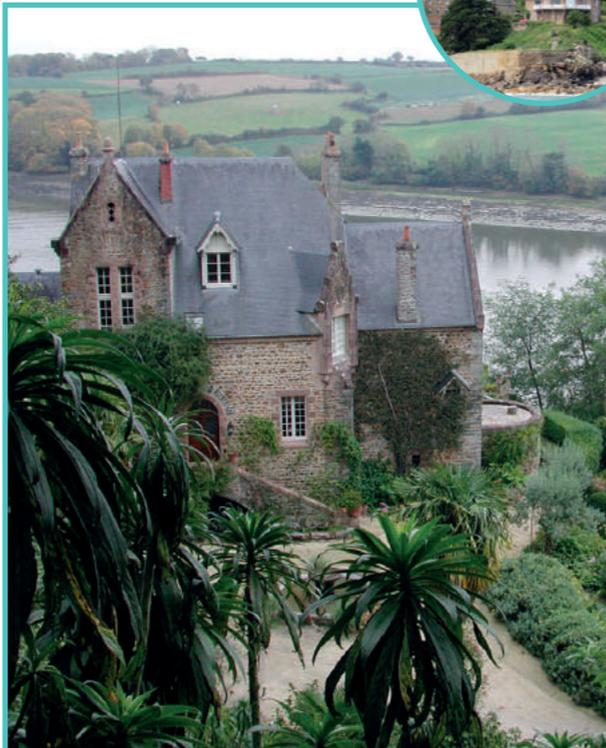
Après la Seconde Guerre mondiale, l'architecture des stations tend à se banaliser dans le style néo-breton, les immeubles à logements sont plus nombreux. À Trébeurden, l'Immeuble Hélios est construit par l'architecte Roger Le Flanchec de 1950 à 1962, inspiré des Cités radieuses de Le Corbusier **74**.



74.



72.



75.

### LES JARDINS REMARQUABLES

Quatre jardins privés sont labellisés «Jardin remarquable», dont deux sont protégés au titre des Monuments historiques :

Kestellic (Plouguiel), Kerdalo (Trédarzec), Péllinec (Penvénan) et Rosanbo (Lanvellec).

### AMÉNAGER LE TERRITOIRE ET ÉQUIPER LA VILLE

#### Franchir les cours d'eau et les vallées

Le plateau du Trégor est entaillé par de multiples cours d'eau formant parfois de profondes vallées qu'il a fallu aménager pour les franchir. Le passage des cours d'eau se faisait à l'origine à gué. Les ponts d'origine romaine, construits en bois, ont laissé place à des ponts en pierre établis au Moyen Âge. Ceux de La Roche-Derrien et Lannion contribuent à la naissance d'une ville à côté d'un château.

Les lignes de chemin de fer établies à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle nécessitent la construction d'infrastructures spécifiques. Sur la ligne de la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest, un viaduc haut de 38 m et long de 100 m enjambe le Léguer au lieu-dit Moulin du Cleuziou à Trégrom. En 1946 le site a été le cadre du tournage du film *La Bataille du Rail* de René Clément. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, l'ingénieur des Ponts-et-Chaussées Louis Harel de la Noë, connu pour son utilisation du ciment armé, intervient sur le réseau départemental. Un certain nombre de ses ponts ont été détruits, ne laissant visibles que quelques arcades (Pont-Noir à Tréguier). Le viaduc de Kerdéozzer (Plouguiel) a lui qui été transformé en voie verte **76**.

Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, les ponts les plus imposants franchissent le Trieux et le Jaudy et désenclavent la presqu'île de Lézardieux. Les plus significatifs dans le paysage

sont les ponts Canada et Saint-Christophe. Ce dernier relie Lézardieux à Paimpol : long de 160 m, il est inauguré en 1925 et remplace un premier pont établi en 1840. Il recevait à l'origine la ligne de chemin de fer Tréguier-Paimpol et une voie routière. Son tablier métallique à trois travées est soutenu par des haubans en acier. Entre 2021 et 2024, les haubans vont être remplacés **77**.

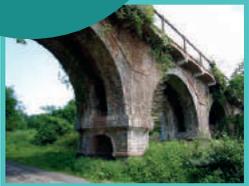
Le pont-aqueduc établi au XVII<sup>e</sup> siècle sur le Guindy, entre Plouguiel et Tréguier, outre sa qualité architecturale, témoigne des aménagements rendus nécessaires pour les besoins grandissant aen eau de la cité épiscopale **78**.

Les tracés des voies de communication de l'époque romaine sont parfois encore bien perceptibles dans le paysage, notamment à Loguivy-Plougras où la forêt de Beffou est traversée par une voie rectiligne nommée "Le Pavé". Quelques bornes milliaires de cette époque ont été préservées. Celle de Ploulec'h a été christianisée et déplacée dans le mur d'enceinte de l'église.

7 édifices et édicules protégés au titre des Monuments historiques  
7 inscrits

4 bornes de corvée  
1 pont-aqueduc  
1 bureau de poste  
1 palais des congrès

76.



78.



77.

À Lannion, trois bornes de corvée datant de l'Ancien Régime ont été préservées **79**.

La borne géodésique de Goariva (Plougras) est un des rares témoin

matériel des méthodes de cartographie par triangulation utilisé par Cassini. Elle a fait l'objet d'une valorisation au sein d'un site d'interprétation (voir partie II-2).



### L'architecture publique

Avec la naissance des municipalités, les nouvelles communes sont équipées d'édifices publics.

À Lannion, sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement, le tribunal est construit face au Léguer vers 1855, surélevé par de nombreuses marches dans un style classique habituel à ce type d'édifice. Il remplace un auditoire qui se tenait sur la place centrale de la ville dont certains éléments décoratifs sont réemployés dans le nouvel hôtel de ville de Lannion construit vers 1865 (blason, volutes de l'horloge...) **80**.

Dans les autres communes, la mairie prend souvent place dans une construction simple à trois travées ou plus. Semblable aux maisons d'habitation voisines, les locaux sont parfois partagés avec l'école primaire. Celles de Pleumeur-Bodou, de style néo-breton (Jules de Jaegher architecte, vers 1936-1938), de Perros-Guirec (Jean Le Corre architecte, 1934) ou Loguivy-Plougras (1936) sont les plus singulières.

Il en est de même pour les bureaux de poste. Ceux de Tréguier et Perros-Guirec sont à signaler : construits respectivement par des architectes Pierre-Jack Laloy, 1935 et Jean Le Corre, 1932 ils présentent tous deux des mosaïques d'Isidore Odorico **81**. À Lannion, la poste est construite en 1910 par Victor Le Guen architecte à Saint-Brieuc, agrandie durant l'entre-deux-guerres par l'architecte Pierre-Jack Laloy.

Durant l'entre-deux-guerres, les architectes bretons de renom sont attirés par Lannion et ses environs, les stations balnéaires en pleine croissance assurant un marché porteur. Dans ces villes nouvelles, des équipements typiques voient le jour : des digues-promenades et des cabines de bain en maçonnerie qui structurent les plages, mais également des hôtels de voyageurs, des casinos **82**... À Perros-Guirec, le Palais des Congrès construit en 1969 par les architectes Christian Cacaut et André Mrowiec est protégé au titre des Monuments historiques **83**.

83.



## INDUSTRIE ET COMMERCE

### Des activités proto-industrielles

Le territoire a connu très peu d'activités industrielles, les quelques industries existantes étaient modestes et beaucoup n'ont pas survécu, à l'image des quelques conserveries de sardines implantées à Trébeurden, Trédrez-Locquémeau ou Lannion.

Outre les moulins à farine ou à teiller, de caractère artisanal, quelques moulins fabriquaient du papier produit grâce à des tissus de fibres végétales (lin, chanvre ou coton) récupérés dans les villages par des chiffonniers ("pilhaouer" en breton).

Seules les papeteries Vallée à Plounevez-Moëdec connaissent un développement singulier. Fondées en 1856, les machines fonctionnent d'abord grâce à la force hydraulique, remplacée par une machine à vapeur en 1863.

En 1920, elles bénéficient de la production électrique du barrage de Kernansquillec spécifiquement construit pour son usage. Le papier était vendu en Bretagne et dans les départements limitrophes. L'usine et a fait vivre de nombreuses familles, logées dans des logements ouvriers. Elle est alors la plus importante papeterie du département mais, face à la concurrence, ferme ses portes en 1963. Elle est actuellement à l'état de vestiges. mis en scène le long d'un parcours. **84**.

L'extraction du granite a été une activité importante notamment près du littoral.

Les carrières de granite gris des rivages de Pleumeur-Bodou, autour et sur l'Île-Grande ont été exploitées depuis le XV<sup>e</sup> siècle, la dernière carrière ayant cessé l'exploitation en 1997. Une quinzaine de sites de carrière ont été recensés, une activité qui faisait vivre une centaine de tailleurs de pierre au début du XX<sup>e</sup> siècle.

Ce granite a été utilisé pour le gros-œuvre de la cathédrale de Tréguier, du viaduc de Morlaix, le phare des Héaux, les quais de nombreux ports, des bordures de trottoir à Dijon... Des vestiges témoignent encore de cette activité, plus ou moins discrets pour qui sait les voir : trous de barre à mine laissés dans la roche, vestiges de rails de chemin de fer, modestes abris, débris de taille, fronts de taille... **85** Le granite rose est quant à lui exploité à La Clarté (Perros-Guirec) depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, une activité dynamisée par l'intensité des constructions nouvelles dans les stations balnéaires. Près de huit carrières sont ouvertes au cours de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, cinq après 1945, mais seules trois carrières restent encore en activité de nos jours. Le granite rose, qui sert autant pour les constructions que le génie civil ou les monuments funéraires est exporté à l'international.

85.

1 édifice classé au titre des Monuments historiques  
Radôme de Pleumeur-Bodou



## L'ère des télécommunications

La pose de la première pierre du Centre national d'études des télécommunications (CNET) à Lannion en mai 1960 inaugure l'aventure technologique du Trégor. Une zone de recherche et de développement industriel se développe autour du CNET et à proximité de l'aéroport. Symbole des recherches technologiques, le Radôme de Pleumeur-Bodou est de conception américaine **86**. Dessiné en 1962 par Milton Plunnett, la protection consiste en une enveloppe sphérique en dacron de 64 mètres de diamètre. Il est destiné à protéger une imposante antenne à cornet mobile de 54 m de long et 34 m de haut. Celle-ci permet les transmissions d'images télévisées en direct entre l'Europe et les États-Unis *via* le satellite Telstar. Son homologue américain ayant depuis été détruit, le Radôme de Pleumeur-Bodou reste le témoin unique de cette avancée technologique : la première transmission outre Atlantique en direct a eu lieu dans la nuit du 10 au 11 juillet 1962. Dans les décennies suivantes, une quinzaine d'antennes plus traditionnelles sont édifiées dans les environs proches du Radôme, pour former le Centre de télécommunications par satellites (CTS) définitivement fermé en 2003. Le site est de nos jours rebaptisé "Pôle Phoenix" regroupant plusieurs pôles d'activités, dont le Parc du Radôme.



86.

À Lannion, sur le plateau entourant le CNET, un vaste complexe de bureaux et de laboratoires est construit, avec des équipements d'expérimentation spécifiques dont certains sont désaffectés, devenus obsolètes au regard de la rapide avancée des sciences et des techniques. Il en est ainsi du "tunnel à foudre" qui permettait de tester les équipements au regard des ondes électriques. Toujours utilisée par les professionnels et ponctuellement ouverte au grand public lors de visites exceptionnelles, une chambre anéchoïque (ou "chambre sourde") de 512 m<sup>2</sup> est équipée pour absorber les ondes sonores ou électromagnétiques. Véritable phare sur le "plateau", la tour hertzienne inaugurée en 1963 sert à la fois d'antenne relais pour les télécommunications et de réservoir d'eau de 600 m<sup>2</sup> **87**.



87.

## MONUMENTS COMMÉMORATIFS

De tous les monuments aux morts présents dans chaque commune, nous retiendrons celui de Tréguier tant il est singulier. Nommé "La Douleur" (1922), il est l'œuvre de Francis Renaud et représente une femme en pleurs qui porte la Toukenn, coiffe du Trégor **88**.

De nombreux monuments commémoratifs sont dédiés à des personnalités littéraires, qu'elles soient écrivains, poètes ou collecteurs, témoignant de leur présence marquante sur le territoire. La première réalisation est due à l'initiative de Charles Le Goffic

qui entreprend de rendre hommage aux "Chantres du Trégor" sur un des rochers roses qui affleure le long du chemin reliant Ploumanac'h à La Clarté (Perros-Guirec **89**). Le support reçoit successivement des médaillons de Gabriel Vicairé par Pierre Lenoir en 1910, Anatole Le Braz par Armel Beaufiles en 1928 et Charles Le Goffic par Louis-Henri Nicot en 1934. En 1937, sur le même principe, un médaillon de Léon Durocher réalisé par Louis-Henri Nicot est apposé à Trégastel sur le "Rocher du souvenir".



88.

D'autres communes présentent des monuments à la mémoire de personnalités littéraires:

- Buste de Charles Le Goffic par Jean Boucher [LANNION]
- Buste de François-Marie Luzel, par Jean Boucher (1906) [PLOUARET]
- Monument funéraire et tombe d'Anatole Le Braz, par Armel Beaufiles (1926) [TRÉGUIER]
- Monument Narcisse Quellien par Paul Le Goff et Yves Hernot (1912) [LA ROCHE-JAUDY]
- Monument Aristide Briand par Armel Beaufiles (1933) [TRÉBEURDEN]

- Statue de Marc'harit Fulup, conteuse populaire (1837-1909) par Morley Troman (1971) [PLUZUNET]
- Bas-relief d'Anatole Le Bras et buste de Tronkolaine, par Morley Troman (1991) [PLOUMILLIAU]
- Statue d'Anjela Duval par Rolland Carré (2011) [VIEUX-MARCHÉ]



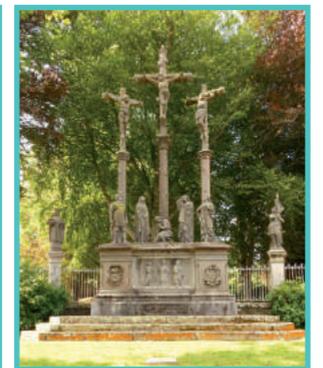
89.

À Tréguier, deux monuments se font écho: la statue d'Ernest Renan et de la déesse Pallas Athéna, réalisée par Jean Boucher en 1903 et le "Calvaire de la réparation" (également dit "calvaire de protestation") conçu par le statuaire lannionnais Yves Hernot en 1904.

Cette dernière est une réponse des cléricaux suite à l'érection de l'œuvre de Jean Boucher, qui avait fait l'objet de vives tensions dans la cité **90 + 91**.



90.



91.

## LES OBJETS MOBILIERS ET LES DÉCORS

### Les objets mobiliers protégés au titre des Monuments historiques

La majorité des communes conservent de 1 à 20 objets. Ce sont majoritairement des objets religieux conservés dans les églises paroissiales, chapelles ou au sein de la cathédrale de Tréguier (pièces d'orfèvrerie, statuaire, retables, jubés, tombeaux, bannières de procession, ex voto de bateaux, entre autres).

Les statues les plus anciennes datent des XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles : un Christ en Croix (n°3) (cathédrale de Tréguier, inscrit), le Christ en croix de Coatascorn (inscrit), une Vierge à l'enfant dite Notre-Dame de Bon-Voyage (chapelle Notre-Dame de Bon Voyage à Plounérin, classé). Plus singulière, la statue de l'Ankou à Ploumilliau date du XV<sup>e</sup> siècle **92**.

Une soixantaine d'objets représentant ou en lien avec saint Yves sont protégés : statues, tableaux, retables... Parmi ceux-ci, quelques objets singuliers retiennent l'attention. À Louannec, une chasuble dite de Saint-Yves serait datée du XII<sup>e</sup> siècle (?) ; des bréviaires ayant appartenu à Yves Hélorcy sont conservés à Tréguier (fragments) et Minihy-Tréguier (XIV<sup>e</sup> siècle). À Minihy-Tréguier, ce qui est communément nommé un autel mais qui serait plutôt le cénotaphe de saint Yves a été abondamment représenté sur les cartes postales : la tradition veut que les fidèles traversent à genoux une arche pour bénéficier de la protection du saint **93**.



93.

Le cloître de la cathédrale de Tréguier conserve un certain nombre de tombeaux qui proviennent d'autres sites bretons. Parmi les vingt tombeaux protégés du territoire, citons :

- Le tombeau de sainte Pompée, épouse du Roi de Bretagne armoricaine (Hoël I<sup>er</sup>), mère de saint Tugdual, fondateur de Tréguier, daté du XIV<sup>e</sup> siècle, conservé à Langoat (classé) **94**
- Le tombeau de Guillaume du Halgoët, évêque de Tréguier, conservé dans la chapelle Saint-Gonéry de Plougrescant (classé) : le tombeau de 1599 est représentatif de la seconde Renaissance bretonne avec pilastres et lions héraldiques ;
- Le tombeau de saint Efflam, conservé dans l'église de Plestin-les-Grèves, daté de 1576 (classé)

Quatre orgues sont protégées dont celui de Lanvellec (classé), réalisé par le facteur d'orgue anglais Robert Dallam. Daté de 1653, il est l'un des plus anciens conservés en Bretagne et a gardé son authenticité **95**



92.

1071 objets protégés  
(soit près de 20,42 %  
des Côtes-d'Armor)

424 classés  
647 inscrits



94.

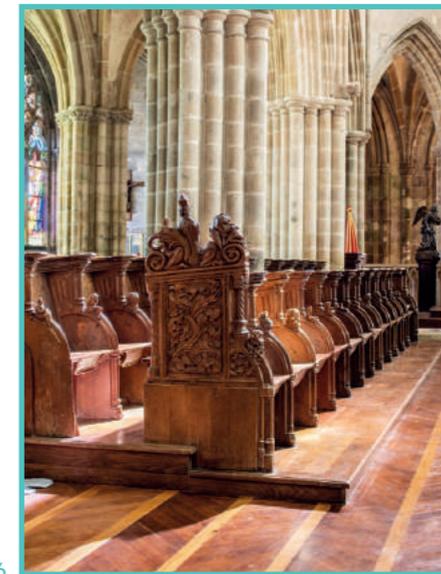


95.

Il est régulièrement utilisé, notamment lors du festival de musique organisé par l'association des "Rencontres Internationales de Musique Ancienne en Trégor".

Les 48 stalles de l'ancienne cathédrale de Tréguier, datées du début du XVI<sup>e</sup> siècle, sont réalisées par Tugdual Kergus et Gérard Dru, d'origine germanique. Cet ensemble en chêne, l'un des plus beaux de Bretagne, a été sauvé de la destruction pendant la Révolution. Les thèmes représentés sont des motifs végétaux, des animaux fantastiques, des anges, des acrobates contorsionnistes et des personnages exhibitionnistes **96**.

Ces scènes ne sont pas éloignées des décors sculptés ou peints sur les sablières des églises : église Saint-Pierre de Plougras (XV<sup>e</sup> siècle),

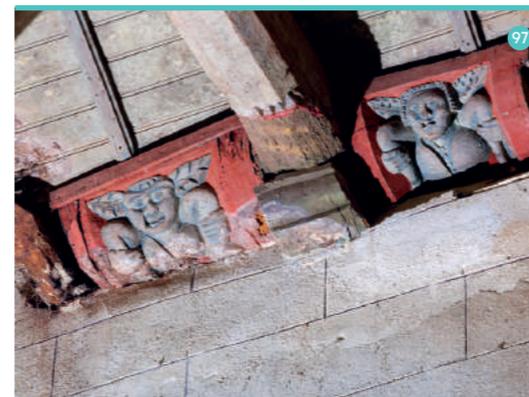


96.

église Saint-Emilon de Loguivy-Plougras (XVI<sup>e</sup> siècle), églises de Trédrez et de Locquémeau (XVI<sup>e</sup> siècle), chapelle Notre-Dame de Confort à Berhet (XVI<sup>e</sup> siècle) **97**.

La chapelle Saint-Gonéry (Plougrescant) conserve un exceptionnel lambris de couverture peint au XV<sup>e</sup> siècle, récemment restauré, qui représente les scènes de l'Ancien et du Nouveau testament **98**.

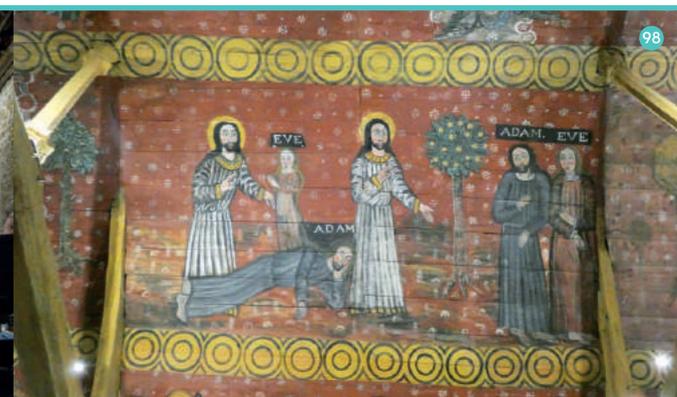
Quelques édifices conservent un jubé ouvragé qui sépare le chœur liturgique de la nef : celui de la chapelle de Kerfons du XVI<sup>e</sup> siècle (classé) à Ploubezre **99**, celui de l'église paroissiale de Plounevez-Moëdec du XV<sup>e</sup> siècle, issu de la chapelle de Keramanac'h et transformé en tribune. La tribune de la chapelle Christ à Trégrom a gardé sa polychromie



97.



99.



98.



(XVI<sup>e</sup> siècle) et celle de Ploumilliau (église Saint-Jean de Keraudy, XVI<sup>e</sup> siècle) comporte 12 panneaux de bois sculptés en bas-relief.

Plus récents, les 14 panneaux du chemin de croix peints par Maurice Denis en 1931 sont conservés dans la chapelle de La Clarté (Perros-Guirec). Enfin, 15 maquettes de bateaux ayant fonction d'ex voto conservés dans les édifices religieux

sont protégés. Le plus ancien est conservé dans la chapelle Saint-Maudez de Kermouster à Lézardrieux. Il porte la date de 1651 et représente un navire de guerre à trois mats nommé *La Marya*.

Deux bateaux sont protégés : le coquiller Saint-Guérolé à Lézardrieux, et le cotre de plaisance le *Kotick* à Perros-Guirec **100**.

### AUTRES OBJETS MOBILIERS NON PROTÉGÉS AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES À SIGNALER

Dans la chapelle Saint-Joseph de Lannion est conservé un chemin de croix peint par Xavier de Langlais en 1935. L'édifice et ses œuvres sont représentatifs des créations de l'Atelier breton d'art chrétien, fondé par James Bouillé en 1929. Un autre chemin de croix de Xavier de Langlais a été détruite en 2016 lors de l'incendie de l'église de Trémel.

À Perros-Guirec, l'église paroissiale Saint-Jacques conserve un chemin de croix de Marcel Le Toiser constitué de 15 stations daté de 1956.

Des œuvres conservées dans des propriétés privées sont également connues, notamment dans le château de Kergrist (Ploubezre), ouvert au public, où cinq toiles de l'École de Pierre-Paul

Rubens (1577-1640) et une toile attribuée à Luca Giordano (1634-1705) sont conservées. Le Grand Hôtel Bellevue à Trébeurden présentait un décor peint long de 15 mètres signé Louis Garin. Daté de 1931, ce décor est aujourd'hui dispersé ; la commune a acquis trois œuvres isolées en 2017.

Huit bateaux dont le port d'attache se situe sur le territoire de Lannion-Trégor Communauté possèdent le label "Bateau d'intérêt patrimonial" : trois sont des répliques de voiliers traditionnels, quatre sont des voiliers des années 1960, le dernier est un canot de sauvetage.

- Canot de sauvetage *Aimée Hilda* (construit en 1949), *Ar Jentilez* (réplique type Flambart goémonier construit en 1992), *Sant Chireg* (réplique côte aurière à tape-cul construit en 1986), *Tikaroa* (construit en 1961) [PERROS-GUIREC]

- *Le Barr Awel* (réplique d'un flambart construit en 1966) [TRÉDREZ-LOCQUÉMEAU]
- *Korrigan* (construit en 1965) et *Enjoy* (construit en 1966) [TRÉBEURDEN]
- *Gliz Mor* (construit en 1978) [TRÉGASTEL]

### L'ÉBÉNISTERIE À TRÉGUIER

À Tréguier, les deux ateliers des ébénistes et sculpteurs Joseph Savina (1901-1983) et André Le Picard (1911-1989) ont produit des meubles d'inspiration bretonne notamment au cours de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, période de renouveau de l'art breton. Bon nombre d'habitations et de maisons de villégiature ont été équipées de leurs réalisations.

Joseph Savina fonde l'Atelier d'art celtique de 1929 à 1970, il adhère par ailleurs au mouvement des Seiz Breur, fondé par l'architecte James Bouillé. Il rencontre Le Corbusier en 1935 ; de leur amitié naîtront plusieurs œuvres communes, Savina traduisant en sculpture les dessins de Le Corbusier. Les meubles de Joseph Savina sont visibles dans plusieurs musées bretons (Quimper, Rennes).

La chapelle Saint-Gonéry de Plougrescant conserve un meuble de sa signature, le modèle nommé « Saint-Gonéry » dont les motifs végétaux s'inspirent de ceux de la crédence du XVI<sup>e</sup> siècle conservée dans la même chapelle. Les archives d'André Le Picard sont conservées aux Archives départementales des Côtes-d'Armor (fonds 163 J) **101**.



## 3 • Le patrimoine culturel immatériel

### AR GLAD SEVENADUREL DIZANVEZEL

Selon la *Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel* adoptée par l'Unesco en 2003, le patrimoine culturel immatériel est la source de notre diversité culturelle. Il se manifeste dans les traditions et expressions orales, les pratiques sociales, les connaissances, les savoir-faire.

### QUAND TRADITIONS ORALE ET ÉCRITE NE FONT QU'UNE

#### La langue bretonne

Situé en Basse-Bretagne, le territoire est caractérisé par une pratique importante de la langue bretonne. Comme partout ailleurs en Région Bretagne, la baisse du nombre de pratiquants est constante depuis les années 1950, période où sa transmission dans le cercle familial a chuté. Cependant, la pratique est toujours vivante : 22% des Trégorrois parlent encore le breton<sup>10</sup>. Au-delà de l'accent caractéristique du territoire, le parler breton du Trégor est caractérisé par l'humour, la dérision, la facétie souvent associés au caractère des Trégorrois. Les expressions figurées et imagées ont été compilées par Jules Gros (1892-1992) de Trédrez-Locquémeau, dans 4 volumes *Les trésors du breton parlé*. Autour de La Roche-Derrien, était parlé le *tunodo*, argot breton parlé par les couvreurs et chiffonniers de la région. Étudié par Narcisse Quellien

#### La tradition du collectage

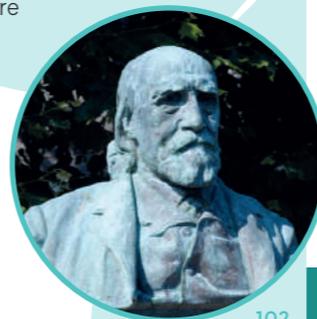
La tradition du collectage des chants et des contes puis leur publication a contribué à préserver de l'oubli ce patrimoine oral en langue bretonne. Sur le territoire, il s'agit d'une pratique ancienne qui se perpétue de nos jours. Dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle, les érudits locaux entreprennent ces collectages dans les campagnes trégorroises : le juriste lannionnais Jean-Marie

(1848-1902) et Ernest Le Barzic (1917-1977), il a aujourd'hui disparu, de même que l'accent rochois caractéristique.

Sur un territoire bretonnant, la diffusion des idées auprès des habitants se faisait en langue bretonne : à Trémel, la mission évangélique bretonne fondée par le Gallois John Jenkins publie une Bible en breton en 1844, un ABK, manuel de lecture en breton. Leurs éditions, colportées dans les campagnes du Trégor représentent 10% de toute la production en langue bretonne.

La singularité de la tradition chantée dans le Trégor réside dans les chants à écouter, traditionnellement chantés *a capella*, par des chanteurs solistes et sans accompagnement musical. Le répertoire, en langue bretonne, était transmis oralement dans la sphère familiale ou plus largement en public lors des rassemblements.

de Penguern (1807-1856), puis François-Marie-Luzel (1821-1895) <sup>102</sup> originaire de Plouaret, ou Narcisse Quellien (1848-1902) originaire de La Roche-Derrien. Anatole Le Braz (1859-1926) qui séjourne à Port-Blanc (Penvénan) et publie *La légende de la mort* en 1893. En 1913, Maurice Duhamel (1884-1940) publie un recueil de partitions collectées en grande



102.

partie dans le Trégor. Dans les années 1950, Geneviève Massignon collecte plus spécifiquement *Contes traditionnels des tailleurs de lin du Trégor*. Plus récemment, les collectes de la famille Conan de Perros-Guirec, d'Ifig Troadec, de Daniel Giraudon pérennisent la pratique enrichie grâce aux possibilités d'enregistrements audio, conservés par l'association Dastum.

La connaissance du patrimoine oral bénéficie par ailleurs de l'apport des feuilles volantes imprimées destinées à diffuser les chants déclamés en breton sur les places publiques et vendues lors des foires et des pardons.

Fin XIX<sup>e</sup> - début XX<sup>e</sup> siècle, l'imprimerie Le Goffic installée à Lannion s'était fait une spécialité d'imprimer ces feuilles volantes qui colportaient des histoires vraies plus ou moins travesties, issues

#### Une terre des lettres

Le Trégor, terre des lettres est également une source d'inspiration pour les écrivains et les poètes. Ernest Renan (1823-1892), originaire de Tréguier, qui séjourne chaque été à Louannec entre 1885 et 1892, fait partie des figures emblématiques. Pendant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, des écrivains de la communauté des Bretons de Paris séjournent également sur le littoral : Charles Le Goffic (né à Lannion 1963-1932), de l'Académie française, passe ses étés à Run Rouz (Trégastel), Léon Durocher (1862-1918) à Ker Ninoc'h (Trégastel), Anatole Le Braz (1859-1926) à Port-Blanc (Penvénan).

#### LES MAISONS DES ILLUSTRÉS

Les deux maisons labellisées du territoire sont des habitations où a séjourné Ernest Renan (1823-1892). À Tréguier, la maison natale en pans de bois où il passa les quinze premières années de sa vie est labellisée depuis 2011.

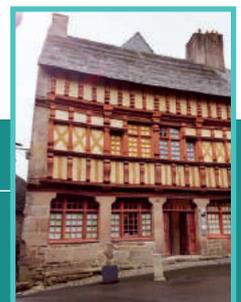
de chroniques judiciaires et faits divers.

À ces publications s'ajoutent les cahiers de chants manuscrits, non publiés et souvent oubliés dans les greniers ou les archives familiales. Leur découverte permet de compléter le corpus de chants ou d'en comparer les différentes versions. Elle contribue des faits divers qui ont localement marqué les esprits ou à révéler des personnalités jusqu'alors restées dans l'ombre. Il en est ainsi de Constance Le Mérier (1857-1945) dont on découvre une quinzaine de cahiers en 2012. La fille du sculpteur lannionnais Philippe Le Mérier (1823-1890) a commencé à collecter des Gwerzioù et Sonioù dès 12 ans, jusque l'année 1919<sup>11</sup>. Il s'agit de la plus jeune collectrice bretonne connue qui, fait rare, accompagne ses textes de portées musicales.

Le Trégor recèle également d'écrivains autodidactes qui ont écrit en breton : le domestique Jean Conan (1765-1834) de Trédrez qui écrit au moins sept ouvrages dont une autobiographie en vers, l'agriculteur Guillaume Ricou (1778-1848) de Trémel qui traduit en breton les "Fables d'Esopé". Trégorrois de naissance Anjela Duval (1905-1981), <sup>103</sup> Maodez Glanndour (1909-1986) ont écrit dans la langue bretonne. De nos jours, le poète Yvon Le Men, lauréat du prix Goncourt de la poésie en 2019, fait partie des figures majeures sur le territoire.



103.



Le théâtre trégorrois puise ses origines aux XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles. Alors savant, composé de rimes et dit en breton, il avait pour thème des sujets religieux nommés "mystères". Aux XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles, le théâtre devient plus populaire : aux thèmes religieux s'ajoutent les pièces romanesques et comiques. À la faveur du renouveau des arts bretons, les "mystères" médiévaux sont réintroduits à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle,

sous l'impulsion de Charles Le Goffic et Anatole Le Braz notamment. Des représentations sont données en extérieur, avec des comédiens amateurs locaux. Le nouveau théâtre breton au XX<sup>e</sup> siècle dans le Trégor est incarné par Maria Prat et sa Troupe des veillées du Trégor (Strollad Beilhadegoù Treger) entre 1959 et 1984. Les veillées en langue bretonne perpétuent encore de nos jours ces traditions bien vivantes.



### UNE DES PREMIÈRES IMPRIMERIES DE BRETAGNE À TRÉGUIER

104.

Reflète du pouvoir religieux et du rayonnement culturel de la cité, Tréguier est connue pour avoir accueilli une des trois premières imprimeries de Bretagne au XV<sup>e</sup> siècle, après Bréhan (1484) et Rennes (1485), trente années après la Bible de Gutenberg imprimée à Mayence en 1454. En 1485, on y imprime les *Coutumes de Bretagne*, document qui fixe les règles et usages en matière de droit dans le Duché de Bretagne (un exemplaire de cet incunable est conservé à la Bibliothèque

nationale de France). En 1499, le *Catholicon*, premier dictionnaire trilingue breton/français/latin imprimé en Occident sort de l'atelier de Jean Calvez.

Deux exemplaires sont conservés à la Bibliothèque nationale de France, un à la Bibliothèque municipale de Rennes et un exemplaire à la Bibliothèque municipale de Quimper qui propose une version numérisée de l'exemplaire 104.

### MUSIQUE ET DANSES TRADITIONNELLES

Deux danses sont caractéristiques du territoire. La tradition des dérochées a été abandonnée dans le courant du XX<sup>e</sup> siècle, pour ne laisser la place qu'à la Dérobée de Guingamp. La Dañs Treger qui avait quasiment disparu avant la Première Guerre mondiale, a quant à elle été sortie de l'oubli grâce au Centre culturel Ti an Holl et l'association éponyme créée en 1997, qui lui consacrent tous les ans un festival à Plestin-les-Grèves. Cette danse est constituée d'une double ronde, une ligne d'hommes faisant face à une ligne de femmes. Elle peut être suivie de plusieurs parties : un bal, un passepiéd et un jabadao constituant une suite 105.

Le fest-noz, inscrit au patrimoine culturel immatériel de l'Unesco en 2012, est très vivant sur le territoire, tout le long de l'année, le plus souvent organisé par des associations pour qui les bénéfices permettent de financer des projets locaux.

De nombreux musiciens, amateurs ou professionnels, résident sur le territoire et font vivre cette tradition où se mêlent musique, danse et chant.

En 2019, 65 festoù-noz ont été organisés sur le territoire, on dénombre 105 groupes, 84 chanteurs, 67 sonneurs et 42 duos<sup>12</sup>.



105.

Le territoire compte deux bagadoù et trois cercles qui contribuent également à transmettre ces traditions :

- Bagad Sonerien Bro Dreger à Perros-Guirec (créé en 1983, il participe au championnat national depuis 1991) 106
- Bagad Landreger à Tréguier
- Confrérie Sonerien da Viken (cornemuses et bombardes) à Minihy-Tréguier (depuis 1996)
- Cercle celtique Ar Skevell à Perros-Guirec
- Cercle celtique de Plestin-les-Grèves
- Cercle celtique Meskajoù de Trébeurden

Les représentations des cercles sont l'occasion de voir le vêtement traditionnel du Trégor, d'une grande sobriété : les femmes ont une robe noire rehaussée d'un mouchoir, puis à partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, d'un grand "châle-tapis". La toukenn est le nom de la coiffe caractéristique du Trégor, composée de deux pointes latérales plus ou moins longues et constituée de tulle, dentelles et de broderies. Lors des cérémonies comme les pardons, la cornette est plus volontiers portée, notamment par les jeunes filles vêtues de blanc 107.



107



106.

### PRATIQUES SOCIALES, RITUELS ET ÉVÉNEMENTS FESTIFS

Les pardons sont inscrits depuis 2020 à l'Inventaire national du patrimoine culturel immatériel. Le plus connu est celui de Saint-Yves, saint patron de la Bretagne et des avocats, célébré le troisième week-end de mai à Tréguier 108.

Celui de Notre-Dame de La Clarté (Perros-Guirec) est également l'un des plus suivis pour le 15 août. Au Vieux-Marché, la chapelle des Sept saints accueille depuis 1954 un pèlerinage réunissant catholiques et musulmans, à l'initiative de Louis Massignon, professeur au Collège de France.

Le pardon se déroule autour d'une messe, suivie d'une procession où sont sorties les statues, bannières et *ex voto*. En marge des pardons, les concours de boule et jeux divers prennent le nom de *adpardon* ou *Had Pardon* (littéralement "retour, lendemain de pardon"), "fête patronale". Les communes de Pouldouran, Hengoat, Le Vieux-Marché, Prat, Ploubezre entre autres gardent vivante cette tradition.

Parmi les fêtes traditionnelles, les Gras de Lannion ont été fêtés jusque 1995.



108.

Le carnaval qui durait de 3 à 4 jours était accompagné d'une fête foraine, et le jour de la cavalcade, le défilé de chars était accompagné de la sortie de Mallargé, le roi de la fête, un personnage de carton-pâte emblème des Gras. Il existe toujours une tradition de fêter les Gras à l'Île-Grande.

La boule bretonne est une des activités de *adpardon* mais qui se pratique également toute l'année.

Les communes sont généralement équipées de boulodromes qui sont parfois couverts (Langoat, Lannion-Buhulien, Tonquédec...). Parmi les jeux traditionnels, jeux de force et jeux d'adresse, on trouve dans le Trégor le lever de civière (brouette

sans roue lestée à soulever), le lever de perche, le jeu de quilles...  
Le *vazh-a-benn* n'est plus beaucoup pratiqué, hormis lors de festivités particulières. Ce jeu de force consiste à tirer sur les deux extrémités d'un bâton, les deux tireurs concurrents étant portés par quatre personnes qui se tiennent

### SAVOIR-FAIRE TRADITIONNELS : UNE MÉMOIRE FRAGILE

Le goémon ramassé sur les grèves ou en pleine mer est utilisé comme amendement marin et combustible dans les fermes trégorroises au moins depuis le XIII<sup>e</sup> siècle. Le séchage de l'algue a marqué la toponymie des lieux et son exploitation a été le sujet de chansons restées dans la tradition orale. Brûlé dans des fours à même la grève ou dans des bacs confectionnés en granite, le goémon servait également à l'industrie pharmaceutique. Malgré une baisse notable de la pratique, l'activité perdure sur la presqu'île de Pleubian. Le CEVA (Centre d'étude et de valorisation des algues) implanté à Pleubian, est le seul établissement de recherche de ce type en Europe.

Sur les sites d'estuaires du Jaudy et du Trieux, l'huître sauvage pêchée par dragage ou à pied est règlementée à partir du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les premières cultures d'huîtres sont pratiquées fin XIX<sup>e</sup> - début XX<sup>e</sup> et prennent leur essor au XX<sup>e</sup> siècle.

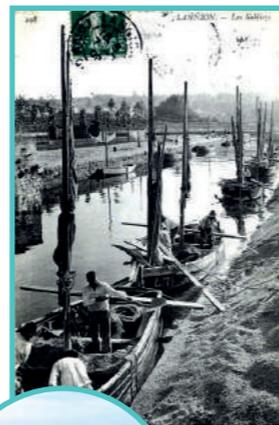
Que l'on parle de ramassage de goémon ou de pêche aux huîtres, ces usages de l'estran ont nécessité l'utilisation d'embarcations et d'outils spécifiques, vestiges matériels de pratiques anciennes **109**.

La frange côtière, avec ses terres limoneuses fertiles, continuellement amendées, est favorable à la production de céréales et de lin. Concurrencé par le coton et les productions du nord de la France et de l'Europe, la production

face à face par les épaules. La lutte bretonne fait l'objet de compétitions : la fédération de Gouren a ouvert une école de lutte bretonne à Lannion (Skol Gouron Bro Lannuon) et dispense également des cours à Pleumeur-Bodou et Cavan, pour les amateurs et en compétition.

et la transformation de ce dernier décline à partir des années 1950 : l'activité a laissé dans la langue bretonne un vocabulaire spécifique et un outillage adapté. Le maraichage qui occupe désormais les terres est caractérisé par la production de primeurs dont la pomme de terre Duke, importée d'Angleterre au début du XX<sup>e</sup> siècle et à nouveau cultivée. À Pleumeur-Gautier, la station d'expérimentation Terre d'essai accompagne les cultures depuis 1969, avec une orientation vers l'agriculture biologique. Le Trégor possédait également de nombreux vergers, encore visibles sur les photographies aériennes dans les années 1960. Le cidre produit était destiné à la consommation personnelle, quelques cidreries existaient à La Roche-Derrien, mais n'ont pas survécu.

Dans les carrières, la profession de tailleurs de pierre a marqué l'histoire de quelques sites dont l'île-Grande qui en comptait un grand nombre. Les vestiges matériels encore visibles (rails, traces de pics dans la roche, front de taille) sont les seuls témoins de cette activité qui s'effectue maintenant de façon mécanique dans les carrières de La Clarté (Perros-Guirec) **110**.



## 4 • Les actions de restauration et de réhabilitation du patrimoine culturel matériel

AN OBEROÙ EVIT NEVESAT HAG ADKEMPENN  
AR GLAD SEVENADUREL DANVEZEL

### LES ACTIONS DE LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ

#### Des dispositifs intégrés aux programmes de renouvellement urbain

En association avec les villes, Lannion-Trégor Communauté s'est engagée à intégrer des dispositifs d'encouragement à la rénovation et la restauration du bâti ancien dans des programmes de renouvellement urbain.

Sur la période 2020-2024, les centres-villes de Lannion et Tréguier bénéficient d'une Opération programmée d'Amélioration de l'habitat et de Renouvellement urbain (OPAH-RU). Le dispositif propose un accompagnement technique et financier aux propriétaires et investisseurs qui souhaitent entamer la rénovation d'immeubles ainsi qu'une ingénierie technique et financière aux villes dans la réalisation de leurs projets de renouvellement urbain. Il constitue le volet habitat de la convention Opération de revitalisation de territoire (ORT) / Action cœur de ville signée en juillet 2019 qui vise en outre à lutter contre l'habitat indigne et dégradé et revaloriser les centres anciens (voir en IV-1).

Du point de vue de la préservation du patrimoine, le dispositif concerne les aides aux ravalements de façades, un des volets opérationnels sous maîtrise d'ouvrage de Lannion-Trégor Communauté, en partenariat



avec les villes et l'Anah (Agence nationale de l'habitat). L'objectif sur 5 ans est de traiter 139 façades (2 à Tréguier et 77 à Lannion).

En 2020, des Campagnes de ravalement obligatoires des façades ont été arrêtées à Lannion et Tréguier. À Tréguier, l'opération dispose d'un budget de 376 000 €, à Lannion, de 520 000 €, partagé à part égale entre chaque ville et Lannion-Trégor Communauté. Il concerne notamment des maisons à pans de bois, des façades enduites ou des maisons en pierre apparente **111**.

À ce dispositif s'ajoutent certaines opérations spécifiques. À Tréguier, le dispositif Maltraux est applicable dans le périmètre du Plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV), de même que son label "Petite cité de caractère®" lui permet d'accompagner la mise en valeur des éléments patrimoniaux privés visibles de l'espace public grâce à une aide financière de la Région.

## Des actions en faveur du patrimoine bâti privé non protégé sur l'ensemble du territoire

Depuis 2019, une convention bipartite avec la Fondation du patrimoine a également été signée dans le cadre des politiques de l'habitat, de préservation et mise en valeur du patrimoine. Elle établit un dispositif d'accompagnement technique et financier pour des travaux sur du bâti d'intérêt patrimonial, avec pour objectif de favoriser les restaurations respectueuses du patrimoine. Les projets éligibles s'adressent aux propriétaires privés qui envisagent de réaliser des travaux extérieurs d'entretien, de restauration ou de conservation de leur bien non protégé au titre des Monuments historiques, situé sur le territoire de la communauté d'agglomération, dans les communes de moins de 20 000 habitants ou dans les communes disposant d'un SPR. L'octroi du label permet au propriétaire de déduire de son revenu global 50%

## La réhabilitation d'édifices communautaires d'intérêt patrimonial

À Tréguier, Lannion-Trégor Communauté propriétaire de l'ancien Couvent des Sœurs du Christ a signé une convention avec la Fondation du Patrimoine et la ville en 2018 dans l'objectif de réhabiliter les lieux en un équipement multifonctionnel. Les anciennes chapelles ont depuis été réhabilitées en espaces circassiens, une aile est destinée à accueillir une antenne du Conservatoire de musique communautaire et la ville prévoit d'aménager une médiathèque actuellement établie dans l'ancien Palais épiscopal. Des logements sont également prévus dans une aile du bâtiment de même que l'aménagement d'un parc paysager. La convention avec la Fondation du patrimoine a consisté à mettre en place un appel à financement citoyen. Ce projet a par ailleurs été sélectionné pour la première édition

du montant TTC des travaux approuvés et dans le cas de l'obtention d'au moins 20% de subventions, le label permet de déduire 100 % des montants approuvés. Lannion-Trégor Communauté octroie de son côté une aide financière de 2% du montant des travaux labellisés. Ce partenariat est un des premiers en Bretagne à être signé à l'échelle d'un EPCI **112**.



112.

113.



114.

du Loto du patrimoine en 2018, ce qui a permis d'abonder le projet de 160 000 € **113**.

En 2022, l'ancien Tribunal de Lannion a été réhabilité en un Conservatoire de musique : à l'ancien bâtiment totalement réaménagé a été ajouté un nouveau corps de bâtiment en façade postérieure ainsi qu'un auditorium en façade latérale, donnant à l'équipement sa nouvelle identité, sans dénaturer l'édifice originel **114**.

## Autres dispositifs

Le cadre juridique interdisant des financements croisés entre les communes et l'intercommunalité pour un même objet, les restaurations d'édifices communaux restent du ressort des communes.

La politique de subventions pour les projets de restauration concerne à ce jour les bateaux patrimoniaux propriétés d'associations, dont ont pu bénéficier le *Kotick* de Perros-Guirec et le *Barr Awell* de Trédrez-Locquémeau.

Héritage des politiques des anciennes intercommunalités récemment intégrées à la communauté d'agglomération, Lannion-Trégor Communauté fait

appel aux prestations du CASCI (Centre d'action sociale, culturelle et d'insertion) dans l'ancien pays Rochois pour l'entretien des chemins de randonnée et la restauration du petit patrimoine communal (lavoirs, murets de cimetière, talus-murs...).

Initié en 2022 dans l'objectif de sensibiliser les agents communaux au patrimoine et de favoriser les bonnes pratiques dans le cadre de son entretien, Lannion-Trégor Communauté accompagne les communes volontaires en faisant intervenir l'association Tiez Breiz.

## LES ACTIONS DES COMMUNES ET DES ASSOCIATIONS POUR LA RESTAURATION DU PATRIMOINE

Les restaurations du patrimoine bâti communal, protégé ou non, sont financées par les communes qui bénéficient parfois du soutien d'associations locales dont les actions (visites guidées, événements, etc.) concourent à abonder le budget. Les Amis de la Chapelle Saint-Gonéry à Plougrescant, l'Association pour la sauvegarde de l'église de Trémel ont ainsi contribué à la restauration d'édifices religieux remarquables.

Le petit patrimoine non protégé (lavoirs, fours...) est entretenu par les communes et leur restauration est généralement menée par des associations locales. Entre autres exemples : l'Association de sauvegarde du patrimoine de Ploulec'h (ASPP) a restauré le moulin à vent de Crec'h Olen, l'ARSSAT a remonté la fontaine Notre-Dame de la consolation



115.

à Penquer (Le Vieux-Marché) **115**, et l'association Chemins plestinais et patrimoine a quant à elle remonté la fontaine Saint-Gestin à Plestin-les-Grèves. À Pouldouran (La Roche-Jaudy) l'association L'école des talus/Skol ar C'hleuziou restaure les talus-murs et les routoirs.

Le concours de la Fondation du patrimoine est également sollicité pour des appels aux dons de particuliers. En 2022, sept édifices et un bateau sont concernés :

- **COATREVEN** : église Saint-Pierre
- **LANNION** : chapelle Saint-Ivy, chapelle Saint-Joseph
- **PERROS-GUIREC** : chapelle Saint-Guirec, chapelle de La Clarté, bateau le *Kotick*
- **PLOUBEZRE** : chapelle de Kerfons
- **TRÉGUIER** : ancien couvent des Sœurs du Christ

Au large de Perros-Guirec, l'Île aux Moines est propriété du Conservatoire du littoral. La restauration de la caserne, la réhabilitation du fort du XVIII<sup>e</sup> siècle et du phare sont des projets soutenus par la mission Stéphane Bern 2020 et menées avec le concours de la Fondation du patrimoine.

Sous l'égide de la Fondation de France, la Fondation Pierre Delestre a été créée en 1980, en faveur de la restauration des chapelles du Trégor.



116.

Six chapelles ont d'abord été restaurées par Pierre Delestre, avant que la fondation ne naisse. Celle-ci a permis de sauver et valoriser un grand nombre de chapelles sur le territoire **116** :

- **CAVAN** : chapelle Sant-Memor
- **LE VIEUX-MARCHÉ** : chapelle des Sept-Saints
- **LÉZARDRIEUX** : chapelle Notre-Dame de Kermouster
- **LOGUIVY-PLOUGRAS** : chapelle Notre-Dame du Dresnay
- **PERROS-GUIREC** : chapelle Saint-Guirec
- **PLOUGRESCANT** : chapelle Saint-Gonéry
- **PLOUGUIEL** : chapelle Notre-Dame de Bonne-Nouvelle (Kelomad)
- **PLOUGUIEL** : Saint-Gouéno
- **PLOULEC'H** : chapelle Notre-Dame du Yaudet
- **PLUFUR** : chapelle Saint-Yves
- **TONQUÉDEC** : chapelle Notre-Dame de Kerivoilan
- **TRÉBEURDEN** : chapelle de Christ (ou Notre-Dame de Pitié)

Le 21 juin 2016, l'église Notre-Dame de la Merci à Trémel, joyau du XVI<sup>e</sup> siècle, est ravagée par un incendie. La charpente et sa voûte en bois ont presque totalement disparu, de même que les sablières sculptées et le mobilier religieux, dont les quatorze stations du chemin de croix peint par Xavier de Langlais en 1935. Classée au titre des Monuments

historiques depuis 2010, elle a bénéficié d'une restauration exemplaire en voie d'achèvement en 2022. La Région Bretagne lui a consacré l'édition d'un livre dans la collection « Images patrimoine » en 2018 **117**.



117.

## 5 • Actions de valorisation

### AN OBEROÛ TALVOUDEKAAT

Les actions de valorisation du patrimoine bâti sont actuellement menées à l'initiative des communes et des associations. Ces associations qui traitent du patrimoine culturel matériel et historique sont une vingtaine sur le territoire. Lannion-Trégor Communauté participe également à cette valorisation, par le biais d'animations transversales menées par les services de la Direction de l'Environnement et par les guides-conférenciers de l'Office de tourisme communautaire. Dans le cadre de sa programmation, le Pays d'art et d'histoire animé par des professionnels, apportera son expertise en matière de valorisation des patrimoines.

### LES VISITES GUIDÉES

L'Office de tourisme communautaire ouvre progressivement son offre de visites guidées sur la thématique du patrimoine : du printemps à la fin de l'été, des guides-conférenciers assurent des visites des villes de Lannion et Tréguier. Dans le cadre de ses événements annuels, Lannion-Trégor Communauté propose des visites généralement très suivies, preuve de l'intérêt des habitants pour leur patrimoine. Ainsi, chaque été, les événements "Léguer en Fête" et "Les espaces naturels s'animent" proposent des visites à la croisée des arts, des espaces naturels et du patrimoine culturel (visites d'édifices religieux, histoire du lin...). Dans la programmation annuelle des sites du Conservatoire du littoral, il n'est pas rare de voir des visites dédiées aux espaces naturels teintées de notion de paysages façonnés par l'Homme, une interaction qui montre la porosité des thématiques et de potentiels futurs partenariats entre les différentes disciplines.

Le temps fort des visites guidées sur les sites patrimoniaux reste la saison estivale ; des visites assurées par des associations locales. Les bénévoles de l'ARSSAT organisent des visites gratuites de 16 sites dans 9 communes du territoire, sur des thèmes variés (quartiers de Lannion, édifices religieux, sites défensifs du Yaudet et Port-l'Epine...). Des bénévoles de l'association bretonne SPREV (Sauvegarde du patrimoine religieux en vie) assurent quant à eux la visite de l'église de Brélévenez (Lannion). Depuis 2014, des greeters proposent des visites thématiques sur la presqu'île de Lézardrieux. C'est également à la belle saison que l'on peut visiter des châteaux et manoirs privés comme les manoirs de Lesmoal à Plounéris et Goas-Froment au Vieux-Marché, le château de Rosanbo à Lanvellec ou Kergrist à Ploubezre. Le week-end des Journées européennes du patrimoine, qui clôt la saison estivale, constitue un événement majeur dans les communes où sont ouverts de nombreux édifices habituellement fermés.



## LES CIRCUITS ET SUPPORTS D'ACCOMPAGNEMENT

Les panneaux signalétiques qui ponctuent les circuits de randonnées mentionnent généralement les chapelles, mégalithes, châteaux visibles depuis les chemins. Certaines communes éditent également des livrets avec le même type d'information, comme à Plouaret avec son *Guide des randonnées pédestres sur Plouaret* réalisé en partenariat avec l'association locale "Gwenogerien Saint Thurien". Ponctuellement, à l'initiative de différents acteurs, des panneaux explicatifs indiquent l'intérêt patrimonial d'un site : sur les sites départementaux "Espaces naturels sensibles" (Le Hogolo, le Yaudet...), à Lannion, dans le cadre de "Lannion 2030" plusieurs panneaux racontent l'histoire et le patrimoine du quartier artisanal du Stanco.

Projet lauréat du premier "Trophée des communes pour la mise en valeur et la protection de l'environnement", *la Route des talus et des routoirs à lin* a été mise en place par l'ancienne Communauté de communes du Pays Rochois en 1996. Situé sur les communes de Troguéry, Pouldouran et Hengoat, ce circuit de 9 kms vise à mettre en valeur les talus-murs et les routoirs, il est jalonné de panneaux explicatifs. Il a été complété par un *Itinéraire de découverte Le Lin en Pays rochois* édité par La Communauté de communes du Pays rochois et réalisé dans le cadre du projet départemental "Toiles et lin tissent des liens". Un plan accompagné d'explications sur le thème du lin regroupe 6 circuits pédestres et VTT. Des sorties en kayak peuvent également être organisées, pour les groupes scolaires en association avec le club de La Roche-Derrien **118**.



118.

Les communes labellisées *Communes du patrimoine rural de Bretagne (CPRB)* proposent des circuits thématiques : à Hengoat un sentier de découverte et d'interprétation du patrimoine propose une boucle de 12 km accompagnée d'un fascicule ludique.

Le long de la vallée du Léguer, l'industrie papetière a disparu depuis 1965. En 1995, pour raison de sécurité, l'État ordonne la démolition du barrage (daté de 1923) qui servait à produire de l'énergie. Cet épisode engendre une reconquête paysagère du site Natura 2000 et depuis 2007, la valorisation historique du site accompagne la mise en place de sentiers de randonnée, d'une signalétique, et d'installations artistiques. Un sentier d'interprétation a été conçu par le Conseil départemental des Côtes-d'Armor.

Le site de Poulloguer (Prat) est une ancienne propriété de l'Abbaye cistercienne de Bégard. Il rassemble un ancien moulin à farine des XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles transformé en gîte, un étang qui servait de retenue d'eau et de vivier pour les religieux ainsi que des pièces d'eau pour le rouissage du lin. La promenade autour du site est accompagnée de divers panneaux explicatifs.

## DES VISITES INTERACTIVES, LUDIQUES ET SENSORIELLES

Le "Granit rose Tour" est un circuit d'interprétation numérique qui accompagne le visiteur sur la Côte de Granit rose, dans les communes de Perros-Guirec, Trégastel, Pleumeur-Bodou et Trébeurden. Il a été réalisé par l'Office de tourisme communautaire et l'Office de tourisme de Perros-Guirec. Grâce à une application téléchargeable sur smartphone, 3 parcours découverte et 8 parcours thématiques sont proposés, rassemblant 40 points d'intérêt : le visiteur peut choisir un parcours ou sur place, scanner le flash code apposé sur le panneau signalétique émaillé pour accéder à un contenu enrichi.

Les thèmes sont variés : mégalithes, patrimoine religieux, espaces naturels, artisanat... Le support numérique permet d'accéder aux textes en français et en anglais en format audio. Un livret jeux enfants est vendu en office de tourisme **119**.

Plus ludique et destiné à un public familial, les "Chasses aux trésors de la vallée du Léguer" consistent à découvrir paysages et patrimoine bâti de la vallée avec 12 circuits de 3 à 8 km. Equipés d'un GPS loué en Office de tourisme ou accompagnés d'une application téléchargée sur leur smartphone, les chasseurs de caches sont guidés

par une feuille de route qui délivre informations et énigmes à élucider. Le projet, initié par le Bassin versant de la Vallée du Léguer, témoigne de l'intérêt porté au patrimoine culturel matériel dans un contexte de valorisation des paysages et des ressources naturelles.

À Plouaret, commune labellisée CPRB, le circuit d'interprétation de 4 km "Au Tour de Luzel" aborde le patrimoine culturel immatériel. Le parcours est équipé de 12 bornes où le visiteur est invité à écouter des sons sur la thématique des contes et des légendes collectées par François-Marie Luzel. Le site internet dédié permet de retrouver les textes et de pouvoir les écouter, en 5 langues : français, breton, anglais, allemand et espagnol. Accessible à pied, vélo, et pour certaines stations aux personnes à mobilité réduite, le projet a bénéficié du partenariat de Dastum et Ti ar Vro Treger Goueloù et du soutien financier de l'Europe **120**.

Les outils numériques sont également utilisés pour la visite urbaine de La Roche-Derrien grâce à une tablette numérique, à Lannion grâce à l'application Anima qui borne les sites patrimoniaux du centre-ville et à Tréguier avec l'application Le Pays de Saint-Yves Tréguier.



119.



120.



121.

En présence d'acteurs locaux spécialisés dans le domaine du son, des actions singulières ont été mise en place. Autour de Cavan, un "circuit sonore campanaire" a été réalisé en 1994 dans huit

122.

communes sur l'initiative de l'ancienne communauté de communes et du Centre de découverte du son et avec le soutien financier de l'Europe. Chaque commune propose un circuit constitué d'étapes constitutives du paysage sonore du lieu (chants d'oiseaux, activités humaines, zone de silence...) dont des bornes d'écoute sonore des cloches de l'église paroissiale **121**.

Le Centre de découverte du son de Cavan est également à l'initiative de trois abris sonores disposés sur la presqu'île de Lézardrieux, dans le cadre du projet "Paroles au mouillage". Le dispositif a pour objectif de diffuser des documentaires sonores liés à l'histoire du lieu : son identité sonore, son histoire, ses transformations **122**.

L'église de La Roche-Derrien, commune labellisée Petite cité de caractère®,

## LES OUTILS PÉDAGOGIQUES

Dans le cadre du partenariat avec le Conseil départemental des Côtes-d'Armor et du réseau "Toiles et lin" Lannion-Trégor Communauté bénéficie d'un dossier pédagogique sur le lin.

## LES PUBLICATIONS GRATUITES ET PAYANTES

La bibliographie sur l'histoire et le patrimoine culturel du territoire est très riche. Écrits par des universitaires ou des historiens locaux, les ouvrages traitent de toutes les périodes et toutes les thématiques. Le territoire est également riche de périodiques : *Les Cahiers*



123.

propose au visiteur une immersion à l'époque de la Guerre de Succession de Bretagne grâce à un docu-fiction sonore binaural.

Le château de Tonquédec est une propriété privée ouverte au public entre avril et octobre, sur réservation pour les groupes toute l'année.

En partenariat avec l'association Kalon Kleze, des animations médiévales sont proposées entre mai et septembre qui font vivre le site. Des reconstitutions de scènes de vie sont réalisées, mais également des animations à caractère pédagogique (cuisine médiévale, artisanat, escrime, artillerie, etc.) **123**.

La mallette "De l'arbre au bateau" réalisée il y a près de 20 ans dans un cadre associatif a pour objectif de sensibiliser le public aux bateaux patrimoniaux.

*de la Presqu'île* (revue d'histoire et d'archéologie de la presqu'île de Pleubian, 1996-...), *les Cahiers du Trégor* (Club d'archéologie et d'histoire de Bégard, 1982-1990), *Trégor Mémoire vivante* (1992-1996), *les Bulletins annuels de l'ARSSAT* (2005-2014).

# 6 • Architecture récente et contemporaine

ABATISOÛ NEVESOC'H HAG EN AMZER A VREMAÑ

## LA COMMANDE PUBLIQUE ARCHITECTURALE

Parmi les réalisations récentes sur le territoire, nous pouvons citer :

- **CAVAN :**  
mairie et Maison des services publics (Charles Geffroy architecte, 2019)
- **LANNION (SERVEL) :**  
Maison de quartier (LAAB Fauquert architectes, 2016)
- **LANNION :**  
collège Ker-Uhel (cabinet LAAB Fauquert et DDL architectes, 2020)
- **LE VIEUX-MARCHÉ :**  
Maison de santé (Nunc Bretagne architecture, 2013)
- **LÉZARDRIEUX :**  
Maison de la Mer (capitainerie) (cabinet Robaglia, 2020)
- **MINIHY-TRÉGUIER :**  
salle polyvalente l'Eventail (Gauthier Guilloux architecte, 2020)
- **MINIHY-TRÉGUIER :**  
collège Ernest Renan (LAAB Fauquert architectes, 2018)
- **PLEUMEUR-BODOU :**  
centre culturel (LAAB Fauquert architectes, 2016)
- **PERROS-GUIREC :**  
collège des Sept-Iles (CRR architecture, 2020)
- **PLOULEC'H :**  
salle socio-culturelle Le Patio (LAAB Fauquert architectes, 2019)
- **PLOUMILLIAU :**  
centre de loisirs (Charles Geffroy architecte, 2019)
- **PLUZUNET :**  
Centre culturel (Loïs Quinaud architecte, 2019)
- **TRÉGASTEL :**  
agrandissement de l'Aquarium marin (Matthieu Douane architecte, 2022)
- **TRÉGUIER :**  
piscine Ô Trégor (LAB architectes, 2016)

Certains édifices ont reçu le prix de la MAEB (Maison de l'architecture et des espaces de Bretagne) :



124.

- **LANNION (BUHULIEN) :**  
Objèterie et plateforme bois énergie (DLW et Mathieu Le Barzic architectes (prix Architecture de Bretagne 2018, catégorie "travailler") **124**)
- **LA ROCHE-DERRIEN :**  
La Maladrerie (Atelier du lieu et Atelier Rubin prix Architecture de Bretagne en 2014)
- **PLEUMEUR-BODOU :**  
École primaire (Dominique Bonnot, prix Architecture de Bretagne en 1996, catégorie équipements publics)
- **PLEUDANIEL :**  
moulin de Traou Meur (Jacques Deleplanqua architecte, Prix MAEB 2000 restauration de bâti ancien ou classé)

**Des édifices à caractère patrimonial ont bénéficié d'extensions ou d'aménagements contemporains dans le cadre de la réhabilitation de leurs espaces :**

- **LANNION :**  
Espace Sainte-Anne réhabilité en médiathèque (Fabre et Speller architectes, 2006)
- **LANNION :**  
réhabilitation du tribunal en Conservatoire de musique (agence Archipole Brest, 2022)
- **TRÉGUIER :**  
réhabilitation d'une partie du couvent des Sœurs du Christ en espaces culturels (2022) et en espace circassien (Garçonnet Loncle architectes, 2021)



125.

**Parmi les projets en cours :**

- **LANNION :**  
construction du pont aval sur le Léguer (AOA / Lavigne & Chéron à Vanves)
- **LANNION :**  
projet de parc d'expositions (cabinet Brulé architectes associés, Quimper) **125**
- **LANNION :**  
réhabilitation de l'ancien collège Le Goffic (Tica Nantes)

**L'ARCHITECTURE DES XX<sup>E</sup> ET XXI<sup>E</sup> SIÈCLES**

**Le label « Architecture contemporaine remarquable »**

**Sur 17 édifices labellisés dans les Côtes-d'Armor, 8 édifices établis sur le territoire sont labellisés "Patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle" :**



128.

- **LANNION :**  
chapelle Saint-Joseph (1935) par l'architecte James Bouillé (inscrit MH en 1995)
- **LANNION :**  
maison individuelle dite Maison Orain ou "Maison Haricot" (1954) par l'architecte Roger Le Flanchec
- **PERROS-GUIREC :**  
Palais des Congrès (1969) par les architectes Christian Cacaut et André Mrowiec (inscrit MH en 2014)
- **PERROS-GUIREC :**  
Villa Rochefontaine (1903), architecte inconnu, extension de Jean Le Corre (inscrite MH en 2017) **128**

- **PLEUMEUR-BODOU :**  
Radôme (1962) par Plunnett Millton (classé MH en 2000)
- **TRÉBEURDEN :**  
immeuble Hélios (entre 1952 et 1962) par Roger Le Flanchec

- **TRÉGUIER :**  
bureau de poste (1935) par l'architecte Pierre-Jack Lalou et le mosaïste Isidore Odorico (inscrit MH en 1995)
- **TRÉDARZEC :**  
Jardin de Kerdalo

Les deux édifices construits par Roger Le Flanchec sont également labellisés "Architecture contemporaine remarquable", qui consacre

les édifices de moins de 100 ans non protégés au titre des Monuments historiques.

**Édifices du XX<sup>e</sup> siècle non protégés et non labellisés à signaler**

Les stations balnéaires du territoire ont attiré de nombreux architectes qui ont parfois également travaillé à Lannion et Tréguier ou ponctuellement dans les communes éloignées de la côte. Si les noms et la notoriété de ces architectes sont parfois connus, leurs réalisations le sont moins. Le corpus est pourtant important et de qualité. Citons les architectes Gélis-Didot, Courcoux, Bouillé,

Le Corre, Vitasse, De Jaegher avant la Première Guerre mondiale, René Burel après la Seconde. L'implantation du CNET en 1960 entraîne la construction de quartiers résidentiels en périphérie du centre-ville de Lannion : la production architecturale de l'époque des Trente Glorieuses mériterait une étude approfondie.

**ACTIONS DE VALORISATION**

Des architectes membres de la MAEB et installés dans le Trégor se sont regroupés pour valoriser l'architecture sur le territoire. Ils participent à la Biennale de l'architecture organisée par la ville de Perros-Guirec : pendant un mois, entre les Journées européennes du patrimoine et les Journées nationales de l'Architecture sont proposés

visites guidées, conférences et ateliers.

Ce moment fort n'est pas accompagné d'actions le reste de l'année. Seules les Journées du patrimoine permettent au public de bénéficier de visites guidées de la chapelle Saint-Joseph de Lannion et du Palais des Congrès de Perros-Guirec.



## Notes •

1. Sites de la Région Bretagne : site de recensement : [kartenn.region-bretagne.fr/patrimoine/](http://kartenn.region-bretagne.fr/patrimoine/) et site des dossiers d'étude : [patrimoine.bzh](http://patrimoine.bzh)
2. Lannion et Perros-Guirec, engagées dans la mise en place d'un SPR vont bénéficier du même type de synthèse.
3. MILLET, Christian. *Les Beaumanoir. Une dynastie de maîtres d'œuvre au temps de la Duchesse Anne*. Morlaix : Skol Vreizh, 2017, n°72.
4. MEIRION-JONES, Gwyn. *Coadelan en Prat*. Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne. 2008, pp. 437-477.
5. TANGUY-SCHROËR, Judith (dir.), *Les grandes Fermes du Trégor*. Chateaulin : Locus Solus, Région Bretagne, 2019. Invitation patrimoine.
6. Henri Auffret est architecte de la Reconstruction de Saint-Malo.
7. LELOUP, Daniel. *La maison urbaine en Trégor aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 1996, p. 137. Art et Société.
8. Maison Saint-Pierre, 14 rue de la Chalotais.
9. LELOUP, Daniel, *op. cit.*, p. 156
10. *Les langues de Bretagne*. Enquête sociolinguistique menée en 2018 par la Région Bretagne avec l'Institut TMO Régions.
11. LASBLEIZ, Bernard, GIRAUDON, Daniel. *Constance Le Mézer. Une collecte de chants populaires dans le pays de Lannion*. Lannion : Dastum, 2015.
12. Tamm-Kreiz.bzh : statistique annuelle, 2019.



## IV. Le cadre de vie

### AN ENDRO BEVAÑ

---

- |                                  |     |
|----------------------------------|-----|
| 1 · L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE  | 144 |
| <hr/>                            |     |
| 2 · ESPACES NATURELS ET PAYSAGES | 157 |
| <hr/>                            |     |
| Takadoù naturel ha maezioù       |     |

# 1 • L'aménagement du territoire

## KEMPENN AR VRO

Le bâti patrimonial est largement pris en compte dans les politiques urbaines, d'aménagement du territoire et de l'habitat, tant dans les documents de planification (ScoT et futur PLUI-H) que les projets opérationnels. La protection des espaces urbains complète ces dispositifs.

## ESPACES URBAINS PROTÉGÉS ET LABELLISÉS

### Des ZPPAUP aux SPR

Le territoire possède trois espaces urbains protégés de type ZPPAUP, instaurés avant la Loi relative à la création, à l'architecture et au patrimoine (LCAP) du 7 juillet 2016 : Perros-Guirec (1998), La Roche-Derrien (2010) et Trédrez-Locquémeau (2010). Actuellement, une démarche de révision de la ZPPAUP de Perros-Guirec en SPR est en cours, ainsi que l'élaboration d'un SPR à Lannion.

### Le SPR de Trédrez-Locquémeau (régé par une ZPPAUP de 2010)

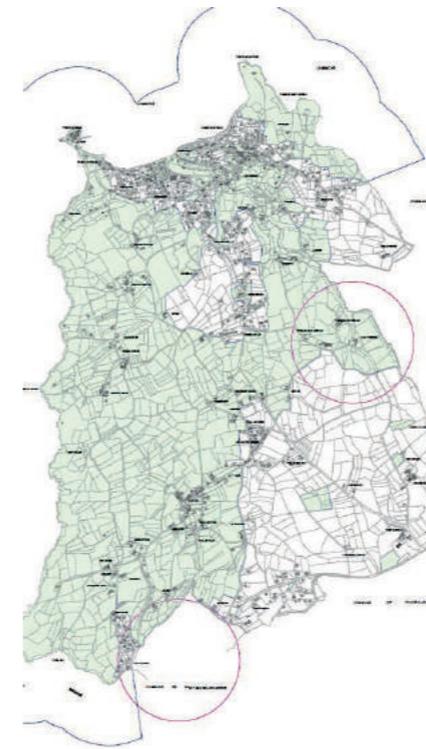
Le périmètre de la ZPPAUP comprend les espaces identifiés comme constitutifs du patrimoine, à la fois urbains et paysagers. Les espaces urbains identifiés sont : les bourgs anciens de Trédrez et Locquémeau, vingt hameaux et le port de Locquémeau. Les espaces paysagers sont : le site classé, les sites littoraux, les entités paysagères liées aux vallées, les ensembles paysagers qui accompagnent les ensembles bâtis et l'espace rural qui assure la continuité paysagère entre les deux bourgs.

Treize points de vue ont été identifiés comme des illustrations des différentes facettes paysagères de la commune : aucun aménagement ou plantation ne doit venir entraver ces vues. Les prescriptions générales établissent

que tout aménagement, transformation ou démolition doit faire l'objet d'une demande d'autorisation et que le projet doit tenir compte des analyses historiques et en cohérence avec le caractère dominant de l'espace urbain. Pour les bâtiments d'intérêt architectural, la démolition est interdite et l'architecture d'origine doit impérativement être conservée. Une attention particulière est apportée aux zones paysagères repérées où les végétaux qui s'inscrivent dans l'identité communale doivent être conservés ou remplacés par des plantations identiques, de même que les talus et haies bocagères doivent être conservés. Les formes des clôtures sont également l'objet de prescriptions détaillées **1**.

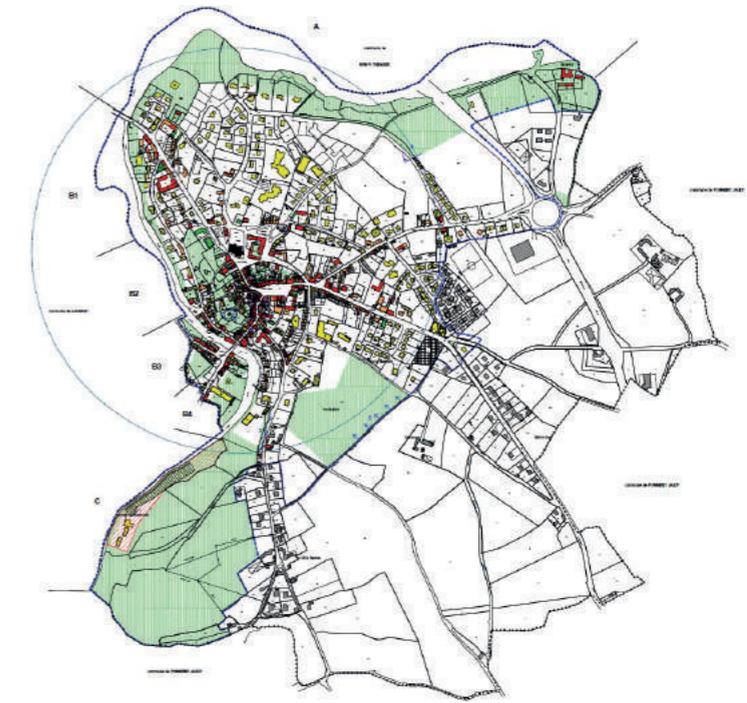
### Le SPR de La Roche-Derrien (régé par une ZPPAUP de 2010)

Le périmètre tient compte du centre ancien et son évolution jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, des espaces naturels dans la ville et aux abords du Jaudy et les espaces de développements qui participent à la perception générale du centre ancien. Les prescriptions générales établissent que l'architecture d'origine doit impérativement être conservée et les démolitions d'édifice d'intérêt architectural sont interdites.



1.

Les façades commerciales et enseignes doivent être traitées de manières esthétique et qualitative. Il est également précisé que les "petits éléments du patrimoine" (lavoir, croix, four...) sont conservés, restaurés ou reconstruits. Quatre points de vue ont été identifiés comme étant susceptibles d'avoir une covisibilité avec les espaces de développement : le site du château, les Buttes, la chapelle Notre-Dame de Pitié et la rue E. Le Barzic. Dans ces espaces à développement futur, une attention est portée aux hauteurs de constructions, aux matériaux employés et leur couleur, aux clôtures et plantations **2**.



2.

### La révision de la ZPPAUP de Perros-Guirec

La ville de Perros-Guirec a sollicité Lannion-Trégor Communauté, compétente en matière d'urbanisme, pour réviser son SPR, partant du constat que celui approuvé le 6 octobre 1998 (ancienne ZPPAUP) a atteint ses limites au regard du contexte législatif en vigueur. Par délibération en date du 25 juin 2019, le Conseil Communautaire a ainsi lancé la révision du SPR de Perros-Guirec. Cette procédure est menée conjointement par Lannion-Trégor Communauté et l'État (Direction Régionale des Affaires Culturelles, Architecte de Bâtiments de France), en étroite collaboration

avec la ville de Perros-Guirec. La première phase d'étude consiste en la révision du périmètre du SPR. Elle s'est concrétisée par l'élaboration d'une étude préalable permettant d'évaluer l'intérêt historique, architectural, artistique ou paysager du territoire. La hiérarchisation des enjeux qui en découle et la prise en compte des outils relais (site classé, article L.151-19 du Code de l'urbanisme, zones naturelles du PLU, Périmètres Délimités des Abords) ont conduit à proposer la création de deux SPR en remplacement de la ZPPAUP actuelle : un SPR à Ploumanac'h et un SPR dit "balnéaire et littoral" couvrant les secteurs de Trestrignel et du bourg. Le 21 septembre 2021, la CNPA a donné un avis favorable à ce périmètre. Suite à l'arrêté ministériel d'approbation de ce périmètre, une seconde phase consistera à élaborer un PVAP (Plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine), l'outil de gestion en remplacement de l'actuelle ZPPAUP. Dans le cadre de la révision du SPR et dans le souci de garantir la cohérence des outils de gestion patrimoniale, des PDA (Périmètres délimités des abords) sont élaborés conjointement à la révision du SPR. Ceux-ci permettent d'adapter les servitudes de protection au titre des abords des Monuments Historiques aux enjeux patrimoniaux du territoire.

### L'élaboration d'un SPR à Lannion

La démarche d'élaboration du SPR de Lannion suit sensiblement le même calendrier que celui de Perros-Guirec, procédure également menée par Lannion-Trégor Communauté, compétente en matière d'urbanisme. La première étape qui consiste à délimiter le périmètre du SPR a conclu à la mise en valeur de cinq secteurs : le noyau historique, les faubourgs historiques, Brélevenez et le Stanco, Kerampont et Buzulzo, le Léguer et les quais. Ce périmètre a été approuvé par la CNPA le 13 janvier 2022. Comme pour Perros-Guirec, des PDA sont élaborés conjointement à l'étude du SPR.

### Le SPR de Tréguier

La ville de Tréguier **3** dispose d'un Secteur sauvegardé depuis 1966, son Plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) a été approuvé en 2022. Tréguier est ainsi la deuxième ville du département des Côtes-d'Armor à disposer d'un PSMV après Dinan. La ville dispose d'une Charte pour les devantures commerciales : elle établit des préconisations en matière de composition de façade, d'enseignes, stores et auvents, d'éclairage, de matériaux ou de couleurs.

Outre ces protections urbaines, la Loi relative à l'aménagement, la protection et la mise en valeur du littoral, plus communément nommée "Loi littoral" s'applique sur 26 communes du territoire.

3.



4.

### Des communes labellisées

Cinq communes possèdent un label valorisant le caractère patrimonial de celles-ci **4** :

- **Petite Cité de Caractère®** : Tréguier (1986) et La Roche-Derrien (2014)
- **Commune du patrimoine rural de Bretagne** : Hengoat (2003), Plouaret (2005), Pouldouran (2017).

Depuis 2000, Lannion est membre de l'Union des Villes d'art et d'histoire et Villes historiques de Bretagne, lui ouvrant droit à des aides de la Région Bretagne, comme pour l'étude de son SPR par exemple.

La ville de Tréguier, labellisée Petite cité de caractère® s'est engagée depuis juillet 2021 dans un Plan pluriannuel de mise en valeur des patrimoines matériels et immatériels (PPMVP). Ce document de cadrage adopté par le Conseil municipal permet à la ville de bénéficier d'un soutien financier de la Région Bretagne. Parmi les objectifs figurent la réconciliation de la ville avec son port, la requalification de l'espace public écrivain du patrimoine, le recyclage des friches et le développement touristique.

### OUTILS DE GESTION ET DE PLANIFICATION URBAINE

Depuis le 27 mars 2017, en application de la loi ALUR, Lannion-Trégor Communauté est compétente en « Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale ». Elle s'occupe depuis cette date de l'ensemble des procédures d'évolution (révisions, modifications) des documents d'urbanisme communaux. Lannion-Trégor Communauté est également compétente pour élaborer le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) depuis mars 2017.

### Documents d'urbanisme communaux

Les communes sont actuellement régies par différents documents d'urbanisme :

- 46 communes disposent d'un Plan Local d'Urbanisme
- 4 communes disposent d'une Carte Communale
- 10 communes "sont régies" par le Règlement National d'Urbanisme

La commune nouvelle de La Roche-Jaudy, mise en place en 2019, dispose de 3 Plans Locaux d'Urbanisme (communes déléguées de La Roche-Derrien, Pommerit-Jaudy et Pouldouran), tandis que la commune déléguée de Hengoat est régie par le Règlement National d'Urbanisme.

Le futur PLUI-H en cours d'élaboration viendra remplacer l'ensemble de ces documents.

### Le SCoT (Schéma de cohérence territoriale)

Le SCoT relatif au territoire de Lannion-Trégor Communauté a été approuvé par délibération du Conseil Communautaire le 4 février

2020, exécutoire à compter du 20 juillet 2020. Il remplace le SCoT approuvé le 5 décembre 2012 qui ne couvrait plus l'intégralité du nouveau territoire.

Ainsi, le document de 2020 intègre les récentes modifications territoriales, les évolutions législatives et les nouveaux objectifs politiques.

Le document pose les orientations pour les 20 ans à venir en matière d'aménagement et de développement du territoire. Les orientations du SCoT se déclinent en quatre enjeux :

- **"Transformer nos ressources en richesses"** : pose les orientations en matière de développement de l'économie locale
- **"Connecter le territoire"** : pose les orientations en matière d'accessibilité du territoire et de déplacements

- **"Vivre solidaires"** : pose les orientations en matière de déploiement des offres de service, d'habitat et de qualité de cadre de vie
- **"Préserver l'environnement"** : pose les orientations en matière de préservation de l'environnement et des richesses naturelles, des richesses paysagères et patrimoniales et de transition énergétique



En terme d'aménagement urbain, les politiques visent :

- à recentrer l'urbanisme vers les centres-villes, centres-bourgs et principaux villages pour maîtriser la dispersion de l'urbanisation
- à favoriser la proximité des logements et des services
- à rehausser la qualité de l'espace public en favorisant la mise en valeur du patrimoine et des fenêtres paysagères, la circulation douce, la qualité d'aménagement des espaces d'activité.

Le document consacre une part importante au patrimoine bâti, participant à la qualité paysagère du territoire et racontant son Histoire. Dans le Document d'orientations et d'objectifs (DOO), les patrimoines témoins des modes de vie et les logis d'intérêt historique et patrimonial ont été spécifiquement identifiés grâce aux travaux d'Inventaire réalisés par la Région Bretagne.

**Les "témoins des modes de vie" sont ceux qui sont identifiés dans les document d'urbanisme communaux :**

- Les éléments témoins de la vie quotidienne d'antan (thermes, fontaines, puits, lavoirs, écoles, etc.) ;
- Les éléments témoins des activités économiques anciennes ou spécifiques au territoire (pêcheries, routoirs à lin, moulins à teiller, magasins à grains, granges de stockage, talus-murs, papeteries, hôtels, radôme, etc.) ;
- Les éléments témoins des croyances et pratiques religieuses (mégolithes, églises, chapelles, enclos paroissiaux, oratoires, calvaires, croix, etc.) ;
- Les éléments témoins, avec les manoirs, de l'organisation sociale féodale (colombiers, moulins, etc.) ;
- Les éléments de génie civil construits pour les déplacements (ponts, notamment ceux d'Harel de la Noë, bornes miliaries, signalétique maritime, etc.), l'alimentation en eau (aqueduc du Guindy, etc.) ou la défense (ouvrages de fortification du littoral, etc.).

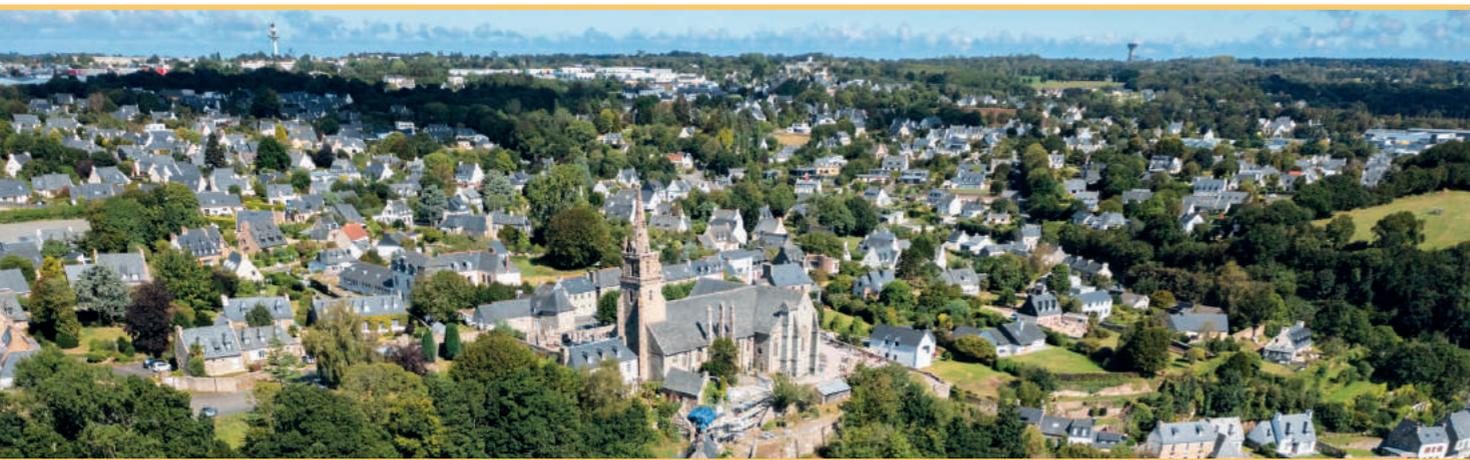
**Les "logis d'intérêt historique et patrimonial" ont été classés en 6 catégories 5 :**

- Les résidences seigneuriales (manoirs et châteaux) édifiées dès le Moyen Âge, reconstruites et embellies dans les siècles suivants
- Les maisons à pans de bois construites entre les XV<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, précieux témoignages de l'architecture urbaine de l'époque
- Les maisons et les fermes construites au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, lorsque le territoire s'enrichissait grâce à la production de lin, de céréales et à l'élevage
- Les nombreuses fermes reconstruites entre 1750 et 1850, qui témoignent de l'enrichissement précoce de la paysannerie
- L'habitat du XIX<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du XX<sup>e</sup>, qui marque beaucoup les bourgs et l'espace rural car il est souvent issu du renouvellement de logis anciens
- Les résidences balnéaires, construites à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au cours du XX<sup>e</sup> siècle.



**Les orientations politiques en terme de préservation du patrimoine inscrites dans le PADD (Projet d'aménagement et de développement durables) visent à :**

- préserver et valoriser les éléments les plus distinctifs du patrimoine trégorrois
- préserver les principales perspectives paysagères
- préserver le patrimoine témoin des modes de vie passés
- développer la créativité contemporaine dans les opérations d'urbanisme



**Un PLUI-H en cours d'élaboration**

Le 25 juin 2019 le Conseil communautaire a voté la décision de doter le territoire d'un PLUI-H. La nécessité de disposer d'un document intercommunal apparait en effet face à la situation inégale des communes en matière de planification locale, ce qui rend actuellement difficile la concrétisation des orientations et objectifs fixés par le SCoT approuvé en 2020. Par ailleurs, le Programme local de l'habitat (PLH) de Lannion-Trégor communauté couvrant 2018-2023, il est nécessaire de le renouveler. La correspondance entre les défis qui se posent en matière d'habitat (PLH) et ceux en matière d'aménagement urbain (PLUI) étant établie, le futur PLUI-H tiendra lieu de PLH.

Actuellement, le PLH vise cinq axes d'intervention :

- placer le parc ancien au cœur du PLH
- conforter la place de l'habitat social
- répondre aux besoins des populations spécifiques
- avoir une politique foncière adaptée
- organiser la gouvernance et faire vivre le PLH

En terme d'habitat, les orientations politiques portées par le SCoT validé en 2020 visent à :

- produire des logements nouveaux dont 36% au moins seront réalisés à l'intérieur des centralités
- réduire la vacance dans le parc ancien
- engager un important programme de modernisation du parc existant
- favoriser la mixité sociale dans le territoire.

**LE RENOUVELLEMENT URBAIN ET L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE**

**Des plans stratégiques pour le renouvellement urbain**

**Lannion 2030**

La ville de Lannion, en lien avec Lannion-Trégor Communauté, a mené entre 2015 et 2017 une réflexion sur l'avenir de la ville, dans une démarche participative avec les acteurs du territoire (habitants, usagers...). Ce travail a abouti à la production d'un Schéma de référence "Lannion 2030" regroupant un programme d'actions pour redynamiser le centre-ville, selon cinq axes :

- favoriser la réappropriation effective et affective du centre-ville
- rééquilibrer les deux rives du Léguer
- cultiver l'ensemble des atouts centraux
- réhabiliter le fleuve
- reconsidérer les espaces publics.

La richesse du patrimoine bâti et la richesse paysagère du Léguer et ses rives, pointés comme des atouts

de la ville, sont des éléments moteurs de revitalisation.

**Tréguier demain**

Intégrée à Lannion-Trégor Communauté le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la ville de Tréguier a été identifiée comme l'un des pôles secondaires du territoire.

Afin de répondre à des fragilités identifiées, le plan stratégique urbain "Tréguier demain" (2019) prévoit une politique urbaine volontariste autour de quatre axes : dynamiser / privilégier la ville existante / réconcilier la cité et son port / déployer le potentiel touristique. En 2018, une démarche participative a été mise en place, avec élus et habitants de la ville, alliant groupes de travail et réunions publiques. Le patrimoine bâti, le port et les espaces naturels sont désignés comme des atouts privilégiés de cette politique.

**La mise en œuvre de programmes de renouvellement urbain**

**Opérations de revitalisation de territoire (ORT)**

Les villes de Lannion et de Tréguier, engagées dans des projets de revalorisation de leur centre-ville ont signé une ORT avec Lannion-Trégor Communauté en juillet 2019. Ces opérations visent à faciliter et simplifier les opérations combinées "Action cœur de ville" et "OPAH-RU" (cf *infra*), pour ce qui concerne notamment l'attractivité commerciale en centre-ville et la réhabilitation de l'habitat ancien. La préservation de ce dernier vise à sauvegarder le patrimoine bâti, notamment l'architecture à pans de bois.

**Appel à projet État/Région "Dynamisme des centres-bourgs et villes en Bretagne"**

Le projet soutenu par l'État, la Région Bretagne, l'Etablissement public foncier et la Banque des territoires vise à accompagner les villes et bourgs qui réinventent leur centre, afin de retrouver une attractivité et s'adapter aux nouveaux modes de vie des habitants. Il comporte deux types de projets : la phase "étude" dont le contrat dure 12 mois, et la phase "travaux" qui dure 4 ans. Les critères de sélection sont le caractère innovant, l'expérimentation ou la capacité à préserver les espaces naturels ou agricoles.

La ville de Lannion a été retenue en 2018. Le soutien financier a permis à la ville entre autres de mettre en place une "Maison du projet", une étude pour les jardins éphémères du quai d'Aiguillon, une allée verte Rue Ernest Renan, une piste cyclable entre la ville et le plateau industriel Pégase.

En 2019, quatre communes sont lauréates sur le territoire :

- **volet "études"** : les communes de Ploubezre et Lézardrieux. Pour accompagner cette démarche, la commune de Lézardrieux a missionné une étude à l'Institut de géoarchitecture de Bretagne (Brest).
- **volet "travaux"** : les communes de Tréguier et Trébeurden.

### Petites villes de demain

Le programme a été lancé le 1<sup>er</sup> octobre 2020 par le Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires. Il a pour objectif de renforcer les moyens des villes de moins de 20 000 habitants et exerçant des fonctions de centralités, pour bâtir et concrétiser leurs projets de territoire le temps d'un mandat, jusqu'à 2026. Le programme vient soutenir et faciliter les dynamiques de transition déjà engagées dans certains territoires.

Il s'inscrit dans le Plan de relance lancé par l'État et dont la déclinaison territoriale se traduit dans le Contrat

À Trébeurden (2019), le projet repose sur la création de logements locatifs sociaux, le partage de l'espace entre la voiture et les circulations douces, une meilleure visibilité des espaces publics, la relocalisation des salles municipales, une meilleure connexion et interaction entre une grande surface établie en sortie de bourg et les commerces établis en centre bourg.

À Tréguier (2019), le projet contribue à la rénovation de l'ancien Couvent des Sœurs du Christ en espace partagé entre École de musique communautaire, médiathèque, logements locatifs sociaux, l'aménagement du parc du couvent et celui du quai Guézennec.

de relance et de transition écologique (CRTE) qui a vocation à regrouper l'ensemble des contrats signés entre l'État et les collectivités (Action cœur de ville, Petites villes de demain, Contrats de transition écologique).

Accompagnées par la Communauté d'agglomération, les trois communes de Plestin-les-Grèves, Plouaret et Tréguier sont lauréates du programme sur le territoire.

Les actions qui seront mises en place auront vocation à s'organiser autour des 5 axes de l'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) déjà existants sur le territoire de Lannion Trégor Communauté, à savoir :

- **Axe 1** : De la réhabilitation à la restructuration vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville
- **Axe 2** : Favoriser un développement économique et commercial équilibré
- **Axe 3** : Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions
- **Axe 4** : Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine
- **Axe 5** : Fournir l'accès aux équipements publics

La création du Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine du Pays d'art et d'histoire au sein

### L'amélioration du cadre de vie

#### Des Opérations programmées de l'amélioration de l'habitat - Rénovation urbaine (OPAH-RU)

Deux Opérations programmées de l'amélioration de l'habitat - Rénovation urbaine (OPAH-RU) sont menées à Lannion et Tréguier depuis 2020. Le dispositif vise, sur 5 ans, à accompagner et financer des opérations de revitalisation des centres-villes. Celles-ci ont pour objectif d'améliorer l'habitat, réhabiliter des logements indignes, intervenir sur les façades (ravalements) ou mettre en place des opérations de restauration immobilière tout en proposant un accompagnement technique aux propriétaires. Ce programme bénéficie largement à la restauration du bâti patrimonial, notamment des pans de bois (voir partie III-4).

#### Des outils pour accompagner les professionnels et les usagers

Lannion-Trégor Communauté se dote d'un Observatoire de l'habitat et du foncier, dispositif d'observation pérenne de la situation de l'habitat et du foncier sur son territoire. Réalisé à partir de 2019, l'observatoire est actualisé chaque année.

de l'ancien palais épiscopal de Tréguier fait partie des sujets identifiés dans le cadre de ce programme.

Monté par l'Agence d'Urbanisme Brest-Bretagne (ADEUPa), l'observatoire permet d'apporter à tous les acteurs de l'habitat et du foncier du territoire les éléments pour :

- connaître et suivre les marchés locaux de l'habitat et du foncier
- évaluer et suivre la politique de l'habitat : actions du PLH, délégation des aides à la pierre, etc.
- créer une dynamique partenariale entre les acteurs institutionnels du PLH et les acteurs de l'habitat et du foncier, en partageant des données qualitatives et quantitatives.
- élaborer une veille sur le territoire de la Communauté d'agglomération et situer la dynamique locale dans le contexte régional (comparaison avec d'autres territoires).

Il est composé d'un tableau de bord pour suivre les politiques de l'habitat, et d'analyses annuelles visant à décrypter et qualifier la situation et l'évolution du marché local. Ce traitement de données est enrichi par des temps d'échanges avec l'ensemble des acteurs locaux publics et privés de l'habitat.





Un Point Info Habitat, établi à la Maison communautaire de Lannion, informe et accompagne les particuliers dans leurs projets d'amélioration thermique, d'adaptation du logement, de réduction des consommations d'énergie, d'achat de terrain et de construction de logement. Des points relais sont accessibles sur rendez-vous dans six autres communes du territoire 6.

Lannion-Trégor Communauté facilite par ailleurs le conseil et le suivi des usagers avec les différents

acteurs impliqués. Pour ce faire, des permanences sont organisées avec l'Agence départementale d'information du logement (ADIL), un conseiller architecture du Conseil architecture urbanisme et environnement (CAUE) et l'Architecte des Bâtiments de France.

Sur l'ensemble du territoire, seule la ville de Lannion dispose d'un Règlement local de publicité (RLP).

## LA POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE

La politique énergétique du territoire est portée par deux documents d'objectifs : le SCoT approuvé en 2020 et le Projet de territoire Cap 2040 (défi "Préserver et valoriser l'environnement").

La démarche de mise en œuvre de ces politiques repose sur trois plans prescrits de manière commune le 25 juin 2019 et actuellement en cours d'élaboration : le Plan local d'urbanisme intercommunal-Habitat (PLUI-H), le Plan climat air énergie territorial (PCAET) et le Plan de mobilité (PDM). La démarche d'élaboration de ces trois plans est menée en coordination et suivie par le même comité de pilotage de façon à ce qu'un socle commun soit

établi et que le cadre réglementaire des trois documents soit préservé.

Le PCAET répond à la loi de Transition énergétique de 2015. Il s'agit d'une démarche transversale dans laquelle toutes les consommations d'énergie et toutes les émissions de gaz à effet de serre du territoire (habitants, entreprises, collectivités) sont repensées au regard de l'enjeu de la préservation du climat. Un premier Plan climat a été adopté le 20 octobre 2013 sur un périmètre de 20 communes. Le PCAET en cours d'élaboration repose sur une cohérence entre les différentes orientations locales comme le SCoT, en compatibilité avec les accords internationaux

et les lois nationales (Stratégie Nationale Bas Carbone, loi Climat et Résilience ...) et le Schéma Régional d'Aménagement et Développement Durable du Territoire (SRADDET).

Le PCAET, dans la logique du diagnostic posé par le SCoT, répond aux deux objectifs de réduction des consommations d'énergie et d'émissions de gaz à effet de serre (GES) et de production d'énergies renouvelables.

### La réduction des émissions de gaz à effet de serre

La poursuite des objectifs de Lannion-Trégor Communauté en matière de transition énergétique se décline de manière transversale dans la plupart des politiques menées par l'EPCI : l'aménagement du territoire, l'habitat et l'immobilier du secteur tertiaire, les mobilités et l'agriculture.

Dans le domaine de l'aménagement du territoire, le SCoT encourage la réduction des distances entre bassin d'emploi / logements / services en limitant la dispersion de l'habitat et en encourageant la densification urbaine, tout en renforçant l'offre de transports en commun. Le SCoT prévoit également un renforcement de la desserte numérique, favorisant ainsi la réduction des besoins de mobilité individuelle, en favorisant le télétravail.

Pour ce qui est de l'habitat, un guichet unique matérialisé par le "point info habitat" accompagne l'amélioration de l'habitat sur le territoire, notamment en termes de performance énergétique : les agents de Lannion-Trégor Communauté sont d'ailleurs formés à la rénovation thermique du bâti ancien. Des aides financières sont dédiées à la rénovation du parc ancien privé et des logements sociaux, à la mise en œuvre de l'OPAH-RU dans les centres-villes de Lannion et Tréguier, en partenariat avec les acteurs du bâtiment. Dans le secteur tertiaire, l'EPCI porte un programme ambitieux de rénovation d'un parc immobilier intercommunal de près de 300 000 m².

Le développement de l'offre de mobilité décarbonée est un axe de travail important pour l'EPCI, avec une offre diversifiée de location de vélos



à assistance électrique, complétée par un soutien au covoiturage sur la principale zone d'emploi du territoire. Lannion-Trégor Communauté a également expérimenté un réseau de bornes de recharges électriques gratuites pour les véhicules électriques : 13 bornes ont été installées dans six communes du territoire.

### Le développement des énergies renouvelables

Le développement des énergies renouvelables est une politique forte du territoire, dans le respect des milieux naturels et du paysage. Lannion-Trégor Communauté s'implique notamment dans les projets locaux de développement de l'éolien terrestre auprès des acteurs privés, avec les parcs éoliens de Beg-ar-Chr'a à Plounevez-Moëdec et de Parc-ar-Hoat à Loguivy-Plougras. Par ailleurs, cinq centrales photovoltaïques sont exploitées par l'EPCI depuis 2011, une sixième depuis 2019.

Lannion-Trégor Communauté a par ailleurs développé une politique ambitieuse de structuration de la filière bois énergie. Cette politique agit en amont, notamment grâce à la gestion durable du bois bocager et la création d'un label reconnu

Dans le domaine de l'agriculture, Lannion-Trégor Communauté soutient depuis de nombreuses années le développement de filières de viande locales et de circuits courts. La construction d'un nouvel abattoir intercommunal à Plounevez-Moëdec est le fruit de cette politique.

au niveau national, ou l'encouragement des agriculteurs à valoriser leur bois de bocage *via* l'implication forte dans une SCIC dédiée. Elle agit également en aval, avec la création en 2017 d'une régie pour la construction et l'exploitation de chaudières bois sur le territoire **7**.

Lauréate en 2016 du programme "Territoire à énergie positive pour la croissance verte" du Ministère de l'environnement, Lannion-Trégor Communauté a souhaité faire preuve d'exemplarité en installant sur les bâtiments du siège administratif une centrale pour la production d'énergie photovoltaïque destinée à l'autoconsommation, ainsi qu'une chaufferie bois.

## 2 • Espaces naturels et paysages

### TAKADOÛ NATUREL HA MAEZIOÛ

Le territoire est caractérisé par une part importante d'espaces entièrement naturels, avec 15 200 ha soit 16% de sa superficie. Il présente également une diversité d'espaces naturels dont la qualité est reconnue grâce à de nombreuses protections : le territoire comprend au total plus de 2 000 hectares d'espaces naturels protégés et accessibles au public (60 sites protégés). L'ancienneté de ces protections est remarquable : dès 1901, le « Syndicat artistique de protection des sites pittoresques de Ploumanac'h », une des premières associations « loi 1901 », envisage de les préserver.

La présence de l'eau est prépondérante : sur 57 communes du territoire, 30 communes possèdent une façade littorale ou sur estuaire et on évalue à 1 437 kms le linéaire de cours d'eau. Les 250 km de côtes (350 km si l'on compte les îles) sont composées paysages variés : plages de sable (lieu de Grève) ou de galets, platiers rocheux (Ploumanac'h) ou falaises (Locquémeau).

### PROTECTIONS ET LABELS

#### Les réserves naturelles

##### La réserve naturelle nationale (RNN) des Sept-Iles

La Réserve des Sept -Iles située au large de Perros-Guirec fait partie des sept réserves naturelles nationales de Bretagne. Classée depuis le 18 octobre 1976, elle concerne 280 hectares. Une extension de son périmètre et une redéfinition de sa réglementation sont en cours de réflexion, après trois années de concertation et une enquête publique menée en octobre et novembre 2021, au terme de laquelle le commissaire-enquêteur a émis un avis favorable avec réserve. Si le projet est adopté, la réserve passerait de 280 à 19 700 ha. En outre, entre le 1<sup>er</sup> avril et le 31 août, une zone de quiétude d'une superficie de 130 ha serait interdite à tout usager afin de mieux protéger la colonie de fous de Bassan et les autres espèces d'oiseaux marins, en limitant

le dérangement durant leur période de reproduction. La réserve est gérée par la Ligue de protection des Oiseaux (LPO) depuis 1912. C'est d'ailleurs en réaction à la chasse intensive des Macareux moines (ou Calculots) aux Sept-Iles qu'a été créée la LPO cette même année **8**. La Zone marine de l'archipel des Sept-Iles est par ailleurs protégée par la Convention pour la protection du milieu marin de l'Atlantique du Nord-Est, dite Convention OSPAR.

##### Les deux réserves naturelles régionales (RNR), label "Espaces remarquables de Bretagne"

Sur les neuf Espaces remarquables de Bretagne, deux sont situés sur le territoire : le Sillon de Talbert et les landes, prairies et étangs de Plounérin.



8.





La flèche géologique du Sillon de Talbert (Pleubian) est une Réserve naturelle régionale depuis le 22 décembre 2006. Sur une surface de 205 hectares, la flèche composée de sables et de galets est longue de 3,2 km. Propriété du Domaine public maritime affectée au Conservatoire du littoral, le site est géré par la commune de Pleubian.

Depuis 11 ans, un écomcompteur permet de connaître la fréquentation du site, en continue augmentation. Le Sillon de Talbert est en effet un espace naturel hautement touristique qui accueille près

de 100 000 visiteurs par an, avec près de 40 000 personnes cumulées en juillet et août et avec des pics de fréquentations de 1 500 à 2 000 visiteurs par jour en période estivale 9.

Les landes, prairies et étangs de Plounérin sont une Réserve naturelle régionale depuis le 24 mars 2016. Le site est composé de 39 propriétés différentes, sur une surface de 160 ha, sa gestion est confiée à Lannion-Trégor Communauté. Les ouvertures et au public et l'éducation à l'environnement sont assurées sur ces sites 10.

### Les protections par maîtrise foncière

Lannion-Trégor Communauté, le Conseil départemental et le Conservatoire du littoral se sont lancés dans l'acquisition des principaux sites remarquables de notre territoire. Ce sont ainsi plus d'une soixantaine de sites qui sont protégés sur plus de 2 000 ha 11. Le Conservatoire du littoral est propriétaire de 668 ha répartis sur 21 sites dans 14 communes différentes. De son côté, le département des Côtes d'Armor gère près de 1 000 ha d'espaces naturels sur 17 sites du territoire. Ils concernent des forêts et vallées boisées (vallée des Traouiero, Bois de Gouvernel, forêt de Beffou...), des zones humides (marais de Quellen et de Trestel), des landes (landes Saint-Michel à Saint-Michel-en-Grèves), des côtes rocheuses (falaises de Trédrez,

Rocher du Voleur...), des sites archéologiques (le Yaudet, Le Hogolo), et des parcs (Le Douven). Parmi ceux-ci les "Espaces naturels sensibles" propriété du département des Côtes d'Armor sont au nombre de 15 sur le territoire. À la croisée des espaces naturels, du patrimoine et des arts, nous pouvons citer la Pointe du Douven (Trédrez-Locquémeau), où est implantée la galerie d'art contemporain gérée par Lannion-Trégor Communauté, mais également la pointe du Yaudet (Ploulec'h) et son site archéologique, et les thermes gallo-romains du Hogolo (Plestin-les-Grèves). Parmi les sites acquis par Lannion-Trégor Communauté figurent le site de Kernansquillec (Plounevez-Moëdec),



Le boisement de Kerouspic (Cavan), l'étang de Poulloguer (Prat)... Ces sites bénéficient d'un plan de gestion : ils sont aménagés pour l'accueil du public, entretenus grâce à des conventions établies avec le milieu agricole, et sont l'objet d'études et d'inventaire. À cette liste s'ajoutent les propriétés communales comme les prairies humides de Kermaria-Sulard, les rives

du Douron à Plestin-les-Grèves, le Stanco et le Vallon de Trorozec à Lannion, le Lenn à Louannec... Lannion-Trégor Communauté intervient ainsi principalement sur les sites dont elle est propriétaire et sur les sites du Conservatoire du littoral. Elle coordonne la gestion, l'aménagement et la mise en valeur de ces espaces.

33 sites et ensembles classés sont répartis sur 16 communes, 20 sites et ensembles sont inscrits dans 15 communes, essentiellement sur la frange côtière

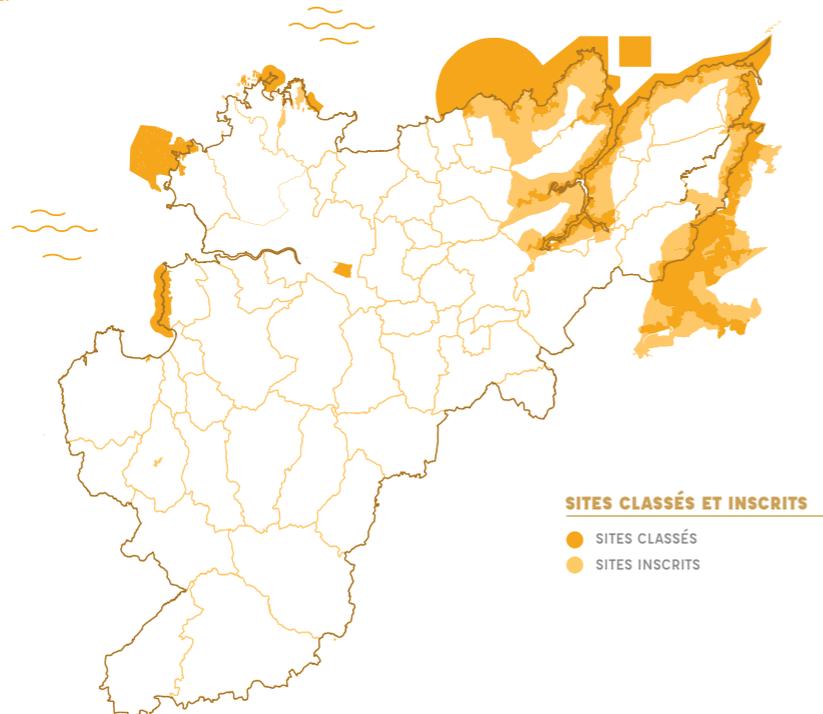
### Les sites classés et inscrits

Le 2 décembre 2016, le classement des estuaires du Trieux et du Jaudy (10 communes sur le territoire de Lannion-Trégor Communauté) a entraîné le classement d'anciens sites inscrits, mais également la désinscription de sites pour trois raisons principales : leur dégradation par l'urbanisation, leur emprise dans une zone autorisée à la construction par le PLU ou le POS, ou leur protection assurée par la présence d'un Monument historique.

La protection des 35 ha du site dit des Rochers de Ploumanac'h

(Perros-Guirec) date de 1912 ; elle trouve son origine avec la création le 20 août 1901 du "Syndicat artistique de protection des sites pittoresques de Ploumanac'h", première association loi 1901 de France, qui anticipe les lois de 1906 et 1930 sur les sites protégés. Outre les espaces naturels, les sites suivants sont à signaler : les sites classés du Yaudet (Ploulec'h), de Brélévenez (Lannion) et du château de Kerivon (Lannion) ; les sites inscrits du château de Keralio (Plouguiel) et le bourg de Plufur **12**.

12.



### LA PROTECTION DES ROCHERS DE PLOUMANAC'H, "DES MONUMENTS NATURELS DE CARACTÈRE ARTISTIQUE"

13.



Le Squéwel, ancien emblème du parc de Ploumanac'h

Les rochers roses de Ploumanac'h attirent les voyageurs depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, en raison de leurs formes intrigantes et l'étrangeté de leur couleur. Rapidement, des maisons de villégiature sont construites au plus près des rochers, privatisant un certain nombre d'entre eux. En réaction, un « Syndicat artistique de protection des sites pittoresques de Ploumanac'h » est créé à Paris le 20 août 1901, juste après la création de la « Société pour la Protection des Paysages de France » (SPPF) en juillet 1901, sans doute la première association type « loi 1901 » créée en France. Les membres du Syndicat dédié à Ploumanac'h, majoritairement parisiens, artistes peintres, écrivains, architectes et juristes se donnent pour mission de préserver les rochers et le paysage naturel de toute détérioration ou destruction par l'achat de terrains sensibles. La même année, l'écrivain Charles Le Goffic est chargé de protéger les rochers du littoral de Perros-Guirec, Trégastel et Bréhat, vraisemblablement dans le cadre de la SPPF, dont il est membre. Mais c'est surtout à partir

de 1906-1907 suite au vote de la loi Beauquier, alors que sont mis en place les Comités départementaux des sites et monuments naturels, encouragés par le Touring Club de France, que les premières protections sont effectives. Le 11 février 1908, la Commission des Côtes-du-Nord, créée le 8 novembre 1905, adopte le projet de protection de rochers à Perros-Guirec, ce qui est effectif le 11 juillet 1912 pour la parcelle entre le Ranolien et Pors-Rolland. La municipalité décide alors de faire valoir son projet de Plan d'aménagement, d'extension et d'embellissement (PAEE) pour faciliter les expropriations : le 31 août 1925, un décret ministériel déclare d'utilité publique la création d'un parc municipal à Ploumanac'h entre Pors-Rolland et Pors-Kamor. Les dernières expropriations ont lieu en 1931. Le parc municipal de Ploumanac'h est finalement inscrit à l'inventaire des sites le 6 avril 1945 **13**.

### Les zones Natura 2000

Les sites Natura 2000 issus des directives "Oiseaux" de 1979 et "Habitats, faune, flore" de 1992 désignent des sites naturels ou semi-naturels ayant une grande valeur patrimoniale au regard de la faune et de la flore. Ils constituent un réseau visant à préserver la diversité biologique dans un contexte de maintien des activités humaines.

Sur le territoire, cinq zones ont été qualifiées, représentant 2 375 ha de surface terrestre ; elles couvrent la grande partie du littoral de la Côte de Granit Rose et du Trégor-Goëlo ainsi que des zones humides en milieu rural **14**.

Lannion-Trégor Communauté, en tant qu'opérateur, assure la mise en œuvre de Natura 2000 sur trois sites : la Côte de Granit rose et les Sept-Iles, la Rivière Léguer et les forêts de Beffou,

14.



Coat an Noz et Coat an Hay, l'Étang du Moulin Neuf.

- La "Côte de Granit rose et les Sept-Iles" (directives oiseaux et habitats) concerne 5 communes : Lannion, Perros-Guirec, Pleumeur-Bodou, Trébeurden, Trégastel. Ces deux zones couvrent une surface

d'environ 72 000 ha. Parmi les richesses naturelles identifiées figurent les oiseaux nichant sur les îlots (fous de bassan, macareux moines **15**) et une colonie

de phoques gris aux Sept-Iles.

- La "Rivière Léguer et les forêts de Beffou, Coat an Noz et Coat an Hay" (directive habitat) concerne 24 communes réparties dans plusieurs EPCI, dont 13 communes concernées sur le territoire de Lannion-Trégor Communauté : Lannion, Loguivy-Plougras, Pleumeur-Bodou, Ploubezre, Ploulec'h, Ploumilliau, Plounévez-Moëdec, Pluzunet, Tonquédec, Trébeurden, Trédrez-Locquémeau, Trégrom, Le Vieux-Marché. Des sources à la mer, au sein du bassin versant du Léguer, ce sont 3 204 ha de rivière, forêt, lande, estuaire et falaise littorale qui sont inscrits au sein du site Natura 2000. La Loutre d'Europe **17**, les chauves-souris (Petit rhinolophe, Grand rhinolophe...) ou le Saumon atlantique **16** figurent parmi les espèces emblématiques.
- "L'Étang du Moulin Neuf" (directive habitats), concerne la commune de Plounérin. Le site est classé Natura 2000 depuis 2006, propriété

de Lannion-Trégor Communauté depuis 1997. Dans ses landes humides, ses tourbières, sa hêtraie vivent des espèces d'intérêt communautaire comme la loutre d'Europe et la chauve-souris.

Les deux autres sites sont gérés par une intercommunalité voisine:

- Le "Trégor-Goëlo" (directives oiseaux et habitats) géré par Guingamp-Paimpol Agglomération avec 27 communes au total, dont 18 communes sur le territoire de Lannion-Trégor Communauté : Kerbors, Langoat, Lanmodez, Lézardrieux, Minihiy-Tréguier, Penvénan, Pleubian, Pleudaniel, Plougrescant, Plouguiel, Pommerit-Jaudy, Pouldouran, La Roche-Derrien, Trédarzec, Tréguier, Trélévern, Trévou-Tréguignec, Troguéry.
- La "Rivière Le Douron" (directive habitats) gérée par Morlaix communauté, avec 11 communes concernées dont 2 communes sur le territoire Lannion-Trégor Communauté : Trémel et Plestin-les-Grèves.

Parmi les actions proposées sur ces sites, on peut citer l'information et la sensibilisation aux bonnes pratiques, la mise en œuvre de contrats de gestion et l'accompagnement de porteurs de projets pour le respect des sites.

## Le Léguer « Rivière sauvage », la seule rivière labellisée de Bretagne

Le 20 octobre 2017, le label européen a été attribué au Bassin versant du Léguer qui regroupe trois collectivités : Lannion-Trégor communauté, Guingamp-Paimpol agglomération et Morlaix communauté. Le label concerne la portion du Léguer amont et son affluent Le Guic, soit 52,9 km de cours d'eau. Il s'agit de la seule rivière de Bretagne à posséder ce label et la 12<sup>e</sup> à obtenir ce statut au niveau national. Le label consacre les actions

menées pour une rivière riche et préservée concernant le patrimoine naturel et la qualité de l'eau, fruit d'une lutte contre la pollution. Le saumon sauvage, la loutre d'Europe, la lamproie, le damier de Succise, l'escargot de Quimper sont les spécimens les plus fragiles et préservés dans la vallée. En 2018, un documentaire de 36 minutes "Le Léguer, histoire d'une reconquête" a été réalisé par Philippe Laforge.

## OUTILS DE GESTION

### Les Schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE)

Le territoire est concerné par trois SAGE : le SAGE Baie de Lannion, le SAGE Argoat-Trégor-Goëlo et le SAGE du Léon-Trégor. Un SAGE est un outil de planification pour la mise en œuvre d'une gestion globale et équilibrée de l'eau sur

un territoire hydrographique cohérent. Il définit les enjeux du territoire et une stratégie d'actions dans le domaine de l'eau pour plusieurs années **18**.

18.



- Le SAGE "Baie de Lannion" porté par Lannion-Trégor Communauté a été approuvé par arrêté inter-préfectoral le 11 juin 2018 qui a validé le Plan d'aménagement et de gestion durable (PAGD) et le règlement. Il s'étend sur les bassins versants du Léguer et de la Lieue de Grève sur un territoire de 667 km<sup>2</sup> et 38 communes dont 22 en tout ou partie se situant à l'ouest du territoire. Il concerne également deux autres EPCI : Guingamp-Paimpol Agglomération et Morlaix Communauté. Parmi ses actions, le SAGE agit sur l'utilisation des pesticides, la protection des zones de captage d'eau, celle des eaux littorales, des cours d'eau et des zones humides, la gestion des eaux pluviales, du bocage... La campagne "Eau la la, c'est beau la mer" vise à sensibiliser les usagers de la mer en matière de carénage, mouillage, gestion des déchets, dérangement des espèces.

### La Trame verte et bleue (TVB)

La TVB est une politique publique initiée en 2007 et introduite dans le code de l'environnement en 2009. Elle vise à réduire la fragmentation des habitats naturels et semi-naturels et mieux prendre en compte la biodiversité dans l'aménagement du territoire. Ainsi, les documents d'urbanisme locaux comme les SCoT ou les PLU intègrent ces enjeux.

## OUTILS DE CONNAISSANCE

### Les Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF)

Lancé en 1982, l'inventaire des ZNIEFF a pour objectif d'identifier et de décrire, sur l'ensemble du territoire national, des secteurs de grand intérêt écologique abritant la biodiversité patrimoniale dans la perspective de créer un socle

- Le SAGE "Argoat Trégor-Goëlo" est porté par le Pays de Guingamp. Il s'étend sur les bassins versants du Trieux, Leff, Jaudy, Guindy, Bizien et les réseaux côtiers de Perros-Guirec à Plouha, sur 1 507 km<sup>2</sup> et 114 communes, dont 38 communes en tout ou partie se situant sur le territoire de Lannion-Trégor Communauté. Il est entré dans sa phase de mise en œuvre par arrêté préfectoral du 21 avril 2017.
- Le SAGE "Lannion-Trégor" est porté par Morlaix Communauté depuis 2021, actuellement en phase d'approbation. Il concerne des bassins versants principalement situés sur le territoire de Morlaix Communauté et de Haut-Léon Communauté ; les communes à l'ouest du territoire de Lannion-Trégor Communauté où coule le Douron et ses affluents sont concernées (Trémel et Plestin-les-Grèves).

Certaines communes du territoire ont déjà intégré la politique de la Trame verte et bleue dans leur PLU, une politique de TVB intercommunale le sera dans le PLUI-H en cours d'élaboration. Des corridors noirs seront également intégrés pour lutter contre les pollutions lumineuses qui troublent la quiétude des espèces pendant la nuit.

de connaissance mais aussi un outil d'aide à la décision (protection de l'espace, aménagement du territoire).

Le territoire présente 35 sites, soit 2 500 ha de ZNIEFF de type I. Cette catégorie désigne les espèces et habitats

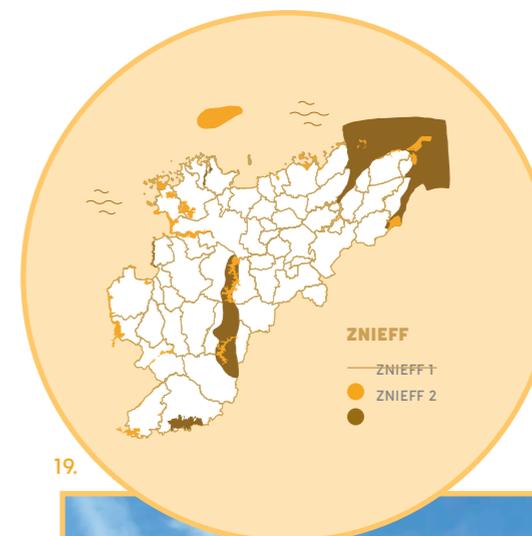
les plus remarquables et caractéristiques du territoire.

Par ailleurs 5 sites de ZNIEFF de type II, soit 4 700 ha sont identifiés. Ils correspondent à des ensembles naturels dont la cohésion élevée les singularise des milieux alentours.

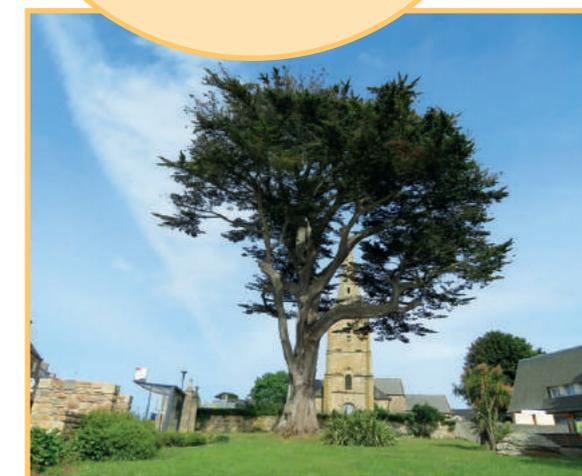
Enfin, 354 ha de ZNIEFF marines ont été identifiées **19**.

### Les arbres remarquables

- LANVELLEC** : dans les jardins du château de Rosambo, allée de charmes : 500 m taillées en voûte et 2500 m taillées en rideau (datent du début du XX<sup>e</sup> siècle)
- LE VIEUX-MARCHÉ** (lieu-dit Kervinihy), hêtre aux dimensions imposantes, au tronc scarifié par les amoureux, sur un point haut il aura servi d'amer. Agé de 150 à 200 ans
- LANNION** : chêne vert dans le parc du tribunal. Aurait été planté peu après la construction du couvent des Augustins vers 1360. Il aurait environ 250 ans.
- PERROS-GUIREC** : pin de Monterey au Quinquis âgé de 140 ans, véritable colosse qui domine la ville
- PLEUMEUR-GAUTIER** : châtaignier de Traou-Vras à l'envergure hors norme. Serait un arbre de la Liberté planté à la Révolution
- PLESTIN-LES-GRÈVES** : cyprès de Lambert (rue de Kergus), serait l'un des plus anciens Cyprès plantés en Bretagne (mode des bains de mer) d'environ 160 ans
- PLOUARET** : chêne pédonculé de Port-Blanc aux dimensions exceptionnelles, serait contemporain du manoir riverain du XVII<sup>e</sup> siècle. Il est associé à plusieurs légendes
- PLOUBEZRE** : pin de Monterey, château de Kergrist. Planté en 1880, il serait l'un des premiers de cette espèce à être planté en Bretagne
- PLOUGRESCANT** : près de l'église, au vu de l'ampleur de son tronc, il serait âgé de 300 ans
- TRÉBEURDEN** : cyprès de Lambert près de l'ancien presbytère, remarquable par ses dimensions et son port harmonieux
- TRÉGUIER** : platane près de la chapelle Notre-Dame. Il présente une circonférence hors normes et serait âgé de 300 ans.



19.





20



21



24



22.

## Des Inventaires et des Atlas

Le département des Côtes d'Armor et la DDTM ont lancé une démarche d'élaboration d'un Atlas des paysages du département depuis 2019, en cours de finalisation courant 2022. Le cahier des charges établit qu'au-delà de l'état des lieux, l'Atlas devra intégrer des propositions d'actions pour maintenir ou faire évoluer les paysages. Le Pays d'art et d'histoire envisage de valoriser ce document dans le cadre de son programme d'actions (voir V-4, action 18).

La carte des landes a permis de recenser sept des espèces dont la conservation est l'un des enjeux en Bretagne :

- le Criquet des Ajoncs (*Chorthippus binotatus*) présent sur la presqu'île de Lézardrieux
- la Decticelle des bruyères (*Metrioptera brachyptera*), sauterelle du bassin versant de la Lieue-de-Grèves **20**
- le Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*) : ce papillon se rencontre au sud du territoire, notamment à Plounérin **21**
- la Fauvette pitchou (*Sylvia undata*) : se retrouve en particulier autour de Plougrescant ; elle est aussi présente au sein des landes intérieures des secteurs **22** de Plougras et de Loguivy-Plougras
- la Linotte mélodieuse (*Linaria cannabina*) : ce passereau est présent sur l'ensemble du territoire, à la faveur d'une lande buissonnante ;

- le Lézard vivipare (*Zootoca vivipara*) : il s'agit du lézard le plus fréquemment rencontré sur le territoire, commun aux prairies humides, landes et bois humides, à l'exception d'un secteur allant de Prat à Tréguier
- la Vipère péliade (*Vipera berus*) : relativement commune et présente sur l'ensemble du territoire, où elle fréquente les endroits frais et les talus ; les landes et tourbières constituent l'un de ses habitats de prédilection.

Un Atlas de la biodiversité communautaire (ABC) **23** a été mis en œuvre par Lannion-Trégor Communauté de 2019 à 2021. Ce projet a bénéficié de l'accompagnement de 18 partenaires régionaux et départementaux et a été soutenu par l'Agence française pour la biodiversité. Il s'agissait alors du seul projet retenu en Bretagne. L'expérience s'est déroulée dans cinq communes pilotes : Lannion, La Roche-Jaudy, Loguivy-Plougras, Pleubian et Plouaret, ainsi qu'un partenariat avec le lycée agricole de Pommerit-Jaudy. Elle est accompagnée d'un projet participatif pour tous les habitants du territoire qui peuvent signaler leurs observations sur une plateforme en ligne. Fin 2021 près de 800 habitants ont contribué avec plus de 32 000 observations et 6 677 espèces connues.

23.



## ACTIONS DE VALORISATION

### Les équipements d'éducation à l'environnement

#### La station LPO de l'Île-Grande, Maison de la Réserve naturelle des Sept-Iles, à Pleumeur-Bodou

Membre du réseau des Maisons Nature du Département des Côtes-d'Armor, cet équipement singulier abrite l'équipe de gestion de la Réserve naturelle des Sept-Iles, gérée par la LPO. Pour assurer la mission de protection, un centre de soin pour les oiseaux sauvages en situation de détresse prend place dans ces locaux. Lieu d'éducation à l'environnement, il accueille un espace muséographique sur l'écosystème des Sept-Iles dont l'objectif est de sensibiliser aux milieux naturels et aux espèces rencontrées en bord de mer. Les dispositifs sont variés et accessibles **24**. La visite se conclut par un espace audiovisuel où le public peut visionner en direct les Fous de Bassan rassemblés sur l'Île Rouzic. De nombreuses animations et visites en extérieur sont organisées pour découvrir les oiseaux marins.

### Animations et publications

Deux événements majeurs animent le territoire en matière de valorisation des espaces naturels : "Les espaces naturels s'animent" et "Léguer en Fête". Lannion-Trégor Communauté a ainsi activé 18 partenariats pour l'animation des espaces naturels du territoire.

#### Les Maisons du littoral (Ploumanac'h, Plougrescant, Pleubian)

Le territoire bénéficie de trois Maisons de sites naturels, associées à trois espaces naturels gérés par le Conservatoire du littoral, en partenariat avec les collectivités territoriales : la Maison du Sillon à Pleubian, la Maison du littoral à Ploumanac'h (Perros-Guirec) et la Maison du Gouffre à Plougrescant. Ces équipements sont des points d'information du public qui complètent également les visites sur site des gardes du littoral. Des expositions de sensibilisation sont régulièrement renouvelées. La Maison du Sillon propose une exposition permanente sur la laisse de mer, ainsi qu'une exposition temporaire en période estivale. La Maison du littoral de Ploumanac'h (Perros-Guirec) propose une exposition permanente autour de la lande, le granite rose, et des expositions temporaires aux thèmes variés privilégiant regards et thèmes croisés.



## Notes •

1. Lannion bénéficie du projet national "Action cœur de ville" depuis 2018

Depuis 1996, l'événement estival "Léguer en fête" coordonné par Lannion-Trégor Communauté et le Bassin versant de la Vallée du Léguer propose des animations gratuites (balades, expositions, découvertes) mêlant découverte des espaces naturels, arts et patrimoine **25**.

Tout au long de l'année, la Direction de l'Environnement de Lannion-Trégor Communauté et ses services proposent des actions ponctuelles à destination des scolaires (accueil sur le site de l'Étang du Moulin neuf à Plounérin), des habitants et des usagers (plantations dans le cadre de la valorisation du bocage par exemple). La sensibilisation à l'environnement passe également par des campagnes de lutte contre les espèces exotiques envahissantes (balsamine de l'Himalaya, herbe de la Pampa, renouée du Japon...). En partenariat avec les communes, Lannion-Trégor Communauté incite à l'arrachage de ces plantes

par les particuliers ou lors de chantiers bénévoles.

La station LPO de l'Île-Grande (Pleumeur-Bodou) propose de son côté des "sorties nature", de même que les maisons du littoral.

Dans le cadre de la Journée mondiale des zones humides, des animations sont proposées au mois de février (randonnées, observations...).

Pour ce qui est des brochures à destination du public, nous pouvons citer la collection éditée par le Conservatoire du littoral concernant les sites phares du territoire : Île Milliau, Le chaos de Ploumanac'h, le sillon de Talbert... La brochure "Natura 2000, Côte de Granit rose", illustrée de dessins naturalistes, explique les enjeux et les caractéristiques des zones d'habitat naturels de la Côte. La Réserve naturelle régionale des Landes, prairies et étangs de Plounérin propose un livret de présentation et un livret-jeu pour le jeune public **26**.

27.





# V. Le projet de Pays d'art et d'histoire

## AR RAKTRES BRO ARZ HAG ISTOR

---

1 • MÉTHODOLOGIE ADOPTÉE POUR L'ÉLABORATION DE LA CANDIDATURE	172
Ar mod m'eo savet an teuliad evit mont war ar renk	
2 • LA CRÉATION D'UN SERVICE DU PATRIMOINE	176
Krouiñ Servij ar Glad	
3 • LES ENJEUX DE L'OBTENTION DU LABEL ET LES GRANDS AXES DU PROJET	180
Ar pezh a zo e dalc'h ma vez tapet al label hag aheloù pennañ ar raktres	
4 • LE PROGRAMME D'ACTIONS	183
Ar programm oberoù	
5 • LE PROJET DE CENTRE D'INTERPRÉTATION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE (CIAP )	195
Ar soñj sevel Kreizenn-displegañ ar savouriezh hag ar glad (CDBG)	
6 • LES PARTENAIRES DU PROJET	198
Kevelerien ar raktres	
7 • CALENDRIER PRÉVISIONNEL DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET	200
Deiziataer rakwelet evit lakaat ar raktres da dalvezout	
8 • BUDGET PRÉVISIONNEL PLURIANNUEL DU PROJET	210
Budjed ar raktres rakwelet evit meur a vloaz	

# 1 • Méthodologie adoptée pour l'élaboration de la candidature

AR MOD M'EO SAVET AN TEULIAD EVIT MONT WAR AR RENK

## UNE DÉMARCHE MENÉE EN INTERNE

L'élaboration du premier Scot Trégor en 2012 avait donné lieu à un diagnostic patrimonial qui avait mis en évidence la richesse, la variété et la qualité du bâti en présence.

Sa reconnaissance, sa préservation et sa mise en valeur avaient alors été jugés nécessaires. Le label Pays d'art et d'histoire a alors été considéré comme un des outils à activer. Une série de rencontres ont été organisées afin de conforter ce choix : en juillet 2017, Lannion-Trégor Communauté a pris attache auprès de la Drac Bretagne, puis en octobre 2017 auprès des représentants de Pontivy Communauté et de Quimperlé Communauté, deux territoires engagés dans une démarche de candidature au label Pays d'art et d'histoire. Le Pays de Morlaix qui détient le même label depuis 2009 a également été sollicité.

Le 3 avril 2018, le Conseil communautaire a voté le portage de la démarche de candidature ainsi que le recrutement d'une chargée de mission "Pays d'art et d'histoire" à partir de septembre 2018 au sein de la Direction de la Culture et des Sports.

Dans un premier dossier de motivation adressé à la Drac Bretagne en décembre 2018, Lannion-Trégor Communauté a proposé de candidater dans les limites de son périmètre administratif, ce qui a été accepté. La démarche a subi les contraintes de la crise due à la pandémie de Covid-19, notamment pour le bon déroulement des instances de travail et décisionnelles.

Le dossier de candidature a néanmoins été finalisé en 2022 pour être présenté à la Commission régionale du patrimoine et de l'architecture le 10 octobre 2022.

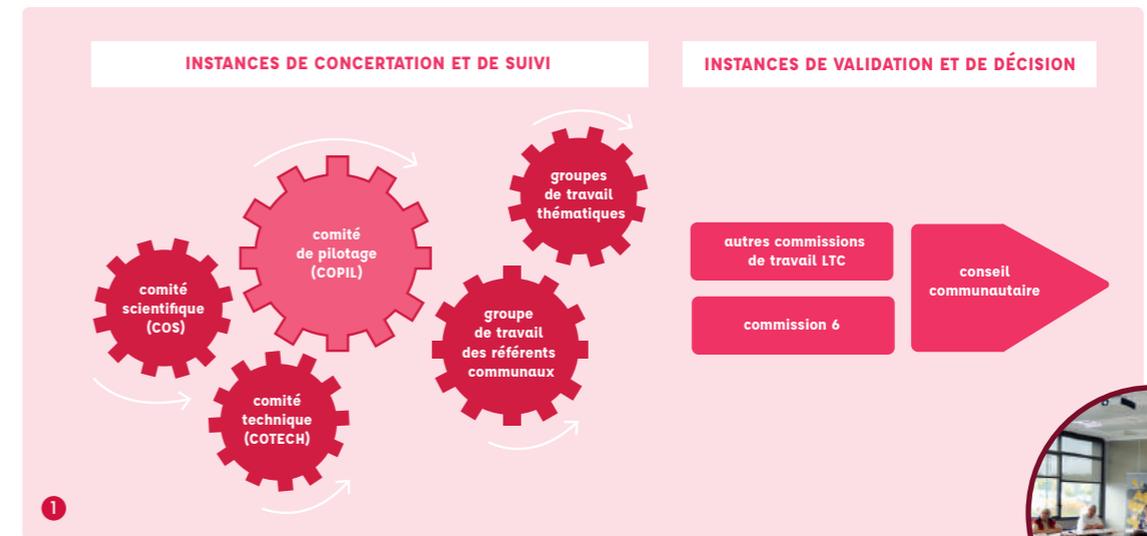
## UNE DÉMARCHE CONCERTÉE ET PARTAGÉE

Dans une démarche de concertation, diverses instances ont été mises en place, associant les élus, les Directions et services de Lannion-Trégor Communauté et les acteurs du territoire (voir annexe en fin de document) 1.

Le **Comité de pilotage**, présidé par le Président de Lannion-Trégor Communauté, est composé de vice-président-es, conseillers délégués et responsables des Directions associées. Les douze membres se sont réunis à six reprises. Ils ont participé à la définition des orientations, des grandes étapes

de la candidature, ont validé les processus d'avancement de la démarche et de rédaction du dossier.

Le **Comité technique** est quant à lui composé des directions et services opérationnels de Lannion-Trégor Communauté ainsi que des responsables Culture des communes de Lannion, Tréguier, Perros-Guirec, Plestin-les-Grèves et la Roche-Jaudy. Les membres se sont réunis à trois reprises. Leur mission consiste à participer à la mise en œuvre opérationnelle des étapes de la candidature et la préparation des réunions du Groupe de travail



des référents communaux et du Comité de pilotage.

Le **Groupe de travail des référents communaux** a été installé afin de garantir la représentativité des communes du territoire. Composé d'élus communaux, l'objectif était dans un premier temps de voir au moins deux communes représentées dans chacun des sept pôles du territoire. Suite aux élections municipales de 2020, les nouveaux élus ont exprimé leur souhait d'élargir la participation des communes : le nombre de membres est passé de 21 à 45, expression de l'intérêt porté à la candidature par les élus communaux. Les membres se sont réunis à quatre reprises. La mission de ce Groupe de travail a été d'émettre des avis sur les orientations proposées et d'être force de proposition lors des différentes phases d'élaboration de la candidature.

Sur la base des travaux proposés par la chargée de mission, les réunions des instances ont suivi un cheminement allant de la concertation à la validation, le Comité technique étant la première instance à être consultée. Sur la base de ses conclusions, le Groupe de travail des référents communaux formule ses avis, qui sont ensuite validés par le Comité de pilotage.

La **Commission de travail n°6**, référente pour la Direction Culture et sports, est composée d'élus communaux et de représentants du Conseil de développement. À ce titre, elle a suivi les différentes étapes de la candidature.

Au plus près des communes, le label Pays d'art et d'histoire a été présenté en avril 2019 à une assemblée des **Directeurs généraux des services et des Secrétaires généraux des mairies** et en avril-mai, lors des **Commissions territoriales** organisées dans chacun des sept pôles du territoire.

Un **comité scientifique** a également été installé dans le but de garantir la qualité et l'exhaustivité de la démarche sur l'ensemble du périmètre, toutes thématiques confondues.

Ce groupe a été force de propositions et de validation des axes retenus, et selon les besoins, les membres ont assuré des relectures du dossier ou parties de dossier selon leurs disciplines.

Outre un Comité scientifique en plénière, des groupes restreints se sont réunis. Les membres de ce comité pourront être sollicités à nouveau dans le cadre de la mise en œuvre du label Pays d'art et d'histoire, notamment pour l'élaboration du Projet scientifique et technique du CIAP 2.

La volonté de réunir un groupe de travail thématique sous forme d'ateliers participatifs a été freinée par la crise sanitaire du Covid-19. Ce groupe devait rassembler l'ensemble des acteurs du territoire, professionnels et bénévoles, dans les domaines du patrimoine et de la culture, afin de partager le projet de label Pays d'art et d'histoire et de fédérer les acteurs locaux. Ils ont malgré tout été partie prenante de la démarche lors de rencontres bilatérales avec la chargée de mission, soit lors de rencontres informatives ou lors de réunions de suivi de projet. L'objectif de réunir un groupe

thématique sera repris après l'obtention du label Pays d'art et d'histoire et entrera dans le plans d'actions envisagé (voir *infra*, objectif 5 "Fédérer").

En dehors des instances propres à la démarche de label Pays d'art et d'histoire, le projet a été intégré à de nombreuses réflexions et réunions de la collectivité portant sur l'aménagement du territoire, la gestion des sites paysagers ou le tourisme, traduisant une prise en compte de la transversalité des politiques au sein des différentes directions de la communauté d'agglomération.

## ANIMATION DE LA DÉMARCHE DE CANDIDATURE

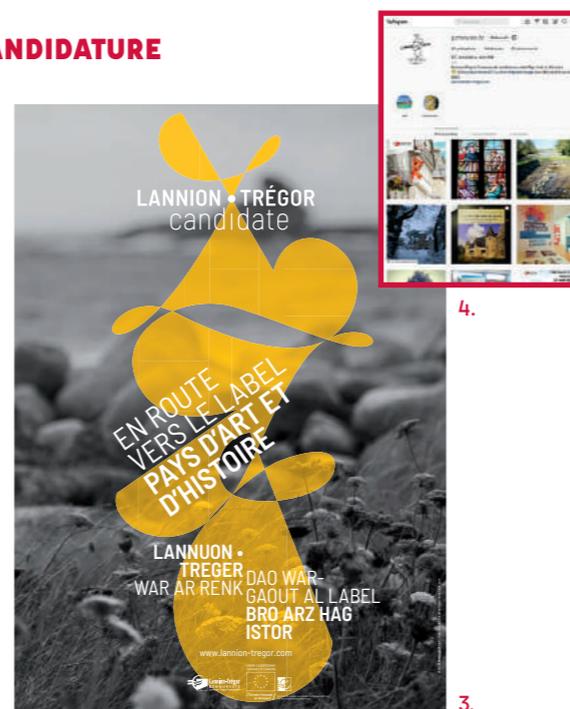
La démarche de candidature s'est doublée d'actions visant à sensibiliser les habitants au label et exposer les champs d'actions futurs.

Afin d'accompagner la communication du projet de label Pays d'art et d'histoire, une identité visuelle a été conçue, consistant en un visuel unique décliné en affiches, brochures, kakémonos, logo **3**.

Des pages Facebook et Instagram ont été créées spécifiquement pour la démarche du label, visant à le faire connaître au plus grand nombre. La page Facebook était porteuse de contenus, tandis que la page Instagram était plus orientée vers les images valorisant tous les patrimoines. La page Facebook est suivie par 324 abonnés, 144 pour la page Instagram **4**.

Les habitants du territoire ont été informés de la démarche de candidature lors d'une présentation à la presse le 6 juin 2019 et plusieurs articles ont été publiés dans le magazine de la communauté d'agglomération, le "T Lannion-Trégor".

Un dossier spécial a été dédié à la candidature dans le numéro 22 de novembre-décembre 2020.



Sur le site internet institutionnel, une page dédiée a été créée. En 2020, l'émission "Le Mag' Lannion-Trégor" de 13 minutes dédiée au patrimoine du territoire et à la démarche de candidature a été diffusée sur la chaîne télévisée Tébéo, en coproduction avec la Communauté d'agglomération. Enfin, chaque année, un encart sur la démarche est publié dans le *Guide des loisirs* édité par l'Office de tourisme de la Côte de Granit Rose.

La première action vers les publics a été de proposer un concours photo sur les réseaux sociaux. L'objectif était à la fois de communiquer sur le démarrage de la démarche de candidature et de connaître ce que le grand public identifie comme "faisant patrimoine". Nommé "Mon Trégor en images", le concours était soumis au vote du public. Les vingt premières photographies retenues ont ensuite été diffusées de façon numérique dans différents sites lors des Journées européennes du patrimoine 2019.

À l'occasion de cette édition des Journées européennes du Patrimoine, un dépliant édité par Lannion-Trégor Communauté communiquait une sélection d'événements répondant au thème de l'année "Arts et divertissements", tout en renvoyant au programme complet sur le site internet de l'Office du tourisme Communautaire. Cette formule a été jugée adaptée et pourrait être renouvelée dans le cadre du Pays d'art et d'histoire.

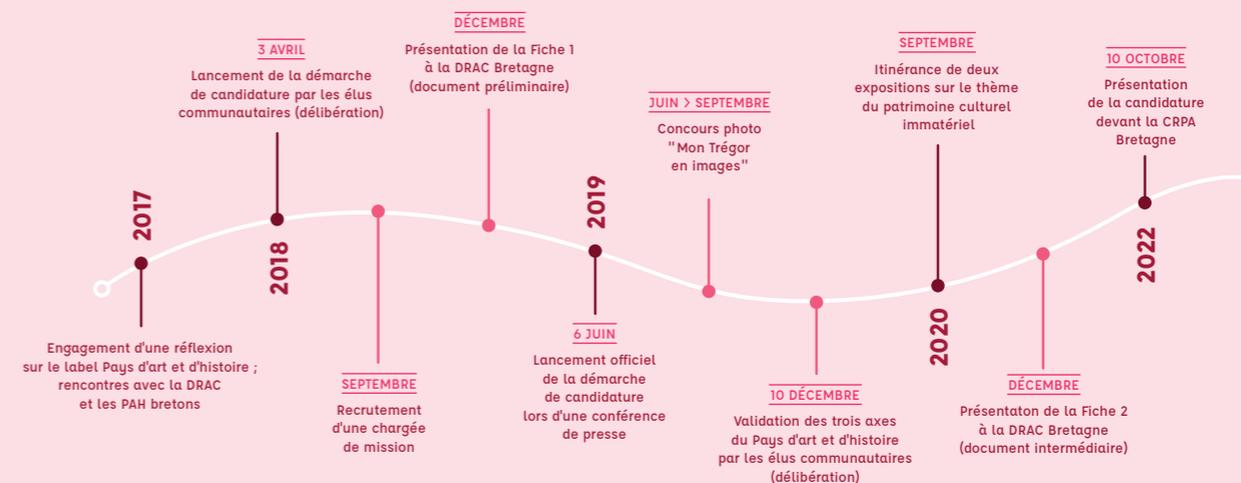
En terme d'actions de valorisation, Lannion-Trégor Communauté a souhaité aborder le patrimoine culturel immatériel afin de montrer l'étendue des thématiques abordée par le Pays d'art et d'histoire.

Deux expositions "Patrimoine culturel immatériel" et "Bretagne et diversité" ont été empruntées à l'association Bretagne Culture Diversité/ Sevenadurioù Breizh (BCD). Afin de les adapter au territoire et apporter des contenus complémentaires, une brochure adulte et un livret jeux enfant gratuits ont été créés par Lannion-Trégor Communauté pour chaque exposition. Dans la logique de la thématique, ces quatre documents sont proposés en version bilingue, français et breton.

L'itinérance de ces deux expositions était également l'occasion de faire connaissance avec des structures en capacité d'accueillir une exposition et de proposer des actions culturelles. Les communes sollicitées ont très bien accueilli ces expositions installées le plus souvent dans une médiathèque. Présentées de septembre 2020 à janvier 2021, en contexte de crise sanitaire (Covid-19), les actions culturelles envisagées par les communes (causeries, accueil de scolaires...) ont dû être annulées. En partenariat avec Ti ar Vro Treger-Goeloù, Lannion-Trégor Communauté a néanmoins pu proposer une journée de médiation pour les cycles 3 à Cavan et Plouaret **5 + 6**.



## LES GRANDES ÉTAPES DE LA CANDIDATURE



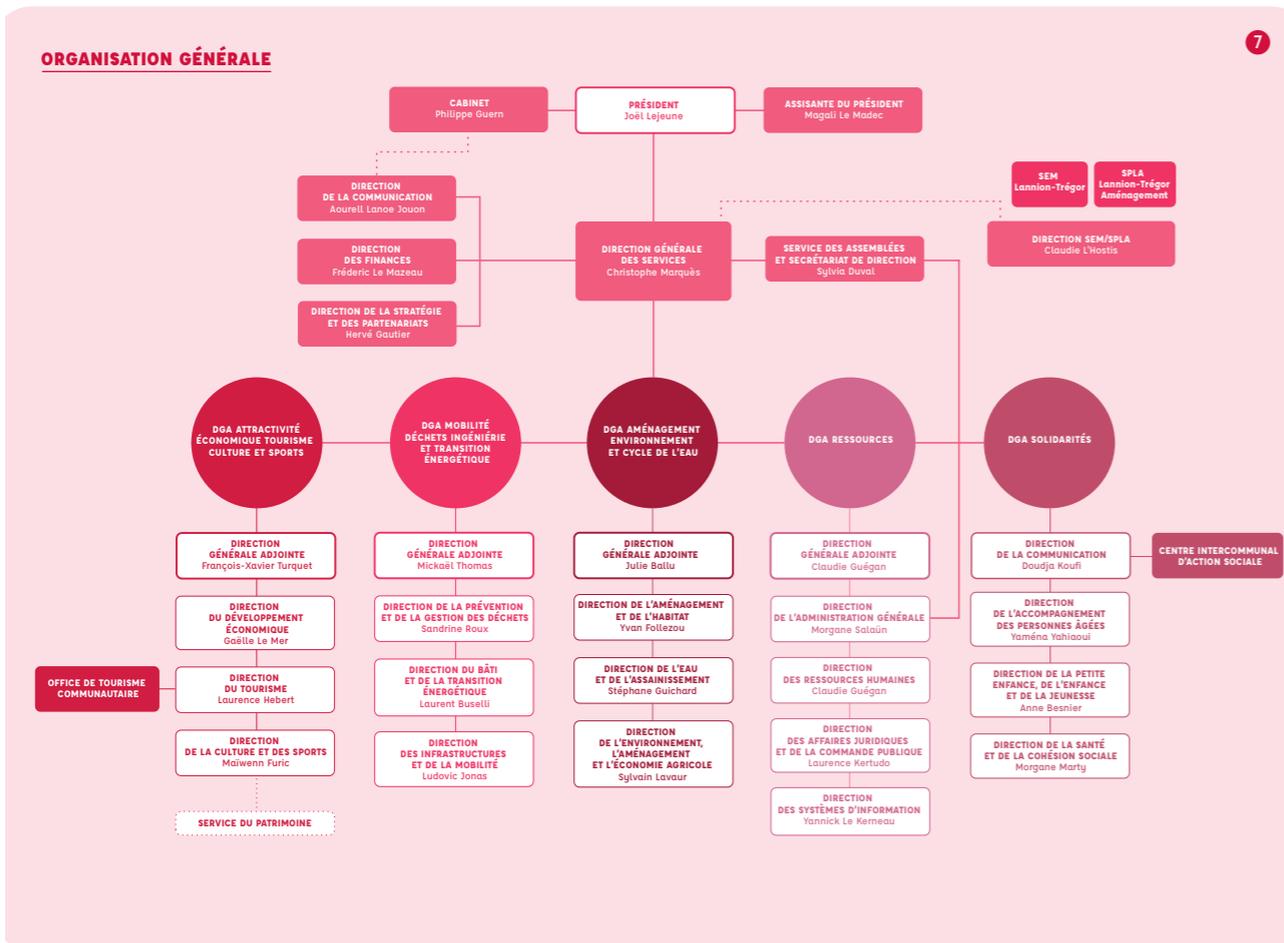
## 2 • La création d'un Service du patrimoine

KROUÏÑ SERVIJ AR GLAD

### VERS LA CRÉATION D'UN SERVICE DÉDIÉ

Lannion-Trégor Communauté portera le label Pays d'art et d'histoire et signera la convention avec la Drac Bretagne et la préfecture des Côtes-d'Armor. Elle portera administrativement et financièrement le dispositif. La démarche de candidature a été portée par la Direction

Culture et Sports de la Communauté d'agglomération (pôle Attractivité économique, Tourisme, Culture et Sports). Le Pays d'art et d'histoire sera également porté par cette Direction au sein de laquelle un "Service du patrimoine" sera créé **7**.



### ORGANISATION DU SERVICE ET MOYENS DÉDIÉS

Le Service du patrimoine sera structuré autour de deux activités complémentaires : l'expertise et l'animation.

Le volet expertise et conseil :

- Suivi des études et recherches scientifiques
- Implication dans les politiques architecturales et urbanistiques du territoire
- Conseil aux partenaires culturels du territoire
- Aide à la conception de supports de médiation (expositions, brochures d'aides à la visite...) et validation des contenus
- Accompagnement de la professionnalisation des guides et médiateurs
- Conseil aux élus

Le volet animation, médiation et actions éducatives :

- Organisation directe d'actions de découverte et de sensibilisation à l'environnement patrimonial, architectural, urbain et paysager
- Réalisation et diffusion d'outils de communication des actions
- Réalisation et diffusion d'outils et référentiels de médiation

Pour mener à bien ces objectifs, la convention signée avec l'Etat exige d'avoir recours à des professionnels qualifiés. Deux postes seront créés pour satisfaire cette obligation : un poste d'animateur-trice de l'architecture et du patrimoine (AAP, chef-fe de projet Pays d'art et d'histoire) et un poste de médiateur-trice.

L'animateur-trice de l'architecture et du patrimoine (catégorie A) sera recruté à temps plein, placé sous l'autorité hiérarchique de la Direction Culture et Sports. Ses missions consistent en la mise en œuvre du projet de label, conformément à la convention, à savoir :

- Poursuivre la politique d'étude et de connaissance des patrimoines retenus (en lien avec les acteurs du territoire, les chercheurs et les étudiants)
- Développer une politique de valorisation des patrimoines
- Développer une politique des publics
- Organiser la communication autour des actions du label
- Organiser et coordonner des manifestations culturelles
- Gérer les demandes de subventions liées au patrimoine
- Gérer l'enveloppe financière allouée pour l'animation du Pays d'art et d'histoire
- Développer un projet scientifique et culturel pour le CIAP
- Animer le réseau local des structures et associations patrimoniales
- Développer des partenariats avec des organismes divers
- Représenter le Pays d'Art et d'Histoire auprès des instances régionales et nationales
- Former, gérer et encadrer les guides-conférenciers

Un-e médiateur-trice participera aux actions du Pays d'art et d'histoire, sous l'autorité de l'animateur-trice de l'architecture et du patrimoine.

- Assister l'animateur-trice de l'architecture et du patrimoine dans les actions de médiation
- Concevoir, mettre en œuvre, animer et évaluer des outils et animations à destination du jeune public sur le temps scolaire et hors temps scolaire

Les moyens alloués à la mission et à la mise en œuvre du plan d'actions évolueront progressivement,

Il-elle sera en possession du diplôme de guide-conférencier-ère. Conformément à la convention, ses missions consisteront à :

- Concevoir, mettre en œuvre, animer et évaluer des visites à destination du grand public (habitants, touristes, professionnels)
- Participer à la réalisation des documents de communication et de promotion des actions du Service du patrimoine

les moyens humains seront réévalués selon le contexte.

## UNE DÉMARCHE TRANSVERSALE AVEC LES POLITIQUES DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Avant même l'obtention du label Pays d'art et d'histoire, les différentes Directions de la Communauté d'agglomération ont intégré le patrimoine culturel dans leurs projets. L'élaboration des différents documents d'urbanisme (SCoT, PLUI-H, SPR), la mise en œuvre de politiques de rénovations urbaines (OPAH-RU) et la mise en place de partenariats et de conventions spécifiques (Tiez Breizh, Fondation du patrimoine...) nécessitent en effet de prendre en compte la singularité du bâti patrimonial.

Dans le cadre de la démarche de candidature, la chargée de mission Pays d'art et d'histoire a collaboré avec les Directions, en concertation et en apport d'expertise. Également chargée du suivi de deux chargées d'études d'Inventaire du patrimoine bâti sur quatre communes du territoire, la chargée de mission Pays d'art et d'histoire est sollicitée pour l'élaboration du PLUI-H et des SPR de Perros-Guirec et Lannion à travers l'intégration de ces données.

Le Pays d'art et d'histoire proposera des actions en cohérence avec la politique culturelle de la Communauté d'agglomération. La Direction de la culture a déjà amorcé un certain nombre d'actions en transversalité avec le patrimoine : les expositions d'art contemporain présentées à la Galerie du Douven abordent le thème du paysage, l'événement "Jardins secrets" renforce l'idée de découverte d'un lieu patrimonial... Ces actions seront renforcées avec le Pays d'art et d'histoire, et de nouveaux projets seront réfléchis en concertation.

Les services de la Direction de l'Environnement et notamment des Espaces naturels intègrent d'ores et déjà des notions de patrimoine lors de leurs actions de médiation, qu'il soit paysager (le bocage) ou lié aux savoir-faire (culture du lin). L'expertise de l'animateur de l'architecture et du patrimoine est attendu pour enrichir leurs propos

et partager des expériences de médiation.

L'Office de tourisme communautaire, de par ses visites guidées à destination du public touristique, partage les mêmes objectifs avec le Pays d'art et d'histoire. Une réflexion est en cours pour proposer une offre complémentaire et non concurrentielle, avec des concertations régulières sur les objectifs visés par chaque entité.

Dans le cadre de la démarche de candidature, la Direction du développement économique a sollicité la chargée de mission Pays d'art et d'histoire pour présenter le projet auprès d'acteurs économiques; dans le cadre de la mise en œuvre du projet de label, cette collaboration pourra être poursuivie conjointement avec l'Office de tourisme communautaire, notamment pour toucher

les professionnels du territoire.

À travers le Centre intercommunal d'action sociale (CIAS), le pays d'art et d'histoire pourra proposer une offre de médiation vers les personnes âgées (EHPAD) et le jeune public hors temps scolaire (centres de loisirs).

La Direction de la communication de la Communauté d'agglomération a d'ores et déjà assuré le suivi et la diffusion des supports de communication et de médiation élaborés le temps de la démarche de candidature. En respectant la charte visuelle nationale du label Villes et Pays d'art et d'histoire, elle intégrera les publications du Pays d'art et d'histoire au corpus disponible sur le site internet institutionnel, illustration de la diversité et de la cohérence des politiques mises en œuvre.



### 3 • Les enjeux de l'obtention du label et les grands axes du projet

AR PEZH A ZO E DALC'H MA VEZ TAPET AL LABEL  
HAG AHELOÙ PENNAÑ AR RAKTRES

#### LES ENJEUX DU LABEL

Les enjeux que constituent la labellisation du territoire de Lannion-Trégor Communauté répondent aux objectifs fixés par le label en matière de cadre de vie, de patrimoines culturels matériels et immatériels, mais également de publics touchés. Ces objectifs répondent à des besoins exprimés sur le territoire ou des projets en cours de réflexion qui ne demandent qu'à éclore.

Tout en s'appropriant les enjeux d'une politique nationale, la Communauté d'agglomération souhaite articuler sa candidature autour d'enjeux spécifiques, en cohérence avec sa politique territoriale et les documents produits comme le projet de territoire Cap 2040 ou le SCoT. Les enjeux ont été validés lors du Conseil communautaire du 3 avril 2018, légèrement amendés lors du Comité de pilotage du 1<sup>er</sup> avril 2021. Ils stipulent que le label Pays d'art et d'histoire permet :

- 1 De structurer et de mettre en valeur des équipements et événements culturels et patrimoniaux, de mettre en lien des acteurs participant au label, dans une démarche globale promouvant le lien au territoire et la qualité de vie des habitants
- 2 De créer de nouveaux parcours de valorisation auprès des publics
- 3 De professionnaliser les intervenants
- 4 De contribuer à l'attractivité globale du territoire, en créant notamment de nouveaux flux des habitants et visiteurs entre les terres et la côte (sud/nord) et entre l'est et l'ouest

- 5 De mettre à la portée de tous les pratiques de découverte et les outils de compréhension et de connaissance du patrimoine local
- 6 D'encourager la préservation de l'habitat patrimonial et des paysages chez les particuliers.



#### LES AXES DU PROJET

Les patrimoines culturels du territoire sont nombreux, variés et bien connus, ils permettent une multitude de thématiques à valoriser, pour tous types de publics. En outre, les 57 communes de la Communauté d'agglomération possèdent un patrimoine qui parfois leur est propre, d'autant plus quand certaines ont un caractère uniquement rural et d'autres ont une histoire maritime. Le Pays d'art et d'histoire, s'il est en capacité de donner à voir cette multitude doit également donner à comprendre le territoire dans sa globalité géographique et son épaisseur historique, sociale et culturelle, économique, artistique... Différentes séances de travail entreprises avec les instances, validées par le Comité scientifique et les groupes de travail restreints de ce comité ont amené à définir trois grands axes caractérisant l'identité du territoire.

#### **Patrimoine bâti et paysages : un Pays au patrimoine dense, varié et diffus dans un paysage domestiqué**

Avec des pôles urbains de taille modeste, le Pays d'art et d'histoire conserve un caractère rural

et maritime prégnant où le patrimoine surgit derrière chaque colline, au creux de chaque vallon en un semis diffus d'édifices religieux, de fermes, de manoirs, de châteaux, de phares ou de mégalithes. Le territoire garde en effet l'empreinte d'une occupation humaine plurimillénaire, sans discontinuer depuis la Préhistoire, des campements paléolithiques jusqu'au Radôme de Pleumeur-Bodou. Le patrimoine bâti, bien conservé, affiche ainsi une importante diversité typologique et chronologique. Ses terres fertiles, son réseau hydrographique dense, sa large façade maritime sont autant d'atouts naturels qui ont favorisé une implantation humaine homogène caractérisée par une forte dispersion de l'habitat. Ici, les communautés humaines ont méthodiquement aménagé les espaces naturels pour assurer leur subsistance et développer leurs activités agricoles (bocages, talus-murs...), artisanales (aménagement des rivières pour les moulins), maritimes (ports, cales...) voire défensive (mottes, fortification de sites stratégiques...). Un paysage naturel en apparence, mais en réalité savamment domestiqué depuis des siècles.

### Patrimoine culturel immatériel : un Pays où dialoguent littératures orale et écrite, cultures populaire et érudite

Dans un Pays où les activités humaines ont aisément pu prospérer de manière à retenir les populations sur le territoire, la langue bretonne et plus précisément le parler trégorrois a longtemps pu se maintenir. C'est dans la langue bretonne que circule la littérature orale faite de contes, de pièces de théâtre, de complaintes chantées lors des veillées, des travaux des champs ou du ramassage du goémon. Cette tradition orale populaire est une caractéristique forte du territoire, que l'on connaît d'autant mieux qu'elle a été préservée de l'oubli grâce aux collectages d'érudits depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, une pratique ancienne qui se perpétue de nos jours. Jean-Marie de Penguen, François-Marie Luzel, Anatole le Braz pour ne citer qu'eux forment alors un réseau d'érudits locaux bretonnants qui portent cette littérature orale locale vers une littérature écrite universelle. Ils ouvrent la voie à des écrivains en langue bretonne, dont la poétesse agricultrice Anjela Duval.

### Patrimoine et innovations : un Pays de mutations et d'inventions

Au-delà des innovations techniques qui ont marqué et distinguent encore le Trégor, les innovations désignent également la capacité de mutation et d'invention de ce territoire au fil des siècles. L'implantation des industries des Télécommunications en 1960 convoque les deux facettes. À l'origine des activités technologiques actuelles, le CNET de Lannion et la station spatiale de Pleumeur-Bodou ont eu un fort impact économique, social et urbain sur le territoire. Il s'est doublé de progrès technologiques, l'antenne à cornet de Pleumeur-Bodou, capable de diffuser pour la première fois des images en direct entre deux continents étant la plus symbolique. D'autres mutations caractérisent le Pays d'art et d'histoire : la spécialisation dans la culture du lin qui a fait la richesse du territoire, puis la culture des légumes primeurs suite à l'effondrement de la filière, mais également le développement de l'industrie touristique dans le sillage du tourisme balnéaire apparu à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Les innovations se lisent également dans l'architecture quand à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, l'atelier Beaumanoir invente le chevet à pans coupés pour inonder de lumière le lieu sacré et quand fin XIX<sup>e</sup> et début XX<sup>e</sup> siècle, le territoire devient un laboratoire pour l'architecture régionaliste bretonne.

## 4 • Le programme d'actions

### AR PROGRAMM OBEROÙ

Les actions d'un Pays d'art et d'histoire reposent sur 4 objectifs partagés par l'ensemble des Villes et Pays d'art et d'histoire du réseau national :

- **Sensibiliser** les habitants et les professionnels à leur cadre de vie
- **Initier** le jeune public au patrimoine, à l'architecture, à l'urbanisme et aux paysages

- **Créer** un Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP)
- **Contribuer** à un tourisme de qualité

**Au regard des enjeux spécifiques identifiés pour le territoire et de l'état des lieux établi lors de la démarche de candidature, 6 objectifs ont été établis et 20 actions associées.**

#### Objectif 1 : CONNAÎTRE

##### GARANTIR ET PÉRENNISER LA FIABILITÉ DES CONNAISSANCES

- **ACTION 1**  
Créer et animer un centre de ressources associé au CIAP
- **ACTION 2**  
Encourager les recherches universitaires
- **ACTION 3**  
Enrichir l'Inventaire du patrimoine culturel matériel et immatériel

#### Objectif 2 : EXPOSER

##### AFFIRMER L'APPARTENANCE DU PAYS D'ART ET D'HISTOIRE À UN RÉSEAU NATIONAL

- **ACTION 4**  
Créer un CIAP des parcours d'interprétation
- **ACTION 5**  
Éditer des documents d'aide à la visite
- **ACTION 6**  
Participer aux manifestations nationales

#### Objectif 3 : TRANSMETTRE

##### SENSIBILISER LES HABITANTS ET LE JEUNE PUBLIC À LEUR CADRE DE VIE

- **ACTION 7**  
Sensibiliser les habitants à leur cadre de vie
- **ACTION 8**  
Sensibiliser le jeune public à l'architecture, au patrimoine, à l'urbanisme et aux paysages
- **ACTION 9**  
Participer au développement des formations locales

#### Objectif 4 : FAIRE CONNAÎTRE

##### TROUVER SES PUBLICS ET LES FIDÉLISER

- **ACTION 10**  
Rendre visible le Pays d'art et d'histoire
- **ACTION 11**  
Communiquer sur la programmation et le bilan des actions
- **ACTION 12**  
Fidéliser les publics et sensibiliser les professionnels au Pays d'art et d'histoire

#### Objectif 5 : FÉDÉRER

##### RENFORCER LA COHÉRENCE TERRITORIALE ET CONTRIBUER À UN TOURISME DE QUALITÉ

- **ACTION 13**  
Renforcer la cohérence territoriale
- **ACTION 14**  
Renforcer le réseau patrimonial local
- **ACTION 15**  
Contribuer à l'attractivité globale du territoire et à un tourisme de qualité

#### Objectif 6 : ACCOMPAGNER

##### INTÉGRER LE PAYS D'ART ET D'HISTOIRE AUX POLITIQUES TERRITORIALES, EN TANT QUE LEVIER DE DÉVELOPPEMENT

- **ACTION 16**  
Sensibiliser à la restauration du bâti patrimonial, sa reconnaissance et sa protection
- **ACTION 17**  
Accompagner les politiques urbaines et sensibiliser à l'architecture contemporaine
- **ACTION 18**  
Sensibiliser aux espaces publics, aux paysages
- **ACTION 19**  
Mettre en cohérence les missions du Pays d'art et d'histoire avec la politique culturelle
- **ACTION 20**  
Accompagner la mise en œuvre du Schéma en faveur de la langue bretonne





## OBJECTIF 1 : CONNAÎTRE

La connaissance du patrimoine bâti du territoire est assez complète, grâce aux Inventaires réalisés par la Région Bretagne, poursuivis par Lannion-Trégor Communauté. Néanmoins, afin de compléter et d'élargir le champ des connaissances, le Pays d'art et d'histoire encouragera et encadrera de nouvelles investigations tant en terme d'Inventaire que de recherches universitaires dans les domaines de l'histoire, l'histoire de l'art, l'anthropologie et la sociologie... Il structurera par ailleurs le partage et la diffusion de cette connaissance.

### Action 1 : Créer et animer un centre de ressources associé au CIAP

Le CIAP disposera d'un Centre de ressources, outil de travail pour le Service du patrimoine, qui sera pensé pour être accessible au public. Cet espace ne sera pas une bibliothèque avec des ouvrages à consulter, mais un lieu où seront recensées les références concernant le patrimoine, l'architecture et le cadre de vie (aménagement du territoire et paysages). Une base de données sera établie pour localiser les ouvrages dans les bibliothèques, notamment celles du territoire, ou leur version en ligne. Une attention particulière sera portée sur les documents d'urbanisme et études associées, actuellement répartis dans divers lieux de la Communauté

d'agglomération et des communes, avec la volonté d'en dresser une liste et éventuellement réaliser des campagnes de numérisation pour centraliser les données dans le Centre de ressources. Les sources illustrées seront également recensées : photographies contemporaines acquises ou réalisées par la Communauté d'agglomération, et sources d'archives disponibles dans les fonds publics (cartes postales anciennes, plans...). Une banque d'images numériques référencées sera un outil essentiel pour la réalisation de brochures et d'expositions par le Service du patrimoine. Enfin, une réflexion sera menée sur les moyens de diffuser de façon synthétique les données issues de l'Inventaire du patrimoine, notamment les dossiers d'étude.

### Action 2 : Encourager les recherches universitaires

Afin d'être garant de la qualité des contenus diffusés lors des visites-guidées, sur les brochures de médiation ou les panneaux d'exposition, le Service du patrimoine mettra en place un comité scientifique. Celui-ci pourra être installé sur la base de celui installé lors de la démarche de candidature et évoluer en tant que de besoin. Le Service sera force de proposition pour les sujets abordés, les discussions

avec les membres du comité scientifique pourront faire évoluer les thématiques et les enrichir. Le comité scientifique contribuera également à faire émerger des sujets de recherche, dans les domaines de l'histoire, de l'architecture, de l'histoire, de l'anthropologie, l'archéologie, la littérature, les arts plastiques... Il contribuera à la réflexion sur le Projet scientifique et culturel du CIAP rédigé par l'animatrice de l'architecture et du patrimoine.

Les Universités sont identifiées comme des partenaires dans le champ de la recherche avec qui il conviendra de conventionner. De son côté, le Pays d'art et d'histoire pourra être identifié comme un partenaire dans le champ de la valorisation de la recherche auprès des étudiants. Une réflexion sera menée sur d'éventuels soutiens aux étudiants qui mèneraient leurs recherches universitaires sur le territoire ou réaliseraient un stage de formation dans le domaine du développement culturel ou de la médiation.

### Action 3 : Enrichir l'Inventaire du patrimoine culturel matériel et immatériel

Le recensement du patrimoine bâti est assez complet sur le territoire, mais inégal selon les communes ; il en est de même pour les dossiers d'étude et de synthèse. Il conviendra de faire un état des lieux de ces manques et de mener une réflexion sur les moyens de les compléter. Les territoires étant encouragés par la Région Bretagne à réaliser des Inventaires participatifs

avec les habitants, le Service du patrimoine étudiera de près cette option, notamment pour les communes littorales dont le recensement est incomplet. Si cette option est retenue, des groupes de volontaires seront mis en place dans les communes, formés et suivis par le Service du patrimoine avec le soutien de la Région Bretagne. L'objectif serait alors de mettre en place des Inventaires sur des durées de 2 ans : trois projets pourraient ainsi voir le jour sur le temps des 10 années de la Convention.

Un tel type de partenariat est déjà en place entre Lannion-Trégor Communauté et l'association ARSSAT, sur la thématique des "Croix et calvaires" de la ville de Lannion. L'opportunité de continuer à traiter de cette thématique dans les autres communes du territoire sera à étudier. À terme, les Inventaires participatifs pourront donner lieu à des actions de valorisation participative, incluant les habitants dans le processus de sensibilisation aux patrimoines. Le Service du patrimoine restera un interlocuteur du Service de l'Inventaire de la Région Bretagne : dans une logique de cohérence régionale, le Pays d'art et d'histoire pourra contribuer aux études thématiques engagées par la Région. La thématique du patrimoine culturel immatériel sera approfondie grâce à des Inventaires participatifs et/ou en lien avec des sociologues, des ethnologues.

#### EXEMPLES D'INVENTAIRES PARTICIPATIFS

- Des Inventaires thématiques : les fermes de ma commune, les manoirs de ma commune, les routoirs de ma commune
- Des Inventaires topographiques : le patrimoine de mon village, le patrimoine de mon quartier
- Mise à jour des données de l'Inventaire

Des exemples d'Inventaires du patrimoine culturel immatériel :

- Les savoir-faire en lien au travail du lin, en lien avec les carrières, en lien avec la pêche à pied
- La toponymie de ma commune

## OBJECTIF 2 : EXPOSER

Le Pays d'art et d'histoire en tant que membre d'un réseau national affirmera cette appartenance grâce à des équipements dédiés, lieux de référence pour le territoire, attendus comme un des objectifs de la convention. Il développera également une collection éditoriale dans le respect de la charte graphique nationale et participera aux manifestations nationales organisées par le Ministère de la Culture.

### Action 4 : Créer un CIAP et des parcours d'interprétation

Au cœur du projet de Pays d'art et d'histoire, le CIAP est l'équipement culturel d'où émergeront l'ensemble des animations : son exposition permanente sera une vitrine du territoire qui invitera à le visiter de façon sensible. Pour cette raison, les contenus de cette exposition seront réfléchis dans une logique globale d'offres

complémentaires que sont le CIAP et les parcours d'interprétation répartis sur le territoire, ainsi que les visites-guidées programmées (voir aussi partie V-5).

La création du CIAP nécessitera la rédaction d'un Projet scientifique et culturel (PSC) pour une ouverture envisagée en 2025. Une réflexion sera menée lors de la rédaction de ce PSC sur les parcours d'interprétation, compléments thématiques du CIAP.

Un programme d'expositions temporaires au sein du CIAP sera mis en place, à raison de deux expositions par an, l'une en prêt et la seconde conçue par le Service du patrimoine. Avant l'ouverture du CIAP envisagée en 2025, une exposition légère en itinérance sera proposée chaque année sur le territoire.

Une des premières expositions temporaires pourrait avoir pour sujet « L'atelier Beaumanoir », conçue et produite en partenariat avec le Pays d'art et d'histoire de Morlaix qui partage la même thématique

sur son territoire. Selon la même logique, une exposition sur le lin pourrait également être réalisée en comparant les deux territoires dont l'histoire et la chronologie sont différentes.

### Action 5 : Éditer des documents d'aide à la visite

Le Service du patrimoine concevra des documents de médiation dans le respect de la charte nationale. La collection "Focus" présentera des monographies de sites ou d'édifices tandis que la collection "Parcours" pourra accompagner les parcours d'interprétation et traitera d'une thématique transversale au territoire.

Pour le jeune public, la collection "Explorateurs" consiste en un jeu de piste sur une thématique ou un lieu, à réaliser de façon individuelle en famille ou en groupe dans le cadre

d'une animation. L'objectif est de publier au moins une brochure "Focus" ou "Parcours" et une brochure "Explorateurs" par an, de façon à avoir 20 titres en fin de Convention (N+10). La présence de touristes étrangers devra être prise en compte pour des traductions de support, de même que des versions bilingues français-breton seront disponibles.

Il est envisagé au terme des dix ans de Convention de publier un ouvrage de synthèse du territoire dans une collection du type "Le Guide" éditée par les Editions du patrimoine, de façon à intégrer la collection nationale.

La première brochure « Focus » pourrait être dédiée au Pays d'art et d'histoire, pour y exposer les patrimoines en présence. La seconde pourrait être dédiée au Palais épiscopal de Tréguier, lieu envisagé pour l'installation du CIAP.

« L'atelier Beaumanoir » pourrait faire l'objet de la première brochure « Parcours », en lien avec une exposition temporaire co-produite avec le Pays d'art et d'histoire de Morlaix ; de même que la thématique du lin.



### Action 6 : Participer aux manifestations nationales

Le Pays d'art et d'histoire aura un rôle de facilitateur dans la déclinaison de manifestations nationales sur le territoire. Il a été convenu lors des réunions d'instances que le Pays d'art et d'histoire œuvrant toute l'année pour le patrimoine, son rôle serait de valoriser les actions des communes et des associations lors des Journées européennes du Patrimoine (JEP), moment phare dans l'année pour nombre d'entre elles. Au-delà de contribuer à la communication, le Pays d'art et d'histoire encouragera les organisateurs à proposer des animations en lien avec la thématique nationale de façon à renouveler les pratiques et les offres aux publics. Il encouragera également l'opération "Levez les yeux" auprès des scolaires la veille du week-end des JEP. Pour les Journées nationales de l'Architecture (JNA), le Pays d'art et d'histoire se donnera la même mission tout en organisant des animations sur les sites où intervient la Communauté d'agglomération, objets de construction

nouvelle ou de réhabilitation. Ces actions viseront à sensibiliser les publics à l'architecture contemporaine. Une réflexion sera à mener avec la commune de Perros-Guirec qui organise une biennale de l'architecture, de façon à harmoniser l'offre aux publics. Les Rendez-vous aux jardins sont une manifestation encore discrète sur un territoire qui possède des jardins labellisés et protégés : le Pays d'art et d'histoire tâchera d'encourager l'ouverture de jardins privés mais également de valoriser les parcs et jardins publics, les jardins partagés qui participent au cadre de vie quotidien des habitants. Ponctuellement, selon l'actualité du territoire et l'opportunité des projets, le Pays d'art et d'histoire pourra contribuer au Printemps des poètes (valorisation du patrimoine culturel immatériel), aux Journées européennes de l'Archéologie (dans le cadre d'une fouille préventive) ou à la Fête de la Science (la technologie au service du patrimoine, un sujet qui peut contribuer à "dépeussier" les idées reçues sur le patrimoine).

## OBJECTIF 3 : TRANSMETTRE

Les actions programmées pour les habitants du territoire visent à les sensibiliser à leur cadre de vie, aux enjeux du développement urbain et paysager. Elles valorisent l'architecture, l'urbanisme, le patrimoine et les paysages. Ces actions contribuent à développer un sentiment d'appartenance au territoire, pour mieux le préserver et le promouvoir. Les actions mises en œuvre devront s'adresser à tous

les publics, avec une recherche d'une offre qualitative accessible à tous.

### Action 7 : Sensibiliser les habitants à leur cadre de vie

Les actions menées pour les habitants ont pour objectif de leur faire découvrir ce qu'ils peuvent côtoyer au quotidien mais ne voient plus ou méconnaissent. Elles participent à une prise de conscience de la qualité de leur cadre de vie

et de l'intérêt de le préserver voire de l'améliorer. Il est question ici de visites-guidées sur des sites jusqu'à présents délaissés des circuits traditionnels, ou de conférences. Le Pays d'art et d'histoire bénéficiera certes d'un public d'initiés et captif, déjà coutumier de ces actions, mais une grande partie du public sera à conquérir. Pour ce faire, les animations devront être originales, voire ludiques, sans perdre en qualité de contenus. Les contraintes des habitants devront être prises en compte, notamment les horaires des animations pour les salariés qui ne sont pas disponibles en journée en semaine. Ni habitants ni touristes, les résidents secondaires sont également à prendre

en compte pour une offre adaptée. Tant que faire se peut, le Pays d'art et d'histoire ne se contentera pas "d'habitants-spectateurs", simples consommateurs de visites-guidées, mais tâchera de faire des habitants des passeurs, des témoins, des acteurs de leur cadre de vie. Les publics éloignés de la culture feront l'objet d'une attention particulière, notamment les habitants de quartiers prioritaires à Lannion, ou les personnes isolées en milieu rural. Le Pays d'art et d'histoire adaptera également ses actions aux publics en situation de handicap, l'objectif étant de proposer a minima une nouvelle animation, un nouveau support par année.

du territoire. Pour les lycées spécialisés, des ateliers-chantiers pourraient être mis en place pour accompagner leur formation. Sur le temps extra-scolaire (vacances, mercredis, week-end), des collaborations avec les centres de loisirs seront établies. Les opérations "C'est mon patrimoine" le temps des vacances scolaires, valorisés par le ministère de la Culture

ainsi que les "Mercredis du patrimoine" seront développés. Une réflexion sera menée pour une organisation de ces animations dans les communes et non exclusivement au sein du CIAP. Ces temps extra-scolaires sont l'occasion de proposer des animations pour les familles, en atelier dans le CIAP ou sur un site patrimonial (jeux de piste, ateliers...).

#### QUELQUES EXEMPLES D'ANIMATIONS

- Proposer des visites contées, théâtralisées pour conquérir des publics
- Proposer des animations « flash », le temps d'une pause déjeuner (y compris au sein des entreprises) pour pallier les contraintes d'horaires
- Faire participer les habitants à la conception de visites-guidées, en faisant appel à leur mémoire et leur vécu d'un site, d'un quartier ; le rôle de l'animateur-trice du patrimoine étant de corrélérer à l'ensemble du territoire
- Avoir des actions hors les murs du CIAP pour toucher les publics éloignés de la culture
- Élaborer des supports adaptés aux publics en situation de handicap, hors CIAP (textes en gros caractère pour les brochures, visites guidées en langue des signes)

#### Action 8 : Sensibiliser le jeune public à l'architecture, au patrimoine, à l'urbanisme et aux paysages

Le jeune public est une des priorités du label Pays d'art et d'histoire. Le CIAP proposera une salle d'animation et des outils pédagogiques seront régulièrement acquis. Les mallettes pédagogiques seront adaptées au territoire comme par exemple : le pan de bois, le vitrail, géologie et architecture avec une matériauthèque, les nœuds marins...

Des animations seront proposées sur le temps scolaire, elles pourront s'inscrire dans le programme

de l'enseignement de l'histoire de l'art ou prendre la forme d'un projet d'Éducation artistique et culturelle (EAC) en lien avec l'Éducation nationale et la Drac Bretagne. Trois formules peuvent être développées, isolées ou complémentaires : des visites du CIAP, des visites de sites ou des interventions en classe. Pour favoriser l'autonomie des enseignants, en amont ou en aval d'une animation, des ressources pédagogiques seront partagées. Une réflexion sera menée sur la création de "classes du patrimoine" à l'image des classes de mer pour les écoles

#### QUELQUES THÉMATIQUES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE DÉVELOPPÉES

- Thème paysages : lire un paysage, le bocage, le paysage vu par les peintres, les rias entre terre et mer, les places publiques dans la ville
- Thème patrimoine culturel immatériel : la tradition du collectage, la toponymie autour de chez moi, les écrivains trégorrois
- Thème patrimoine culturel matériel : la sécurisation des côtes (phares, signaux, amers), les patrimoines liés à l'eau, les grandes fermes du Trégor, les manoirs, le patrimoine du lin, le chemin de fer, les châteaux-forts
- Thème objets mobiliers : les représentations de saint Yves (peintures, sculptures), les monuments d'hommes célèbres, le décor sculpté des sablières

#### Action 9 : Participer au développement des formations locales et spécialisées

Le territoire propose des enseignements spécialisés en arts, en tourisme et en environnement qui pourront bénéficier de l'existence d'un Pays d'art et d'histoire.

Le Service du patrimoine pourra en effet sensibiliser ces lycéens et étudiants aux spécificités du territoire en participant aux formations. Le Service du patrimoine participera également à la formation continue des guide-conférenciers.

#### INTERVENTIONS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE ORGANISÉES :

- Sensibiliser les lycéens de la spécialité « arts » du Lycée Savina de Tréguier, les élèves du dispositif bilingue breton des Lycées Le Dantec et Bossuet de Lannion
- Sensibiliser les étudiants en BTS et licence pro « tourisme » du lycée Bossuet de Lannion, les étudiants en DNMADE du lycée Savina de Tréguier ou les étudiants du BTS « gestion nature » du lycée de Pommerit

#### OBJECTIF 4 : FAIRE CONNAÎTRE

Pour trouver ses publics, le Pays d'art et d'histoire devra se faire connaître sur le territoire et au-delà avec des moyens de communication adaptés. Une réflexion devra être menée sur l'affichage du label sur le territoire physique, afin d'assurer la visibilité d'une image

de marque qui bénéficiera à chaque commune.

#### Action 10 : Rendre visible le Pays d'art et d'histoire

Un des premiers objectifs sera de communiquer sur la naissance du Pays d'art et d'histoire après l'obtention du label puis de pérenniser

les supports mis en place. Pour ce faire, une page internet expliquera les missions du Pays d'art et d'histoire, complétée de l'agenda des animations et des versions numériques des brochures produites. Les réseaux sociaux Facebook et Instagram ouverts dans le cadre de la démarche de candidature seront maintenus et rebaptisés : ils permettent de toucher un public varié, jeune et de façon dynamique. Le Pays d'art et d'histoire participera également à l'actualisation du site internet national consacré au réseau des Villes et Pays d'art et d'histoire. Une réflexion sur la signalétique routière, directionnelle et informative sera menée dans un contexte où le territoire sature de panneaux.

#### **Action 11 : Communiquer sur la programmation et le bilan des actions**

L'agenda des animations sera visible sur le site internet, relayé sur les réseaux sociaux, également accessible sur le site internet de l'Office de tourisme communautaire où pourront se faire les réservations. Des brochures programme semestrielles "Rendez-vous" seront éditées à destination de tous les publics, y compris le jeune public individuel. Pour la période estivale (brochure avril-septembre), des versions en anglais seront disponibles pour le public touristique étranger ; une réflexion reste à mener quant à son mode de diffusion, sur support

papier ou numérique. À destination du public scolaire sera éditée une brochure "Explorateurs - les actions pédagogiques" diffusée auprès des établissements d'enseignement. Le service du Patrimoine participera à des événements promotionnels, notamment des salons spécialisés, en concertation avec l'Office de tourisme communautaire.

#### **Action 12 : Fidéliser les publics et sensibiliser les professionnels au Pays d'art et d'histoire**

Faire connaître le label Pays d'art et d'histoire et les animations proposées peut également se faire par le biais de propositions ciblées vers les habitants, principaux ambassadeurs de leur territoire. Une offre découverte des animations pour les nouveaux arrivants est une première prise de contact originale avec un territoire où l'on a choisi de résider. Pour le jeune public, une "carte ambassadeur" du Pays d'art et d'histoire qui permet une réduction sur les activités et/ou de pouvoir être testeur de supports de médiation peut être une façon de le fidéliser. Par ailleurs, le Service du patrimoine veillera à sensibiliser les professionnels du territoire aux missions du Pays d'art et d'histoire : professionnels du tourisme, agents des services urbanisme et habitat, services techniques et espaces verts des communes, personnels d'accueil des bureaux d'information touristique.

#### **OBJECTIF 5 : FÉDÉRER**

Avec la volonté de participer à la cohérence du territoire et d'encourager les flux nord-sud et est-ouest, le Pays d'art et d'histoire encouragera les expériences partagées entre les communes et favorisera les interactions entre partenaires. Il proposera des actions à l'intention des touristes, en concertation avec les acteurs impliqués.

#### **Action 13 : Renforcer la cohérence territoriale**

Les animations du Pays d'art et d'histoire sont conçues pour donner à comprendre le territoire dans sa globalité géographique. Les actions menées veilleront à assurer un maillage territorial, sans privilégier une partie de celui-ci. Les parcours d'interprétation traiteront de thèmes supra-communaux. Pour favoriser des interactions entre les communes, y compris les plus éloignées, des projets inter-écoles seront favorisés. Une réflexion sera menée sur la mise en place d'un temps fort annuel, dont les animations variées (visites-guidées, conférences, causeries...) se dérouleront sur plusieurs mois, dans plusieurs communes mais sur une seule et même thématique.

#### **Action 14 : Renforcer le réseau patrimonial local**

Sur un territoire où les acteurs du patrimoine sont majoritairement associatifs et bénévoles, le Pays d'art et d'histoire souhaite favoriser la mise en place d'un réseau pour faire converger les expériences et proposer une offre de visites cohérente aux yeux du public. Un rendez-vous annuel pourra être organisé avec ces acteurs. Par ailleurs, un rendez-vous annuel sera également proposé aux communes labellisées (Petites cités de caractère®, Communes du patrimoine rural de Bretagne) et aux communes

disposant d'espaces urbains protégés (SPR) pour partager les retours d'expériences, les projets de chaque entité et d'éventuels projets en partenariat. Une réflexion sera menée sur l'opportunité d'associer, de quelque manière que ce soit, des sites privés ouverts au public, qui entrent dans le champ du patrimoine (château de Tonquédec, Radôme de Pleumeur-Bodou...).

#### **Action 15 : Contribuer à l'attractivité globale du territoire et à un tourisme de qualité**

Les animations proposées aux touristes viendront en complémentarité de celles mises en œuvre par l'Office de tourisme communautaire (OTC). Il est d'ores et déjà établi que le Pays d'art et d'histoire proposera des visites sur les territoires peu investis par l'Office et sur des thématiques nouvelles, avec le souhait d'encourager les touristes à découvrir l'ensemble du territoire. En lien avec l'OTC, ces animations permettront de valoriser la destination culturelle du territoire.

Alors que les visites pour les habitants sont ciblées dans leurs propos, les visites pour les touristes seront plus généralistes et s'apparenteront à des "visites découvertes". Elles seront proposées aux individuels d'avril à septembre, pendant les vacances scolaires, à heures et jours fixes ; toute l'année pour les groupes. Les publics étrangers étant nombreux (Allemands, Anglais, Néerlandais, Espagnols, Italiens), des visites en langue étrangère devront être proposées. Le Service du patrimoine pourra être sollicité par l'Office de tourisme communautaire pour obtenir une expertise ou participer au choix des contenus produits par l'OTC



dans le domaine du patrimoine culturel. De son côté la connaissance du public

## OBJECTIF 6 : ACCOMPAGNER

Levier de développement, le Pays d'art et d'histoire contribue à la réflexion et la mise en œuvre des actions portées par les différentes Directions de l'agglomération en matière de qualité de cadre de vie. Réciproquement, il encourage la prise en compte des patrimoines culturels, de la qualité architecturale et des paysages dans les orientations politiques. Dans une logique d'objectifs partagés, le Pays d'art et d'histoire contribue à la promotion et à la valorisation des politiques mises en œuvre par les différentes directions impliquées.

### Action 16 : Sensibiliser à la restauration du bâti patrimonial, sa reconnaissance et sa protection

La Communauté d'agglomération est fortement impliquée dans la préservation du bâti patrimonial, dans ses orientations (SCoT) ou dans des plans d'actions (OPAH-RU). Le Pays d'art et d'histoire accompagnera cette politique en sensibilisant les habitants à une restauration appropriée de ce bâti. Des animations seront mises en place pour diffuser les bonnes pratiques (visites de chantier exemplaires par exemple). La politique d'accompagnement à la formation des agents communaux, communautaires et des associations pour la restauration du petit patrimoine, déjà amorcée, sera appuyée par le Service du patrimoine. Enfin, une veille sur les aides et appels à projets sera réalisée, à l'attention des communes. Concernant le patrimoine culturel immatériel, les habitants seront impliqués dans la démarche de signalement et la sauvegarde des fonds privés, par exemple pour

touristique par l'OTC sera sollicitée par le Service du patrimoine.

ce qui concerne les recueils et carnets de chants. Les démarches de protection au titre des Monuments historiques et de labellisation du bâti ("Architecture contemporaine remarquable") ou de communes (Commune du patrimoine rural de Bretagne) seront favorisées.

### Action 17 : Accompagner les politiques urbaines et sensibiliser à l'architecture contemporaine

Le Service du patrimoine accompagnera les politiques en cours ou en projet en apportant son expertise en matière de connaissance du patrimoine bâti, ce qui a pu être amorcé dès la démarche de candidature au label Pays d'art et d'histoire avec les SPR et le PLUI-H. Il pourra contribuer à la réalisation de fiches conseils en lien avec les futures prescriptions et sensibilisera les instructeurs et conseillers habitat. En présence de projets d'aménagement du territoire, le Service du patrimoine valorisera la ville de demain. Il proposera des animations valorisant le bâti patrimonial des espaces urbains protégés par un SPR et contribuera à la promotion de la qualité architecturale.

### Action 18 : Sensibiliser aux espaces publics et aux paysages

Le Pays d'art et d'histoire sensibilisera à la qualité paysagère des espaces publics et accompagnera les actions en faveur de la prise en compte des entrées de ville et de bourg, des Zones artisanales et économiques, au règlement sur la publicité. Il pourra contribuer à la conception d'un guide-pratique le cas échéant. Les politiques en faveur de la gestion du bocage sont déjà très abouties.

Le Service du patrimoine pourra accompagner ce mouvement en proposant des animations sur le thème du bocage, du point de vue de son histoire et de son empreinte sur les paysages. De manière générale, la notion de paysage étant transversale à de nombreuses politiques, les regards croisés seront privilégiés, ce qui pourrait se traduire par des visites à deux voix par exemple. De ce point de vue, une réflexion va se poursuivre sur la façon dont les animations

du Pays d'art et d'histoire pourraient figurer dans les programmes annuels de "Léguer en fête" et "Les Espaces naturels s'animent". L'Atlas des paysages des Côtes-d'Armor, une fois finalisé pourra être mis en valeur par la réalisation de brochures découverte des différents espaces, fruit d'une collaboration avec l'Office de tourisme communautaire pour sa connaissance des chemins de randonnées.



### Action 19 : Mettre en cohérence les missions du Pays d'art et d'histoire avec la politique culturelle

Le Service du patrimoine tâchera d'amener le public vers le patrimoine, parfois jugé austère, en convoquant différentes formes d'art. Au-delà de visites théâtralisées, des regards d'artistes pourront contribuer à donner à voir le patrimoine grâce à la photographie, les arts plastiques, voire des œuvres sonores, une discipline fortement ancrée sur le territoire. Cette volonté fait écho au projet artistique et culturel de la Galerie du Dourven, géré au sein de la Direction de la Culture et dont les actions abordent la question

des paysages. Un dialogue patrimoine/arts a été développé lors de l'édition 2021 du Festival de l'Estran ; le Service du patrimoine encouragera ces orientations et favorisera les résidences d'artistes dans le cadre de projets EAC. Si le site retenu a un caractère patrimonial, il participera également à l'événement "Jardins secrets" mis en œuvre par la Direction de la Culture. Au-delà de la sensibilisation des élèves dans le cadre de leur formation (cf action 9), le Service du patrimoine encouragera la participation de ces élèves aux projets du Pays d'art et d'histoire, "travaux pratiques" de leur formation théorique et valorisation de leurs acquis.

Les élèves du Lycée Savina de Tréguier sont déjà rompus à l'exercice en réalisant des supports de communication (affiches).

### Action 20 : Accompagner la mise en œuvre du Schéma en faveur de la langue bretonne

Comme l'ensemble des Directions et Services de la Communauté d'agglomération, le Service du patrimoine intégrera les actions attendues par le Schéma en faveur de la langue bretonne. Celles-ci entrent en cohérence avec les objectifs du Pays d'art et d'histoire de valoriser le patrimoine culturel immatériel et notamment la langue bretonne. Pour ce faire, de façon concrète, les supports de médiation seront proposés en version bilingue français/breton, suivant l'expérimentation déjà

réalisée dans le cadre de la démarche de candidature pour les livrets d'accompagnement d'expositions itinérantes. Selon la même logique, les guides-conférenciers seront encouragés à l'apprentissage de la langue bretonne. En tout état de cause, des animations en langue bretonne seront proposées, sur des thèmes variés ne traitant pas exclusivement de la "matière culturelle de Bretagne". A contrario, en concertation avec l'Office de tourisme communautaire, cette matière culturelle de Bretagne sera valorisée auprès du public touristique, afin de leur donner des clés de compréhension de l'environnement culturel, avec par exemple des animations autour de la toponymie, aussi valable pour le jeune public et le public non bretonnant.



## 5 • Le projet de Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP)

AR SOÑJ SEVEL KREIZENN-DISPLEGAÑ AR SAVOURIEZH HAG AR GLAD (CDBG)

Le Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine sera établi à Tréguier, capitale historique du Trégor. Vitrine du Pays d'art et d'histoire, il sera accompagné de parcours d'interprétation sur l'ensemble du territoire.

### UN CIAP

Le Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine est un équipement culturel qui comprend plusieurs fonctions :

- **Pour la collectivité territoriale**, c'est un lieu de présentation des enjeux de l'évolution architecturale, urbaine et paysagère du territoire
- **Pour les habitants**, c'est un lieu de rencontre et d'information sur les projets urbains et paysagers, ainsi qu'un lieu culturel
- **Pour les touristes**, c'est un espace d'information donnant les clés de lecture du Pays d'art et d'histoire
- **Pour le jeune public**, c'est un support pédagogique dans le cadre des ateliers d'architecture et du patrimoine.

Vitrine du Pays d'art et d'histoire, l'équipement est conçu en complémentarité avec les autres structures et actions du territoire. Il contribue à la fréquentation des sites patrimoniaux et oriente vers les différents circuits répartis sur le territoire.

Pour répondre aux différentes fonctions et missions, l'équipement dispose de différents espaces aux usages complémentaires :

- À l'entrée, un espace d'accueil physique et d'informations
- Un espace d'exposition permanente qui présente les différentes facettes du territoire sous l'angle des trois axes identifiés. Cet espace donne des clés de compréhension grâce à des supports de médiation variés (panneaux illustrés, outils multimédias, maquettes...) et invite à découvrir le territoire
- Une salle d'expositions temporaires
- Un centre de ressources documentaires
- Une salle d'activités pédagogiques
- Éventuellement, une salle de conférences et de débats.

Le choix s'est porté vers la ville de Tréguier, capitale historique du Trégor et plus précisément dans une des ailes de l'ancien Palais épiscopal, ancienne résidence des évêques de Tréguier jusque 1790. Celui-ci est actuellement occupé par l'hôtel de ville et la bibliothèque municipale. Le CIAP occuperait l'aile actuellement occupée par la bibliothèque qui doit être déplacée dans l'ancien couvent des Sœurs-du-Christ, actuellement en cours de rénovation 8.

L'édifice actuel date du XVIII<sup>e</sup> siècle, il occupe d'anciens édifices construits depuis le XV<sup>e</sup> siècle en partie détruits au XVI<sup>e</sup> siècle lors des Guerres de la Ligue puis par un incendie. L'ancien Palais épiscopal, d'un intérêt historique indéniable est également un édifice dont l'intérêt patrimonial est reconnu par ses protections au titre des Monuments historiques :

- Inscription depuis 1925 du décor de lambris du XVII<sup>e</sup> siècle de la salle des délibérations de l'hôtel de ville (ancienne salle synodale des évêques)
- Classement en 1954 des façades et toitures de la partie utilisée comme presbytère
- Classement en 1956 des façades et toitures de la partie utilisée par l'hôtel de ville et la bibliothèque.
- Classement des intérieurs : instruction de la demande en cours

Une étude de faisabilité engagée par la ville établit que l'aile de l'ancien Palais épiscopal dédiée au CIAP dispose de 719 m<sup>2</sup>, disponibles à la fois pour les espaces accessibles au public (accueil, salles d'exposition, salle pédagogique, centre de ressources, sanitaires) et pour des besoins techniques (bureau, réserves, local

technique, plateforme élévatrice). Une réflexion sera à poursuivre quant à l'opportunité de joindre un bureau d'information touristique à l'espace d'accueil du CIAP, qui aurait le double avantage d'avoir du personnel d'accueil en continu et d'orienter les publics vers le CIAP.

Des travaux seront à envisager pour transformer la bibliothèque actuelle en un lieu culturel et retrouver les atouts patrimoniaux de l'édifice. En l'absence de documents d'archives fiables, la restauration ne permettrait pas de restituer des parties disparues mais de compléter les parties manquantes connues et de mettre en valeur les décors existants : restauration des cheminées à partir des vestiges existants, dégagement des boiseries et des lambris, restauration des planchers... De même, la dépose de certaines cloisons tardives permettrait de retrouver les volumes originels.

Le calendrier prévisionnel du CIAP comprend :

- Les travaux de rénovation/restauration
- La rédaction du projet scientifique et culturel (PSC)
- L'étude scénographique
- L'aménagement du CIAP

Le contenu de l'exposition permanente pourra s'articuler autour des trois axes définis (voir V-3).

Quelques pistes, non exclusives, exploitables selon les axes :

- **" Patrimoine bâti et paysages : un Pays au patrimoine dense, varié et diffus dans un paysage domestiqué "**
  - le bocage
  - le manoir, au centre du domaine agricole
  - le maillage des édifices religieux
  - le semis d'exploitations agricoles



- l'aménagement du littoral pour les activités maritimes
  - évolution des pôles urbains...
  - les innovations agricoles
  - l'architecture régionaliste bretonne
  - la maison moderne selon Roger Le Flanchec
  - le tourisme balnéaire
  - les jardins d'agrément
  - la culture du lin...
- Le projet scientifique et technique tiendra compte du Centre d'interprétation du couvent des Augustines de Tréguier, un projet en cours de réflexion en 2022 par le diocèse de Saint-Brieuc et Tréguier. Il conviendra en effet de réfléchir à des contenus conçus en complémentarité entre les deux sites qui plus est géographiquement peu distants.

○ **" Patrimoine culturel immatériel : un Pays où dialoguent littératures orale et écrite, cultures populaire et érudite "**

- le collectage de la littérature orale
- les écrivains autour d'Ernest Renan
- les écrivains en langue bretonne
- François-Marie Luzel...

○ **" Patrimoines et innovations : un Pays de mutations et d'inventions "**

- l'industrie des Télécommunications
- le style Beaumanoir

**DES PARCOURS D'INTERPRÉTATION**

Les parcours d'interprétation seront pensés pour compléter l'exposition permanente du CIAP.

Ils permettront de découvrir une thématique qui touche plusieurs sites du territoire. En lien avec une exposition envisagée avec le Pays d'art et d'histoire du Pays

de Morlaix sur le thème de "l'atelier Beaumanoir", un parcours sur les deux territoires pourra être proposé. D'autres thématiques pourraient porter sur le patrimoine linier (routiers, moulin à teiller), les grandes fermes du Trégor, les paysages littoraux vus par les peintres...

## 6 • Les partenaires du projet

### KEVELERIEN AR RAKTRES

Les actions mises en œuvre par le Service du patrimoine s'inscriront dans une logique de partenariats avec des institutions et structures variées, tant pour le suivi des missions que pour la réalisation d'animations spécifiques.

### LES SERVICES ET ÉTABLISSEMENTS DE L'ÉTAT

La Drac Bretagne est déjà un partenaire privilégié pour différentes directions de Lannion-Trégor Communauté (Culture, Aménagement du territoire, Habitat...). Ainsi, dans le cadre de l'application des règlements d'urbanisme, des projets de protection et de labellisation, l'Architecte des bâtiments de France entretient un suivi régulier avec les différents services. De même, les services de la Drac sont sollicités pour les dossiers relatifs aux projets d'Éducation artistique et culturel (EAC).

Dans le cadre du suivi de la Convention Pays d'art et d'histoire, la Drac Bretagne demeurera un partenaire incontournable. Pour l'élaboration des actions, le suivi des protections et des labels (Architecture contemporaine remarquable notamment), le Pôle patrimoines sera sollicité (Service Architecture et développement durable,

Conservation régionale des Monuments historiques, les Architectes des bâtiments de France au sein de l'UDAP des Côtes d'Armor), de même que le service dédié à l'EAC pour les projets à destination des scolaires et le Pôle Création pour les projets croisés patrimoine/arts plastiques. Le Service régional de l'Archéologie, membre du Comité scientifique lors de la démarche de candidature sera également sollicité en tant que de besoin pour les projets liés à la discipline.

Le Conservatoire du littoral, en tant que propriétaires de sites naturels et patrimoniaux, œuvre pour la conservation, la restauration et l'animation du patrimoine bâti. Des actions communes pourront être envisagées pour valoriser ces sites ou contribuer à enrichir des contenus d'expositions, en collaboration avec les Maisons du littoral.

### LA RÉGION BRETAGNE

Le Service de l'Inventaire du patrimoine culturel, partenaire de la démarche de candidature au label Pays d'art et d'histoire assure également le suivi scientifique des études d'Inventaire menées en régie par Lannion-Trégor Communauté. Dans le cadre des actions mises en œuvre par le Pays d'art et d'histoire, notamment le projet d'Inventaire

participatif, le Service de l'Inventaire pourra être sollicité pour accompagner la formation des volontaires et mettre à disposition les outils de recensement et/ou d'étude. Les éditions de brochures "Focus" et "Parcours" bénéficieront des Inventaires réalisés par la Région Bretagne : l'avis des chercheurs sur la cohérence des contenus sera sollicité.

### LE DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR

Les Archives départementales des Côtes-d'Armor sont un centre de ressources incontournable pour le Pays d'art et d'histoire. Les sources illustrées conservées (cartes postales, plans, fonds d'architectes, affiches...) pourront être utilisées pour le CIAP mais également pour les brochures de médiation et les expositions temporaires.

Les archives départementales ont par ailleurs réalisé des expositions légères dont certaines pourraient être présentées dans l'espace des expositions temporaires du CIAP.

La Bibliothèque des Côtes-d'Armor (BCA), avec qui la direction de la Culture de Lannion-Trégor Communauté travaille déjà, sera un interlocuteur

important lors de la mise en place du centre de ressources du CIAP, notamment pour assurer le lien entre ce dernier et les fonds des bibliothèques du territoire.

La Conservatrice des Antiquités et objets d'art (CAOA) des Côtes-d'Armor pourra également être sollicitée pour les actions de valorisation des objets mobiliers protégés.

Le CAUE des Côtes-d'Armor pourra être un partenaire pour ce qui concerne l'architecture récente et contemporaine, la notion d'espace urbain. Disposant d'un fonds photographique portant sur "L'Observatoire des paysages", un partenariat pourrait donner lieu à une valorisation de ce travail par une exposition.

### ÉDUCATION NATIONALE ET ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le public scolaire étant l'un des piliers de la politique des publics pour le Pays d'art et d'histoire et dans l'objectif de mettre en place des projets EAC, les acteurs de l'enseignement seront sollicités pour faciliter les démarches au plus près des établissements, notamment la Direction des services départementaux de l'éducation nationale - (DSDEN) et les Conseillers pédagogiques départementaux. Des partenariats seront établis avec les établissements du Second degré pour sensibiliser les élèves aux thématiques du Pays d'art et d'histoire, notamment le BTS Tourisme de Lannion.

Le réseau Canopé pourra être un moyen pour le Pays d'art et d'histoire de valoriser et donner à voir des exemples concrets de ses activités pour mieux les faire connaître auprès des enseignants

(prêt d'expositions, interventions et ou rencontres...).

Dans l'objectif d'approfondir les connaissances du Pays d'art et d'histoire, des conventions pourront être établies avec les Universités de Brest et Rennes, notamment les filières histoire et histoire de l'art, pour accueillir des étudiants de Master ou dans le cadre d'un doctorat. Pour compléter la formation théorique des étudiants en médiation ou valorisation du patrimoine, le Service Pays d'art et d'histoire pourra accueillir des stagiaires de Master pour participer à un projet (conception d'une exposition, d'une visite-guidée, d'un atelier pédagogique...). Il pourra être intéressant d'approcher l'École nationale supérieure d'architecture de Bretagne (ENSAB) pour des actions traitant d'architecture contemporaine.

## LES PARTENAIRES LOCAUX : ÉQUIPEMENTS CULTURELS, COMMUNES ET ASSOCIATIONS

Les partenariats locaux pourront nourrir les projets, par l'apport de compétences et de connaissances.

Les associations comme Ti ar Vro et Dastum, dans le champ du patrimoine culturel immatériel, le Centre de découverte du son et le Logelloù, les bibliothèques et médiathèques, les sites (comme le château de Tonquédec par exemple), les associations œuvrant dans le champ du patrimoine sont autant d'acteurs avec qui des collaborations pourront être entreprises. Des projets communs pourront être réalisés avec les communes labellisées Petites cités de caractère® ou Commune du patrimoine rural de Bretagne.

Guingamp-Paimpol Agglomération et Lannion-Trégor Communauté,

collectivités limitrophes, sont déjà engagées dans diverses coopérations (économie, gestion de l'eau...).

Partant du constat qu'elles partagent une même histoire, la partie ouest de Guingamp-Paimpol Agglomération étant comprise dans le Trégor historique, une réflexion commune sera à mener en matière de valorisation du patrimoine et de projets partagés.

Enfin, des projets pourraient être conçus en association avec le réseau des Villes et Pays d'art et d'histoire de Bretagne. D'ores et déjà, des projets communs avec le Pays d'art et d'histoire de Morlaix, limitrophe au futur Pays Lannion-Trégor ont été identifiés.

## 7 • Calendrier prévisionnel de mise en œuvre du projet

### DEIZIATAER RAKWELET EVIT LAKAAT AR RAKTRES DA DALVEZOUT

La mise en œuvre des actions est programmée sur les dix années de la Convention. Les trois premières années seront consacrées à la mise en place du Service du patrimoine et des premières actions : mise en place de partenariats, mise en œuvre d'un socle d'animations tous publics (visites guidées, expositions...), mise en œuvre d'un socle d'actions pour le public scolaire, création d'un parcours thématique. L'objectif d'ouverture d'un CIAP est envisagé pour la fin de ce cycle, en 2025. Après un bilan des actions menées et d'éventuels

ajustements, les deux années suivantes (N+5) verront un accroissement des animations tous publics, tant en terme de nombre que de sujets abordés, la mise en place d'actions spécifiques selon les enjeux du territoire et des publics cibles. La réflexion sera menée sur la création d'un deuxième parcours thématique, avec une mise en œuvre envisagée. Les cinq années suivantes viendront conforter les choix des cinq premières années.

## 2023

### Objectif 1 : CONNAÎTRE

#### GARANTIR ET PÉRENNISER LA FIABILITÉ DES CONNAISSANCES

##### • ACTION 1 : CRÉER ET ANIMER UN CENTRE DE RESSOURCES ASSOCIÉ AU CIAP

- > Début de recensement et de localisation de la bibliographie, des études d'urbanisme et des sources iconographiques

##### • ACTION 2 : ENCOURAGER LES RECHERCHES UNIVERSITAIRES

- > Mise en place d'un comité scientifique pour le Pays d'art et d'histoire
- > Partenariat : rencontre avec les Universités et réflexion sur les aides aux étudiants

##### • ACTION 3 : ENRICHIR L'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL MATÉRIEL ET IMMATÉRIEL

- > Inventaire participatif : réflexion sur les thématiques à approfondir et les communes à compléter

### Objectif 2 : EXPOSER

#### AFFIRMER L'APPARTENANCE DU PAYS D'ART ET D'HISTOIRE À UN RÉSEAU NATIONAL

##### • ACTION 4 : CRÉER UN CIAP ET DES PARCOURS D'INTERPRÉTATION

- > Début de rédaction du Projet scientifique et culturel (PSC)
- > Mise en place d'un comité de suivi opérationnel pour les travaux
- > Conception et réalisation d'une exposition temporaire en itinérance sur le territoire

##### • ACTION 5 : ÉDITER DES DOCUMENTS D'AIDE À LA VISITE

- > Conception et édition d'une brochure "Focus" sur le thème du "Pays d'art et d'histoire"
- > Conception et édition d'une brochure "Explorateurs"

##### • ACTION 6 : PARTICIPER AUX MANIFESTATIONS NATIONALES

- > JEP : contribution à la communication générale sur le territoire
- > JNA : contribution à la communication générale sur le territoire et organisation d'une animation en lien avec un chantier de la Communauté d'agglomération le cas échéant

Année de recrutement de l'animateur-trice de l'architecture et du patrimoine et du/de la médiateur-trice (courant premier semestre 2023).

**Objectif 3 : TRANSMETTRE****SENSIBILISER LES HABITANTS ET LE JEUNE PUBLIC À LEUR CADRE DE VIE****• ACTION 7 : SENSIBILISER LES HABITANTS À LEUR CADRE DE VIE**

- > Mise en œuvre d'un socle minimal de visites-guidées

**• ACTION 8 : SENSIBILISER LE JEUNE PUBLIC À L'ARCHITECTURE, AU PATRIMOINE, À L'URBANISME ET AUX PAYSAGES**

- > Acquisition d'une première mallette pédagogique
- > Rencontre avec le Rectorat et les acteurs de l'enseignement sur le territoire
- > Mise en œuvre d'une animation en milieu scolaire pour la rentrée scolaire 2023
- > Mise en œuvre d'une animation en centre de loisirs

**• ACTION 9 : PARTICIPER AU DÉVELOPPEMENT DES FORMATIONS LOCALES**

- > Partenariat : prise de contact avec les établissements d'enseignement concernés

**Objectif 4 : FAIRE CONNAÎTRE****TROUVER SES PUBLICS ET LES FIDÉLISER****• ACTION 10 : RENDRE VISIBLE LE PAYS D'ART ET D'HISTOIRE**

- > Début de réflexion sur la signalétique à mettre en œuvre
- > La création du Pays d'art et d'histoire : communiquer sur internet et les réseaux sociaux

**• ACTION 11 : COMMUNIQUER SUR LA PROGRAMMATION ET LE BILAN DES ACTIONS**

- > Conception et édition d'une brochure "Rendez-vous" pour annoncer la programmation 2023

**• ACTION 12 : FIDÉLISER LES PUBLICS ET SENSIBILISER LES PROFESSIONNELS AU PAYS D'ART ET D'HISTOIRE**

- > Réflexion sur les moyens de fidéliser les publics pour les prochaines années

**Objectif 5 : FÉDÉRER****RENFORCER LA COHÉRENCE TERRITORIALE ET CONTRIBUER À UN TOURISME DE QUALITÉ****• ACTION 13 : RENFORCER LA COHÉRENCE TERRITORIALE**

- > Aucune action en 2023

**• ACTION 14 : RENFORCER LE RÉSEAU PATRIMONIAL LOCAL**

- > Organisation d'un rendez-vous annuel avec les acteurs du patrimoine
- > Organisation d'un rendez-vous annuel avec les communes labellisées et espaces protégés

**• ACTION 15 : CONTRIBUER À L'ATTRACTIVITÉ GLOBALE DU TERRITOIRE ET À UN TOURISME DE QUALITÉ**

- > Concertation avec l'Office de tourisme communautaire sur une stratégie de visites à destination des touristes

**Objectif 6 : ACCOMPAGNER****INTÉGRER LE PAYS D'ART ET D'HISTOIRE AUX POLITIQUES TERRITORIALES, EN TANT QUE LEVIER DE DÉVELOPPEMENT****• ACTION 16 : SENSIBILISER À LA RESTAURATION DU BÂTI PATRIMONIAL, SA RECONNAISSANCE ET SA PROTECTION**

- > Aucune action en 2023 (sauf chantier exemplaire à valoriser)

**• ACTION 17 : ACCOMPAGNER LES POLITIQUES URBAINES ET SENSIBILISER À L'ARCHITECTURE CONTEMPORAINE**

- > Apport d'expertise pour l'élaboration des documents d'urbanisme

**• ACTION 18 : SENSIBILISER AUX ESPACES PUBLICS ET AUX PAYSAGES**

- > Mise en œuvre d'une animation sur le thème du paysage dans la programmation

**• ACTION 19 : METTRE EN COHÉRENCE LES MISSIONS DU PAYS D'ART ET D'HISTOIRE AVEC LA POLITIQUE CULTURELLE**

- > Aucune action en 2023

**• ACTION 20 : ACCOMPAGNER LA MISE EN ŒUVRE DU SCHÉMA EN FAVEUR DE LA LANGUE BRETONNE**

- > Mise en œuvre d'une version bilingue des supports de médiation le cas échéant

## Objectif ① : CONNAÎTRE

### GARANTIR ET PÉRENNISER LA FIABILITÉ DES CONNAISSANCES

#### • ACTION 1 : CRÉER ET ANIMER UN CENTRE DE RESSOURCES ASSOCIÉ AU CIAP

- > Poursuite du recensement et de la localisation de la bibliographie, des études d'urbanisme et des sources iconographiques

#### • ACTION 2 : ENCOURAGER LES RECHERCHES UNIVERSITAIRES

- > Conventionnement avec une Université le cas échéant

#### • ACTION 3 : ENRICHIR L'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL MATÉRIEL ET IMMATÉRIEL

- > Inventaire participatif : lancement d'un Inventaire participatif (durée 2 ans)

## Objectif ② : EXPOSER

### AFFIRMER L'APPARTENANCE DU PAYS D'ART ET D'HISTOIRE À UN RÉSEAU NATIONAL

#### • ACTION 4 : CRÉER UN CIAP ET DES PARCOURS D'INTERPRÉTATION

- > Poursuite et finalisation du Projet scientifique et culturel (PSC)
- > Lancement de marchés pour la scénographie
- > Conception et réalisation d'une exposition temporaire en itinérance sur le territoire
- > Début de conception d'un "Parcours d'interprétation" (échéance 2025)

#### • ACTION 5 : ÉDITER DES DOCUMENTS D'AIDE À LA VISITE

- > Conception et édition d'une brochure "Focus" n°2
- > conception et édition d'une brochure "Explorateurs" n°2

#### • ACTION 6 : PARTICIPER AUX MANIFESTATIONS NATIONALES

- > JEP : contribution à la communication générale sur le territoire
- > JNA : contribution à la communication générale sur le territoire et organisation d'une animation en lien avec un chantier de la Communauté d'agglomération le cas échéant
- > Rendez-vous aux jardins : contribution à la communication générale sur le territoire

## Objectif ③ : TRANSMETTRE

### SENSIBILISER LES HABITANTS ET LE JEUNE PUBLIC À LEUR CADRE DE VIE

#### • ACTION 7 : SENSIBILISER LES HABITANTS À LEUR CADRE DE VIE

- > Mise en œuvre d'animations récurrentes (visites-guidées) avec augmentation du nombre de visites et de thèmes abordés
- > mise en œuvre d'animations en faveur du public isolé en milieu rural
- > mise en œuvre d'actions en faveur du public en situation de handicap

#### • ACTION 8 : SENSIBILISER LE JEUNE PUBLIC À L'ARCHITECTURE, AU PATRIMOINE, À L'URBANISME ET AUX PAYSAGES

- > Acquisition d'une deuxième mallette pédagogique
- > Élaboration d'un projet EAC
- > Mise en œuvre d'animations en milieu scolaire
- > Mise en œuvre d'animations en centre de loisirs
- > Mise en œuvre d'ateliers famille

#### • ACTION 9 : PARTICIPER AU DÉVELOPPEMENT DES FORMATIONS LOCALES

- > Intervention dans une structure d'enseignement spécialisée

## Objectif ④ : FAIRE CONNAÎTRE

### TROUVER SES PUBLICS ET LES FIDÉLISER

#### • ACTION 10 : RENDRE VISIBLE LE PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

- > Mise à jour du site internet et animation des réseaux sociaux

#### • ACTION 11 : COMMUNIQUER SUR LA PROGRAMMATION ET LE BILAN DES ACTIONS

- > Conception et édition de deux brochures semestrielles "Rendez-vous" pour annoncer la programmation 2024
- > Conception et édition d'une brochure "Explorateurs - les actions pédagogiques"

#### • ACTION 12 : FIDÉLISER LES PUBLICS ET SENSIBILISER LES PROFESSIONNELS AU PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

- > Mise en œuvre des moyens de fidéliser les publics

# 2024

## Objectif 5 : FÉDÉRER

### RENFORCER LA COHÉRENCE TERRITORIALE ET CONTRIBUER À UN TOURISME DE QUALITÉ

#### • ACTION 13 : RENFORCER LA COHÉRENCE TERRITORIALE

- > Mise en œuvre d'un projet transversal au territoire

#### • ACTION 14 : RENFORCER LE RÉSEAU PATRIMONIAL LOCAL

- > Organisation d'un rendez-vous annuel avec les acteurs du patrimoine
- > organisation d'un rendez-vous annuel avec les communes labellisées et espaces protégés

#### • ACTION 15 : CONTRIBUER À L'ATTRACTIVITÉ GLOBALE DU TERRITOIRE ET À UN TOURISME DE QUALITÉ

- > Mise en œuvre d'une programmation concertée avec l'Office de tourisme communautaire
- > Traduction des supports de médiation les plus pertinents

## Objectif 6 : ACCOMPAGNER

### INTÉGRER LE PAYS D'ART ET D'HISTOIRE AUX POLITIQUES TERRITORIALES, EN TANT QUE LEVIER DE DÉVELOPPEMENT

#### • ACTION 16 : SENSIBILISER À LA RESTAURATION DU BÂTI PATRIMONIAL, SA RECONNAISSANCE ET SA PROTECTION

- > Actions en faveur de la sauvegarde du PCI
- > Actions en faveur de l'émergence de labels

#### • ACTION 17 : ACCOMPAGNER LES POLITIQUES URBAINES ET SENSIBILISER À L'ARCHITECTURE CONTEMPORAINE

- > Apport d'expertise pour l'élaboration des documents d'urbanisme
- > Actions en faveur de la valorisation des documents d'urbanisme

#### • ACTION 18 : SENSIBILISER AUX ESPACES PUBLICS ET AUX PAYSAGES

- > Mise en œuvre d'animations dans le cadre des événements annuels "Léguer en fête" et "Les espaces naturels s'animent"

#### • ACTION 19 : METTRE EN COHÉRENCE LES MISSIONS DU PAYS D'ART ET D'HISTOIRE AVEC LA POLITIQUE CULTURELLE

- > Mise en œuvre d'actions artistiques valorisant le patrimoine

#### • ACTION 20 : ACCOMPAGNER LA MISE EN ŒUVRE DU SCHÉMA EN FAVEUR DE LA LANGUE BRETONNE

- > Mise en œuvre d'une version bilingue des supports de médiation le cas échéant
- > Visites guidées en langue bretonne
- > Mise en œuvre d'animation de valorisation du PCI

# 2025

## Objectif 1 : CONNAÎTRE

### GARANTIR ET PÉRENNISER LA FIABILITÉ DES CONNAISSANCES

#### • ACTION 1 : CRÉER ET ANIMER UN CENTRE DE RESSOURCES ASSOCIÉ AU CIAP

- > Poursuite du recensement et de la localisation de la bibliographie, des études d'urbanisme et des sources iconographiques
- > ouverture du Centre de ressources au sein du CIAP (voir action 4)

#### • ACTION 2 : ENCOURAGER LES RECHERCHES UNIVERSITAIRES

- > Conventionnement avec une Université le cas échéant

#### • ACTION 3 : ENRICHIR L'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL MATÉRIEL ET IMMATÉRIEL

- > Inventaire participatif : poursuite d'un Inventaire participatif (durée 2 ans)

## Objectif 2 : EXPOSER

### AFFIRMER L'APPARTENANCE DU PAYS D'ART ET D'HISTOIRE À UN RÉSEAU NATIONAL

#### • ACTION 4 : CRÉER UN CIAP ET, DES PARCOURS D'INTERPRÉTATION

- > Ouverture du CIAP
- > conception et réalisation d'une exposition temporaire pour le CIAP
- > Mise en œuvre d'un "Parcours d'interprétation"

#### • ACTION 5 : ÉDITER DES DOCUMENTS D'AIDE À LA VISITE

- > Conception et édition d'une brochure "Focus" n°3 "L'ancien palais épiscopal de Tréguier"
- > Conception et édition d'une brochure "Explorateurs" n°3

#### • ACTION 6 : PARTICIPER AUX MANIFESTATIONS NATIONALES

- > JEP : contribution à la communication générale sur le territoire
- > JNA : contribution à la communication générale sur le territoire et organisation d'une animation en lien avec un chantier de la Communauté d'agglomération le cas échéant
- > Rendez-vous aux jardins : contribution à la communication générale sur le territoire

**Objectif ③ : TRANSMETTRE****SENSIBILISER LES HABITANTS ET LE JEUNE PUBLIC À LEUR CADRE DE VIE****• ACTION 7 : SENSIBILISER LES HABITANTS À LEUR CADRE DE VIE**

- > Mise en œuvre d'animations récurrentes (visites-guidées) avec augmentation du nombre de visites et de thèmes abordés
- > Mise en œuvre d'animations en faveur du public isolé en milieu rural
- > Mise en œuvre d'actions en faveur du public en situation de handicap

**• ACTION 8 : SENSIBILISER LE JEUNE PUBLIC À L'ARCHITECTURE, AU PATRIMOINE, À L'URBANISME ET AUX PAYSAGES**

- > Acquisitions d'une troisième mallette pédagogique
- > Mise en œuvre d'un projet EAC
- > Mise en œuvre d'animations en milieu scolaire
- > Mise en œuvre d'animations en centre de loisirs
- > Mise en œuvre d'ateliers famille

**• ACTION 9 : PARTICIPER AU DÉVELOPPEMENT DES FORMATIONS LOCALES**

- > intervention dans une structure d'enseignement spécialisée supplémentaire de celle de 2024

**Objectif ④ : FAIRE CONNAÎTRE****TROUVER SES PUBLICS ET LES FIDÉLISER****• ACTION 10 : RENDRE VISIBLE LE PAYS D'ART ET D'HISTOIRE**

- > Mise à jour du site internet et animation des réseaux sociaux

**• ACTION 11 : COMMUNIQUER SUR LA PROGRAMMATION ET LE BILAN DES ACTIONS**

- > Conception et édition de deux brochures semestrielles "Rendez-vous" pour annoncer la programmation 2025
- > Conception et édition d'une brochure "Explorateurs - les actions pédagogiques"

**• ACTION 12 : FIDÉLISER LES PUBLICS ET SENSIBILISER LES PROFESSIONNELS AU PAYS D'ART ET D'HISTOIRE**

- > Mise en œuvre des moyens de fidéliser les publics

**Objectif ⑤ : FÉDÉRER****RENFORCER LA COHÉRENCE TERRITORIALE ET CONTRIBUER À UN TOURISME DE QUALITÉ****• ACTION 13 : RENFORCER LA COHÉRENCE TERRITORIALE**

- > Mise en œuvre d'un projet transversal au territoire

**• ACTION 14 : RENFORCER LE RÉSEAU PATRIMONIAL LOCAL**

- > Organisation d'un rendez-vous annuel avec les acteurs du patrimoine
- > Organisation d'un rendez-vous annuel avec les communes labellisées et espaces protégés

**• ACTION 15 : CONTRIBUER À L'ATTRACTIVITÉ GLOBALE DU TERRITOIRE ET À UN TOURISME DE QUALITÉ**

- > Mise en œuvre d'une programmation concertée avec l'Office de tourisme communautaire
- > Traduction des supports de médiation les plus pertinents

**Objectif ⑥ : ACCOMPAGNER****INTÉGRER LE PAYS D'ART ET D'HISTOIRE AUX POLITIQUES TERRITORIALES, EN TANT QUE LEVIER DE DÉVELOPPEMENT****• ACTION 16 : SENSIBILISER À LA RESTAURATION DU BÂTI PATRIMONIAL, SA RECONNAISSANCE ET SA PROTECTION**

- > Actions en faveur de la sauvegarde du PCI
- > Actions en faveur de l'émergence de labels
- > Actions de sensibilisation aux restaurations de qualité

**• ACTION 17 : ACCOMPAGNER LES POLITIQUES URBAINES ET SENSIBILISER À L'ARCHITECTURE CONTEMPORAINE**

- > Apport d'expertise pour l'élaboration des documents d'urbanisme
- > Actions en faveur de la valorisation des documents d'urbanisme
- > Actions en faveur de la qualité architecturale

**• ACTION 18 : SENSIBILISER AUX ESPACES PUBLICS ET AUX PAYSAGES**

- > Mise en œuvre d'animations dans le cadre des événements annuels "Léguer en fête" et "Les espaces naturels s'animent"
- > Mise en œuvre d'action de valorisation de l'Atlas des Paysages

**• ACTION 19 : METTRE EN COHÉRENCE LES MISSIONS DU PAYS D'ART ET D'HISTOIRE AVEC LA POLITIQUE CULTURELLE**

- > Mise en œuvre d'actions artistiques valorisant le patrimoine
- > Élaboration de partenariats avec les écoles spécialisées sur le territoire

**• ACTION 20 : ACCOMPAGNER LA MISE EN ŒUVRE DU SCHÉMA EN FAVEUR DE LA LANGUE BRETONNE**

- > Mise en œuvre d'une version bilingue des supports de médiation le cas échéant
- > Visites guidées en langue bretonne
- > Mise en œuvre d'animation de valorisation du PCI

## 8 • Budget prévisionnel pluriannuel du projet

BUDJED AR RAKTRES RAKWELET EVIT MEUR A VLOAZ

DÉPENSES FONCTIONNEMENT	2023	2024	2025	RECETTES	2023	2024	2025
<b>Personnel</b>							
Salaire AAP 1 ETP	50 040	50040	50040	DRAC 30 %	15 012	15 012	15 012
Salaire médiateur (guide-conférencier) 1 ETP	39 000	39000	39000				
Formation des guides conférenciers	1 500	1500	1500	DRAC 50 % (Formation initiale + continue)	750	750	750
<b>Programmation culturelle</b>							
Exposition temporaire (2/an)	7 000	7000	14000				
Intervenant conférence	500	500	1000				
Prestataires artistiques et/ou culturels ponctuels	1 000	1000	1000				
Autres opérations (ex. saison thématique)		2000	2000				
<b>édition de brochures / Supports de médiation</b>							
Brochure "Focus"	2 190	2190	2190	DRAC 40% MAX (ÉDITION HT)	876	876	876
Brochure "Parcours"	2 190	2190	2190	DRAC 40% MAX (ÉDITION HT)	876	876	876
Brochure "Explorateurs"	2 190	2190	2190	DRAC 40% MAX (ÉDITION HT)	876	876	876
<b>Communication</b>							
Brochure saisonnière "Rendez-vous" (2/an)	2 190	4380	4380	DRAC 40% MAX (ÉDITION HT)	876	1752	1752
Brochure programme service éducatif (1/an)	2 190	2190	2190	DRAC 40% MAX (ÉDITION HT)	876	876	876
Communication manifestations nationales	1200	1800	1800	DRAC 40% MAX	480	720	720
Provision pour actions exceptionnelles	600	600	600				
<b>Dispositifs de médiation</b>							
Outils pédagogiques	1 000	1 000	1 000	DRAC 40%	400	400	400
<b>Frais divers</b>							
Achat de fournitures et d'ouvrages	400	400	400				
Missions photographiques	1 000	1 000	1 000				
Frais de réception	400	400	400				
Cotisations	200	200	200				
	<b>114 790</b>	<b>119 580</b>	<b>127 080</b>		<b>31 030</b>	<b>32 146</b>	<b>3 2146</b>

# Liste des acronymes

## ROLL AN TESKANVIOÙ IMPLIJET

<b>AAP</b>	Animateur-trice de l'architecture et du patrimoine	<b>CNPA</b>	Commission nationale de l'architecture et du patrimoine
<b>ARSSAT</b>	Association pour la recherche et la sauvegarde des sites archéologiques du Trégor	<b>CRPA</b>	Commission régionale de l'architecture et du patrimoine
<b>ANAH</b>	Agence nationale de l'habitat	<b>CPRB</b>	Communes du patrimoine rural de Bretagne
<b>CAUE</b>	Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement	<b>CRTE</b>	Contrat de relance et de transition écologique
<b>CDLI</b>	Contrat départemental lecture itinérance	<b>EAC</b>	Education artistique et culturelle
<b>CIAP</b>	Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine	<b>ENS</b>	Espace naturel sensible
<b>CIAS</b>	Centre intercommunal d'action sociale	<b>EPCI</b>	Établissement public de coopération intercommunale
<b>CMN</b>	Centre des Monuments nationaux	<b>LCAP</b>	Loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine
<b>CNET</b>	Centre national d'études des télécommunications	<b>LTC</b>	Lannion-Trégor Communauté
		<b>MAEB</b>	Maison de l'architecture et des espaces de Bretagne

<b>OPAH-RU</b>	Opérations programmées de l'amélioration de l'habitat de renouvellement urbain	<b>RNR</b>	Réserve naturelle régionale
<b>ORT</b>	Opération de revitalisation du territoire	<b>SAGE</b>	Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau
<b>PCAET</b>	Plan Climat-Air-Energie Territorial	<b>SCoT</b>	Schéma de cohérence territoriale
<b>PCC<sup>®</sup></b>	Petite cité de caractère	<b>SPR</b>	Site patrimonial remarquable
<b>PDA</b>	Périmètre délimité des abords	<b>SRADDET</b>	Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires
<b>PDM</b>	Plan de mobilité	<b>UTL</b>	Université du temps libre
<b>PLUi-H</b>	Plan local d'urbanisme intercommunal - Habitat	<b>ZNIEFF</b>	Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique
<b>PPMPV</b>	Programme pluriannuel de mise en valeur des patrimoines matériels et immatériels	<b>ZPPAUP</b>	Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager
<b>PSMV</b>	Plan de sauvegarde et de mise en valeur		
<b>PVAP</b>	Plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine		
<b>RNN</b>	Réserve naturelle nationale		

# Annexes

## STAGADENNOÙ

Membres des différentes instances mises en place pour la démarche de candidature au label, 2019-2020 et 2020-2022 (deux mandatures)

### COMITÉ DE PILOTAGE

Élus et directeurs généraux adjoints de Lannion Trégor Communauté

JOËL LE JEUNE

président de Lannion-Trégor Communauté (2019-2022)

DELPHINE CHARLET

vice-présidente en charge de la culture et des sports (2019-2020)

GUIREC ARHANT

vice-président en charge du patrimoine culturel et touristique (2019-2020) puis vice-président en charge de la Culture, du patrimoine et de l'habitat (2020-2022)

MAURICE OFFRET

vice-président en charge de l'urbanisme (2019-2020)

PAUL LE BIHAN

vice-président en charge de l'Aménagement du territoire, de la planification et de l'urbanisme (2020-2022)

PAUL DRONIOU

vice-président en charge du tourisme et président de l'OTC (2019-2020)

BÉNÉDICTE BOIRON

vice-présidente en charge du Tourisme (2020-2022)

JEAN-CLAUDE LAMANDÉ

vice-président en charge de l'environnement (2019-2020)

ANNIE BRAS-DENIS

vice-présidente en charge de l'Environnement (2020-2022)

PATRICK L'HÉRÉEC

conseiller communautaire en charge de la langue et de la culture bretonnes (2019-2020)

TRÉFINA KERRAIN

conseillère déléguée en charge de la langue et de la culture bretonnes (2020-2022)

JEAN-JACQUES MONFORT

puis SAMUEL HORION et CHRISTOPHE MARQUÈS directeurs généraux des services

FRANÇOIS-XAVIER TURQUET

directeur général adjoint, Pôle Développement économique, Tourisme, Culture et Sports

NADINE MARECHAL

directrice générale adjointe (2020)

JULIE BALLU

directrice générale adjointe, Pôle Eau et environnement

MICKAËL THOMAS

directeur général adjoint Mobilités, déchets, ingénierie et transition énergétique

LAURENCE HÉBERT

directrice de l'Office de tourisme communautaire

AOURELL LANOË

directrice de la Communication

### COMITÉ TECHNIQUE

MAÏWENN FURIC

directrice de la culture et des sports (Lannion-Trégor Communauté)

YVAN FOLLEZOU

directeur de l'aménagement et de l'habitat (Lannion-Trégor Communauté)

SYLVAIN LAVAU

directeur de l'environnement, de l'aménagement et de l'économie agricole (Lannion-Trégor Communauté)

ISABELLE FOSSEY

responsable du service commercialisation et partenariats à l'Office de tourisme communautaire

ANTHONY PEZRON

responsable Culture à Lannion

CÉCILE BOËTÉ

responsable Culture à Tréguier

MARIE DE ABREU

responsable Culture à Perros-Guirec

CHRISTOPHE VESLIN

responsable Culture à Plestin-les-Grèves

JOËL MORVAN

responsable Culture à La Roche-Jaudy

### GROUPE DE TRAVAIL DES RÉFÉRENTS COMMUNAUX (2019-2022)

par ordre alphabétique des communes

Berthet > GILLES MALÉGOL

Caouënnec-Lanvézéac > MARIE-CLAIRE LE GRAVET-DAVAÏ puis YVAN LE CAROU

Cavan > JEAN-PAUL LE CANN

Coatascorn > SOPHIE PERROT

Coatrêven > YVES LE ROLLAND

Langoat > NOËLLE MONJARRET puis BRUNO JÉZÉQUEL

Lanmérin > MICKAËL SADOU

Lannion > DELPHINE CHARLET puis TRÉFINA KERRAIN

Lanvellec > LAURENCE GUILLOUX

La Roche-Jaudy > JEAN-LOUIS EVEN puis MARIE-FRANCE JÉGOU

Loguivy-Plougras > BERNARD WOLF puis CHRISTOPHE CHAVANON

Penvénan > CHRISTIAN OLLIVIER

Perros-Guirec > CATHERINE PONTALLIER

Plestin-Les-Grèves > HÉLÈNE SABLON puis FRANÇOIS GUEHL

Pleubian > GILBERT LE BRIAND

Pleudaniel > ANNE HAMON

Pleumeur-Bodou > BERTRAND L'HOTELLIER

Pleumeur-Gautier > YANNICK TERRIEN

Plouaret > ANNIE BRAS-DENIS

Ploubezre > JEAN-FRANÇOIS GOAZIOU

Plouguivel > JEAN-PAUL PICHOURON

Ploulec'h > THIERRY LE CALVEZ et ARMELLE LE GALL

Ploumilliau > YANN KERGOAT

Plounérin > PATRICK L'HÉRÉEC

Plouvévez-Moëdec > QUENTIN LE HERVÉ

Plufur > ERWAN LE GALL

Pluzunet > JEAN-CLAUDE JEGOU puis YVES LE BIVIC

Prat > BERNARD PERROT

Quemperven > PIERRE NUSSBAUM

Saint-Michel-en-Grève > FRANÇOIS PONCHON

Saint-Quay-Perros > NATHALIE LE DILAVREC

Tonquédec > WILLIAM LOZAC'H

Trébeurden > PATRICK JEZEQUEL puis JACQUES MÉNAGE

Trédarzac > ALAIN JEZEQUEL et BERTRAND HÉLARY puis GILBERT LE HOUEROU

Trédrez-Locquémeau > JOËL LE JEUNE et ALAIN FLAGEUL

Tréduder > JOCELYNE JAUNAS-MOREAU

Trégastel > CLAUDIE LALEUF

Tréguier > GUIREC ARHANT et PATRICK TOULARASTEL

Trélévern > FRANÇOIS BOURIOT

Trévou-Tréguignec > JOSÉE DAVID

---

## COMITÉ SCIENTIFIQUE

---

VÉRONIQUE ANDRÉ  
Udap des Côtes-d'Armor,  
Architecte des bâtiments de France

JULIEN BACHELIER  
UBO de Brest, Chercheur associé  
au CRBC Brest, PRAG en histoire

NELLY BLANCHARD  
UBO de Brest, Chercheur associé  
au CRBC Brest, Professeur de celtique

CLAUDE CHÉREL-GIRAUD  
CAUE des Côtes-d'Armor,  
Conseillère chargée du pôle Trégor

JULIEN CORNIC  
Ti ar Vro Treger-Goueloù  
Directeur

DANIEL GIRAUDON  
Chercheur associé au CRBC Brest,  
Professeur émérite de celtique

CHRISTOPHE GRANGE  
Drac Bretagne, Conseillé  
architecture et espaces protégés

ODILE GUÉRIN  
Société géologique  
et minéralogique de Bretagne,  
Géologue

CHRISTINE JABLONSKI  
Drac Bretagne, Conservatrice  
régionale des Monuments historiques

DENIS-MARIE LAHÉLLEC  
Fondation du patrimoine,  
Réfèrent territorial LTC

BERNARD LASBLEIZ  
Chercheur associé au CRBC Brest,  
Ethnomusicologue

RONAN LE COADIC  
Université Rennes 2,  
Chercheur membre CRBC Rennes,  
Professeur de culture  
et langue bretonne

GENEVIÈVE LE LOUARN  
Fondation du patrimoine,  
Déléguée départementale  
des Côtes-d'Armor

GUILLAUME LÉCUILLIER  
Région Bretagne, Chargé d'Inventaire

CLAIRE LUCAS  
Patrimoines de Bretagne, Directrice

AUDREY MARCHAND  
Patrimoines de Bretagne  
Coordinatrice Villes d'Art  
et d'Histoire et des Villes  
Historiques de Bretagne

JEAN-JACQUES MONNIER  
Historien

YANN-BER PIRIOU  
Chercheur associé au CRBC Brest,  
Professeur émérite  
(Université Rennes 2)

PIERRICK POURCHASSE  
UBO de Brest, Professeur  
d'histoire moderne

GUY PRIGENT  
Etnologue

PASCAL PROVOST  
Réserve naturelle nationale  
des Sept-Iles, Conservateur

CÉLINE ROBERT  
Conseil départemental  
des Côtes-d'Armor, Conservatrice  
des antiquités et objets d'art

JEAN-PIERRE ROCHE  
Cité des Télécoms, Directeur

JUDITH TANGUY  
Région Bretagne  
Chargée d'inventaire

IFIG TROADEG  
Spécialiste tradition chantée

ANNE VILLARD-LE TIEC  
Drac Bretagne, Conservatrice  
du patrimoine (archéologie)

---

## CANDIDATURE PORTÉE PAR

---

Lannion-Trégor Communauté  
1 rue Monge – 22700 Lannion  
Président : JOËL LE JEUNE

---

## RÉDACTION

---

ELISABETH JUSTOME  
chargée de mission Pays d'art  
et d'histoire

sous la direction de

MAÏWENN FURIC  
directrice Culture et Sport  
de Lannion-Trégor Communauté

---

## REMERCIEMENTS

---

Nous remercions l'ensemble  
des personnes ayant contribué  
à la conception de ce dossier  
de candidature au label pays d'art  
et d'histoire.

La Drac Bretagne

Les membres des instances mises  
en place dans le cadre de la démarche  
de candidature : les membres  
du Comité de pilotage, du Comité  
technique, du Groupe de travail  
des élus référents communaux,  
du Comité scientifique.

Les membres de la Commission 6  
(Culture, Sport) de Lannion-Trégor  
Communauté

Les Directions et Services  
de Lannion-Trégor Communauté

L'Office de tourisme communautaire

Et l'ensemble des partenaires  
et associations qui ont contribué  
à l'élaboration de ce projet.

---

## CONCEPTION GRAPHIQUE

---

JEAN-JACQUES DUSUZEAU,  
LE JARDIN GRAPHIQUE  
et LÉA FAVEREAU / ATELIER BRUINE

---

## IMPRESSION

---

CLOITRE IMPRIMEURS - SAINT-THONAN

Réalisé avec le soutien de l'Europe  
(programme FEADER)



## CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

### © Lannion-Trégor Communauté Sauf mentions contraires



- Sommaire : Haut-Trégor © Bruno Torrubia
- Raklavar : © T. Poriel - 2019
- Carte d'identité du territoire :  
© CRT (Comité Régional du tourisme)
- p.5 : Conseil communautaire  
© Bruno Torrubia
- p.7 : © CRT (Comité Régional du tourisme)
- p.8 : Carte géologique © BRGM
- p.8-9 : Pleubian - Orthogneiss de Port-Béni © D.R.
- p.10 : Le Jaudy © Adobe Stock
- p.11 : Les cinq unités paysagères du Trégor, extrait de l'Atlas des paysages du département des Côtes-d'Armor, 2022 © Département des Côtes-d'Armor, Folléa - Gautier
- p.14 : Les tors de Plougrescant  
© Adobe Stock
- p.16 : Évocation des trois maisons danubiennes de Kervouric (Lannion)  
© Inrap, Laurent Juhel
- p.17 : Lannion, site de Bel-Air  
© Hervé Paitier, Inrap
- p.17 : Ploulec'h, promontoire du Yaudet  
© Région Bretagne (Service de l'Inventaire du patrimoine culturel), Bernard Bègne
- p.19 : Portrait de Eon 1<sup>er</sup>, nommé Eudes de Penthièvre (extrait de "Genealogical roll of the kings of England" 1300-1308)  
© DR
- p.20 : Jean II de Coëtmen, représenté sur la maîtresse vitre de la collégiale de Tonquédec, datée du XV<sup>e</sup> siècle  
© Région Bretagne (Service de l'Inventaire du patrimoine culturel), Bernard Bègne
- p.22 : La Roche-Jaudy, la chapelle du Calvaire © Région Bretagne (Service de l'Inventaire du patrimoine culturel), Bernard Bègne
- p.22 : Vue de Tréguier © Région Bretagne (Service de l'Inventaire du patrimoine culturel), Bernard Bègne
- p.22 : Tréguier, couvent des Augustines  
© Région Bretagne (Service de l'Inventaire du patrimoine culturel), Charlotte Barraud
- p.23 : Lézardrieux, cadastre de 1827  
© Archives départementales des Côtes-d'Armor, 3P132
- p.23 : "La bataille de la Roche Darien et comment messire Charles de Blois fut pris des anglais", dans Chroniques sire Jean Froissart, livre 2643 folio 180r manuscrit du XV<sup>e</sup> siècle © gallica.bnf.fr/BnF
- p.23 : Tréguier, tombeau et gisant du duc Jean V dans la cathédrale © Région Bretagne (Service de l'Inventaire du patrimoine culturel), Delia Gaulin-Crespel
- p.24 : Tige de lin © Alexandre Kozel
- p.25 : Tréguier, la chapelle de l'ancien séminaire de Tréguier © L'Œil de Paco
- p.26 : Lannion, La place du Mac'hallac'h, carte postale © Archives départementales des Côtes-d'Armor, 16 Fi 2147
- p.26 : Les rues médiévales de Lannion représentées dans les "Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France" de Taylor et Nodier en 1847  
© Inventaire général (Bretagne)
- p.27 : Tréguier, La pêche aux huitres à pied, carte postale © Archives départementales des Côtes-d'Armor, 16 Fi 6537
- p.30 : Soir de septembre (la plage de Trestrignel), par Maurice Denis, vers 1911, huile sur toile © Musée des Beaux-Arts de Brest métropole
- p.31 : Synthèse de Ploumanac'h, par Georges Hanna Sabbagh, entre 1918 et 1920, huile sur toile © RMN-Grand Palais / Hervé Lewandowski
- p.31 : Translation des ossements de l'ossuaire de Trégastel, par Georges-Louis Poilleux-Saint-Ange, 1895, huile sur toile © Musée d'art et d'histoire, Ville de Saint-Brieuc
- p.32 : Pleumeur-Bodou, visite du président de la République Charles De Gaulle pour l'inauguration du CTS le 19 octobre 1962  
© Orange/DANP
- p.33 : Rospez en 1950 et de nos jours © IGN
- p.34 : Répartition de la population par commune © Insee, traitement ADEUPa
- p.35 : Concours interlycées (groupe Drask)  
© Myriam Jegat
- p.38 : La société Kerdry à Lannion  
© L'Œil de Paco
- p.39 : Plougrescant, récolte de choux-fleurs © L'Œil de Paco
- p.56 : Perros-Guirec, flyer de communication du musée Ar Skol à Ploumanac'h © D.R.
- p.59 : Pleumeur-Bodou, l'antenne à l'intérieur du Radôme est l'objet d'animations à la Cité des Télécoms © Cité des télécoms
- p.59 : Pleumeur-Bodou, la salle de projection du Planétarium de Bretagne  
© Planétarium de Bretagne, Maxime Piquel
- p.60 : Plougrescant, séance de "sons buissonniers" sur site par le Centre de découverte du son de Cavan  
© L'Œil de Paco
- p.60 : Pleumeur-Bodou, la Tour de Chappe, une des installations pédagogiques dans le parc © Cité des télécoms
- p.60 : Tréguier, le théâtre de l'Arche  
© Région Bretagne (Service de l'Inventaire du patrimoine culturel), Bernard Bègne
- p.61 : Plestin-les-Grèves, espace culturel an Dour Meur © D.R.
- p.62-63 : Représentation des "Eaux mêlées" de Christine Groult sur le site du Yaudet © Philippe Ollivier, Le Logelloù
- p.64 : Lannion, L'Imagerie, exposition de Marine Lanier, 2022 © Aurélien Mole
- p.66 : Perros-Guirec, la Maison des Traouïéro © D.R.
- p.67 : Lannion, "Dialogue de la diagonale et de la verticale", une sculpture réalisée en 1972 par Morice Lipsi pour le Lycée Félix Le Dantec © Région Bretagne (Service de l'Inventaire du patrimoine culturel), Bernard Bègne
- p.69 : Perros-Guirec, affiche du Festival de la BD édition 2022 © Ville de Perros-Guirec
- p.70 : Plestin-les-Grèves, cinéma le Douron © D.R.
- p.72 : Lannion, cours de chant dans la chapelle Sainte-Anne © L'Œil de Paco
- p.79 : Tabula © La lanterne Yoan Brière
- p.76 : Affiche Gouel Bro Plistin © D.R.
- p.81 : Pleumeur-Bodou, le festival Gare au Gorille © L'Œil de Paco
- p.81 : Sainte-Anne en scène  
© Ville de Lannion
- p.81 : Penvénan, affiche du Festival de Buguelès © Festival de Buguelès
- p.81 : Festival Armoricourt © D.R.
- p.81 : Festival de Lanvellec et du Trégor © D.R.
- p.81 : Festival Scorfel © D.R.
- p.87 : Carte © Région Bretagne
- p.90 : Plaque d'outils lithiques du Paléolithique retrouvés à Perros-Guirec et Plougrescant © D.R.
- p.91 : Lannion, mobilier archéologique découvert lors de la fouille du tumulus de La Motta © RMN-Grand Palais (musée d'Archéologie nationale) / Gérard Blot
- p.92 : Penvénan, pêcherie de l'île Marquer © Conseil général des Côtes-d'Armor, Guy Prigent
- p.93 : Planmodez, oratoire de saint Maudez  
© Conseil général des Côtes-d'Armor, Guy Prigent
- p.93 : Tréguier, la cathédrale et sa tour dite Hasting de style roman © Région Bretagne (Service de l'Inventaire du patrimoine culturel), Bernard Bègne
- p.94 : Tréguier, l'ancienne cathédrale Saint-Tugdual © Région Bretagne (Service de l'Inventaire du patrimoine culturel), Charlotte Barraud
- p.95 : Ploubezre, la chapelle de Kerfons  
© Région Bretagne (Service de l'Inventaire du patrimoine culturel), Bernard Bègne
- p.96 : Plufur, la chapelle Saint-Nicolas  
© Région Bretagne (Service de l'Inventaire du patrimoine culturel), Bernard Bègne
- p.96 : Camlez, l'église paroissiale Saint-Trémeur © Région Bretagne (Service de l'Inventaire du patrimoine culturel), Charlotte Barraud
- p.96 : Plounevez-Moëdec, chapelle de Porz-an-Park © Région Bretagne (Service de l'Inventaire du patrimoine culturel), Bernard Bègne
- p.97 : Plouzélambre, ossuaire  
© Région Bretagne (Service de l'Inventaire du patrimoine culturel), Bernard Bègne
- p.97 : Ploubezre, les Cinq croix  
© Région Bretagne (Service de l'Inventaire du patrimoine culturel), Bernard Bègne
- p.98 : Lannion, la croix de mission signée des ateliers Hernot © Région Bretagne (Service de l'Inventaire du patrimoine culturel), Bernard Bègne
- p.98 : Tréguier, cellule d'une religieuse dans l'ancien couvent des Augustines  
© Région Bretagne (Service de l'Inventaire du patrimoine culturel), Charlotte Barraud

- p.99 : Cavan, le manoir de Bois-Riou © Région Bretagne (Service de l'Inventaire du patrimoine culturel), Bernard Bègne
- p.103 : Troguéry, manoir de Kerandraou © Région Bretagne (Service de l'Inventaire du patrimoine culturel), Bernard Bègne
- p.102 : Trémel, manoir de Kermerzit © Région Bretagne (Service de l'Inventaire du patrimoine culturel), Charlotte Barraud
- p.102 : Plounérin, colombier de Lesmoal © Région Bretagne (Service de l'Inventaire du patrimoine culturel), Gwenaël Fauchille
- p.103 : Troguéry, moulin de Bili-Gwenn © Région Bretagne (Service de l'Inventaire du patrimoine culturel), Bernard Bègne
- p.103 : Trémel, le logis de ferme de Zan Logot © Région Bretagne (Service de l'Inventaire du patrimoine culturel), Guillaume Lécueillier
- p.103 : Plouaret, la ferme du Guilquin © Région Bretagne (Service de l'Inventaire du patrimoine culturel), Bernard Bègne
- p.103 : Plestin-les-Grèves (Kerhélary) © Conseil général des Côtes-d'Armor, Patrick Pichouron
- p.104 : Plouaret, ferme de Kermabin © Région Bretagne (Service de l'Inventaire du patrimoine culturel), Bernard Bègne
- p.104 : Coatreven, ferme Convenant Person © Région Bretagne (Service de l'Inventaire du patrimoine culturel), Bernard Bègne
- p.104 : Pommerit-Jaudy, grange de la ferme de Kericuff © Région Bretagne (Service de l'Inventaire du patrimoine culturel), Bernard Bègne
- p.105 : Penvénan, un puits à guérite à Pellinec © Conseil général des Côtes-d'Armor, Guy Prigent
- p.106 : La Roche-Jaudy (Pouldouran), le routoir de Gwened © L'Œil de Paco
- p.106 : Plounérin, grange à lin dépendant du manoir de Lesmoal © Région Bretagne (Service de l'Inventaire du patrimoine culturel), Gwenaël Fauchille
- p.107 : Pleubian, phare des Héaux © Direction départementale de l'équipement
- p.108 : Pleumeur-Bodou, phare des Triagoz © Conseil départemental des Côtes-d'Armor, Guy Prigent
- p.108 : Lézardrieux, le phare du Bodic © Conseil départemental des Côtes-d'Armor, Guy Prigent

- p.109 : La Roche-Jaudy, le port de Pouldouran © L'Œil de Paco
- p.109 : Trébeurden, le port de plaisance en eau profonde © Région Bretagne (Service de l'Inventaire du patrimoine culturel), Bernard Bègne
- p.110 : La Roche-Derrien, maison à pan de bois sur le modèle guingampais (2 place du Martray) © Région Bretagne (Service de l'Inventaire du patrimoine culturel), Bernard Bègne
- p.110 : Tréguier, maison de marchand dite "à pondalez" © Région Bretagne (Service de l'Inventaire du patrimoine culturel), Bernard Bègne
- p.111 : Lannion, la maison du Chapelier date de 1665 © Région Bretagne (Service de l'Inventaire du patrimoine culturel), Bernard Bègne
- p.111 : Lannion, maison à façade-rideau (1 rue des Chapeliers) © Région Bretagne (Service de l'Inventaire du patrimoine culturel), Bernard Bègne
- p.111 : Lannion, le décor figuratif évoque la maison d'un apothicaire (3 rue des Chapeliers) © Région Bretagne (Service de l'Inventaire du patrimoine culturel), Bernard Bègne
- p.111 : Pluzunet © Région Bretagne (Service de l'Inventaire du patrimoine culturel), Bernard Bègne
- p.112 : Trégastel, villa Roc'h Meur © Inventaire général (Bretagne), Artur Guy
- p.112 : Trégastel, la villa Le Roc © Inventaire général (Bretagne), Artur Guy
- p.114 : Plouguiel, le jardin du Kestellic © Conseil général des Côtes-d'Armor, Guy Prigent
- p.115 : Plouguiel, le viaduc de Kerdéozzer © Conseil général des Côtes-d'Armor, Patrick Pichouron
- p.115 : Lézardrieux, le pont-Saint-Christophe © L'Œil de Paco
- p.115 : Plouguiel et Tréguier, pont-aqueduc © Région Bretagne (Service de l'Inventaire du patrimoine culturel), Pierre Koller
- p.115 : Tréguier, la poste © Région Bretagne (Service de l'Inventaire du patrimoine culturel), Pierre Koller
- p.117 : Plounevez-Moëdec, les papeteries Vallée © L'Œil de Paco

- p.119 : Tréguier, monuments aux morts © Région Bretagne (Service de l'Inventaire du patrimoine culturel), Pierre Koller
- p.119 : Perros-Guirec, rocher La Roche des Poètes © Inventaire général (Bretagne), Artur Guy
- p.119 : Tréguier, monument Ernest Renan © Région Bretagne (Service de l'Inventaire du patrimoine culturel), Pierre Koller
- p.120 : Ploumilliau, la statue de l'Ankou © Adobe Stock
- p.120 : Minihy-Tréguier, cénotaphe de saint Yves © Archives départementales des Côtes-d'Armor, 16 Fi 2515\_2261
- p.120 : Langoat, le tombeau de sainte Pompée, mère de saint Tugdual, daté 1370 © Région Bretagne (Service de l'Inventaire du patrimoine culturel), Bernard Bègne
- p.121 : Lanvellec, l'orgue conçu par Robert Dallam © Région Bretagne (Service de l'Inventaire du patrimoine culturel), Bernard Bègne
- p.121 : Tréguier, stalles de l'ancienne cathédrale © Région Bretagne (Service de l'Inventaire du patrimoine culturel), Delia Gaulin-Crespel
- p.121 : Loguivy-Plougras, détail d'une sablière sculptée de l'église paroissiale Saint-Emilion © Région Bretagne (Service de l'Inventaire du patrimoine culturel), Bernard Bègne
- p.123 : Tréguier, meuble Savina conservé au lycée éponyme © Région Bretagne (Service de l'Inventaire du patrimoine culturel), Bernard Bègne
- p.124 : Plouaret, le buste de François Marie Luzel, par Boucher © Région Bretagne (Service de l'Inventaire du patrimoine culturel), Bernard Bègne
- p.125 : Anjela Duval © D.R.
- p.126 : Marque de l'imprimeur Jean Le Calvez sur l'incunable du Catholicon imprimé à Tréguier en 1499 © D.R.
- p.127 : Plestin-les-Grèves, festival Gouel Bro Plistin © Jean-Yves Le Pennec
- p.127 : Perros-Guirec, le Bagad Sonerion Bro Dreger © Myriam Jegat, Sonerion 22
- p.127 : Étude de coiffes, la bonne prise, carte postale, collection Hamon Guingamp © Archives départementales des Côtes-d'Armor, 16 Fi 2081

- p.127 : Procession du chef de saint-Yves, pardon de Tréguier © Région Bretagne (Service de l'Inventaire du patrimoine culturel), Paul Hamelin
- p.128 : Les sabliers à Lannion (carte postale) © Archives départementales des Côtes-d'Armor, 16 Fi 2208
- p.130 : Lannion, l'ancien tribunal réhabilité en Conservatoire de musique © Archipole
- p.131 : L'association ARSSAT devant une fontaine restaurée © ARSSAT
- p.132 : Trémel - Visite du chantier de restauration lors des Journées européennes du Patrimoine 2021 organisées avec la Région Bretagne © Région Bretagne (Service de l'Inventaire du patrimoine culturel), Charlotte Barraud
- p.136 : Tonquédec, animation de Kalon Kleze © Jérôme Avonde
- p.137 : Lannion (Buhulien), objèterie et plateforme bois énergie (DLW architectes en collaboration avec Mathieu Le Barzic architecte © François Dantard, DLW architectes et Mathieu Le Barzic
- p.138 : Lannion, projet de parc des expos (cabinet Brulé architectes associés) © Cabinet Brulé architectes associés
- p.139 : Perros-Guirec, la Villa Rochefontaine © Inventaire général (Bretagne), Artur Guy
- p.142 : Fleurs de lin © Adobe Stock
- p.154 : Les points info habitat © L'Œil de Paco
- p.155 : Les vélektro © L'Œil de Paco
- p.162 : Macareux moines © Adobe Stock
- p.162 : Loutre d'Europe © Samuel Jouon
- p.162 : Saumon © Samuel Jouon
- p.163 : Eau la la © D.R.
- p.166 : Damier de Succise © D.R.
- p.166 : Decticelle des bruyères © D.R.
- p.166 : Fauvette Pitchou © D.R.
- p.168 : Randonnée des 7 saints © La lanterne Yoan Brière
- p.196 : Tréguier, l'ancien palais épiscopal, futur CIAP © Région Bretagne (Service de l'Inventaire du patrimoine culturel), Bernard Bègne

